



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753098 0

357
②

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Handwritten scribbles or marks, possibly including the word "New" and some illegible characters.

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

JANVIER. 1728. - *Ma*



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conti,
à la descente du Pont Neuf au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



LISTE DES LIBRAIRES

qui débitent le *Mercur*e dans les
Provinces du Royaume, &c.

335153

- A Toulouse, chez la veuve Tene.
Bordeaux, chez Raymond Labottiere, chez
Charles Labottiere l'aîné, vis-à-vis la Bour-
se, chez Etienne Labottiere, & chez Cha-
pui, fils, au Palais.
Nantes, chez Julien Maillard, & chez des
Verger.
Rennes, chez Vattar.
Blois, chez Maffon.
Tours, chez Gripon.
ibid. chez Maffon.
Rouën, chez Herault.
Idem, chez la veuve Vaultier.
Châlons-sur-Marne, chez Seneuze
Amiens, chez François, & chez Godard.
Arras, chez C. Duchamp.
Orleans, chez Rouzeaux.
Angers, chez Fourreau.
Chartres, chez Fertil, & chez J. Roux.
Dijon, chez la veuve Armil.
Lille, chez Danel.
Versailles, chez Pigeon,
Befançon, chez Charmet.
Saint Germain, chez Doré.
Lyon, à la Poste.
Reims, chez Godard.
A Vitry-le-François, chez Vitalis.

Prix XXX. sols.

 AVERTISSEMENT.

L'Institution de ce Livre, lequel peut être regardé comme un ample Journal Historique de Faits & d'Ecrits mémorables, & qui est susceptible d'une très-agréable variété, ne laisse pas d'avoir déjà quelque ancienneté. Il fut commencé en 1677. par M. Doneau, sieur de Vise, qui en a donné régulièrement un Volume par mois jusqu'en 1710, sous le titre de Mercure Galant; sans compter les Volumes extraordinaires qu'il donnoit souvent. Au mois de Janvier 1697. il en avoit déjà donné 318. volumes. A la mort de cet Auteur, M. Riviere du Fresny, connu par quantité d'Ouvrages d'un goût nouveau & singulier, obtint du feu Roy le Privilege du Mercure, & le composa pendant quelques temps: il le ceda ensuite à M. le Fevre, qui y travailla pendant quelques années. C'est des mains de ce dernier qu'il passa à M. Busschet, mort au mois de Juin 1721. Ce dernier s'étoit donné beaucoup de soin pour rendre ce Livre meilleur qu'il n'avoit été depuis quelques-tems; & c'est depuis le mois de Juin 1721. qu'il est tombé entre nos mains.

Nous ferons toujours plus appliqués à

A ij don-

A
ner des nouvelles exactes & circon-
stanciées, qu'à les donner promptement, afin de
les donner sûres, & de n'être pas souvent
obligés à nous retracter comme font ordinai-
rement les Nouvellistes qui veulent primer,
& dont les nouvelles s'accordent rarement
avec la verité des Faits. Nous demandons
cependant quelque indulgence, si malgré
notre application, dans la multiplicité de
ceux que nous rapporterons, il s'en trouve
quelques-uns qui meritent d'être rectifiés.

Le Mercure ne doit pas être regardé com-
me un Livre qui apprend une Nouvelle
qu'on ne sçait pas, principalement de celles
qui ne sont nouvelles qu'un jour. Ce Livre
doit être proprement un Recueil de toutes les
circonstances dont les Nouvelles sont ac-
compagnées, & qui ne sont pas sçûes de tout
le monde, quoiqu'en general on n'ignore
pas les principaux Faits. C'est par ce dé-
tail & par le tour qu'on lui donne, qu'on
croit qu'en quelque temps que ce soit, les
Matières qu'on traite dans ce Journal, se-
ront reçues comme étant nouvelles, de mê-
me que jusqu'à la fin du monde, l'Histoire
sera nouvelle pour ceux qui ne l'auront pas
lûë, bien que les événemens leur en soyent
connus avant que d'avoir commencé à les
lire.

Des personnes éclairées, & qui ont goûté
le peu de Nouvelles Littéraires & des
Arts

5

Arts qu'on donne dans ce Livre, nt témoigné que pour rendre cet article encore plus interressant; on desireroit y trouver quelque chose des Journaux Etrangers, pour faire connoître en France les bons Livres dont on donne des Extraits dans ces Journaux, & les Pièces curieuses qui y sont inserées. Nous redoublerons nos soins pour satisfaire le Lecteur à cet égard, surtout pour les Journaux d'Italie & d'Allemagne, qui sont les moins connus ici.

Nous faisons de nouvelles instances aux Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer dans le Mercure, d'en marquer le prix au juste; cela seroit beaucoup dans les Provinces aux personnes qui se déterminent là-dessus à les acheter, & qui ne sont pas sûres de l'exacritude des Messagers & des autres personnes qu'elles chargent de leurs commissions, qui souvent les font surpayer.

Plusieurs Pièces en Prose & en Vers envoyées pour le Mercure, sont si mal écrites, qu'on ne peut les déchiffrer, & sont pour cela rejetées. D'autres sont bonnes à quelques égards, & défectueuses en d'autres. Lors qu'elles peuvent en valoir la peine, nous les corrigeons avec soin. Mais comme nous ne prenons ce parti qu'avec peine, nous prions les Auteurs de ne le pas trouver mauvais, & de travailler leurs Ouvrages

A ii) avec

avec le plus d'attention qu'il leur sera possible. Si on sçavoit leur adresse, on leur marqueroit les corrections à faire.

Les Sçavans & les Curieux, sont priez de vouloir concourir avec nous pour rendre le *Mercur*e encore plus utile & plus agréable, en nous communiquant les *Mémoires* & les *Pièces en Prose & en Vers* qui peuvent instruire & amuser les honnêtes gens. *Aucun point de Litterature* n'est déplacé dans ce Recueil, où l'on tâche de mettre une agréable variété; *Poësie*, nouvelles *Découvertes* dans les *Arts & dans les Sciences*, *Morale*, *Antiquité*, *Histoire Sacrée & Prophane*, *Historiettes*, *Mythologie*, *Physique & Metaphysique*, *Pièces de Theatre*, *Jurisprudence*, *Anatomie & Medecine*; *Critique*, *Mathematiques*, *Mémoires*, *Projets*, *Traductions*, *Grammaire*, *Pièces amusantes & récréatives*, &c. Quand les morceaux d'une certaine considération seront trop longs, on les placera dans un volume extraordinaire, & on fera en sorte qu'on puisse les en détacher facilement, pour la satisfaction des Auteurs, & des personnes qui ne veulent avoir que certaines *Pièces*.

Quelques morceaux de *Prose & de Vers* rejetez, ont souvent donné lieu à des plaintes de la part des personnes interressées; mais nous les prions de considérer que c'est toujours

jours malgré nous que certaines Pièces sont rejetées, & nous ne nous en rapportons pas toujours à notre jugement dans le choix que nous faisons de celles qui méritent l'impression; plusieurs personnes éclairées, d'un goût sûr & d'un discernement exquis, veulent bien encore nous secourir de leurs lumières.

Quoi qu'on ait toujours la précaution de faire mettre un avis à la tête de chaque Mercure, pour avertir qu'on ne recevra point de Lettres ni Paquets par la Poste dont le port ne soit affranchi; il en vient cependant quelquefois qu'on est obligé de rebuter. Ceux qui n'ont pas pris cette précaution ne doivent pas être surpris de ne pas voir paroître les Pièces qu'ils ont envoyées.

Les personnes qui desirent avoir le Mercure des premiers, soit dans les Provinces ou dans les Pays Etrangers, n'auront qu'à s'adresser à M. Moreau, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris, qui le leur enverra par la voye la plus convenable, & avant qu'il soit en vente ici. Les amis à qui on s'adresse pour cela ne sont pas ordinairement fort exacts. Ils n'envoient gueres acheter ce Livre précisément dans le tems qu'il paroît; ils ne manquent pas de le lire, souvent ils le prêtent à d'autres, & ne l'envoient que fort tard, sous

A iiij. le

le prétexte specieux que le *Mercur* n'a pas paru plutôt.

Nous renouvelons la priere que nous avons déjà faite, quand on envoie des Pièces, soit en Vers, soit en Prose, de les faire transcrire lisiblement sur des papiers séparés, & d'une grandeur raisonnable, avec des marges, & que les noms propres, sur tout, soient exactement écrits. Des Pièces griffonnées sont souvent mises au rebut, quoique bonnes, faute de pouvoir les déchiffrer.

Nous aurons toujours les mêmes égards pour les Auteurs qui ne veulent pas se faire connoître; mais il seroit bon qu'ils donnassent une adresse, sur-tout quand il s'agit de quelque Ouvrage qui peut demander des éclaircissements; car souvent faute d'un tel secours, des Pièces nous demeurent entre les mains sans pouvoir les faire paroître.

Deux Auteurs que nous ne connoissons point, & qui veulent, sans doute, garder l'Incognito, nous ont adressé avec confiance deux Pièces de Theatre, avec priere de les présenter à l'un ou à l'autre Theatre, & d'en retirer le profit si elles sont admises. Nous voulons bien rendre le service qu'on demande. Par la lecture que nous avons faite de ces Ouvrages, nous en jugeons le fond très-bon, & qu'il y auroit fort peu à r.ouche pour les mettre en état d'être

d'être donné au Public. Nous garderons le secret sur ces deux Pièces, sur leurs titres, & sur le nom de ceux qui les ont composées, s'ils viennent à notre connoissance, tant qu'ils ne jugeront pas à propos de se découvrir; mais nous croyons devoir les avertir que nous serions bien-aisés qu'on nous indiquât quelqu'un, ou qu'on nous donnât une adresse pour communiquer nos observations, & proposer les changemens que nous croyons convenables pour la représentation de ces Pièces.

La parfaite neutralité dans laquelle le *Mercur* doit être sur les Ouvrages d'esprit, nous oblige à insérer souvent divers morceaux de critique; mais si quelque Auteur attaqué a lieu de se plaindre, & qu'il veuille deffendre son Ouvrage, dont on n'aura pas bien pris le sens, nous insérerons dans le plus prochain *Mercur*, avec la même impartialité, tout ce qu'il voudra écrire pour sa deffense, & sans y rien changer, pourvu qu'il le fasse avec la modération convenable.

Au reste, nous nous ferons toujours une loi très-severe de ne rien admettre d'injurieux dans les Critiques, nous renfermant à donner des Extraits fideles des Poëmes & autres Pièces & Mémoires, nous tâcherons seulement de mettre dans tout leur jour les sentimens du Public, & des Critiques les plus sensés.

A V Et

Et si, malgré notre attention à cet égard ; il nous échappoit qu'une chose qui ne fut pas dans l'exacte vérité, ou qu'on eut mal pris le sens d'un Ouvrage, on n'aura qu'à nous le témoigner ; nous serons toujours prêts à nous retracter quand on nous aura fait connoître notre erreur, & nous ferons amplement & publiquement toutes les réparations qu'il conviendra. Mais aussi qu'on ne trouve pas mauvais si dans quelques occasions nous osons dire la vérité hardiment, sans flatterie & sans bassesse.

Pour les fautes qui peuvent se trouver quelquefois dans notre Journal, & qu'il est presque impossible d'éviter, quelque attention que l'on ait, sur tout pour les noms propres & les qualitez des gens de distinction, nous offrons aux personnes qui s'y trouvent intéressées, ou qui ont été oubliées, de corriger ce qui n'est pas exact, en nous faisant remettre les éclaircissmens nécessaires pour rectifier les noms propres mal écrits, les attributs des Charges & Offices, &c.

Comme nous ne prétendons louer que ce qui est véritablement louable, nous sommes obligés d'avouer que nous avons été quelquefois surpris par des Mémoires qui contenoient des éloges, qu'on a crû sinceres, & qui n'étoient qu'une ironie. Plus en garde sur le blâme que sur les louanges, il est aisé de donner dans le piège ; mais

nous

Nous nous ferons toujours un plaisir & un devoir d'éclaircir & de rendre justice à la vérité, quand on voudra bien nous la faire connoître. Au surplus le Lecteur judicieux sçait bien que nous ne sçaurions être garans de tous les Memoires qu'on nous envoie. Le temps très-limité que nous avons chaque mois pour les examiner, ne peut pas toujours les rendre exempts de fautes.

Nous prions ceux qui par le moyen de leurs correspondances, reçoivent des nouvelles d'Afrique, du Levant, de Perse, de Tartarie, du Japon, de la Chine, des Indes Orientales & Occidentales, & d'autres pays & contrées éloignées, de vouloir nous en faire part, à l'adresse generale du Mercure. Ces nouvelles peuvent rouler sur les guerres presentes des Etats voisins, leurs révolutions, & Traitez de Paix & de Trêve; les occupations des Souverains, la Religion des Peuples, leurs Ceremonies, Coûtumes & usages; les productions de la Nature & de l'Art, les Phénomenes, &c.

Dans les Pieces qui contiennent la Critique ou l'Apologie de quelques Ouvrages d'esprit, on doit considerer que ce n'est presque jamais nous qui parlons; ce sont ordinairement des morceaux qu'on nous communique, & que nous rapportons sans partialité & sans prédilection; on n'ajoute

ni on ne retranche rien, pour laisser en entier au Public le droit & le plaisir de juger & de conclure lui-même.

Nous croyons devoir encore avertir que si on retouche à quelques morceaux, soit de Prose, soit de Poësie, ce n'est que pour les perfectionner; nous prenons quelquefois cette liberté sur les enérois qui nous paroissent trop libres ou trop satyriques. Nous faisons de notre mieux en corrigeant ces Pièces, pour conserver ce qu'elles ont d'ingenieux & de brillant.

Nous differons quelquefois à mettre dans le mois courant les Pièces qu'on nous envoie, mais ce n'est presque jamais qu'à l'égard de celles qui n'ont aucun besoin de l'ordre des temps pour être trouvées bonnes, & qui ne perdent rien de leur prix le mois suivant. Tout ce qui est bon, & qui ne peut pas être employé dans un temps, l'est dans un autre. Nous voyons cependant quelquefois avec douleur des choses très-bien tournées & très-spirituelles, qui ne sont pas bonnes à imprimer. C'est dans ce cas que nous sommes fâchez de ne pas connoître les Auteurs.

Au reste, notre reconnaissance nous engage à rendre de nouvelles graces au Public, de l'accueil favorable qu'il daigne faire au Mercure. Nous ne doutons pas que la meilleure part du succès de ce Livre

ne soit dû aux excellens morceaux que des Sçavans du premier ordre & des gens d'un mérite distingué, veulent bien nous communiquer. Nos Lecteurs paroissent si contens de l'usage que nous en faisons, que nous sommes quelquefois obligez d'avoir recours aux Supplemens pour satisfaire à leur empressement, & ne pas les priver des événemens & des Ouvrages qui regardent le temps present, & satisfaire aussi à l'impatience des Auteurs, qui veulent voir paroître leurs Ouvrages. Enfin, nous pouvons le dire, sans vanité, c'est peut-être ici le seul Livre dont un Auteur puisse publier le succès sans paroître vain; car la plus grande partie des loüanges tombe sur les Ouvrages d'autrui: nous devons cet aveu public à leurs Auteurs.

Quoique ce Livre ait un débit assez raisonnable, & que le Public paroisse n'en être pas dégoûté, nous ne nous persuadons pas néanmoins & nous n'avons pas la vanité de croire qu'il ait le bonheur de plaire à tout le monde, & à la verité, les matieres opposées en tout genre dont il est rempli, ne peuvent pas être d'un goût general, se trouvant toujours des gens qui aiment passionnément des choses pour lesquelles d'autres ont une parfaite indifférence. Et comme on ne peut point disputer des goûts, & qu'il y en a de bizarres, on n'aura rien à
répondre

répondre à ceux à qui notre Journal, en l'état qu'il est, pourra avoir le malheur de ne pas plaire, sinon que le plus grand nombre est de notre côté & que le goût général doit toujours l'emporter.

Quelques-uns ont reproché au *Mercur* de rapporter les mêmes nouvelles que les *Gazettes*. Les *Gazettes* ont soin d'informer le Public une ou deux fois la semaine des choses qui arrivent. Si nous sommes à quelques égards, l'écho des *Gazettes* au sujet des événemens & des actions mémorables, c'est beaucoup moins pour apprendre ces faits à nos contemporains, que pour les transmettre à la Postérité, avec des circonstances qu'on trouve rarement dans les *Gazettes*, à cause de la précipitation & de la précision avec laquelle elles sont composées; en sorte que nous prétendons moins apprendre une Nouvelle, que donner un morceau d'Histoire.

Plusieurs personnes souhaiteroient que dans l'article de ce Livre qui regarde les Sciences & les Beaux Arts, on y inserât une Description sommaire des belles Estampes que les habiles Graveurs mettent en lumière d'après les Tableaux des grands Peintres, avec le nom du Graveur & du Peintre, le prix de l'Estampe & la demeure de celui qui la vend. Nous invitons donc les Marchands & les Graveurs

à nous communiquer les nouvelles Estampes pour les annoncer d'une manière avantageuse. Les Estampes ne s'affichant point comme les Livres nouveaux, restent ignorées dans les Portefeuilles des Marchands, faute d'être annoncées aux Curieux qui se feroient un plaisir de les acheter s'ils les connoissoient. Si on seconde notre intention, non-seulement les grands Curieux d'Estampes y gagneront & feront gagner les Marchands qui les débitent, mais encore les Peintres & leurs Eleves, les Sculpteurs, Graveurs, Architectes, Orfèvres, Ciseleurs, Serruriers, Jardiniers, Menuisiers, Brodeurs, Découpeurs, &c. On sçait de quelle utilité sont les Estampes. Elles apprennent l'Histoire, les actions qu'elles représentent parlent aux yeux dans un instant, nous font voir les Portraits des Grands Hommes & en conservent la mémoire. Si les Etrangers veulent nous instruire des Estampes nouvelles qui paroissent chez eux, nous nous ferons un plaisir de publier leurs Ouvrages. Sur les Memoires ou les Estampes qu'on enverra, on fera une Description détaillée des sujets Historiques, Allegoriques ou Fabuleux, on marquera à quelle Profession les autres pourront être utiles, & dans quelle vûë on les a faites. Enfin nous n'oublierons rien en procurant la satisfaction de

de ceux qui aiment les *Beaux Arts*, pour
procurer aussi le débit des *Marchands*.

Nous avons donné divers *Avertissemens*
qui contiennent des choses assez essentielles
pour engager ceux qui font quelque cas
du *Mercur*, à les lire. Il y en a un à
la tête de notre premier *Volume* de *Juin*
1721. au mois de *Novembre* de la même
année, au mois de *Janvier* 1722. en *Jan-*
vier & *Juin* 1723. & aux mois de *Jan-*
vier 1724. 1725. & 1726.





MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JANVIER. 1728.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

ELEGIE.



Eureux l'homme dans qui la molle
volupté,

N'a jamais de son cœur souillé la
pureté,

Qui cherchant avec soin la solide Sageſſe,

De la haute vertu fait toute ſa ri cheſſe,

Et qui mettant enfin en Dieu ſeul ſon appui,
Soumis

18 MERCURE DE FRANCE

Soumis à ses decrets , n'aime & ne craint
que lui.

Qu'est devenu ce temps illustré par nos peres ,
Où triomphant du vice & des erreurs vul-
gaires ,

Leur cœur pur & nourri dans la simplicité ,

De tout autre bonheur n'étoit point agité ?

Où leurs mœurs, leurs discours, leurs goûts,
leur nourriture ,

N'empruntoient rien de l'Art , mais tout de la
Nature ?

Où chacun sagement satisfait de son sort ,

D'un œil indifferant envifageoit la mort ?

Cet heureux temps n'est plus , l'homme in-
sensé, perfide ,

Croit dans des biens trompeurs trouver le
bien solide ,

En aveugle il s'y livre , & dans sa passion ,

Il n'écoute, il ne suit que son ambition.

Elle corrompt la Loi dans son ame servile ;

Elle lui dit que l'or est le premier mobile ,

Qu'il faut à ce Métal sacrifier son cœur ,

Son repos , sa santé , son suprême bonheur ;

Que dans tous ses projets il doit l'avoir pour
guide ,

Qu'en lui seul les plaisirs , les honneurs , tout
réside.

Qu'un

Qu'un mérite indigent dans le mépris languit,
Que c'est l'Idole enfin devant qui tout fléchit.

Ainsi l'ambition, source de tous les crimes,
Enivre les Mortels de ses fausses maximes.

On ne voit plus regner la raison, le devoir,
Le sang & l'amitié n'ont qu'un foible pouvoir.
Le fils dénaturé compte les jours du pere ;

Thémis fuit à l'aspect du Juge Mercenaire ;

Pour un vil intérêt, l'ami trahit l'ami ;

L'avare chargé d'or, n'est riche qu'à demi :

A l'aide d'un fourneau, nuit & jour l'Empi-
rique,

Dans un ardent creuset cherche un or chimo-
rique.

Le Grand met à profit son rang & sa faveur ;

Le timide orphelin gémit sous l'opresseur ;

De l'alteré Traitant le peuple est la victime ;

L'hypocrite avec art s'enrichit dans le crime ;

Le Sexe met à prix les Graces, la Beauté,

La fraude au Commerçant tient lieu de probité,

Le joueur court après la fortune bizarre ;

Dans sa cupidité l'homme devient barbare.

L'avide Nautonier affronte le danger :

Le Prince, le Prélat, l'Artisan, le Berger,

Tous.

Tous enfin possédez du démon qui les guide ;
 Livrent leur lâche cœur à ce Métal perfide.
 Que je plains ton yvresse & ton aveuglement !
 Mortel ambitieux, suspends pour un moment
 Tes desirs effrenez pour les biens de la terre ;
 Une invisible main te déclare la guerre ;
 De tes lâches forfaits elle arrête le cours ;
 Contre elle tes trésors sont d'un foible secours,
 Telle qu'on voit aux Champs sous la faux
 tomber l'herbe,
 Elle coupe ta trame, homme riche & superbe,
 Tes grandeurs avec toi s'éclipsent à nos yeux ,
 Et tu n'es plus pour nous qu'un cadavre
 odieux.

M. le Gr.



*CAUSE plaidée au College de Louis
 le Grand, le 27 d'Aoust 1727.*

IL est peu d'exercices plus utiles que celui-ci pour de jeunes gens, & plus capables de les former à l'éloquence. En même tems qu'il leur sert à s'assurer de leurs progres sur la fin de la carrière, & à essaier leurs forces & leurs talens, il leur apprend

apprend à mettre en usage dans un discours entier & suivi, ce qu'ils ont appris en détail des regles de l'Art ; à examiner un sujet, & à le considerer par tous les differens points de vûë sous lesquels il peut être envisagé ; à se borner ensuite à une ou deux propositions generales, qui renferment le jugement que l'on en a porté soi-même, & que l'on se propose pour but d'insinuer par son discours dans l'esprit de son Auditeur ; à ranger avec art, & enchaîner d'une maniere naturelle & suivie, les divers raisonnemens sur lesquels on prétend s'appuyer, soit pour autoriser son sentiment, soit pour prévenir & détruire les objections que l'on prévoit pouvoir naître dans l'esprit de ceux à qui l'on doit parler ; à proposer ses raisons dans le jour le plus favorable à sa cause, & le plus capable d'interesser son Auditeur ; & pour leur donner plus de force, employer à propos les figures & les tours de la Rethorique, l'élégance du stile, la noblesse & les graces de l'expression ; c'est en quoi consiste le secret de la veritable éloquence, & ce que tout Maître habile, s'il ne veut faire de ses Eleves de vains declamateurs, plutot que des gens veritablement éloquents, doit uniquement se proposer de leur apprendre. Tel est aussi le but principal de ces especes de plaidoyers

22 MERCURE DE FRANCE.

doyers qui sont en usage au College de Louis le Grand , & qui s'y font regulierement chaque année; le sujet se propose à tous en general , tous y travaillent également ; une main habile & experimentée les dirige dans l'execution, & l'on en exerce ensuite quelques-uns en particulier à les prononcer en public devant une assemblée nombreuse qui y vient d'ordinaire avec empressement. Le P. Porée qui en étoit chargé l'année dernière, s'en acquitta avec le succez qui ne manque jamais de suivre tout ce qu'il donne au public. Le sujet étoit important par lui-même , & les Acteurs parlerent de maniere à exciter l'attention, & à meriter les applaudissements de leurs Auditeurs.

La cause qui fut plaidée rouloit sur les differents genres d'éducation que l'on peut donner à la jeunesse , & portoit sur ce fait supposé.

Ctesiphon eut quatre enfans, deux garçons , & deux filles. S'étant plus appliqué à leur amasser des richesses , qu'à leur cultiver l'esprit , & leur former le cœur , il voulut réparer en quelque sorte cette negligence en la personne de ses petits-fils , qui au moment de sa mort se trouvoient au nombre de quatre , issus de ses quatre enfans ; dans cette veuë , il declara par son testament , qu'il laissoit entre les mains
de

JANVIER. 1728. 23

de Dorophilaa la somme de cent mille écus , pour être un jour partagée à ses quatre petits-fils , à raison de l'éducation plus ou moins avantageuse que leur pere ou leur mere leur auroit procuré. Ephes- tion fut élevé en particulier chez Melite sa mere : Taxile fut instruit dans des écoles publiques , par l'ordre de son pere Democrates : Æglé confia Basilide son fils à un ami , qui vivoit à la cour : Neophile envoya Odophile voyager dans les pays étrangers, sous la conduite d'un Gouverneur ; le tems de l'éducation étant fini , les quatre petits-fils se disputèrent la meilleure part dans la somme laissée par leur grand - pere ; chacun d'eux prétendant avoir reçu l'éducation la plus avantageuse.

Mr. de Novion qui faisoit l'office de Juge ouvrit la séance, & après avoir relevé l'importance de la cause que l'on apportoit à son Tribunal , il exposa le fait en peu de mots , & invita les interessez à défendre chacun leur cause , ou par eux-mêmes , ou par d'autres , comme ils le jugeroient à propos. Chacun des Orateurs ne pensa qu'à faire valoir la sienne , & à s'assurer la victoire sur ses concurrents. Et le Juge enfin après avoir pesé , comparé , balancé les raisons alleguées par les différentes parties , déterminâ par sa décision le rang auquel chacun devoit prétendre , & la

part

24. MERCURE DE FRANCE.

part qui lui étoit dûë dans la somme laissée par le testateur.

Premier Plaidoyer.

M^r. Pelletier de Richemont servit d'Avocat à Ephestion; élevé en particulier sous les yeux de Melite sa mere, & commençant par l'accuser de ce qu'il empruntoit le secours d'une voix étrangere pour soutenir ses droits, comme s'il n'eut pas été en état de le faire lui-même avec succès, il rejetta la cause sur sa modestie qui lui avoit fait craindre, qu'en exposant les avantages de son éducation, il ne parût faire son propre éloge, & se couronner lui-même.

Puis entrant en matiere il prétendit prouver que l'éducation particuliere avoit ces deux avantages sur toutes les autres, qu'elle instruisoit un jeune homme, 1^o. avec plus de soin pour les études, 2^o. avec plus de sûreté pour les mœurs. Ces deux points bien prouvez devoient certainement lui donner gain de cause, puisque le but de toute éducation bien entenduë doit être de former en même tems l'esprit par les sciences, & le cœur par la vertu. Comme il sentoit bien que l'éducation publique peut, à bon droit, & plus que toute autre, disputer à l'éducation

par-

particuliere le premier de ces deux avantages, il s'attacha uniquement dans la premiere partie de son Plaidoyer à détruire la prévention qu'il craignoit, avec raison, de trouver sur cet article dans l'esprit des Auditeurs & du Juge; & dans la seconde, attaquant également tous ses adversaires, il prétendit l'emporter également sur tous.

Premiere Partie. Toute éducation, surtout celle où l'on forme la jeunesse à l'Étude des Sciences, demande des soins assidus, des soins proportionnez, des soins affectueux.

Un Professeur public employe à peine cinq ou six heures par jour à instruire ses disciples, & encore combien de jours dans l'année où les Classes sont sans exercice? Il est vrai que pour remplir ce vuide, les Maîtres ont soin de donner à leurs disciples de quoi les occuper dans l'intervalle; mais malgré cette précaution, les soins d'un Professeur public peuvent-ils entrer en comparaison avec ceux d'un Maître particulier, qui chargé d'un seul Eleve, & l'ayant sans cesse sous les yeux, en guide fidele & assidu, dirige tous ses pas, sans le perdre un moment de vûë, sans l'abandonner un moment à lui-même.

L'instruction doit de plus être mesurée à l'étendue & à la portée de celui qu'on

B instruit;

26 MERCURE DE FRANCE.

instruit : or dans les leçons publiques la mesure est égale pour tous, quoique tous n'ayent pas une capacité égale. J'avouë qu'au commencement de chaque année on prend soin de les assortir, & de les distribuer en diverses classes suivant leurs talents & leur capacité ; mais cette attention suffit-elle pour remédier à un pareil inconvenient ? & un Maître particulier qui sçait proportionner ses soins au génie & au caractère de son Eleve, ne le conduit-il pas, plutôt ou plus tard, à la verité, mais du moins plus sûrement au but qu'il se propose ?

Enfin l'âge tendre d'un disciple exige des ménagemens ; il faut qu'un Maître tienne autant lieu de pere que de Maître à son Eleve. Or que pourra faire à cet égard un Maître qui se verra accablé d'une foule d'Etudiants ? Jugeons-en par les peres à qui la nature a donné un grand nombre d'enfants ; ont-ils jamais pour une famille nombreuse la même tendresse, qu'un pere sent pour un fils unique ?

Seconde Partie. Pour ce qui regarde la conduite & les mœurs n'est-il pas à craindre que les airs de fierté, les idées de grandeur ne passent des grands aux petits dans les Colleges où toutes les conditions se trouvent rassemblées, égalées, & confonduës ? Je sçai qu'on me répondra, que
cette

cette égalité parmi de jeunes gens de différentes conditions sert au contraire à rabattre la hauteur dans ceux à qui la naissance ou le naturel pourroit en inspirer. Mais d'ailleurs dans un assemblage nombreux de jeunes gens ne s'en trouve-t'il jamais dont les mœurs ne soient pas irrépréhensibles ? & , quelque soin que l'on puisse prendre de n'en point admettre dont la conduite ne soit sans reproche , quelle que puisse être la vigilance de ceux qui sont chargés de les élever , n'est-il pas à craindre , qu'il ne leur arrive ce que nous voyons arriver aux fruits les plus sains , qui se gâtent souvent l'un l'autre par la seule proximité ?

Si de la poussière des classes nous passons pour un moment à la Cour des Rois, qu'y verrons-nous ? vous le sçavez. Une Mer orageuse & semée d'écueils , où les passions frémissent , où le calme séduit , où l'innocence fait encore plus souvent naufrage que la fortune , où l'on se rend également criminel par l'envie de plaire , & par le désir de nuire ; où les vices sont déguisez sous le masque des vertus , où les vraies vertus sont traitées d'hypocrisie & de foiblesse , où il est aussi difficile à un jeune homme de se maintenir dans la régularité, que de se tenir ferme dans un pas glissant , ou de ne pas brûler au milieu des flammes.

Siuvrons-nous Odophile dans ses voyages? Ne parlons point des dangers auxquels il a exposé ses biens, sa santé, & peut-être sa vie; demandons-lui seulement, si par le commerce qu'il a eu avec les Nations étrangères, il a plutôt contracté leurs vertus que leurs défauts; si en vivant parmi des personnes qui n'ont point de Religion, ou qui en suivent de fausses, il ne nous a pas mis en droit de lui appliquer ce que l'on a dit d'un Fleuve qui arrose tantôt des Etats Catholiques, tantôt des Pays heretiques, & enfin des Terres infideles; qui semble devenir tour à tour Romain & Luthérien, & finir sa course vagabonde par n'être pas même chrétien?

L'Avocat d'Ephestion conclut enfin en disant que tous ces dangers n'étoient point pour un jeune homme élevé dans la maison paternelle, & finit par cette maxime, qu'en fait d'éducation, comme en toute autre matiere, les soins generaux le cederont toujours aux soins particuliers.

Second Plaidoyer.

M^r. Dutillet de la Buffiere plaida en faveur de l'éducation publique, & en exposant, ce que l'on peut dire d'avantageux pour sa cause, n'oublia pas de re-
futer

futer ce que l'Avocat d'Ephestion avoit dit à son désavantage. Je n'ai garde, M. dit il d'abord, d'improuver la conduite sage & modeste de mon Rival, qui n'a osé soutenir lui-même ses droits prétendus ; je découvre la source de sa modestie dans l'éducation même qu'il a reçûë. On a peine à supporter la lumiere, quand on a long-tems demeuré dans les tenebres. Pour moi, accoutumé dès ma plus tendre enfance, à parler en public, je ne crois pas devoir rendre inutile en cette occasion un des plus grands avantages de l'éducation, que des parents sages m'ont procurée. J'entreprends donc de défendre moi-même ma cause, & je prétens vous convaincre que dans les Ecoles publiques l'instruction est, 1°. plus reguliere, 2°. plus animée.

Premiere Partie. Pour élever des Etudiants, comme pour former des Guerriers, il faut une methode sage, sévere, & soutenüe.

La plupart des Maîtres particuliers suivent la methode, non pas toujours la plus sage, mais la plus conforme à leur goût. Cherchent-ils uniquement en cela le bien de leurs Eleves ? ou bien prétendent-ils par là se donner un relief d'habilité ? s'imposer à eux-mêmes un fardeau moins pesant & moins ennuyeux ? se procurer plutôt le

30 MERCURE DE FRANCE.

salaires qui leur est promis ? C'est ce que je n'examine point ; mais je sçai du moins qu'il est très-aisé de se tromper dans le choix. Où l'on charge trop une memoire tendre & délicate, où l'on accable un esprit encore foible par une nourriture solide qu'il ne peut digerer, où on l'embarasse par une multitude d'idées qu'il confond, & qu'il n'est pas en état d'arranger. Et que deviennent alors ces soins si exactement proportionnez à la capacité d'un Eleve, que l'on faisoit sonner si haut ? L'éducation publique ne dépend point du caprice d'un seul homme, établie par des decrets de plusieurs personnes d'une sagesse reconnüe, le succes en est certain ; c'est une voye que les Nations les plus polies ont suivie, où les Sçavants les plus fameux ont marché. L'autorité & la possession de plusieurs siècles lui servent de caution.

La discipline Scholastique, à l'exemple de la discipline Militaire, doit encore être exacte & sévère. Où trouver cette sévérité, cette exactitude ? Sera-ce dans la maison paternelle, où un Maître perd son Eleve, s'il l'aime avec cette tendresse que nous avont vantée l'Avocat d'Ephesion, où il se perd lui-même, s'il veut prendre & soutenir le caractère de fermeté qui lui convient ? Sera-ce à l'ombre de l'autorité d'un pere, qui

qui déjà occupé des affaires publiques ou des soins domestiques, content de payer les frais de l'éducation de son fils, ne se croira pas obligé d'en partager l'ennuy, & les chagrins ? Sera-ce sous les yeux d'une mere ou d'une grand-mere peut-être, qui sans cesse alarmée sur la santé d'un enfant cheri, rendra les livres responsables de la plus légère incommodité dont elle le verra attaqué ? Comment un Maître pourra-t'il donc entreprendre de cultiver l'esprit de son disciple par des soins assidus : & ce qui est encore beaucoup plus important, comment pourra-t'il réussir à dompter l'humeur de son Eleve, à mettre un frein aux passions dont cet âge n'est que trop susceptible ? Car enfin sans penetrer dans l'interieur des familles, on peut le dire en general, tous les peres ne craignent pas de communiquer leurs défauts à leurs enfans ; toutes les meres n'appréhendent pas de les voir trop instruits ; tous les domestiques ne respectent pas l'innocence de ceux dont ils redouteront un jour la puissance. Toutes les maisons particulieres ne sont pas fermées aux flatteurs ; toutes les tables n'y sont pas si austeres ; toutes les conversations, & toutes les maximes qui s'y débitent ne sont pas si saines ; tous les divertissemens n'y sont pas si modestes, qu'ils n'inspirent jamais le

32 MERCURE DE FRANCE.

goût de la licence à un jeune cœur avide de tout ce qui porte avec soi le caractère du plaisir.

Il n'en est pas ainsi des Ecoles publiques. Outre que la jeunesse y est à couvert de la plupart de ces dangers, on y sçait mettre à profit les dispositions qu'elle apporte, soit pour la vertu, soit pour les sciences. On corrige, ou du moins l'on fait tout ce qu'il faut pour en corriger les défauts, & la seule crainte du châtement suffit souvent pour empêcher qu'on ne le merite. Il n'y a plus de mere qui puisse soustraire son cher fils à une peine salutaire; point de parens, point d'étrangers, qui se déclarent les Avocats d'une mauvaise cause, & qui flattent quand il faudroit punir.

Enfin, il faut une méthode soutenue. On objecte à l'éducation publique que dans les Colleges l'exercice des Classes est souvent interrompu. Mais dans les Maisons particulieres, l'indisposition du Maître, le caprice de l'Eleve, la visite d'un parent, une fête domestique, une partie de campagne, sont-ce des occasions si peu fréquentes d'interrompre le travail? & ne s'en trouve-t-il pas mille autres dont un enfant est toujours prêt & habile à profiter?

Seconde Partie. L'éducation publique est

est plus animée. Quand on parle d'une éducation particulière, quelle autre idée peut-on s'en former que d'un exercice obscur sans vie & sans ame, où le Maître & le Disciple, toujours réduits à eux seuls, souvent ennuyés l'un de l'autre, se dégoûtent mutuellement, l'un d'apprendre, l'autre d'enseigner? Au contraire, l'éducation publique ne présente-t-elle pas tout ce qu'on peut imaginer de plus vif, de plus animé, de plus capable d'exciter même les plus lâches, je veux dire, des rivaux, des combats, des victoires & des triomphes?

Ce n'est point l'égalité, ni de fortune, ni de naissance, qui dans les Académies Littéraires assortit les rivaux, c'est la capacité seule qui décide sur ce point. Pour ceux dont la capacité dans qui elle est jugée à peu près égale, se trouvent tous indifféremment réunis en même Classe, & courent la même carrière; aucun d'eux ne peut espérer de se distinguer que par son esprit, son étude & son application.

Les combats sont toujours vifs & animés, tous sont obligés de prendre les armes, tous à l'envi se disputent l'honneur de la victoire, tous y peuvent également prétendre, & le mérite seul peut l'obtenir.

Les Vainqueurs sont sûrs d'être cour-

B v ronnez

34. MERCURE DE FRANCE.

tonnez après le combat , & les Lauriers se distribuent souvent au bruit des acclamations & des applaudissemens d'une Assemblée nombreuse.

Est-il rien de plus puissant que ces especes de combats & de triomphes, pour exciter dans de jeunes cœurs l'ardeur & l'émulation ? Rien de plus capable de leur inspirer ces sentimens nobles qui dans un âge plus avancé, produisent les grands Hommes & les Heros en tout genre ; leur âge , quoi qu'encore tendre , en est également susceptible. L'objet est different , à la vérité , mais les sentimens sont les mêmes. Ce sont d'heureuses semences , qui dans la suite de la vie se développent plus sensiblement , & produisent les plus heureux effets. Aussi , dit l'Orateur en concluant , a-t-on toujours vû , & nous le voyons encore tous les jours , que des personnes aussi distinguées par leur esprit & leur capacité , que par leur rang & leurs emplois , se déterminent sans peine à se priver pour un tems de ce qu'ils ont de plus cher , dans la pensée qu'un dépôt si précieux croîtra avec usure dans des mains étrangères , & ne reviendra dans les leurs , que comme les Vaisseaux , qui après un voyage de long cours , reviennent chargés de richesses immenses.

Ce Plaidoyer finit par un compliment

au

au Juge sur la famille, & ses qualitez personnelles, dont la verité se fit sentir & applaudir de toute l'Assemblée.

Comme la matiere de ces deux premiers Plaidoyers demandoit un peu plus de discussion que les autres, il a fallu necessairement les étendre un peu davantage, afin que les raisons alleguées de part & d'autre parussent dans toute leur force & dans tout leur jour. Nous insisterons moins sur les deux suivans, sans rien omettre cependant de ce qui paroîtra plus essentiel ou plus interessant.

Troisième Plaidoyer.

M. Savalet defendit la Cause de Basside, qu'Æglé sa mere avoit fait élever à la Cour. Il prétendit qu'un Courtisan, sans rechercher le titre de Sçavant, sans même s'informer du nom des Sciences, trouvoit à la Cour l'instruction la plus sçavante, quoi qu'en même tems par la voye la plus simple. Il sera aisé au Lecteur d'apprécier les raisons qu'il apporta pour prouver ce qu'il avançoit, & de conclure à quel point la Cour est avantageuse pour former les mœurs & l'esprit d'un jeune homme.

Première Partie. Un jeune homme peut apprendre à la Cour plus sûrement qu'ail-

B v leurs

36 MERCURE DE FRANCE.

leurs ce qu'il y a de plus caché dans la nature , de plus délicat dans la Morale , de plus fin dans l'Eloquence.

Le Philosophe, Scrutateur de la nature , sans cesse occupé à contempler le monde visible , ou fabrique un Systême, ou adopte pour l'ordinaire celui qui met le Soleil au centre du monde , & fait tourner autour de lui la Terre comme les autres Planettes , qui sont entraînées par le tourbillon de cet Astre principal , & reçoivent de lui le mouvement & la lumiere. Que fait le Courtisan ? il se forme un Systême de Cour , ou plutôt il en trouve un tout formé , suivant lequel , le Prince comme un autre Soleil , est au centre de la Cour , & voit tourner incessamment autour de lui les Seigneurs & les Grands du Royaume , comme autant de Planettes ; il tâche d'entrer avec eux dans le tourbillon , & de s'exposer à l'aspect de cet Astre bien faisant , dont les rayons peuvent répandre sur lui une partie de sa lumiere. . . .

Le Courtisan ne s'arrête pas à demander comme on fait sur les bancs de l'école , *s'il y a des Actes indifferents* , c'est-à-dire , des actions qui ne soient ni bonnes ni mauvaises. Il sçait qu'à la Cour rien n'est indifferant , que tout y est pris en bonne ou en mauvaise part , & que la moindre action , qu'un rien y décide souvent de
votre

vosre merite , & de vosre fortune... Il se met peu en peine de définir les vertus par leur genre & leur difference ; c'est assez pour lui de les connoître par les vices qui sont opposés , comme on connoît la lumiere par les ténèbres ; ainsi connoît-il la modestie par l'ambition , la douceur par la fierté , la droiture par l'artifice , la simplicité par l'intrigue... les qualitez qui font l'honnête homme , par les mauvaises qui composent l'homme jaloux , l'homme intéressé , l'homme vain ou perfide.

Enfin le Courtisan , ou par bienséance , ou par nécessité , s'exerce dans tous les genres d'Eloquence : s'agit il de louer , il n'employera pas les tours usés du Panegyrique , mais il assaisonnara une louange fine d'un air de réserve qui donne à entendre qu'il ne dit pas tout ce qu'il pourroit dire , & qu'il ménage la modestie de celui dont il flatte la vanité... S'agit-il de blâmer ? Il ne se répandra pas en invectives atroces , ni en termes injurieux ; mais il lancera un trait vif & picquant qui portera coup , qui fera rougir le vice , & se fera d'autant mieux sentir , qu'il laissera moins appercevoir. S'agit-il de persuader ? il ne fera pas un dénombrement exact , ni un étalage pompeux des motifs qu'il veut apporter , mais il s'insinuera adroitement dans l'esprit & dans le cœur ,
&

38. MERCURE DE FRANCE.
& fera goûter les raisons par l'appas de
l'intérêt.

La seconde partie de ce Plaidoyer fut
traitée en peu de mots.

Le nombre des Maîtres auxquels il faut
se livrer, la multitude des volumes qu'il
faut devorer, des préceptes qu'il faut dé-
velopper & comprendre, rebutent la plu-
part des jeunes gens que l'on instruit dans
les études publiques ou particulières. Que
faut-il pour s'instruire à la Cour? de l'at-
tention, & de la réflexion. C'est assez.
Sans Maîtres, sans Livres, sans Précep-
tes, il suffit d'avoir les yeux ouverts, de
prêter l'oreille, de voir ce qui se fait, d'é-
couter ce qui se dit, de réfléchir sur ce
qui se passe: avec cela on devient habile,
sans le vouloir, sans même y penser.

Quatrième Plaidoyer.

M. Gaudiou de la Grange, qui sous le
nom d'Odophile parla en faveur des
Voyages, prétendit que l'instruction qu'ils
procurent, est 1°. plus variée & plus agréa-
ble. 2°. plus pratique & plus utile.

Première Partie. La variété est nécessai-
re jusques dans les choses qui d'elles-mê-
mes sont agréables, combien l'est-elle da-
vantage dans celles qui de leur nature sont
amères & rebutantes? Soit dans un Col-
lege,

lege, soit dans la maison paternelle, un jeune homme se trouve renfermé comme dans une espèce de prison perpetuelle ; toujours même compagnie, même école, même Maître, n'en peut-on pas dire autant de la Cour des Rois ? C'est une prison plus brillante & plus spacieuse, à la vérité ; mais où le Prince lui-même se trouve souvent à l'étroit ; dans les voyages au contraire, tous les pays que vous parcourez, tous les lieux où vous séjournez sont pour vous autant d'écoles différentes qui vous offrent une infinité de matières différentes pour vous instruire, & les peuples chez qui vous vous transportés se changent pour vous en autant de Maîtres qui vous instruisent dans la connoissance des loix, des mœurs & des coutumes de toutes les Nations. Mais que dis-je ? à peine rencontrez-vous personne dont vous ne puissiez recevoir quelque instruction utile. Le Nautonier vous apprend à connoître les mers, leur côtes, leurs écueils, leurs ports, les vents qui y régnerent, les saisons propres à y naviger. . . Le Marchand vous expose les divers genres de richesses, qui nées ou fabriquées chez les peuples particuliers, se répandent par le commerce, & deviennent communes à toutes les Nations.

Seconde Partie. Les voyages procurent
une

40 MERCURE DE FRANCE.

une instruction plus pratique, & par conséquent plus utile.

Outre qu'un voyageur, sans s'amuser, comme l'on fait dans les écoles à étudier des Langues mortes, qui semblables à de vieilles Espèces, n'ont plus de cours parmi nous, donne toute son application à l'étude des Langues vivantes, qui le rendent, pour ainsi dire, compatriote de tous les peuples, & citoyen de toutes les Villes. Il tire encore de ces voyages des instructions morales & pratiques; il apprend principalement, à ne mépriser personne, à ne rien admirer, à imiter les vertus dont il a vû des modeles.

Quand on n'est jamais sorti de son pays, il est ordinaire de regarder sa Nation comme un peuple privilégié, qui a seule toutes les perfections de l'humanité en partage. Un voyageur apprend par sa propre experience qu'il est par tout de grands hommes en tout genre, & que les Nations Etrangères ne sont pas si méprisables que l'imaginent quelquefois des personnes que l'affection naturelle pour ses compatriotes séduit & aveugle. L'Orateur prit ici occasion de tracer en peu de mots le caractère de la plupart des peuples de l'Europe, à laquelle ont coûtume de borner leurs courses ceux qui ne prétendent que s'instruire & se former par les voyages

voyages. Le prétexte des Hollandois que nous allons citer, pourra faire juger de la maniere dont les autres étoient touchés.

Vous voyez une République dont les citoyens sont placez comme entre deux élémens, entre la mer & la terre, où la multitude des canaux entretient la communication entre les Villes, ainsi que les veines servent à distribuer le sang & la force dans tous les membres du corps, où l'industrie supplée à la fertilité, où l'épargne produit l'abondance, où le commerce tient le premier rang, où l'union forme la haute puissance.

On reproche encore un autre défaut aux habitans, qui n'ont jamais vû que leur Ville, fust-ce la plus belle Ville du monde : Ils admirent tout ce qui vient d'un peu loin, tout ce qui a l'air étranger les frappe & les surprend. Cette surprise ne se trouve pas dans un homme qui a voyagé ; il est à l'épreuve de tout ce qui peut exciter l'admiration. Il est un objet d'admiration lui-même, on le recherche, on l'interroge, on l'écoute, on lui porte envie.

Enfin comme tout pays ne produit pas des Plantes de toute espee, tout peuple aussi ne connoît pas, ou du moins ne cultive pas tout genre de vertu. Il en est certaines qui distinguent & caracterisent cha-
que

42 MERCURE DE FRANCE.

que Nation, & c'est de ces vertus dont un voyageur rapporte une vive idée qu'il réduit en pratique.

L'Orateur conclut son Plaidoyer en répondant à une Objection que lui avoit faite le deffenseur de l'éducation particulière sur le risque que peut courir la Religion d'un voyageur, & il assura que la vûë de tant de Religions, si différentes de la vraie, si peu d'accord avec elles-mêmes, & qui portent si visiblement le caractère de la nouveauté, de la révolte, & du mensonge, n'avoit servi qu'à l'affermir dans la sienne, & à la lui rendre plus chere & plus précieuse.

Examen & Jugement de la Cause.

Rien ne contribué peut-être davantage à rendre cet exercice interessant, que la suspension où se trouve l'esprit de l'Auditeur jusqu'à l'entiere décision de la Cause. Comme chacun de ceux que l'on vient d'entendre s'est efforcé de faire pancher la balance de son côté, soit que l'on soit demeuré jusques-là dans l'incertitude, l'indetermination, soit que l'on ait déjà prévenu la décision du juge, en accordant interieurement son suffrage à quelqu'une des parties, il est naturel que l'on soit curieux de voir en faveur de qui il se déclarera.

clarera, & quelles raisons détermineront son Jugement. Aussi ne prononce-t-il qu'après avoir pesé exactement, & évalué ce que chacun des intéressés a avancé pour la défense de ses droits, afin de justifier par cette discussion le Jugement qui la suit immédiatement.

Il résulte, dit le Juge, des discours que nous venons d'entendre, qu'il y a divers avantages, & divers inconveniens dans les différentes éducations dont on vient de nous faire l'éloge. Mais où les avantages sont-ils plus grands? Où les inconveniens le sont-ils moins? c'est ce qu'il faut examiner.

Si l'on en croit l'Avocat de Basilde, un jeune homme apprend à la Cour à connoître les replis les plus secrets du cœur humain; mais y apprend-il à régler les mouvemens de son propre cœur? Il y apprend l'art de bien parler, & de persuader; n'est-ce point l'art de cacher le poison de la flatterie sous les fleurs du langage, de persuader qu'il veut servir lorsqu'il songe à supplanter?

L'éducation que procurent les voyages, est plus agréable; on en convient: mais est-elle également utile? Toutes les connoissances qu'Odophile a achetées par six ans de voyages, ne peut-on pas les acquérir en beaucoup moins de tems,
sans.

44 MERCURE DE FRANCE.

sans sortir de chez soi ? On prend , dit-on , dans les voyages l'idée. & le goût de certaines vertus qui nous sont moins connues. Mais ces vertus sont-elles essentielles , & conviennent-elles au caractère de notre Nation ? Ne peut-on pas trouver parmi nous de bons modèles de toutes les véritables vertus ?

On vante avec quelque fondement les soins de l'éducation particulière ; cependant ces soins sont-ils toujours si réglés , qu'ils ne demandent point trop ou trop peu d'un enfant qu'on veut pousser , ou ménager. L'éducation domestique éloigne un enfant du grand air ; mais ne le rend-elle point sombre & timide ? Et l'air domestique , cet air renfermé , si l'on peut parler de la sorte , est-il toujours aussi pur qu'on se l'imagine ?

L'éducation publique peut se vanter d'avoir d'illustres protecteurs , & un grand nombre d'Élèves , même du plus haut rang. C'est un préjugé qui est à son avantage , mais qui ne doit pas déterminer notre décision. Il est certain d'ailleurs qu'elle a de puissans moyens pour piquer d'émulation de jeunes Étudiens ; mais si la jeunesse s'excite mutuellement à l'étude , n'est-il point à craindre qu'elle ne s'invite réciproquement à la dissipation , au faste , à l'orgueil , à la licence ?

Ceci

Ceci supposé, dit le Juge, comme l'éducation publique nous paroît réunir les avantages les plus considérables de l'éducation particulière ; que, pour remédier aux inconveniens qu'elle peut partager avec celle-ci, elle employe plus de leçons, de vertu, plus d'exercices de piété, plus de précautions, plus de réprimandes, qu'elle a d'ailleurs, & qu'elle a seule des moyens efficaces pour exciter l'émulation dans le cœur de la jeunesse ; nous lui adjugeons la première position du legs de Ctesiphon.

L'éducation domestique a formé & peut former encore de grands Hommes, en qui l'instinct pour les Sciences tient quelquefois lieu d'émulation ; mais ces exemples, qui sont au-dessus de la règle, ne nous déterminent qu'à lui accorder le second rang, & nous le lui décernons.

La Cause de Basilide a été défendue avec esprit, mais il auroit pu recevoir une éducation beaucoup plus fructueuse ; ainsi nous lui préférons Odophile, instruit par les voyages. Cette espèce d'éducation peut avoir son utilité ; mais nous croyons que pour en tirer du fruit, il faut avoir passé par une éducation Littéraire, & que l'une ne doit être que la suite de l'autre.

Ce Jugement termina la Séance, & le Juge, en le prononçant, l'accompagna
d'un

L'Automne & le Printemps, par quelque autre
deffaut,

S'opposent-ils de même au plaisir où j'aspire?

En regardant en bas, quelque horrible crapaud,

T'a-t-il dardé dans l'œil son venin & son ire?

Ou bien quelque Hirondelle, en regardant en
haut,

T'auroit-elle aveuglé comme ce bon* vieux
Sire,

Qui fût mort à tâtons sans un divin Collyre?

Ou si, quoiqu'innocent, puni comme un ri-
baud,

De la goutte en courroux, tu souffres le mar-
tyre?

Enfin, voyons: qu'as-tu pour excuse à me direz

Car bonne ou mauvaise, il m'en faut;

La raillerie à part, je ne prends point pour rire,

Dans l'espece d'exil où je vis en reclus,

Que ta négligence obstinée,

De ton cher souvenir semble m'avoir exclus.

Quoi! donc, pendant toute l'année,

Tu ne sçaurois trouver une seule journée?

Que dis-je? une journée! une heure tout au
plus,

Pour de ta belle main blanchâtre,

* *Tobie.*

Ne

48 MERCURE DE FRANCE.

Me grifonner en bref quelqu'Épître folâtre,
Où petille à mes yeux, ce feu plein de ferveur
Dont ton ame autrefois brûloit en ma faveur,
Et par là me fournir un lenitif emplâtre,
A la sourde & sombre douleur,
Qui loin de ton minois rougeâtre,
Fais changer le mien de couleur ?
Hélas ! depuis dix ans que j'erre à mon mal-
heur,
Tant par Vauts & par Monts que sur la Mer
bluâtre,
Ainsi qu'un vieux Guerrier, hâlé, brûlé, noi-
râtre,
Mon teint du moins encor, m'auroit pû faire
honneur,
Si depuis peu l'ennui, funeste Enlumineur,
Ne me l'eût barbouillé d'une bile verdâtre,
Qui publie au dehors ma secrète lueur ;
Et de fait, quelquefois j'ay si peu de vigueur
Que j'en paroïs plus froid que l'atre
D'un Peintre subalterne, ou d'un mauvais Ri-
meur
Je ne connoïs plus mon humeur :
Elle est bouruë, elle est grisâtre,
Comme celle d'un Gentillâtre,

Qui

Qui revient de la Chasse à jeun, tout en sueur.
 Sans en rien rapporter que la faim du Chasseur:
 Et d'où vient tout cela, dis-le moi, gros dormeur ?

Plus lent, plus paresseux que ce Peuple * olivâtre,

Qui tient sa paresse à grandeur :

D'où vient, encore un coup, mon air morne
 & grondeur ?

Sinon de l'injuste froideur,

Et du silence opiniâtre

Dont tu ne rougis point de payer mon ardeur:
 La fortune, il est vrai, pire qu'une marâtre.

Me traite avec trop de rigueur ;

Mais la cruelle a beau redoubler son aigreur,

Ce n'est pas elle ici qui cause ma maigreur,

Ni qui me rend l'œil si jaunâtre ;

De ses fragiles dons je connois trop l'erreur.

Pour en être à jamais l'esclave ou l'idolâtre,

Et sans monter ma voix au ton déclamateur,

J'ose les comparer à des Vases d'Albâtre,

Dont l'éclat éblouit l'idiot Spectateur :

Mais que d'un souffle destructeur,

Dieu broye en moins de rien aussi fin que le Plâtre.

* *Les Espagnols.*

Ⓒ D'ailleurs

50 MERCURE DE FRANCE.

D'ailleurs , mon cher Thibault, ce Monde tenta-
tateur ,

N'est, à le bien prifer, qu'un vain jeu de Theatre,
Où chaque homme paroît grand ou petit Ac-
teur ,

Mais enfin de quel rang que soit le Bateleur,
Scene , Loges , Parterre , Orchestre , Amphi-
theatre ,

Tout passe , ou passera , comme la moindre
fleur :

Mais quoi qu'au fond les biens terrestres
Soient indignes en tout de notre attachement ,

Et qu'à parler moralement ,

Nous n'en foyons que les sequestres ,

Pour en compter sévèrement.

Il ne faut pourtant pas outrer cette maxime ,

Jusqu'à se priver follement ,

D'un necessaire légitime ,

Sous ombre de renoncement.

Difons plus, cher Thibault, l'homme toujours
fragile ,

Ne fournit pas suffisamment

Aux plus pressans besoins de son être debile ,

S'il ne prend quelquefois du divertissement.

Ce n'est pas assez de l'utile ,

Quand l'utile est sans agrément :

Du

Du reste il a beau faire, être sage, être habile,
 Trancher du Philosophe, ou vivre saintement,
 Tant que son ame aura la chair pour domicile,
 Il lui faudra toujours un peu d'amusement.

D'établir au surplus, à quoi, quand & comment,

Chacun doit s'amuser, ce point n'est pas facile;

Car c'est un point de sentiment,

Et chacun sent différemment,

D'une manière si subtile,

Qu'on ne peut la soumettre au joug d'un Argument,

Mais venant à moi seul, j'avouë ingenuement,

Qu'en l'état où je suis d'Hermitte à Salonique.

Mon plus fâcheux délassement,

Est de moraliser, mais avec enjoûment.

Sans suivre à pas comptez un ordre didactique,

Et d'écrire amicalement,

D'un ton badin & veridique,

A qui m'aime sincèrement,

Pourvû, bien entendu, qu'on me fasse réponse.

Alors oubliant mes revers,

Ma retraite forcée & mes chagrins divers,

C ij Mon

52 MERCURE DE FRANCE.

Mon œil devient riant, mon sourcil se dé-
fronce :

Un certain feu folet dégourdissant mes nerfs,
Je fais des entrechats si vifs & si legers,
Qu'on diroit que mon corps ne pese pas une
onçe,

Ou du moins qu'il est fait d'une pierre de
Ponce,

Qu'anime la vapeur d'où sortent les éclairs.

Mon gosier se déroüille & je remplis les Aïrs,
De Chants harmonieux dont la Musique an-
nonce,

Qu'il se donne en mon cœur, Festins, Bals &
Concerts;

Oùi, je puis dire alors qu'il n'est dans l'Uni-
vers,

De Mortel plus content, & que sur mon Es-
trade,

Lisant de mes amis ou la Prose ou les Vers,

Je mange des Perdrix avec la Bigarade.

Aussi dès que dans notre Rade,

Un Bâtiment François prend Port :

Tandis que le Marchand d'abord,

Uniquement sensible au lucre,

Court s'informer avec transport,

S'il apporte des Draps, de l'Indigo, du Sucre

Da

Du Poivre, du Papier & des Piaftres sur tout,

Je vole demander par tout,

Ses nouvelles font-elles fraîches ?

Apporte-t-il bien des dépêches ?

Ne s'en trouve-t-il point pour moi ?

Oùï, me dit-on, par fois : mais non pour l'ordinaire,

Et non, fans celle non, quand il s'agit de toi.

Eh ! de grâce, Thibault, explique moi pourquoi,

Tu fais durer ce non, si cruel, si contraire

A l'amitié tendre & sincere,

Qui pour ton bon esprit m'a rangé sous ses loix,

(Sans permettre à mon cœur la moindre difparate)

Depuis autant de temps trois fois,

Qu'à son Panegirique en a mis * Ifocrate ?

Juste Ciel ! quel retour ! jamais le moindre mot,

Autant me vaudroit-il aimer un * Harpocrate,

Autant me vaudroit-il être aimé d'un Marmot :

Mais pour punir ton ame ingrate,

Si peu compatiffante à mes triftes ennuis,

* Dix ans entiers.

* Le Dieu du silence.

Je ne te dirai rien de la Ville où je suis.

Cependant je pourrois t'en conter des merveilles ;

Je n'aurois pour cela qu'à boucher mes oreilles
Aux cris que contre moi , dans le fond de son puits ,

L'exacte Verité poufferoit en furie ,

Et mentant pour mentir , ou pour la broderie ,

Dire qu'on voit ici dans * l'Eglise des Grecs ,

Des Tombeaux tout de Marbre , ornez de bas-Reliefs ,

Et des Inscriptions qu'avec effronterie ,

Je copierois ailleurs exprès :

Puis pour rendre sur tout la chose plus touchante ,

Ajouter qu'on y voit le Tombeaux d'Eutichés.

** Il n'y a pas pour une Eglise à Salonique , comme semble l'insinuer un Voyageur Moderne. On y compte 22. ou 23. tant Eglises que Chapelles du Rit Grec , mais on n'y trouve ni Tombeaux de Marbre , ni Bas-reliefs. A l'égard d'Eutichés l'Atagoniste de Nestorius ; non-seulement son Tombeau n'y est point , mais il n'y a peut-être pas six personnes dans cette Ville qui sachent que cet Heresiarque ait jamais été au monde. Quant aux deux Inscriptions qu'il dit avoir copiées dans l'Eglise des Grecs , l'une est dans une maison de Derviches : & l'autre est en-chassée dans la Niche d'une Fontaine qui est adossée à l'enceinte extérieure d'une Mosquée.*

Eh !

Eh ! comment , diras-tu / qu'est-ce donc que nous chante ,

L' Illustre , l' Important , le Fameux

Tous ces faits-là ne sont-ils pas
 Bien & dûment écrits dans son second Voyage ?
 Sans doute qu'ils y sont. C'est le beau de l' Ouvrage :

Je ne conteste point cela ;
 Mais je soutiens , & je m'engage
 A prouver qu'ils ne sont que là ,
 Et que jamais dans Salonique ,
 tout fameux qu'il est ,

N'a vû ce que sa plume oblique ,
 Avance qu'on y voit , & que par politique ,
 Pour aujourd'hui la miennne tait :

Car, *nota* , je triomphe & je mords à la grappe ,
 Quand je trouve matière à démasquer le faux :
 Et ne puis souffrir qu'on attrape

Mes chers Concitoiens , les crédules Badauts ,
 Qui pour de bons Melons , prennent souvent
 des Gourdes ,

Et pour des veritez , n'achètent que des
 bourdes ,
 Dans bien des tant anciens que nouveaux :

Mais pour punition (je le répète encore)

36 MERCURE DE FRANCE.

De ce que tu ne m'écris point ,
Tu n'en auras plus sur ce point.

Adieu , je vais revoir les rives du Bosphore ,
Qui de tous les beaux lieux que l'on vante
ici bas ,

Seroient sans contredit le plus remplis d'ap-
pas ,

Si le Ciel en eût fait par sa bonté puissante ,
Le séjour fixe & pur de notre sainte Foi ;

Et la demeure florissante ,

De notre Auguste Reine & de notre Grand
Roy.

*****:*****:*****

*SUITE du Voyage de Basse Norman-
die, &c.*

QUATRIÈME LETTRE.

IL faut, Monsieur, vous satisfaire, &
avant que de poursuivre le récit de
notre Voyage, réparer l'omission que
vous dites que j'ay faite dans ma seconde
Lettre, à l'égard du Mausolée de Nico-
las de Grimouville, Baron de l'Archant,
&c. Vous voulez, sans doute, vous
épargner la peine d'aller voir vous-même
ce Monument, & l'embarras de faire
allumer des Bougies en plein jour, contre
l'in-

l'intention des Fondateurs, pour lire l'Épithaphe de ce Seigneur, laquelle est d'ailleurs d'une latinité peu usitée.

Ce Mausolée, qui étoit autrefois au milieu du Chœur de l'Eglise des Grands-Augustins de Paris, est aujourd'hui obscurément placé au fond de la première Chapelle en entrant dans cette Eglise par la grande Porte. Il est de Marbre noir. Une habile main a taillé en Marbre blanc les deux Figures de grandeur naturelle qu'on y voit du Seigneur dont je viens de parler, & de son Epouse : Ils sont à genoux, chacun devant un Prie-Dieu, & sur une même ligne, habillez, le premier en habit de Ceremonie des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit, & la Dame en habit de Cour de ce temps-là. Les Draperies en sont hardies & legeres, & le tout est fort bien executé. Au devant du Mausolée, est gravée en Lettres d'or l'Épithaphe que je vais rapporter, après avoir remarqué qu'entre autres Ornemens de Sculpture, on voit dans deux Ecus differens, les Armes de Nicolas de Grimouville, & celles de Vivonne la Chataigneraye. Le premier Ecu est écartelé au 1. & 4. de gueulle à 3. Etoilles d'or, au 2. & 3. d'Azur, au Lyon d'or, tenant en ses pates un chicot ou tronçon d'arbre, l'Ecu surmonté d'un Casque de face : pour sup-

58 MERCURE DE FRANCE.

ports deux Levriers, & pour cimier une tête de Chien, ornée d'un Colier. Le second Ecu est parti des Armes de N. de Grimouville, que je viens de dire, & de celles de Vivonne, qui sont d'Hermines au Lambel de gueule, l'Ecu entouré seulement d'un Cordon entrelassé.

EPITAPHE de Nicolas de Grimouville,
Baron de l'Archant, &c.

ASTA VIATOR, *Nihil non fluxum pensita*, L'ARCHATIUS *Heros Mavor-tis inlata fidei Monumentum heic jacet. Quoi innatum ab Avis, partum ab adulescentiâ militare decus, Hærci Tertiæ Galliarum Regis Inviētiss. Prætorianis Militibus Præfectus: Principi opumo dilectissimo, dilectissimus assiduus Cômes, farmaticâ expeditione, civilibus obsidionibus, præliis conspicuus, inluxit: Donec ad Rothomagum, Plotonicâ illa Perduellium irruptione tot sub se collapsis proftratis: Achilleo vulnere, ut decuit cadens, Pudicissima, Amantissima Uxori, cum quâ conjunctissime vixerat, æviternas Lachrymas inussit.*

DIANA VIVONIA, CHATENEREA,
*Conjux Integerrima, Integerrimo amori,
a moris Formiti S. D.*

Il ne faut point sur cette Epitaphe.
d'autre

d'autre Commentaire que ce que je crois vous avoir marqué dans une de mes Lettres ; sçavoir, que le Seigneur dont il s'agit ici, après avoir été toujours très-attaché au Roy Henry III. qui l'aimoit particulièrement, & qui le fit Capitaine de ses Gardes, Chevalier de ses Ordres, &c. * fut blessé au talon d'un coup de feu durant le Siege de Rouën, formé par l'armée du Roy Henry IV. l'an 1592. en combattant vaillamment dans une grande & vigoureuse sortie que firent les Assiegez, blessures dont le Seigneur de Grimouville mourut peu de temps après. J'ajoutérai que Diane de Vivonne, son Epouse, laquelle fit élever ce Mausolée, étoit fille de François de Vivonne, qui fut tué dans un combat solennel en présence d'Henry II. par Guy Chabot, Comte de Jarnac, & sœur de Charles de Vivonne, Baron de la Chataigneraye, à qui on prétend que la Reine Marguerite a adressé ses Memoires, & qu'il ne faut pas confondre cette Dame avec une autre

* mourut quelques jours après ; aussi bien que N. de Grimouville l'Atchant, Capitaine des Gardes du Corps, qui eut un destin pareil à celui d'Achille, ayant été atteint d'un coup de Mousquet dans le talon, comme il chargeoit les Assiegez sur la retraite avec le Maréchal de Biron, lequel y fut blessé. Mezeray, Tom. III.

80 MERCURE DE FRANCE.

Diane de Vivonne, dont la fille nommée Catherine de Clermont, épousa Albert de Gondi, qui fut Maréchal de Rets, &c.

Peu de jours après notre retour du Mont S. Michel, nous partîmes du Château du Grippon pour la Ville de Coutances, qui en est éloignée de six à sept lieues, presque sur la Côte Maritime de Normandie, & à 9. ou 10. lieues d'Avranches. En chemin faisant, nous vîmes le Château de Chanteloup, qui n'a rien de remarquable que son air d'Antiquité. Il appartenoit cy-devant au Comte de Montgommeri, mort depuis peu d'années sans laisser de posterité. Le Marquis de Montgommeri, Maréchal des Camps & Armées du Roy, son Cousin germain, est regardé comme le Chef de cette illustre Maison en France; il y en a une autre branche en Angleterre. Il est dans un âge fort avancé, & n'a pris aucune alliance. La Terre de Chanteloup est aujourd'hui possédée par Madame la Marquise de la Vieuville, sœur du Comte de Montgommeri. Cette Dame que j'eus l'honneur de voir dans un autre Voyage, & qui me parut sçavante, spirituelle & bien éloignée de changer de sentiment en fait de Religion, a enfin fait une abjuration solennelle du Calvinisme entre les mains de M. l'Evêque de Rennes, & cela par des motifs

JANVIER. 1728: 61

motifs & avec des circonstances, dont elle a bien voulu rendre compte au Public dans un petit Ouvrage de sa composition. Il est imprimé à Paris, & mérite une place dans votre Cabinet.

Nous allâmes coucher à Montmartin, dont le Seigneur, qui est aussi Seigneur de Hienville, & le dernier mâle de la Maison de Grimouville de la Branche de la Lande-Dairou est encore jeune, & n'a point pris d'Alliance.

En partant de Montmartin pour la Ville de Coutances, on ne tarde gueres de voir la Mer; on marche presque toujours par un pays fort ouvert & fort sec; mais les environs de cette Ville sont tout-à-fait agreables.

Coutances située sur une Colline, environ à deux lieuës de la Mer, fort près de la petite Riviere de Soule, est la Capitale du Pays de Cotentin: c'est une assez jolie Ville, fort peuplée, ornée d'un Présidial, d'un grand Bailliage & de plusieurs autres Jurisdicions. L'Eglise Cathedrale dédiée à la sainte Vierge, est une des plus belles de la Province, & peut-être le plus beau morceau d'Architecture Gothique qui soit dans le Royaume. Gonor, Duchesse de Normandie, en fit à ce qu'on croit, jetter les fondemens, & on ajoute qu'elle ne fut achevée qu'environ
l'an

62. MERCURE DE FRANCE.

D'an 1046. du temps de Geoffroy, Evêque de Coutances, & Chancelier de Guillaume le Conquerant. Une Galerie regne tout autour du Chœur & de la Nef. Mais ce que les Connoisseurs admirent le plus dans cet Edifice, c'est le superbe Dôme qui est élevé au-dessus de la Croisée, Ouvrage des plus singuliers & des plus hardis qu'on puisse trouver en ce genre. Robert * Cenalis Parisien, Evêque d'Avanches, Historien du XVI. siècle, en parle comme d'une merveille d'Architecture. En voici une Description Poétique dont vous connoissez l'Auteur.

Lau labunt alii, quas Gens Eoa stupebat,

Pyramides: urbi quoque sunt miracula nostræ.

Hic Templum non arte minus quam ætate vèrendum,

Stat. Pars assiduis resonat quæ cantibus, illa

Contiguum tangit sublimi vertice coelum:

Quatuor ingentes sustentant pondera Pilæ,

Has super impositæ spatiis æqualibus octo,

* *Habet in Templi sui meditullio merito suspiciendum spectaculum mira Architectura contextum: è cujus abside si quis lapillum dejecerit, nunquam à puncto designato ultra citraque dimovebitur. instar laternæ vitreæ in sublime erectum: vitream arcem merito diceris, opus sane venustum & elegans. Robert Cenalis. Lib. 11. Gall. Histor.*

Acriana

Aeriam formant una compage coronam.

Hic Ars arte fuit major ; si videris intus ,

Vitrea Turris erit , luci undique pervia , contra

Si foris es , lapides tantum , vitra nulla videbis :

Ne crede hoc hominum , crede hoc opus esse
Deorum.

Il y a encore à Coutances d'autres Eglises , des Colleges , des Seminaires & plusieurs Maisons Religieuses qui méritent l'attention des Curieux.

M. l'Evêque de Coutances est de la Maison de Matignon , fils du Maréchal de ce nom ; c'est un Prélat encore plus distingué par sa piété & par son mérite personnel que par sa naissance. Il a succédé à Charles-François de Lomenie de Brienne , Prélat respectable par ses grandes qualitez & par son érudition. La Bibliothèque qu'il a laissée en mourant , & qui étoit la meilleure partie de celles d'Antoine & de Louis-Auguste de Lomenie , son Ayeul & son Pere , Secretaires d'Etat , lesquels avoient recueilli beaucoup de Manuscrits de toute espece , a été vendue peu de temps après. Elle est passée presque toute en Angleterre. Je l'avois parcourue dans mes précédens Voyages , & je croi qu'il y a lieu d'en regretter la perte.

Nos

34 MERCURE DE FRANCE!

Nos Messieurs se firent un plaisir, un après midy, & par un temps des plus serains, de monter sur la haute Tour, & jusques sur ce qu'on appelle la Lanterne du Dôme de la Cathedrale dont je viens de parler, d'où l'on découvre une étendue de Mer & de beau Pays, qui enchante la vûë. Je n'y montai pas avec eux, parce que j'avois déjà eu ce plaisir quelques années auparavant, dans le temps que le Maréchal de Vauban qui visitoit les Côtes de Normandie, étoit à Coutances. M. l'Evêque y monta lui-même avec ce Maréchal, & j'eus la satisfaction d'entendre discourir cet excellent Connoisseur des Bâtimens, du Mont S. Michel, d'où il venoit, & de l'Eglise de Coutances, qui selon lui sont des prodiges de l'Art.

Pour mettre le tems à profit, j'allai me promener avec M. N. Conseiller au Présidial de Coutances, mon ami particulier, aux environs de cette Ville. Il me montra un fort bel Aqueduc, situé au pied de la Colline, à 2. ou 300. pas de la Ville, soutenu par 15. ou 16. Arcades d'une hardie execution, & d'une grande élévation. C'est par où les eaux d'une Montagne voisine qui est de niveau avec le Terrain, sur lequel est bâtie Coutances, sont portées dans cette Ville.

De retour de cette promenade, mon
ami

ami me conduisit au Convent des Jacobins pour voir le Cabinet du Pere P... qui passe dans le Pays pour un grand Antiquaire, &c. Cependant je ne trouvai dans ce Cabinet rien de fort rare; ce qui me parut de plus singulier chez ce bon Pere, c'est la croyance où il est de posséder des trésors d'Antiquité, & la confiance avec laquelle il explique les Médailles les plus frustes & les plus indéchiffrables, confiance qui lui met souvent cette formule dans la bouche: *Croyez-moi, Monsieur, c'est ainsi qu'il faut lire, c'est moi qui vous le dit.* Vous voyez, Monsieur, que le P. H. n'est pas le seul qui ait dit d'un ton absolu, *Sic legi jubemus: Meo periculo sic legatur, &c.* comme on le trouve dans ses Ouvrages imprimés sur les Médailles.

Nous ne fîmes pas grand séjour dans ce Monastère. Je suivis notre Magistrat jusques dans sa Maison, où je passai fort agréablement le reste du jour. Il me montra son Cabinet & toutes ses curiositez qui sont en assez bon nombre & d'un meilleur goût que celles du bon Religieux dont je viens de parler. Je trouvai à l'ouverture d'un Porte-feuille une copie de l'Inscription Romaine qui fut trouvée autrefois sur un morceau de Marbre parmi les ruines de *Vieux*, auprès de Caën, rui-

nes dont je pourrai vous parler dans une autre Lettre, qu'on prétend être celles de l'ancienne Ville des *Viducassiens*. Le Maréchal * de Matignon fit transporter ce Marbre en 1580. dans son Château de Thorigny, qui en est éloigné d'environ dix lieues, où il est toujours resté depuis, sans que personne se soit mis en peine d'en faire part au Public : cependant cette Inscription, qui ne se trouve nulle part dans les differens Recueils imprimez, merite bien de sortir de son obscurité. C'est, Monsieur, dans ce dessein que je vous l'envoie.

Il y a quelque temps qu'il m'en vint entre les mains une Copie, mais peu exacte, & qui sentoit la main ignorante qui l'avoit faite : mon ami m'assura d'avoir fait celle-ci lui-même sur l'Original & avec toute l'attention possible. Il ajouta que suivant les dimensions, par lui exactement prises, le Marbre en question, de couleur rouge, est un quarté long de forme irréguliere, ayant de hauteur 3. pieds, 9. pouces ; d'épaisseur 2. pieds, un pouce & demi, & de largeur un pied, 8.

* *Jacques Goyon, Seigneur de Matignon, Comte de Torigny, Chevalier des Ordres du Roy, Conseiller d'Etat, Maréchal de France, Gouverneur de Guyenne, mort en 1594. l'un des plus grands Hommes de son siècle.*

pou-

JANVIER. 1728. 67
pouces. Une espece de base éleve ce Mar-
bre de 3. pouces & demi , & l'élargit de
3. pouces sur chacune de ses faces.

C'étoit , comme on le va voir , le Pie-
destal de la Statuë de TITUS SENNIUS
SOLENNIS , Grand-Prêtre Gaulois ,
homme célèbre , & des plus distinguez
dans sa Nation. Le Consulat d'Annius
Pius , & de Pontianus , qui est désigné
dans l'Inscription , se trouve dans les Fas-
tes sous l'Empire de Gordien le jeune , l'an
238. de Jesus-Christ , & 991. de la Fon-
dation de Rome ; ainsi ce Monument a
environ 1490. ans d'Antiquité , & peut
servir d'abord à fixer les variations qui se
trouvent dans les Compilateurs des Fas-
tes Consulaires , sur les noms de * ces deux
Consuls ; mais on peut en tirer d'autres
lumières. Sur la face de ce Piedestal est
écrit ce qui suit :

TITO SENNIO SOLENNI , *Solemnius*
filio , non sine solido marmore Statua hono-
rem deferre cupimus : Heredibus manda-
mus. Vir erat SENNIUS Mercurii , Mar-
tis atque Diana primus Sacerdos ; cujus
memoria omne genus Spectaculorum atque
Tauricenia Diana recepta mille nummos

* On les trouve ainsi imprimez dans une In-
scription du Recueil de Gruter ; mais ces noms
varient dans le P. Labbe , dans le Cardinal
Noris , dans M. de Tillemont , &c.

viginti

68 MERCURE DE FRANCE.

viginti septem ex quibus per quatriiduum sine intermissione ediderunt. Etenim gravitate sua & moribus honestis, prudentiaque singulari fuit commendabilis, militia consummata peritia, ex civitate Viduassium oriundus. ISTE SOLENNIS amicus bene meritus Claudii Polini. Caesaris Augusti Propratoris Provinciae Lugdunensis fuit. Cui postea Legatus Augusti, penes eum ad Legionem sextam adfedit, cuique ob salarium Militiae in auro, aliaque munera longe pluris missa; fuit etiens probatissimus adini Juliani Legati Augusti ex Provincia Lugdunensi; qui postea Praefectus Praetorio sicut Epistola quae ad latus scripta est declaratur; adfedit etiam in Provincia Lugdunensi Valerio Floro Tribuno militum Legionis tertiae Augusta judicis Arca ferrariorum. Tres Provinciae Galliarum monumentum in sua civitate posuerunt. Locum ordo civitatis Viduassium libenter dedit pedes novem - decim ANNO PIO ET PONTIANO CONSULIBUS.

Sur le côté droit on lit :

Exemplum Epistola Aedini Juliani Praefecti Praetoris ad Badium Comnianum vice Praesidis agentem. Aedinus Julianus Badio Comniano salutem. In Provincia Lugdunensi quinta fiscalis fusiones Galliarum cum agerem; plerosque bonos viros prof-

prospexi, inter quos SOLENNEM istum oriundum ex civitate Viducassium Sacerdotem, quem propter sanctam gravitatem & honestos mores amare cœpi. His accedit quod cum Claudio Polino Prædecessori meo, in Concilio Galliarum, instinctu quorundam qui ab eo propter merita sua ledi videbantur, quasi ex consensu Provincia, accusationem instituere tentarunt. SOLENNIS iste meus proposito eorum resistit, provocatione scilicet interjecta quod Patria ejus cum inter ceteros Legatum creasset, nihil de accusatione mandasset, immo contralaudasset, qua ratione effectum est ut omnes ab accusatione desisterent, quem magis, magisque amare cœpi & comprobare. Is certus amoris mei erga se ad videndum me in Urbem venit, proficiscens petit ut eum tibi commendarem; rectè itaque feceris si desiderio illius annueris.

Et sur le côté gauche :

Exemplum Epistolæ Claudii Paulini Legati Augusti Proprætoris Provinciae Britanniae ad SENNIUM SOLENNEM gratiam profitentis,

Licet plura merenti tibi ex me pauca tamen quoniam honoris causa offeruntur, velim accipias libenter Chlamydem Carbasinam Dalmaticam, Laodicenam, fibulum aureum, cum gemmis, Laternas duas, fossiam

70 MERCURE DE FRANCE.

siam Britannicam, pellem vituli marini semestris. Alteram Epistolam tibi prope diem cum vacare cœpero, mittam; cujus militia salarium de sexterciiis viginti quinque nummis in auro suscipe; DIIS faventibus & Majestate sancta IMPERATORIS. Deinceps promeritis affectionis magis digna consecuturus concordie.

Vous jugez bien, Monsieur, que nous discourûmes beaucoup, mon ami & moi, sur ce Monument, qui est des plus curieux qu'on puisse trouver en ce genre, & susceptible de beaucoup d'observations. Je vous laisse le soin de les faire avec nos Amis éclairés, & de publier, si vous le trouvez bon, ce que j'ai l'honneur de vous envoyer sur ce sujet, afin que nous puissions avoir le sentiment des Connoisseurs, & que tout le monde Litteraire profite de cette découverte, qui doit passer pour nouvelle, quoique ce précieux Marbre soit à Thorigny depuis près de 150. ans.

Il me reste à vous dire en finissant cette Lettre, que n'ayant plus rien à voir, ni à faire dans la Ville de Coutances, nous en partîmes le lendemain pour retourner au Château du Grippon, fort satisfait de notre petit voyage de quatre jours. Je suis Monsieur, &c.

TRIOLETS



TRIOLETS

*Servant de Réponse aux Triolets écrits de
Dreux contre la Champagne, inferez
dans le Mercure du mois de Novembre
1727.*

JE vous entends , Messieurs de Dreux ,
Pour le coup vous nous cherchez noise ,
Croyez-moi , le pas est scabreux.
Je vous entends , Messieurs de Dreux !
Vous osez d'un ton doucereux
Gloser sur la gent Champenoise !
Je vous entends , &c.



Or sus , voyons , si n'avez pris
A gauche , à la façon Normande ,
Qu'ainfi fut , nous serions surpris,
Or sus , voyons , si n'avez pris
Pays fécond en bons esprits ,
Pour la Zemble ou la Groëlande.
Or sus , &c.

Quoi!



Quoi ! Quatre-vingt dix-neuf Moutons ,
Et *Lafontaine* , font cent bêtes !

Quoi ! *Les Mignards* , *les Girardons* ,
Et quatre-vingt dix-neuf Moutons ! , ,
Vous , *Blondels* , & vous , *Mabillons* ,
Vous n'êtes que de foibles têtes !
Quoi ! Quatre-vingt , &c.



Petits hommes de *Lilliput* .
Sorbon , *Pithou* , *Gerson* , *Depense* ,
D'Ablancourt , *le Noble* , au rebut ,
Petits hommes de *Lilliput* ,
Nanteüil , *Coipel* , tous but à but ,
N'aurez ma foi , que même chance ,
Petits , &c.



De non Lettrez , mais quel effain !
Elmangis , *Pussort* & *Joinville* ,
Berger , *Comestor* & *Causfin* ,
De non Lettrez , mais quel effain !
Ruipart , *Etienne* , *Aubertin* ,

Dor:

Dormans , d'Amboise , & d'Hauffouville !

De non Lettrez , &c.



Dans les Sciences , dans les Arts ,

Tous esprits de mincevaluë !

Meritent-ils aucuns égards ,

Dans les Sciences , dans les Arts !

Offerts à vos doctes regards ,

Messieurs , ils blessent votre vuë ,

Dans , &c.



Pour vous guérir de votre erreur ,

Je ne veux que cette ironie ;

Quittez donc le stile railleur ,

Et revenez de votre erreur :

A la Champagne , de bon cœur ,

Accordez Talens & Génie.

Pour , &c.



Demi Normands , beaux esprits nez

Dans le Pays de Sapience ,

Tout du moins vous y confinez

D Demi

74 MERCURE DE FRANCE.

Demi Normands, beaux esprits nez.

Eh ! donc , Eh ! du moins discernez

Le vrai d'une fausse apparence,

Demi, &c.



Le Champenois n'a du Mouton

Que la candeur, non la bêtise.

Tel est le vrai sens du di&on.

Le Champenois n'a du Mouton,

(Dupe en cela. Qu'y feroit-on ?)

Que la bonne foi, la franchise.

Le Champenois, &c.



Mieux instruits, Messieurs, filez doux,

A l'instant je mets bas les armes.

Que Bacchus seul regne entre nous.

Mieux instruits, Messieurs, filez doux,

D'un Pierry les jolis gloux gloux

Nous rendront la paix & ses charmes.

Mieux, &c.



Abasms, Ay, Côteaux précieux,

Donnent

Donnent l'esprit, la gentillesse
 A mille étrangers trop heureux :
Rheims, Ay, Côteaux précieux.
 Et nous, habitans de ces lieux,
 N'aurions part à cette largesse !
Reims, &c.



Non, non, de leur nectar divin,
 La Sève en nous se communique ;
 D'un Cailloutage tendre & fin,
 Sort pour nous ce Nectar divin.
 En notre faveur, le destin
 Qui nous le donne, assez s'explique.
 Non, non, &c.



S E N E C E', Pere des beaux Vers,
 Délivre-nous d'un fol adage,
 Que maint Normand prend à l'envers.
S E N E C E', Pere des beaux Vers,
Al dispetto de nos grands Clercs,
 Vange-nous par ton badinage.
S E N E C E', &c.

D ij Sur



Sur un débat si sérieux ,
 Répands les jeux de ta Critique.
 En Triolets judicieux ,
 Sur un débat si sérieux ,
 Auteur sensé , mais gracieux ,
 SENECE' , verse un sel attique,
 Sur un débat , &c.

Le 18. Decembre 1727.



*LETTRE écrite d'Ay le 10. Janvier ,
 & Triolets.*

JE vois , Messieurs , par vos derniers Journaux qu'il s'est élevé quelque rumeur dans la République , à la tête de laquelle j'ai l'honneur d'être , pour un an seulement , à la verité ; mais telles sont les Constitutions de notre Senat qui n'en est pas moins grave que celui de Venise , ni moins superbe que celui de Genes. Si leurs Etats sont un peu plus étendus , nous avons sur eux l'avantage d'exercer une domination beaucoup plus absolue sur un nombre infini de sujets , puisque
 nous

J A N V I E R. 1728. 77

nous ne connoissons de Schismatiques dans tout l'Univers que les Mahometans.

J'ai délivré des commissions à nos Athlètes *pour prendre à gauche*, mais je me suis réservé l'entiere conquête de M. de Senecé, que je tâcherai de nous acquérir par toutes sortes de voyes droites, tant il paroît avantageux à notre Conseil d'avoir un homme de son merite qui puisse dignement remplacer M. de S. Evremont. Je lui envoie à cet effet le Formulaire de la prêtation de serment que nous exigeons de nos vassaux, pour l'engager à ne pas mettre notre vin en concurrence, & encore moins en second avec pas un autre, ainsi que nous croyons l'avoir lû dans certaine réponse imprimée dans votre Journal d'Octobre 1727. Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien lui faire sçavoir par la même voye, que nous tiendrons à honneur de publier la haute estime que nous faisons de sa personne. Je suis, &c.

Signé, LE MAIRE D'AY.

A M. DE SENECE'.

Qu'ils sont jolis vos Triolets !
J'en felicite votre muse,

Plus je les lis, plus je m'y plais,

D' iij

Qu'ils

78 MERCURE DE FRANCE.

Qu'ils sont jolis, vos Triolets !

Senecé , renouvellez-les ,

Tout le beau sexe s'en amuse :

Qu'ils sont jolis vos Triolets !

J'en félicite votre Muse.

Votre discours est bien sensé ,

Fors un endroit qui le dérange :

Du reste , amusant Senecé ,

Votre discours est bien sensé ;

Mais vous n'avez pas bien pensé

A l'honneur de notre vendange :

Votre discours est bien sensé

Fors un endroit qui le dérange.

Ay produit les meilleurs vins ,

J'en prends à témoin tout le monde ;

Mais vous préférez ceux de Reims ,

Ay produit les meilleurs vins ;

Ce sont les premiers , les plus fins ,

Et saint Evremont me seconde :

Ay produit les meilleurs vins ,

J'en prends à témoin tout le monde.

Vous

Vous en parleriez autrement
 Si vous en aviez deux bouteilles ;
 Je vous les offre , assurément ,
 Vous en parleriez autrement.
 Pour porter votre jugement ,
 Confrontez le jus des deux Treilles :
 Vous en parleriez autrement
 Si vous en aviez deux Bouteilles.

Charlequint s'y connoissoit bien ,
 Il en faisoit la difference ,
 Et mieux que son Maître * Adrien ,
 Charlequint s'y connoissoit bien ;
 Pour en boire il ne tint à rien
 Qu'il ne vint demeurer en France :
 Charlequint s'y connoissoit bien ,
 Il en faisoit la difference.

Pour qu'on ne le put mélanger ,

** Pendant le Siege d'Epernay 1544. Char-
 les-Quint étoit campé à Avenay , & son quar-
 tier étoit audessus d'Ay, dans une maison de ven-
 dange qu'il s'y étoit fait bâtir , & qui porte en-
 core aujourd'hui le nom de Charlefontaine. Il
 avoit eû pour Pr. cepteur Adrien Florent , hom-
 me fort sobre , puis Pape sous le nom d'Adrien VI.*

D iij Et

50 MERCURE DE FRANCE.

Et que sa table fut complete ,
Lui-même faisoit vendanger
Pour qu'on ne pût le mêlanger ;
Léon * craignant même danger ,
D'un Pressoir d' Ay fit emplette
Pour qu'on ne put le mêlanger ,
Et que sa table fut complete.

Notre bon Roy * le grand Henry ,

** Le Pape Leon X avoit aussi son Vendangeoir à Ay , selon la remarque de saint Evremont , en même-temps que François I. & Henry VIII. Roy d' Angleterre.*

** Le President Bertin du Rocheret rapporte dans son Histoire d' Epernay , que pendant le Siege de cette Ville en 1592. Henry IV. alloit souvent rendre visite à une belle Dame qui residoit à Damery , dans sa maison de Vendange ; elle se nommoit Anne Dudgey , femme d' Oudart du Puy , President de l' élection d' Epernay , & le Roy l' appelloit sa belle Moresse. Un jour que ce Prince en revenoit au petit galop , le vent fit sauter son chapeau qui étoit orné d' un Panache blanc , le Maréchal de Biron le ramassa , & le mit en badinant sur sa tête , mais cette gentillesse lui coûta la vie , car le Canonier de la Ligne croyant par l' apparence du Plumet blanc viser au Roy , tua le Maréchal d' un coup de Canon qui lui emporta la tête le 4. Août 1592. La Ville se rendit le 11. après 17. jours de Siege.*

On sçait encore que ce Monarque répondant

En

En regaloit sa belle hoteffe
 Quand il couchoit à Damery.
 Notre bon Roy le grand Henry.
 C'étoit là son vin favori,
 Et son pain celui de Gonesse,
 Notre bon Roy le grand Henry,
 En regaloit sa bellé horeffe.



*LETTRE de M. Pefan de la Tour ;
 Medecin à Saumur, écrite le 3. Decem-
 bre 1727. au fujet des douleurs qu'une
 perfonne reffent à quelque Membre qu'elle
 n'a point.*

DAns le Mercure du mois de Sep-
 tembre 1726. on demande pour-
 quoi une perfonne qui a une Jambe de
 bois fouffre à la partie qu'elle n'a plus.
 Je répons d'abord qu'il eft affez naturel ;
 & même plus ordinaire de sentir des dou-
 leurs aux parties dont on eft privé qu'à cel-
 les qui reftent ; Voici les raifons que j'en

*aux Rodomontades & aux titres pompeux des
 Efpagnols, fe contenta d'intituler une de fes Let-
 tres de ceux-cy: Henry par la Grace de Dieu,
 premier Bourgeois de Paris, Seigneur à Ay, &
 de Gonesse.*

Dv. apporte :

83 MERCURE DE FRANCE.

apporte : Considérez d'abord que le Corps est un composé de parties qui ont chacune leurs fonctions particulieres ; les *Arteres*, par exemple, portent le sang du centre à la circonference & aux extrémités ; les esprits animaux sont tirez du Sang par le moyen de differens *Filtres*, par lesquels ils passent, & le résidu du Sang est rapporté de la circonference au Centre par le moyen des *Veines*, en recevant une nouvelle vivification au travers des *Cellules* des Poulmons, &c. Voilà en partie le mouvement & la circulation du Sang, de la continuité desquels dépend la vie. Je ne m'étendrai pas sur la cause premiere de ce mouvement, cela n'est pas de mon sujet. La *Moielle* de l'épine & le *Cerveau* sont des composez de glandes, & pour en avoir quelque idée, on doit les considérer comme des tamis très-fins qui séparent du Sang une partie des esprits animaux que les *Nerfs* dispersent par tout le Corps pour ses diverses operations ; de sorte que le tout doit être considéré comme une harmonie qui étant troublée, l'imagination qui est l'union de ces esprits subtils ne peut être frappée que de l'idée de la partie où est le trouble qui fait le sentiment par le moyen de ces esprits animaux ; car la matiere d'elle-même est insensible ; la douleur ne vient que du défaut

défaut de la situation naturelle ou harmonie de ces esprits ; car qu'un corps étranger, le feu, par exemple, ou une épingle entre dans la chair, il comprime les esprits, il les dérange de leur situation naturelle ; le premier pressé, comprime le second, & ainsi successivement les uns les autres, jusqu'au siege de l'imagination ; c'est ainsi, Monsieur, que les différentes impressions se font sentir sur les parties qu'on a.

Il s'agit à present de vous faire voir comment on souffre de tems à autre sur celles qu'on n'a pas ; pour cela il faut être persuadé d'une verité incontestable, qu'est que de ces mêmes esprits qui se filtrent par ces especes de tamis, pour se distribuer dans les différentes parties du Corps, quoiqu'une partie ait été accidentellement emportée, le même accident n'a point emporté ces glandes ou ces tamis, destinez à filtrer les esprits animaux, pour le mouvement de cette partie emportée ; au contraire ces tamis subsistent toujours dans l'Epine & le Cerveau, & filtrant les esprits pour cette partie absente, ils sont charoyez par les Nerfs jusqu'au moignon, sans pouvoir passer outre, ni retrograder vers le Centre, à cause des soupapes ou valvules qui s'y opposent de concert, pour ainsi dire, avec une continuité de circu-

D'vj. lation

lation des esprits , cela fait qu'ils sont pressez & forcez de se diffuser aux parties voisines, ce qui ne peut se faire sans un broyement ou alteration de leur premiere configuration , d'où naît un dérangement dans l'ordre naturel , dont l'imagination souffre , & ne peut souffrir que par l'idée de la partie pour le mouvement de laquelle ces esprits étoient destinez.

On m'objectera deux choses, 1°. que les esprits qui vont aux parties entrent, *in globo*, dans les Nerfs qui partent de l'Épine & du Cerveau , sans avoir la figure de la partie. 2°. Que les douleurs devroient être continuelles. Je répons d'abord que je doute du vrai de la premiere objection contre laquelle même je m'incris en faux : Voici ma preuve, les parties balsamiques & nourricieres , qu'on nomme Séve, qui sortent de la terre, entrent aussi, *in globo*, dans les pores de la Racine des vegetaux ; Que ce soit, par exemple, un pêcher, enté sur le tronc d'un pommier, vous aurez des pêches, mais dont le noyau sera infécond ; la raison, c'est que ces parties balsamiques & nourricieres qui sont entrées par les pores de la Racine du pommier, ayant trouvé à l'entée du pêcher, comme un moignon, c'est-à-dire, des pores differents, ces parties ont été forcées de s'accorder à la con-
figu-

figuration de ces nouveaux pores, il y a pour lors broyement & alteration de leur premiere configuration, qui causent un dérangement dans les fibres du germe; ce qui fait que vous n'avez point les pommes que vous deviez avoir, suivant le premier arrangement de la sève: vous avez des pêches, mais par accident, & l'accident est si certain, que le noyau de ces pêches ne peut rien produire, ainsi que le Mulet & la Mule: par le même accident dans les animaux où la rencontre de deux semences différentes font comme l'enture, il en vient un animal incapable de produire, qui est Mule, ou Mulet, ce qui prouve un ordre certain & immuable dans la nature pour la conservation de chaque espece; il me paroît en consequence qu'il y a dans ce qui est mû un arrangement conforme à la destination.

J'ai dit que la seconde objection qu'on pourroit me faire, est qu'en consequence de mon raisonnement les douleurs devroient être continuelles; mais je répond que les glandes, ou tamis s'affaissent, & les parois de ces glandes s'approchent par succession de tems les unes des autres, & font souvent sans action ou du moins elles en ont si peu, qu'on ne s'en apperçoit pas; mais il y a des tems où les humeurs fer-

men-

86 MERCURE DE FRANCE.

mentent moins, d'autres où elles ferment plus ; c'est dans ces dernières occasions que ces glandes se gonflent, qu'elles reprennent leur ressort & font leurs fonctions ; c'est aussi pour lors que la douleur revient. Je conviendrai, si l'on veut, que les esprits qui partent de l'Épine & du Cerveau n'ont point la figure de la partie pour laquelle ils sont destinez ; cependant l'imagination ne peut être avertie ou frappée que de l'idée de la partie qui manque, ainsi qu'il est déjà expliqué, semblable en cela à trois onces de plomb que l'on fondroit dans une cuillere pour jeter dans un antonnoir qui conduiroit à trois canaux pour faire trois balles, l'une ronde, l'autre carrée, la troisième triangulaire ; deux passent, le canal de la troisième est bouché, le residu qui est dans l'antonnoir me prouve le dérangement de mon intention, & en même tems celui de mon operation ; jusques-là j'ignore où est le défaut, j'ouvre le moule, je découvre le défaut, & mon imagination est frappée de l'idée ou de la figure de la balle qui a manqué par l'obstruction du canal ; le plomb fondu n'en avoit point pris la figure.



A M. DE SENECE'.

E P I T R E.

TOi, qui malgré le poids de seize Lustres,
 Sçais t'élever jusqu'aux sommets illustres,
 Du double Mont, où d'une forte voix,
 Tu vas chanter les attributs des Mois,
 Et le pouvoir qu'ils ont dans la Nature,
 Dont tu nous fais une vive peinture,
 Senecé, ri des satyriques traits,
 Qu'on a lancez contre tes Triolets;
 Et si tu veux de ce leger outrage,
 Te bien venger, acheve ton Ouvrage.
 Souvent on voit une épaisse vapeur,
 Qui du Soleil nous ôte la splendeur,
 S'arrête-t-il? non, sur son cercle immense.
 D'un pas égal il marche, tourne, avance,
 Et par ses feux consume le rideau,
 Qui nous cachoit ce éclatant flambeau.
 Fais donc de même, & sans que rien t'altere,
 Marche toujours, & fournis ta carrière,
 Si près du but ne va pas t'arrêter.

Trop

§§ MERCURE DE FRANCE.

Trop délicat , garde toi d'écouter ,
Tout ce que dit l'ignorance ou l'envie ,
Et menager du repos de la vie ,
Dont à ton âge on sent mieux la douceur ,
Laisse gloser le Plaisant , le Censeur.
Ne sçais-tu pas , que contre le mérite ,
La triste envie incessamment s'irrite ,
Et fait la guerre aux plus dignes Humains ;
Vaillans Guerriers & nobles Ecrivains ,
Sont exposez à souffrir sa morsure ;
Ainsi Corneille éprouva sa censure ,
Et Dépreaux , objet de son courroux ,
Fut inondé d'un flot d'Auteurs jaloux.
Tel est le sort du mérite sublime ,
Et souvien toi qu'un Héros magnanime ,
Dont la valeur sçut purger l'Univers ,
De maints Brigands & de Monstres divers ,
Connut enfin que l'envie implacable ,
Tant que l'on vit , est un monstre indomptable.

Bouchet , Chanoine de Sens.

RE



REFLEXIONS.

ON doit toujours se proposer la perfection. *Et verum si transeundi spes non est, tamen est dignitas subsequendi.* Quintil.

Quando l'obliga trapassa le forze, ô si muore. Sfortunato, ô si vive inquieto.

La tolleranza è protettione. Non si troverieno scelerati, se non si trovassero protettori de scelerati.

Le Prime Colpe sono de chi le fa, le seconde de chi le permette.

Malus, aut ideò vivit, ut corrigatur, aut ideò vivit, ut per illum bonus exerceatur. S. Aug.

Credere omnibus & nulli stultitia est.

Les nouvelles ont toujours plus de force dans les Pays éloignez que dans les lieux où elles se font.

Il est également dangereux de ne rien croire

90 MERCURE DE FRANCE.

croire, de croire trop, & de ne croire pas assez.

Il est plus aisé de supporter l'adversité que la prospérité.

Le bonheur & la sagesse sont deux parties qui maintiennent la prospérité.

La trop grande prospérité éblouit les yeux de l'esprit, comme la trop grande lumière éblouit les yeux du corps.

L'humana potenza è come il vento ; ancorche propositio à nostri viagi , quando é troppo grande ci sommerge.

Il est bien rare que la prospérité corrige la bassesse des sentimens qu'inspire une basse naissance.

Une longue prospérité traîne ordinairement après soi de tristes revers.

La constance dans les malheurs est moins rare que la modération dans les prospéritez.

La peine du peché est adhérente au peché même. *Per quæ quis peccat , per hæc punitur.*

On

JANVIER. 1728. 91.

On est presque toujours châtié des instrumens de son péché.

Il y a peu de gens qui ne croient pecher impunément, quand ils peuvent rejeter sur un autre le reproche de leurs fautes.

Le péché a toujours un caractère visible qui se lit sur le front de ceux qui vivent mal; le remords & le mépris de la vertu ne manquent pas d'exciter en eux un soulèvement de passions qui ne se peut cacher.

Il y a une certaine piété outrée, qui offense plus le Ciel, que le libertinage ne l'offense.

*****:*****:*****

ETRENNES.

TRIOLETS

POUR LE MOIS DE JANVIER 1728.

A MADAME LA BARONNE D'IGE.

Pardonnez, ma charmante Niece,
Si je paye un peu tard les Vers que je vous dois:
C'est

92 MERCURE DE FRANCE.

C'est comme qui dirait l'Etrenne après les
Rois.

Et par une méchante Piece,
J'ai pris, graces au mal qui me tient au colet,
Hippocrate pour Hippocrene :
Ah ! que clisteriser, purger, ouvrir la veine,
Est un important Triolet !
C'est pourtant celui * d'Avicenne.

TRIOLETS.

Musc folâtre qui chantez
Auprès de la Samaritaine,
Faites vos liberalitez ;
Muse folâtre qui chantez,
Venez donner à nos Beutez,
Quelque gentillesse d'Etrenne ;
Muse folâtre, qui chantez
Auprès de la Samaritaine.

Pour Bijoux, pour Colifichets,
Elles ne s'y doivent attendre ;
Gens comme nous ne sont pas faits

** Medecin Arabe, & Patriarche de tous ces
méchans Cuisiniers, que nous appellons Apo-
tiquaires.*

Poug

Pour Bijoux , pour Colifichets :
 Mais pour des avis , des souhaits ,
 J'en ai pleine Barque à revendre :
 Pour Bijoux , pour Colifichets ,
 Elles ne s'y doivent attendre.

Aux Belles.

Doux charme du cœur & des yeux ,
 Pour vaincre , il ne faut que paroître :
 Tout grimacer est odieux ,
 Doux charme du cœur & des yeux.
 Une Beauté plaît d'autant mieux ,
 Qu'elle se picque moins de l'être :
 Doux charme du cœur & des yeux .
 Pour plaire il ne faut que paroître.

Aux Laides.

Vous que le monde a renoncé ,
 Et ne renoncez pas au monde ;
 Vous dont le regard est blessé ,
 Vous que le monde a renoncé ;
 Que le Ciel vous mette *in pace* ,
 Ou tout au moins qu'il vous refonde :
 Vous que le monde a renoncé ,
 Et ne renoncez point au monde.

Amx

94 MERCURE DE FRANCE.

Aux Brunnes.

Brune au regard picquant & fin,
Et dont l'air n'a rien qui ne plaise,
Vivant Portrait d'un Seraphin,
Brune au regard picquant & fin ;
L'Amour vous prépare la fin,
Que fit la Matrone d'Ephése:
Brune au regard picquant & fin,
Et dont l'air n'a rien qui ne plaise:

Aux Blondes.

Voulez-vous tirer vos appas
D'une langueur qui les dégrade ?
Blondes Beutez, d'un mauvais pas,
Voulez-vous tirer vos appas :
Aimez, aimez ; c'est-là le cas,
Et vous n'aurez plus rien de fade :
Voulez-vous tirer vos appas,
D'une langueur qui les dégrade.

Aux Grandes.

Pâris, ce beau Juge botté,
Si l'on croit les vieilles Legendes,
Donna le prix de la Beauté.
Pâris, ce beau Juge botté,

A la plus belle Nudité,

Au préjudice des plus grandes :

Pâris ce beau Juge botté,

Si l'on croit les vieilles Legendes.

Aux Petites.

Qui l'auroit crû, jolis Bijoux,

Petites tailles de Bamboche,

Que pour ruer ses plus grands coups ;

Qui l'auroit crû, jolis Bijoux.

L'Amour se fût servi de vous,

Comme de Pistolets de poche ?

Qui l'auroit crû, jolis Bijoux,

Petites tailles de Bamboche.

Aux Grasses.

Cheres Dondons, de vos appas,

Qui ne respecteroit le faste,

J'ai toujours fait beaucoup de cas,

Cheres Dondons, de vos appas :

Vous pouvez disputer le pas

Avec le Panier le plus vaste :

Cheres Dondons, de vos appas.

Qui ne respecteroit le faste.

Aux

96 MERCURE DE FRANCE.

Aux Maigres.

Par un malheureux accident,
Quand on maigrit, quand l'œil s'enfonce,
D'un cœur navré, signe évident;
Par un malheureux accident,
Il faut danser en attendant,
Le corps ne pese pas une once;
Par un malheureux accident,
Quand on maigrit, quand l'œil s'enfonce.

Aux Pâles.

Vous qui pechez par la couleur,
Où le Lis efface la Rose;
Je prends part à votre douleur,
Vous qui pechez par la couleur;
L'amour vous cause ce malheur,
Fâcheux effet d'aimable cause;
Vous qui pechez par la couleur,
Où le Lis efface la Rose.

Aux Rouges.

Un vieux Medecin de la Cour,
Disoit à Dame Cramoïsse,
Lui tâtant le pouls l'autre jour,
Un vieux Medecin de la Cour,

Recip

Recipé deux Dragmes d'amour,
 Avec trois grains de jalousie :
 Un vieux Medecin de la Cour,
 Difoit à Dame Cramoifie.

Aux Timides.

Vous ne tenez le droit chemin,
 Jeunes tendrons, ne vous déplaife,
 Pour goûter du fruit mafculin,
 Vous ne tenez le droit chemin ;
 Lifez l'Agnès de Poquelin, *
 C'est un exemple qui déniaife ;
 Vous ne tenez le droit chemin,
 Jeunes tendrons, ne vous déplaife.

Aux Hardies.

O le grand train que vous irez,
 Pour peu qu'on vous lâche la bride :
 Quels fauts ! quels pas démeſurez !
 O le grand train que vous irez !
 O que de chemin vous ferez,
 Peu ſcrupuleuſe, & moins timide.
 O le grand train que vous irez
 Pour peu qu'on vous lâche la bride !

* C'eſt le nom propre de Moliere.

Excusez , Belles , que j'oublie ,

Le fâcheux état où je suis :

Si j'échappe à ma maladie ,

Je vous contenterai toutes , si je le puis.

Déjà ma Gouvernante , au gîte comme un
Lievre ,

Me remet sur le traversin ,

Et j'apperçois mon Medecin ,

Qui me vient annoncer la fièvre ,

En bon Grec & meilleur Latin.

DE SENECE'.



EXTRAIT d'une Lettre écrite de Normandie le 2. Novembre 1727. au sujet d'un Mémoire sur les Eaux Minerales de S. Sauveur-le-Vicomte , imprimé dans le Mercure du mois d'Août dernier.

L'Auteur du Mémoire qui vous a été adressé sur les Eaux Minerales de S. Sauveur-le-Vicomte , dit qu'on en découvrit la Source , il y a environ 25. ans , il y en a déjà plus de cinquante. Il ajoûte que cette Source fut bouchée autrefois , parce que des personnes mal intentionnées y venoient de nuit apporter des immondices.

mondices ; ce qui fit , dit-il , décrier ces Eaux : cela est vrai ; mais l'Auteur du Mémoire pouvoit fort bien se dispenser de parler des S^{rs} Des-Maires Dauvert , & Poirier de Taillepied , comme Promoteurs de cette action ; c'est vouloir ternir leur memoire , & remuer mal-à-propos leurs cendres. Au reste , sans trop pénétrer dans le dessein de celui des deux Seigneurs qui fit boucher cette Fontaine , on ne peut pas présumer qu'il ne le fit que parce que , selon les apparences , les Eaux devinrent abandonnées , desertes & odieuses , à cause de tout ce qu'on y faisoit autrefois , comme encore aujourd'hui. Cela n'empêche cependant point qu'on n'y vienne de toutes parts , & elles sont en si grande réputation , qu'on y vient même d'Angleterre. C'est encore contre la verité qu'elle ne fut débouchée qu'après le décès de ces Messieurs , car elle l'avoit été dès leur vivant , & même plusieurs années avant leur mort , & ce fut même , dit-on , M. de Launey Jourdan , Seigneur du lieu , qui la fit déboucher de son propre mouvement , & qui fit construire cette Fontaine que nous avons aujourd'hui : car auparavant ce n'étoit qu'un creux , d'où se formoit un fort petit ruisseau. On a encore découvert à soixante pas ou environ de la Fontaine dont on vient de parler , un

E ij creux

creux d'où sort avec un peu de rapidité une autre nouvelle Source d'Eau Minerale, qu'on prétend être encore plus pesante & par conséquent beaucoup meilleure que la précédente. On fait espérer que les personnes de distinction du Pays y feront construire une Fontaine, & qu'on pourra y travailler au Printemps.

L'Auteur du Mémoire s'est encore trompé, en situant S. Sauveur-le-Vicomte sur la Riviere d'Oise; s'il y eût fait attention, il eût trouvé que c'est la Riviere Douve, qui passe devant ce Bourg, ce qui lui donne de l'agrément; l'air qu'on y respire est très-sain. C'est un des plus anciens Bourgs de la Province, mais tout ruiné par les anciennes guerres. Il y a à l'entrée de ce Bourg une Abbaye de Benedictins non-Réformez, qui est fort recommandable par son antiquité, quoique d'une structure très-simple. Néel-le-Vicomte en est le Fondateur, c'étoit un des plus puissans Seigneurs du Pais, qui vivoit du temps de Guillaume le Conquerant, Duc de Normandie, en 1040. Il y a dans ce Bourg une large rue sous terre qui conduit du Château à l'Abbaye, & une autre plus petite qui passe sous la Riviere Douve, & qui conduit au Château de Nehou. C'est dans cette Paroisse de S. Sauveur-le-Vicomte qu'est

encore

Encore le Haras, autrefois si fameux, & tant vanté pour les beaux Chevaux qu'on en tiroit. On le place communément dans le Canton appelé vulgairement Orville, écarté du Bourg environ d'un quart de lieuë.

Explication de la premiere Enigme du Mercure de Decembre, premier volume.

POuvez-vous ignorer le sujet de ma peine !
 Helas ! je vous aime , Climene.
 Mes yeux, mes languetars, mes soupirs ,
 Mes tourmens & mes déplaisirs ,
 Devroient vous rendre plus humaine ,
 Et vous ne m'en traitez qu'avec plus de cou-
 roux ;
 Les Antres & les Bois sont moins cruels que
 vous :
 Quand je dis aux Forêts ma passion extrême ,
 Quand je dis, en songeant à vos attraits si
 doux ,
 Je vous aime, l'*Echo* me répond, je vous aime.

Par M. l'Affichard C. A. D. L. O. S.

On a dû expliquer les deux au-
 E iij tres

Enigmes du même Volume, par le *Papier & la Table*, & les deux du second, par le *Fourreau d'Epée & la Tabatiere*.

Voici douze nouvelles Enigmes d'une très-bonne main, que nous donnons pour régaler ceux qui se font un amusement de ces petits Poèmes, lesquels nous ont parû très-ingenieusement tourner On en donnera l'explication dans le *Mercur* de Février, ainsi que du *Logogryphe*, inseré à la page 2988. du second volume de Décembre.



PREMIERE ENIGME.

JE suis grand ou petit, & ma taille varie,
Et je n'ai cependant ni plus ni moins qu'un
ped.

Qui m'a, ne fait pas grande enyie,

Qui ne m'a pas fait grand pitié.

Deuxième Enigme.

Quoique sœurs, nous marchons en des
rangs inégaux :

De sept freres amis nous sommes la figure :

Interpretes de la Nature,

Nous

Nous ſçavons exprimer & les biens & les
maux :

Le Signal qui d'abord nous ouvre la barriere,
Sert à nous imposer les loix
Prescrites à notre carriere :

Le tems regle le Sceptre en la main de nos
Rois.

Troisième Enigme.

J'Ai vû, j'en suis témoin croïable,

Un jeune enfant armé d'un fer vainqueur,
Le bandeau sur les yeux, tenter l'affaut d'un
cœur,

Aussi peu sensible qu'aimable.

Bientôt après, le front élevé dans les airs,

L'Enfant tout fier de sa victoire,

D'une voix triomphante en celebrait la gloire,
Et sembloit pour témoin vouloir tout l'U-
nivers,

Quel est donc cet enfant dont j'admirai l'au-
dace ?

Ce n'étoit pas l'Amour. Cela vous embarrasse.

Quatrième Enigme.

Nous sommes un peuple de freres,

Sans mere la plûpart, & nez de divers peres,

Chargez d'un different emploi,

E iij Nous

104 MERCURE DE FRANCE.

Nous parlons différent langage :

L'un se plaint , l'autre rit , l'un est fou , l'autre sage ,

L'un superstitieux , l'autre sans foi ni loi.

Nous devenons par divers stratagèmes ,

Nains ou géans , en demeurant les mêmes,

Nous sommes nos propres ayeux ,

Renaissans de nous même encor plus glorieux.

Nous querellons les Rois sans craindre leur puissance ,

Nous les flattons sans esperance ,

Et sans lumiere , vrais Docteurs ,

Vertueux sans vertu , sans malice , imposteurs :

Nous sommes à la fois bonne & mauvaise engeance.

Jouïets des aveugles Mortels ,

En opprobre , en honneur , au gré de leur caprice.

Tel de nous a reçu l'encens & des Autels ,

Qui perit du dernier supplice.

Cinquième Enigme.

JE garde un grand trésor. Pour qui je n'en
sçai rien ;

Mais enfin , qui que ce puisse être ,

Je

Je ne jouïrai de mon bien ,
 Que lorsqu'un autre en sera maître ,

Sixième Enigme.

R Ecelant dans mon sein une ardente ma-
 tiere ,
 Je parcours un Pays à Morphée engagé ;
 Et qui me suit m'est obligé ,
 De l'avoir bien voulu parcourir la premiere.

Septième Enigme.

J E tiens table ouverte , où j'invite
 Le gourmand & le délicat ;
 Je rends le monde parasite ;
 Et le galant homme & le fat ,
 Sans distinction de mérite ,
 Mettent chez moi la main au plat.

Huitième Enigme.

Q uelque secours de moi que vous deviez
 attendre ,
 Craignez les *qui pro quo* que quelquefois' je
 fais ,
 Comprant comme Titus mes jours par mes
 bienfaits ,
 Je coûte à l'Univers plus de sang qu'Alexan-
 dre.

E v Non

Neuvième Enigme.

DEs Plantes ou des Animaux,
 Je prends ma première origine,
 Je recueille un des fruits des chagrins & des
 maux.

On me confie encor d'autres dépôts,
 Dont je cache aux regards la garde clandestine,
 Ma Conquête est souvent un des premiers ex-
 ploits,

D'un genre de vaillants que l'on n'estime
 guere;

Et dans certaine Cour que le monde reverre,
 Je nomme les Mères des Rois.

Dixième Enigme.

Nous sommes deux bonnes Ser-
 vantes,

Sans humeur & sans volonté;

Très-ressemblantes d'un côté,

Mais par l'autre très-différentes.

Au premier tour de main nous vous obéis-
 sons,

Bonnes pour le besoin, bonnes pour le dé-
 lèze,

Nous ne rendons chacune qu'un service;
 Mais

Mais cent fois en un jour nous le recommen-
çons.

Onzième Enigme.

Voilà quel je suis à peu près ;
De bout sur mille pîeds, je porte cinq cens
rêtes.

Que de gens me donnent des fêtes ;
Pour me mettre en leurs intérêts.
De leur fortune alors je gouverne la rouë ;
Je mets la honte ou l'honneur sur leur
front.

Qu'on me respecte, & qu'on me loüe,
Puisque j'ai dans mes mains & la gloire & l'af-
front.

Douzième Enigme.

JE suis l'enfant & le Roi de la Terre ;
Autrefois j'ai servi le Maître du Tonnerre ;

Mais de mille attributs que j'ai,
Celui-ci peut suffire à me faire connoître ;
Tant que chez mon Patron je demeure en-
gagé.

Je lui suis inutile & dangereux peut-être ;
Je ne rends service à mon Maître,
Que quand j'en reçois mon congé.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

BIBLIOTÉQUE GERMANIQUE, OU Histoire Litteraire de l'Allemagne & des Pais du Nord, *in 12. de Cicero, de 264. pages, Juillet, Aoust, Septembre 1720. Tome premier. A Amsterdam, chez Pierre Humbert, 1720.*

Une assez courte Préface, mise à la tête du premier Volume, nous apprend que cette Bibliothèque Germanique est l'ouvrage de l'émulation : Que l'applaudissement que le Public a donné à la Bibliothèque Angloise, a fait naître l'envie à quelques personnes de Lettres de Berlin, & d'autres endroits des Etats du Roy de Prusse, de rendre compte en François d'un grand nombre de Pièces importantes & curieuses, qui s'impriment journellement en Allemagne, & qui ne passent presque point dans les Pais Etrangers ; parce qu'on n'en rend compte qu'en Latin, ou en Allemand ; & que quelquefois même il n'en est fait mention en aucune Langue. Ceux qui ont formé ce dessein, continué l'Auteur, peuvent d'autant mieux

mieux l'exécuter, que non-seulement ils possèdent les trois Langues dans lesquelles sont écrites la plûpart des Pièces qui entreront dans ce Journal ; mais qu'ils ont encore l'avantage de travailler sous la direction de M. Lefant, qui étant le premier Auteur de ce projet, veut bien revoir les Extraits, & communiquer lui-même les Pièces de sa façon.

Toutes les personnes équitables conviendront de ce que l'Auteur de la Préface ajoute : Que l'Allemagne est aussi féconde, qu'aucun Païs de l'Europe, en bons esprits & en sçavans, qui cultivent avec beaucoup de soin toutes les Sciences, les Langues ; & surtout les Langues Orientales, la Philosophie & les Mathématiques ; les Humanitez, & en general les belles Lettres.

L'Auteur fait en racourci le Plan de son Journal, qui paroît tous les trois mois, & qu'on continuë de goûter, par les Pièces & les recherches curieuses & sçavantes qu'on y trouve. Il marque qu'on s'attachera particulièrement aux Traitez Académiques les plus curieux : que l'on y inserera quelquefois des Dissertations manuscrites ou Anecdotes, & que celles qui ne seront pas Françaises, seront traduites en cette Langue, ou que du moins on en donnera une idée claire. Il a soin, sur tout, d'a-

venir,

vertir, qu'il ne recevra, ni les Satyres personnelles, ni les invectives, ni les Ecrits aigres & propres à mettre la désunion dans la République des Lettres : les Controverses de Religion n'y auront, dit-il, que fort peu de part. Ce ne sera pas un petit mérite à l'Auteur, s'il tient exactement sa parole sur cet article.

TOME I. Ce premier Volume, qui comprend les mois de Juillet, Aoust, & Septembre 1720. présente dans le troisième Article plusieurs Dissertations de M. Jean Fabrice, sous le titre de *Amœnitates Theologicae, &c.* imprimées à Helmstadt en 1699. Volume in 4°. pages 802. L'une de ces Dissertations qui nous a paru plus curieuse que les autres, traite des Erreurs des Peintres sur l'Histoire Sacrée.

Nous remarquerons deux ou trois de ces Erreurs relevées par M. Fabrice, en commençant par celle qui regarde la fuite d'Agar avec Ismaël son Fils.

On le représente ordinairement, & bien des gens sont dans cette prévention, comme un Enfant de quelques mois, ou de quelques années au plus ; il avoit néanmoins dix-huit, ou, pour le moins, seize ans dans le tems de sa fuite ; comme le remarque S. Augustin, *quæst. 53.* sur la Genèse. Il faut, dit M. Fabrice, accommoder à cet âge les expressions de l'Auteur sacré.

De

De cette erreur passons à celle où tombent la plupart des Peintres, en voulant représenter les Anciens épris d'amour pour Suzanne. On les dépeint communément avec des cheveux blancs, des lunettes, tous tremblans de vicillesse, & plus semblables à des Squeletes qu'à des hommes. Ils ont été trompez par le titre d'Anciens, qui leur est donné, faute d'avoir sçû, que le nom d'*Ancien*, dans le stile de l'Écriture Sainte, & dans les Auteurs profanes, est un nom de dignité, aussi bien que d'âge. C'est ce qui paroît par ce qui est dit dans le *Verset 6.* qu'ils furent créez Juges l'année que cet aventure leur arriva : d'ailleurs la bienséance est fort choquée de voir représenter comme des Vieillards dans la décrépitude, des gens qui couroient après Suzanne avec tant d'agilité.

Nous finissons ce que nous avons à dire sur cette Dissertation, en exposant aux yeux des Lecteurs les fautes de ceux qui en peignant le Baptême de J.C. représentent Jean-Baptiste versant de l'eau sur la tête du Sauveur. Le mot même de *Baptême*, marque qu'il se faisoit par immersion. Et à l'égard de Jean-Baptiste en particulier, il paroît clairement qu'il baptisoit de la sorte ; puisqu'il cherchoit les lieux où il y avoit beaucoup d'eau.

Nous

112 MERCURE DE FRANCE.

Nous terminerons par-là cet Article, afin de pouvoir dire quelque chose des autres. Mais auparavant nous croyons être obligez d'observer, que l'Auteur auroit bien fait de ne point adopter, comme il fait, certains traits satyriques, uniquement fondez sur la haine & sur la médifance, & qui sentent extrêmement l'esprit de parti en fait de Religion : tel est, par exemple, le conte qu'on trouve page 187. dans l'Extrait qu'il fait du Livre d'Hildebrand sur les Mariages des Anciens Chrétiens, &c.

Lettre de l'Electeur du *Poggiana* à M. de la Motte, pour servir de Supplément à cette Piece.

Dissertation Inaugurale & Juridique touchant le *Concubinage*, soutenu avec le consentement de la Faculté de Droit, sous M. Thomafius, par Erhard Jules Kiechel.

Traité sur le Mariage des Anciens chrétiens par Joachim Hildebrand, D^octeur & Professeur en Théologie.

Lettre de M. Lenfant à M. Des Vignoles, pour prouver contre M. Bayle, que les Payens croyoient, qu'il falloit demander la sagesse aux Dieux.

Dissertation de M. Pfaff, Professeur en Théologie, sur les points fondamentaux de la Foi Chrétienne.

Mémoire

Mémoire abrégé sur la Vie & les Ouvrages de feu M. de Larrey.

Lettre de l'Auteur du Poggiana à M. de Crose.

Nouvelles Litteraires, &c.

On mande de Gottingen, que M. Christophe Auguste-Heumann, venoit de publier une nouvelle Edition du Dialogue de Quintilien *sur les causes de la corruption de l'Eloquence*. Il a choisi & mis au-dessous du texte les meilleures Remarques des Sçavans, auxquels il a ajouté environ 80. corrections de sa façon : l'Ouvrage est un petit 8°. d'environ 230. pages, y compris les Préfaces, & quelques Lettres, dont une, entr'autres, mérite d'être lûe. Il y traite la question, *s'il est permis d'augmenter la Langue latine de nouveaux mots*, & il la décide affirmativement dans ces deux cas. 1°. Lorsqu'il s'agit d'invention nouvelle : Par exemple, d'armes à feu, &c. 2°. Lorsqu'on veut traiter de quelque science inconnüe, ou peu connue aux Anciens. Cela doit, surtout, avoir lieu dans la Théologie, &c. M. Heumann blâme après plusieurs Sçavans la délicatesse affectée de Sannazar, de Longolius, de Bembe, de Chastillon, & de plusieurs autres qui ont mieux aimé exprimer nos Mysteres en des termes payens, & presque inintelligibles, que d'en employer d'inconnus

nus à la belle latinité. Par exemple, *Divina mentis auram suppliciter precari* ; pour dire, invoquer le S. Esprit. *Sanctificum crustulum* , pour dire le Pain de l'Eucharistie.

On apprend de Lipsic , que les Allemands curieux d'écrire sur les matieres nouvelles , n'ont pas plutôt entendu parler des habits de papier , dont la mode avoit paru depuis peu en France , que M. Sig. André Flachs a publié une Dissertation sur cette matiere. Il y dit que cette mode a duré à peine plus d'un demi jour. Il prétend que cette invention n'est pas nouvelle , & qu'elle a été connue des Anciens. Ce qu'on pourroit répondre, c'est que le *Papier d'Egypte* , dont l'Antiquité s'est servie , étoit d'une autre nature , que celui dont il s'agit ici , puisqu'on en faisoit des voiles , des cordages , &c.

Les Nouvelles de Berlin portent , que l'on a communiqué aux Auteurs du Journal , dont nous parlons , un Manuscrit , qu'ils croient devoir faire connoître au Public , beaucoup moins pour faire plaisir à ceux à qui il appartient , qu'on ne connoît que de nom , que parce qu'il le mérite par lui-même. C'est une Histoire des Regnes de Charles V. de Charles VI. & de Charles VII. Rois de France. L'Auteur est un Gentilhomme Picard , nommé

M.

JANVIER. 1728. 115

M. de Travesy : il n'avoit travaillé que pour son plaisir, comme il le déclare dans la Préface ; cependant l'ouvrage est achevé & mis au net. L'Auteur du Journal ajoute qu'il ne doute pas qu'il ne se trouvat des Imprimeurs à choisir, si ce Manuscrit étoit connu dans le monde. Il a averti, que si quelque Libraire de France ou de Hollande avoit dessein de l'entreprendre, & souhaitoit d'en avoir communication, il pourroit s'adresser aux Auteurs de cette Bibliothèque. L'Impression pourroit, dit-on, aller à trois ou quatre Volumes in 12. de moyen caractère.

BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE, &c.
Tome II. Octobre, Novembre & Decembre 7120.

Dissertation touchant le jour de Noël, &c. par M. Des Vignoles.

Dissertation sur le Concubinage, &c. par M. Thomasius, &c. Il commence par protester, qu'il n'a pas dessein d'autoriser le Concubinage, ni d'impugner les Loix qui le défendent, &c.

Dissertation de M. Lenfant sur cette Question: Si PITHAGORE & PLATON, ont en connoissance des Livres de MOÏSE, & de ceux des Prophetes. Cette Dissertation est fort longue ; & l'Auteur s'y déclare enfin pour la négative.

MOEURS ET USAGES des Ostiacks,
avec

116 MERCURE DE FRANCE.

avec quelques Remarques curieuses sur la *Siberie*, & sur le Détroit de *Weygatz*, par Jean Bernard-Muller, Capitaine de Dragons, au Service de Suède. *A Berlin, chez Nicolai 1720. in 8°. de 75. pages, en Allemand.*

L'Auteur après avoir rendu quelque compte du pays des *Ostiacks*, dont les habitans, à l'exception de quelques *Ruffiens*, ne sçavent ni lire, ni écrire, & après quelques Remarques générales passe à la Description de leurs mœurs.

Quand il naît un enfant à un *Ostiacke*, ou il va demander un nom à quelque *Ruffien*, ou il lui donne celui du premier animal qu'il rencontre. (Delà vient, qu'il y en a tant, qui s'appellent *Sabats Ki Chiens*,) ou bien ils le nomment, premier, second, troisième, &c. selon le rang de sa naissance. On distingue aussi les enfans par leurs qualitez corporelles les plus remarquables: *tête blanche, boiteux, bossu, &c.*

Le sang est leur breuvage le plus délicieux, car pour l'ordinaire ils ne boivent que de l'eau; à moins que quelquefois ils ne se régalent d'un peu d'huile de *Baleine*.

Leur plus grand divertissement est de fumer du *Tabac*. Ils en avalent la fumée, & de peur qu'il ne s'en perde, ils ont soin

soin de mettre de l'eau dans la bouche , qu'ils avalent avec cette fumée. Cela leur cause des vomissemens dont ils ont grand besoin , pour se dégager des viscosités dont ils se nourrissent sans cesse , & qui leur attirent de fréquentes maladies scorbutiques , contre lesquelles ils ne sçavent point de remedes.

Les Ostiackes n'ont point d'autres supérieurs que le Vaivode de Sibirie , qui les gouverne au nom du Czar. Voici la maniere dont ils prêtent serment de fidélité : on leur présente une peau d'Ours , une hache , & un couteau sur lequel est un morceau de pain qu'ils mangent ; après quoi ils prononcent ces paroles : *En cas que je ne demeure pas toute ma vie fidele à mon Souverain , & que je me révolte contre lui , puisse cet Ours me déchirer au milieu des bois : le pain que je viens de manger , demeurer dans mon gosier , ce couteau me donner la mort , & cette hache m'abattre la tête.* Le serment est très-respectable chez ces peuples ; & c'est une preuve assez considerable de l'Empire de la conscience chez les Nations les moins policées.

Chaque Ostiacke a pour l'ordinaire deux femmes , l'une âgée , qui a soin du ménage , & l'autre jeune , qui est sa compagne de lit. . . . On marie assez souvent les
filles

218 MERCURE DE FRANCE.

filles à sept ou huit ans , afin qu'elles puissent mieux s'accoutumer à l'humeur de leurs maris. Le divorce est permis chez eux , mais il n'y est pas fréquent.

Les femmes Ostiackes paroissent accoucher sans douleur , & on ne peut y faire moins de façons. En hyver, dans une marche, elles se débarassent de leur fardeau sur la neige , y roulent leur enfant , pour l'endurcir de bonne heure au froid ; elles le mettent ensuite dans leur sein , puis continuent leur route.

Voici une plaisante superstition des Ostiackes : quand ils ont tué un Ours , ils l'écorchent , & mettent sa peau sur un arbre anprès d'une Idole ; après quoi ils lui rendent leurs respects , lui font de très-humbles excuses de lui avoir donné la mort , lui représentant , que dans le fond , ce n'est pas eux qui ont fait le coup , puisqu'ils n'avoient pas forgé le fer qui l'a percé , & que la plume qui a hâté la course de la flèche , étoit d'un oiseau étranger.

Il est tems de dire quelque chose des nouvelles Litteraires.

On écrit de Stokholm , que les Sciences ne sont pas en Suede en aussi mauvais état qu'on pourroit le croire. Cette Ville possède des Saphos , comme la France a les siennes : sçavoir , M^{lle} Brenner , dont on a imprimé les Poèmes Suedois , François ,

çois, Allemands, Italiens & Latins : & M^{lle} de Morian qui a donné, il y a déjà plusieurs années, des preuves publiques de son éloquence, dans un Panegyrique qu'elle prononça à l'honneur du feu Roy.

Les Lettres de Breslau portent, que M. Sommer, qui s'est fait connoître depuis peu par des Poësies Latines, publiera bientôt un Ouvrage qui aura pour titre : *Dacia Antiqua ex nummis, lapidibus, aliisque monumentis restituta.*

On mande de Berlin, que l'on a vû depuis peu dans cette Ville, deux choses fort extraordinaires, un * Chien qui parloit, & un Poëte devenu tel par une maladie, & faisant des Vers *Impromptu* sur toutes sortes de sujets.

Le Chien n'a rien d'extraordinaire, ni de beau ; il est des plus communs ; il a seulement cette qualité, qu'il gronde dès qu'on le touche, & continuë de gronder jusqu'à ce qu'on le laisse. C'est sur cette habitude de gronder, qu'est fondé tout

* On peut voir une Lettre de M. de Leibnitz à M. l'Abbé de S. Pierre, où il lui rend compte d'un Chien qu'il a vû parler à Zeitz. Il prononçoit une trentaine de mots, qu'on lui avoit appris en plusieurs années ; & il les prononçoit en écho après son Maître. La Lettre de M. Leibnitz est dans les nouvelles Litteraires d'Hanover du Journal de Trévoux, Mai 1725.

l'arg

l'artifice : voici ce que c'est.

Le Maître s'assied à terre, & prend son Chien entre ses jambes, où il lui tient tout le corps en sujétion. D'une main, il lui tient la mâchoire d'en haut, & de l'autre celle d'en bas; & pendant que l'animal gronde, selon sa coutume, il lui presse de différentes manières, tantôt l'une, tantôt l'autre mâchoire, & souvent toutes les deux; ce qui fait faire diverses contorsions à la gueule du Chien, & en même tems lui fait prononcer des paroles. On en a ouï plus de soixante, les unes plus, les autres moins distinctes, selon que le Maître pressoit les mâchoires avec plus ou moins de justesse, mais jamais il ne prononçoit plus de quatre syllabes de suite. Elisabeth étoit de tous les mots celui qu'il prononçoit le mieux, Laquais, Salade, Thé, Caffé, Chocolat, étoient aussi fort distincts. Le Maître de cet animal étoit un Soldat Prussien qui a déferté.

A l'égard du Poëte nommé M. de Schönnemann, âgé d'environ trente ans, l'habitude de faire des Vers *in-promptu* ne lui est venue, comme on l'a déjà remarqué, qu'ensuite d'une maladie. Il faisoit sa Rhétorique sous un Maître qui exerçoit ses Disciples à faire des Vers Allemands. Ce jeune homme n'avoit aucun talent pour
cette

cette sorte de Poësie ; ce qui lui attiroit les railleries de ses camarades & les reproches de son Maître, qui le picquerent tellement, qu'ayant été attaqué d'une fièvre chaude, accompagnée de fréquens transports au cerveau, il n'avoit d'autre délire que de faire, sans cesse, des Vers Allemands sur tous les sujets qui se présentent à son imagination. Il fut enfin guéri ; mais l'habitude de prononcer sur le champ des Vers sur les sujets qu'on lui donne, lui est restée. Il les répète avec beaucoup de rapidité ; & pendant qu'il parle, son visage se gonfle, il marque la cadence du pied, & a d'ordinaire la vue fixée quelque part. On assure qu'il ne fait jamais mieux, que lorsqu'il est placé dans un lieu vaste & spacieux, & que la liberté de sa veine Poétique dépend en quelque sorte de celle qu'on donne à sa vue.

Il a versifié jusqu'à quinze ou vingt sujets de suite, à la satisfaction de ceux qui l'ont entendu. Ses Vers sont beaux, harmonieux, & il les tourne presque toujours du côté de la Morale & de la Religion. A cela il faut ajouter, que M. Schönnemann, après avoir recité ses Vers avec la rapidité qu'on vient de dire, ne peut plus s'en souvenir ; il faut, si on veut les conserver, que d'autres les écrivent à mesure qu'il parle ; d'ailleurs lorsqu'il veut com-

F poser

122 MERCURE DE FRANCE.

poser & écrire des Vers comme les autres Poètes, il y employe beaucoup de tems, & y trouve beaucoup de difficulté, L'histoire surprenante de ce Poète confirme ce que nous en avons rapporté en peu de mots dans le Mercure du mois de Novembre 1723. On peut voir les réflexions qui accompagnent ce Phénomene, dans notre Livre, page 869. elles méritent d'être luës, & ne se trouvent pas dans la Bibliotheque Germanique, dont on donnera la suite, &c.

HISTOIRE DE LA MEDECINE, depuis Galien jusqu'au commencement du troisieme siècle, écrite en forme de Discours, adressé au Docteur Mead, *Par J. Freind*, Docteur en Medecine, traduite de l'Anglois par Etienne Coulet. *A Leide, chez Jean Arn. Langerak, 1727. in 4.* de près de 400. pages, sans compter la Préface, les Tables, & la vie du Medecin Gabriel, fils de Bachtisua, traduite en Latin de l'Arabe, *Par Salomon Negri.*

ABREGÉ DE MEDECINE ET CHIRURGIE PRATIQUE, nouvellement tirées des principes de la nature, avec un petit Traité de la peste & autres accidens fâcheux, Ouvrage très-important au Public & à tous Medecins & Chirurgiens.

PAR

JANVIER. 1728. 123
Par *Michel Renuart*, Docteur en Médecine de l'Université de Padouë. A Nancy, chez Jean de la Rivière, Imprimeur-Libraire, 1726. in 16. de 220. pages.

REPUTATION du Livre des Régles pour l'intelligence des saintes Ecritures ; où l'on montre la fausseté des principes & des régles de l'Auteur ; où l'on défend le sens littéral des Histoires & des Prophe- ties de l'Ancien Testament , contre les at- teintes perpetuelles qu'il y donne ; & où on établit des principes fixes contre l'a- bus & les excès des Allégories. *A Paris, de l'Imprimerie de Jacques Vincent, rue & vis-à-vis S. Severin, in 12. pages 490. sans la Préface qui en a 15.*

L'ESPRIT de S. François de Sales ; Evêque & Prince de Genève, recüeilli de divers Ecrits de M. Jean Pierre Camus , Evêque de Bellay. Ouvrage qui contient les plus beaux endroits de ces Ecrits , & qui renferme des instructions propres à toutes sortes de personnes : Par M. . . Doc- teur de Sorbonne. *A Paris, chez Jac- ques Etienne, rue S. Jacques, 1727. un volume in 8. de 618. pages, sans la Pré- face qui en contient 74.*

NOUVELLES DECOUVERTES, con-

Fij cernant

124 MERCURE DE FRANCE.

cernant la santé & les maladies les plus fréquentes, leurs causes, leurs remèdes, &c. Par M. de Saulx, Docteur en Médecine, &c. A Paris, chez la veuve Delaulne, &c. 1727. in 12. de 128. pages.

HISTOIRE des Guerres & des Négociations qui précéderent le Traité de Westphalie sous le Regne de Louis XIII. & le Ministère du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin, composée sur les Mémoires du Comte d'Avaux, Ambassadeur du Roy T. Ch. dans les Cours du Nord, en Allemagne, & en Hollande, & Plenipotentiaire au Traité de Munster. Par le P. Bougeant, de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Jean Mariette, rue S. Jacques, 1727. vol. in 4. de 581. pages, y compris la Table. *Idem*, deux vol. in 12.

INSTRUCTION PASTORALE de S. E. Monseigneur le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, sur deux Ouvrages, dont le premier a pour titre, *Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglois*, imprimé à Bruxelles en 1722. & le second, *Déffense de la Dissertation sur la validité des Ordinations des Anglois*, imprimé à Bruxelles en 1726. Brochure

JANVIER. 1728. 125
chère in 4. de 116. pages. *A Paris, chez
J. Bapt. Delepine, à l'Image S. Paul,
1727.*

LE BREVIAIRE, nouvelle édition en
deux vol. in 12. 1727. chez *Joffe, rue
S. Jacques.*

AMOSIS, Prince Egyptien, Histoire
merveilleuse. *Rue S. Jacques, chez Joffe
fils, 1728. in 12. de 129. pages.*

L'Auteur de ce petit Ouvrage n'emploie
les fictions les plus merveilleuses, que
pour avoir occasion de placer d'une ma-
niere plus fine, des traits de morale, ca-
pables d'instruire & d'amuser: tout l'Ou-
vrage est écrit avec grand soin & avec cha-
leur.

AVIS D'UNE MÈRE à son fils & à sa
fille, *rue S. Jacques, chez Etienne Ba-
neau, 1728. vol. in 12.*

LES AMANTS RE'UNIS, Comédie en
trois Actes, représentée par les Comé-
diens Italiens ordinaires du Roy, le Mer-
credy 26. Novembre 1727. *rue S. Ja-
ques, chez Gr. Dupuis 1728. in 12. de
115. pages, sans l'Epître en Vers.*

L'Extrait que nous avons donné de
cette Pièce, nous dispense d'entrer dans

F iij aucun

126 MERCURE DE FRANCE:

aucun détail. On ajoutera seulement qu'elle ne dément point à la lecture le plaisir qu'elle a fait dans les nombreuses représentations qu'on en a données.

AGENDA & Calendrier pour l'année Bissextile 1728. avec les Tarifs des Monnoyes courantes, présenté aux gens d'Affaires & aux Négocians, imprimé à Paris, in 18.

Il paroît chez Chaubert, Libraire, Quay des Augustins, une premiere feüille de 22. pages in 12. sous le titre du *Spectateur Litteraire*, qu'on promet de donner tous les Lundis. Le prix est de 6. sols.

On imprime actuellement à l'Imprimerie Royale, un *Traité de la Coupe des Pierres*, où par une méthode facile & abregée on peut aisément se perfectionner en cette science. Par B. de la Rue, Architecte. Ouvrage très-necessaire aux Architectes, aux Ingénieurs, aux Entrepreneurs, Appareilleurs, & à tous ceux qui font profession de l'Architecture Civile & Militaire. Examiné & approuvé, par l'Académie Royale d'Architecture.

Cet Ouvrage a sur tous ceux qui ont paru dans le même genre, un avantage

CON-

Considérable ; premièrement , les anciens traits qu'on y propose sont purgez des erreurs dont la plus grande partie étoit susceptible. 2°. On y a fait plusieurs augmentations essentielles. 3°. Non seulement on a distingué exactement les Plans dans toutes les Epures , & donné les élévations d'une grande partie des Pièces de trait. On a de plus représenté en plusieurs endroits les Pierres tracées , dans des degrez differens , pour donner plus d'intelligence ; & comme la composition des traits est fondée sur les Sections , & sur les développemens des corps solides , on a jugé à propos de donner à la fin du Livre un petit Traité de *Stereotomie* , appliqué à l'usage de la Coupe des Pierres , par le secours duquel il sera facile d'aller beaucoup plus loin dans cette science.

Il est bon d'avertir qu'on n'a rien épargné pour la perfection de l'Ouvrage. Il est enrichi de près de cent Planches gravées par les meilleurs Graveurs. Le papier qu'on employe , tant pour les Planches que pour l'impression , est du grand raffiné fin , double.

M. l'Abbé le Pelletier , Prêtre Chanoine de l'Eglise de Reims , déjà connu par d'autres Ouvrages , vient de donner au Public un Livre qui a pour titre , *Traité*

F iij Dog-

128 MERCURE DE FRANCE:

Dogmatique & Moral de la Penitence, dans lequel on expose par la pure parole de Dieu, tout ce que le pecheur doit faire pour obtenir le pardon de ses pechez, & pour recevoir avec fruit les Sacremens de Penitence & d'Eucharistie, dédié à la Reine. *A Paris, chez Etienne Ganeau, rue S. Jacques, aux Armes de Dombes, 1728.* C'est un vol. in 12. de 494. pages. Il est des plus interessans, tout composé des paroles de l'Ecriture. Il est très-utile aux Confesseurs, aux Curez, aux Prédicateurs, à ceux qui font des Conférences, ou des Retraites, & à tous les Fideles qui veulent assurer leur salut.

THEAGENES ET CHARICLE'E, Histoire Ethiopique, traduite du Grec d'Heliodore. *A Amsterdam, chez Hermand Wytverf, & se vend à Paris chez Briasson, rue S. Jacques. 1727. 2. vol. in 12. de plus de 600. pages.*

SELECTÆ à Profanis Historiæ, c'est-à-dire, Histoires Choieses, tirées des Auteurs Profanes, auxquelles on a mêlé diverses Maximes de morale, tirées des mêmes Auteurs : Ouvrage divisé en deux parties, qui composent un petit in 12. La premiere partie contient 264. pages, la seconde 231. sans la Préface qui en ren-

JANVIER. 1728. 129
renforme 24. A Paris, chez Jacques
Etienne, rue S. Jacques 1727.

OEUVRES DE M. DU PLESSIS, an-
cien Avocat au Parlement, contenant ses
Traitez sur la Coûtume de Paris; un Trai-
té des Matieres Criminelles avec des No-
tes; plusieurs Traitez sur la Coûtume du
Maine; un grand nombre de Consulta-
tions de l'Auteur & d'autres célèbres Avoc-
ats du Parlement: avec un Traité du Do-
maine de la Couronne, des Fiefs Liges,
des Appanages, &c. Par feu M. Hufson,
au Palais, chez Gesselin, 1728. deux vol.
in fol. Le second vol. se vend séparé-
ment.

REFLEXIONS NOUVELLES sur les
Femmes. Par une Dame de la Cour. A Pa-
ris, Quai de Conti, chez Fr. le Breton,
1727. Brochure in 12. de 74. pages. Prix
15. sols, avec Approbation & Privilege.

L'Auteur de ces Reflexions, comme on
le voit dans son avis au Lecteur, ayant
examiné si-on ne pouvoit pas tirer un meil-
leur parti des femmes, il a trouvé des Au-
teurs respectables qui ont crû qu'elles
avoient en elles des qualitez qui les pou-
voient conduire à de grande s choses; com-
me l'imagination, la sensibilité, le goût,
présens qu'elles ont reçu de la nature. J'ai

F V fait,

fait, dit-il, des Réflexions sur chacune de ces qualitez. Comme la sensibilité les domine, & qu'elle les porte naturellement à l'amour, j'ai cherché si on ne pouvoit pas les sauver des inconveniens de cette passion, en séparant le plaisir de ce qu'on appelle vice.

Donnons une idée de ce petit Ouvrage par l'Ouvrage même.

Les hommes, par la force plutôt que par le droit naturel, ont usurpé l'autorité sur les femmes; elles ne rentrent dans leur domination que par la beauté & par la vertu. Si elles peuvent joindre les deux, leur empire sera plus absolu; mais le règne de la beauté seule est peu durable.

Quand une fois la pudeur est immolée, elle ne revient pas plus que les belles années: c'est elle qui sert leur véritable intérêt; elle augmente leur beauté; elle en est la fleur; elle sert d'excuse à la laideur; elle est le charme des yeux, l'attrait des cœurs, la caution des vertus, l'union & la paix des familles.

Mais si elle est une sûreté pour les mœurs, elle est aussi l'aiguillon des desirs. Sans elle l'amour seroit sans gloire & sans goût; c'est sur elle que se prennent les plus flatteuses conquêtes; elle met le prix aux faveurs. La pudeur enfin est si nécessaire aux plaisirs, qu'il la faut con-

conserver, dans les temps mêmes destinez à la perdre. Elle est aussi une coquette-rie raffinée, une espee d'enchere que les belles personnes mettent à leurs appas, & une maniere délicate d'augmenter leurs charmes en les cachant. Ce qu'elles dérobent aux yeux, leur est rendu par la liberalité de l'imagination. Plutarque dit qu'il y avoit un Temple dédié à Venus la Voilée : *On ne scauroit*, dit il, *entourer cette Déesse de trop d'ombres, d'obscuritez & de misteres.* Mais à présent l'indécence est au point de ne vouloir plus de voile à ses foibleffes.

C'est dans la solitude que la verité donne ses leçons, & où nous apprenons à rabbattre du prix des choses que notre imagination scait nous surfaire. Quand nous scavons nous occuper par de bonnes lectures, il se fait en nous insensiblement une nourriture solide qui coule dans les mœurs.

Les qualitez exterieures ne peuvent être aimables par elles mêmes, elles ne le sont que par les dispositions qu'elles trouvent en nous. L'amour ne se merite point, il échappe aux plus grandes qualitez. Seroit-il donc possible que le cœur ne put dépendre des loix de la Justice, & qu'il ne fut soumis qu'à celles du plaisir ? Quand les hommes voudront, ils réuniront

ront toutes ces qualitez , & ils trouveront des femmes aussi aimables que respectables. Ils prennent sur leur bonheur & sur leur plaisir quand ils les dégradent. Mais de la maniere dont elles se conduisent , les mœurs y ont infiniment perdu , & les plaisirs n'y ont pas gagné.

Tout le monde convient , qu'il est nécessaire que les femmes se fassent estimer ; mais n'avons-nous besoin que d'estime ; & ne nous manque-t-il plus rien ? Notre raison nous dira que cela doit suffire ; mais nous abandonnons aisément les droits de la raison pour ceux du cœur.

C'est des desirs & des desseins des hommes , de la pudeur & de la retenue des femmes , que se forme le commerce délicat qui polit l'esprit , & qui épure le cœur ; car l'amour perfectionne les âmes bien nées. Il faut convenir qu'il n'y a que la Nation Françoisse qui se soit fait un art délicat de l'amour.

Les Espagnoles sont vives & emportées ; elles sont à l'usage des sens , & ne sont point à celui du cœur. C'est dans la résistance que les sentimens se fortifient & acquièrent de nouveaux degrés de délicatesse. La passion s'éteint dès qu'elle est satisfaite , & l'amour sans crainte & sans desirs , est sans ame.

M.

M. Grancolas, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, a fait imprimer depuis peu un *Commentaire historique sur le Breviaire Romain, avec les usages des autres Eglises particulieres, & principalement de l'Eglise de Paris.* 2. Volumes in-12. chez Lottin, près S. Yves. Cet ouvrage est rempli de Recherches curieuses, tirées de l'antiquité la plus reculée, & on ne doute pas qu'il ne soit utile au Public.

On nous écrit de Rome, que M. Majella, l'un des Secretaires des Brefs, & le P. Benedetti, Jesuite & Maronite du Mont Liban, ont travaillé de concert à une Traduction Latine des Pieces suivantes, tirées d'un ancien Manuscrit Syriaque, Traduction à laquelle ils ont ajouté de sçavantes Dissertations pour une plus parfaite intelligenee de ces Pieces, qui sont :

1°. L'HISTOIRE de la persecution des Chrétiens, par *Sapores*, Roy de Perse & par ses Successeurs, où se trouvent les Actes de plusieurs Martyrs.

2°. D'autres Actes de Martyrs qui n'ont point encore été publiez.

3°. Des Actes de S. SIMÉON, l'ancien Stilite, très-étendu, écrits par un Auteur contemporain, & qui n'avoient jamais été publiez. Ces differens Ouvrages, traduits

134 MERCURE DE FRANCE.

traduits & commentez, comme nous l'avons dit, feront un juste volume *in folio*.

Voici un Projet qui nous paroît digne de la curiosité du Public. L'Auteur, qui a déjà amassé quantité de Materiaux pour ce grand Ouvrage, demande des secours aux Sçavans sur ces matieres, & prie qu'on lui envoie des Memoires à l'adresse du Mercure, dont nous ferons part à nos Lecteurs, pour ne point faire languir leur impatience, quand ils nous paroîtront assez curieux & point trop longs. Voici le Titre & le Plan de tout l'Ouvrage.

HISTOIRE GENERALE DES ANCIENS SPECTACLES, divisez en Jeux qui se donnoient dans le Cirque, l'Amphithéâtre & les Naumachies, & en Jeux Sceniques, qui se representoient sur le Théâtre : Ouvrage qui sera enrichi de Planches, de Figures en Taille-douce, de Remarques & de Recherches curieuses.

Premiere Partie.

De la Gymnastique & de ses differentes especes, chez les Grecs & chez les Romains, où l'on traitera de l'origine de ces Jeux & de leurs progrès, de leur dignité, de leur appareil, de leurs ceremonies, des differens exercices & combats d'hom-

JANVIER. 1728. 135

D'hommes & d'animaux qui y étoient employez, de leur solemnité par rapport aux Acteurs, aux Spectateurs & aux Juges, du Plan de l'élevation, de la disposition & de l'usage des différentes parties du lieu où ces Jeux se donnoient; des Prix dont on récompensoit les vainqueurs, &c.

2. Des Jeux Olympiques, Isthmiques, Némécens, Pythiens & autres Jeux du Cirque de l'ancienne Grece.

3. Des Jeux Sacrez, Jeux votifs, Jeux funebres, Jeux d'exercice & de plaisir & autres Fêtes & Solemnitez publiques chez les Romains.

Deuxième Partie.

Des Théâtres d'Athènes & de Rome dans leur origine, leurs progrès, leur état de perfection, leur décadence & leur chute, avec un abrégé de la vie & du caractère des plus fameux Acteurs & Auteurs Dramatiques.

Le Théâtre Grec sera divisé en six Livres, en cette maniere.

Des quatre differens genres de Jeux Sceniques; sçavoir, Tragiques, Comiques, Satyriques & Orchestriques.

Du Poëme Dramatique, de sa division, de ses différentes parties, &c.

Des Acteurs, de leurs Habillemens, Chaussure

136 MERCURE DE FRANCE.

Chaussure, Coëffure; des différentes espèces de Masques, &c.

Des lieux où se donnoient les Jeux Scéniques à Athènes; des Theatres, de leur forme, de leurs différentes grandeurs, de la situation & de l'usage de toutes leurs parties; des décorations, changemens de Theatre, Machines, &c.

De la premiere origine des Jeux Scéniques & de leurs progrès jusqu'à leur état de perfection.

Du Théâtre d'Athènes depuis son plus grand lustre jusqu'à l'entier établissement de l'Empire Romain dans toute la Grece.

Troisième Partie.

Du Théâtre Romain & des differens genres de Jeux Sceniques à Rome.

Des Acteurs, de leurs habillemens, Masques, &c.

Des Théatres, de leurs dimensions, &c.

De l'origine des Jeux du Théâtre chez les Romains, & de leurs progrès jusqu'à leur état de perfection.

De l'état du Théâtre à Rome, depuis son plus grand lustre jusqu'à sa décadence & sa chute.

Quatrième Partie.

Des Mimes & Pantomimes, de leur origine

origine, de leurs différentes espèces, de leur concurrence entre eux, de leurs caractères, des pièces qu'ils representoient, & de quelle maniere ils les representoient.

De la Danse ou Saltation & Gestes des Pantomimes; de la Musique & des instrumens qui leur étoient propres.

Des Habits des Pantomimes, du Masque, de la Scene où ils representoient, &c.

Cinquième Partie.

Des Funambules ou Danseurs de Cordes.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Marseille le 12. Janvier 1727.

LE 7. de ce mois, notre Académie tint une Assemblée publique dans la grande Salle de l'Evêché; elle fut précédée par une Messe du S. Esprit, que M. l'Evêque célébra à la Cathedrale, ensuite de laquelle ce Prélat donna un magnifique dîner aux Académiciens.

M. l'Abbé de Croze, Directeur, ouvrit la Séance par un beau Discours sur l'émulation. M. de Foresta ancien Evêque d'Apt, reçu à la place de M. Rigord, remercia la Compagnie par un Discours fort poli, auquel le Directeur répondit.

M.

138 MERCURE DE FRANCE.

M. de Robineau fit ensuite la lecture d'un Discours qui a remporté le Prix, dont le Sujet est *que le secret est une des vertus les plus nécessaires à un Roy*. Ce Prix est une Médaille d'or de cent écus; l'Auteur du Discours est M. l'Abbé Moutte, de la Ville de Pertuis en Provence.

M. de la Viselede prononça l'éloge de M. Rigord, & M. Olivier lût des Vers Marotiques sur la Paresse, ce qui fut suivi d'une Dissertation de M. le Chevalier de Romieu, sur le *Je ne sçai quoi*: auquel il ajouta une Ode Intitulée *le Plan de Marseille*. M. Carri ferma la Séance par des Recherches curieuses sur les Bracelets, les Colliers, & les autres ornemens de cette espèce.

On apprend de Cortone, Ville Episcopale de Toscane, que plusieurs Sçavans avoient formé le dessein d'y établir une Société sous le nom d'Académie *Etrurienne*, dont les occupations seront de ramasser & expliquer les Antiquitez de la Toscane, tant Grecques que Romaines. L'Abbé Baldelli a déjà fait présent de sa Bibliothèque aux nouveaux Académiciens, afin de leur faciliter l'exécution de leurs projets, qu'ils doivent communiquer au Grand Duc, en le priant d'assigner quelque revenu pour les frais extraordinaires qu'ils feront

JANVIER. 1728. 139
feront obliger de faire , à l'occasion des
recherches qu'ils se proposent.

M. de Montesquieu , Président à Mortier du Parlement de Bordeaux , fut proposé dans une Assemblée de l'Académie Française , pour remplir la place de feu M. de Sacy , Avocat au Conseil ; il fut élu dans l'Assemblée du 3. de ce mois , pour remplir cette place , & il y prit séance le Samedi 24. Il prononça un très-beau Discours , auquel M. Mallet , Directeur de l'Académie , répondit.

On apprend de Londres , qu'on y vend chez le sieur Regnier , Marchand d'Estampes dans Newport Street , *une Vue en Perspective d'une Machine pour élever l'eau par le moyen du feu* , destinée d'après un modele , construit chez le Docteur Desaguliers. Il y a une explication en François & en Anglois au bas de cette Estampe , qui est gravée fort correctement.

Le Chevalier Jean Sloane , Medecin du Roy , fut élu le 17. de ce mois , Président de la Société Royale de Londres , & le Docteur Rutti , Secrétaire de cette Société , à la place du Docteur Jurin.

Il doit paroître à Genève à chaque trimestre ,

mestre, un nouveau Journal Littéraire ;
sous le titre de *Bibliothèque Italique*.

SUITE DES MÉDAILLES DU ROY.

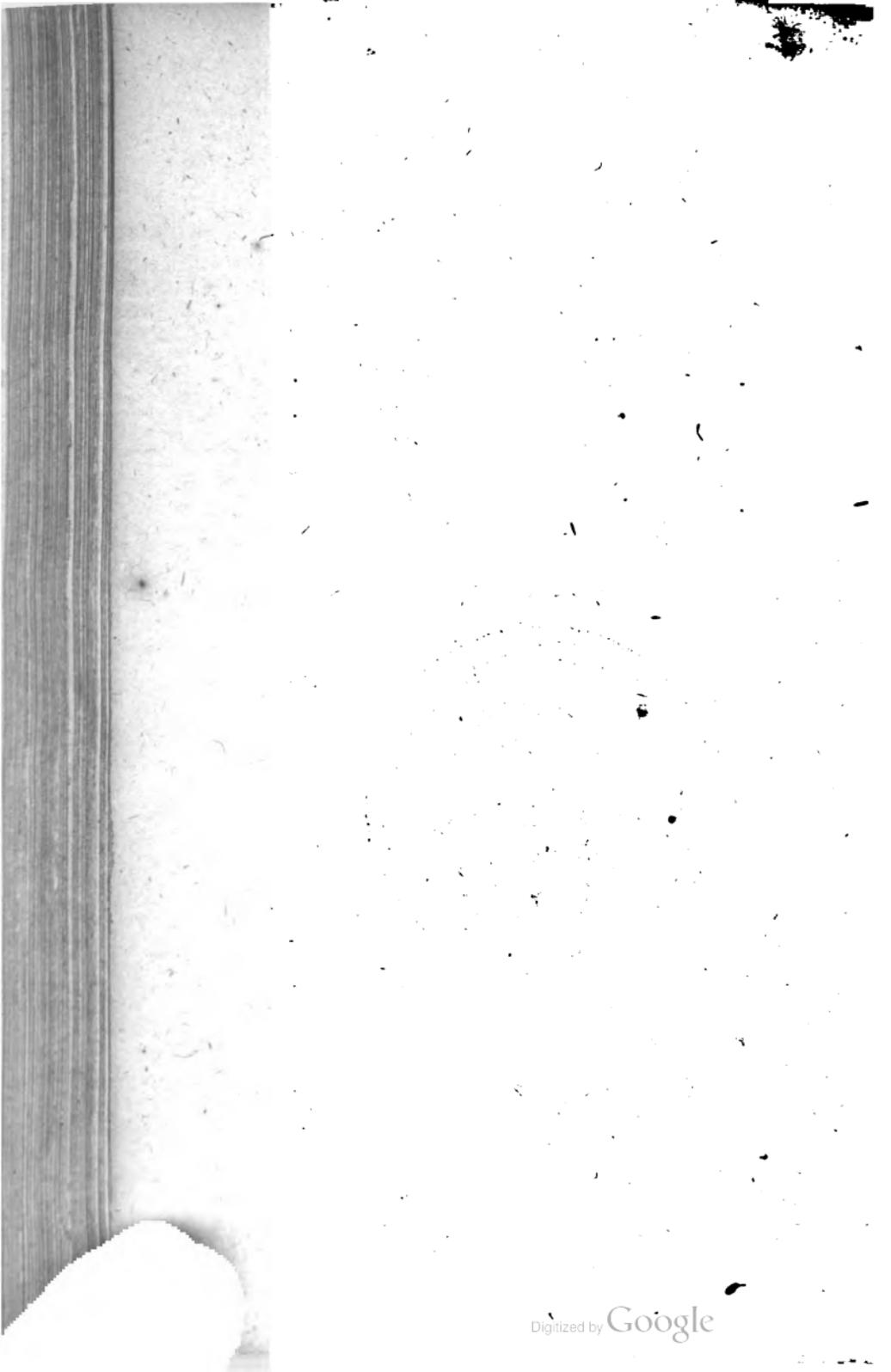
Cette nouvelle Médaille a été frappée au sujet du rétablissement des quatre Compagnies de Cadets. Le Buste du Roy avec la Legende ordinaire : LUDOVICUS XV. REX CHRISTIANISS. Revers. Pallas de bout tenant sa Pique d'une main, & montrant de l'autre de jeunes gens qui tracent des Plans de Fortifications. On en voit un en sentinelle près d'un Etendart ; & dans le Lointin un bout de Bastion avec une Guérite. Pour Legende : NOBILITUM EPHEBORUM INSTITUTIO MILITARIS RENOVATA. *L'apprentissage de la Guerre, rétabli en faveur de la jeune Noblesse.* Dans l'Exergue. M. D C C. XXVII.

La face droite de cette Médaille est de M. du Vivier, & le revers est de M. Rog.

Il vient de paroître deux Portraits du Roi & de la Reine fort ressemblans, en Buste, grandeur *in 4.* gravez par le sieur Louis Crepi le fils, d'après les Originaux de M. Venlo. On les trouve chez ce Graveur, rue S. Jacques.

Le





JANVIER. 1728. 143

Le 5. de ce mois , le Concert recommença au Château des Thuilleries ; la D^{lle} le Maure y chanta pour la première fois quelques morceaux de la *Grotte de Versailles* ; Divertissement mis en Musique par M. de Lully. Le Concert fut terminé par un Motet de feu M. de la Lande , *Cantate Domino*.

Le 10. on repeta le même Divertissement ; la D^{lle} Delba chanta une Cantate de M. Batistin , & le Concert finit par un très-beau Motet avec Timballes & Trompettes, mis en Musique par M. Courbois , *Omnes gentes plaudite &c.*

Le 12. les D^{lles} Antier & le Maure , chanterent quelques Airs du Divertissement de M. Blamont , dont on a déjà parlé ; la première chanta ensuite la Cantate *de la Paix* , mise en Musique par M. du Tatre , qui fut fort goûtée.

Le 17. & le 19. la D^{lle} le Maure chanta la Cantate *d'Orphée* de M. Clerambaut ; elle l'avoit chantée à Marly le 14. devant la Reine. La D^{lle} Delba chanta ensuite une Ariette Italienne de M. Batistin , qui fut executée avec beaucoup de précision , & M. Campra fit chanter pour la première fois un de ses Motets , *Deus noster refugium* , qui fit un plaisir infini.

Le 24. & le 26. M. Campra fit chanter un Divertissement de sa composition , intitulé ,

142 MERCURE DE FRANCE.

intitulé , *Les Muses rassemblées par l'Amour* , dans lequel la D^{lle} le Maure chanta quelques morceaux qui firent beaucoup de plaisir , de même que dans le Motet du même Auteur , *Deus , in nomine tuo saluum* , &c. qui fut chanté à la fin du Concert.

Le 31. on chanta plusieurs morceaux François & Italiens de differens Maîtres. La D^{lle} le Maure chanta avec beaucoup d'applaudissement la Cantate qui a pour titre : *La Toilette de Venus* , mise en Musique par M. de Blamont. M. Campra fit chanter ensuite un de ses Motets qui termina le Concert.

Germain Brice , Parisien , Maître des Langues , mourut à Paris le 18. Novembre 1727. âgé d'environ 75. ans. Il étoit fort connu dans le monde Litteraire , par sa *Description de la Ville de Paris* , & de tout ce qu'elle contient de plus remarquable , ornée de Plans , de Figures , &c. Ouvrage également utile & agréable aux François & aux Etrangers qui veulent connoître à fond toutes les curiositez de cette grande Ville. M. Brice étoit très-capable de bien executer cette entreprise , par les connoissances qu'il s'étoit acquises dans l'Architecture , la Peinture , les Antiquitez , &c. connoissances qu'il avoit augmen-

JANVIER. 1728. 143

augmentées par un voyage d'Italie & par le commerce qu'il entretenoit avec les Sçavans & les curieux de toute l'Europe. On peut dire enfin, que jamais Auteur n'a mieux fait les honneurs de sa Patrie que celui dont nous parlons. On imprime actuellement la 9^e. Edition de sa Description de Paris, commencée peu de temps avant sa mort.



SPECTACLES.

AU commencement de ce mois, les Comediens François remirent au Théâtre, la fameuse Tragedie d'Heraclius de P. Corneille, qui est excellemment représentée par les S^{rs} Baron, Quinault & du Fresne, qui y jouent les rôles de Phocas, de Marsian & de Leonce, & par les D^{lles} Duclos, Labat & Balicour, qui remplissent les rôles de Pulcherie, d'Eudoxe & de Leontine.

Ils ont aussi remis la Tragedie d'*Andromaque*, dont le principal rôle est joué par la D^{lle} du Fresne, celui d'Hermione, par la D^{lle} Balicour, & ceux de Pyrrhus & d'Oreste, par les S^{rs} Baron & du Fresne.

Le 24. de ce mois, les mêmes Comediens

174 MERCURE DE FRANCE.

diens représenterent la nouvelle Tragedie de *Don Ramire & Zaïde*, qui n'a eu que cette seule représentation. M. de Boissy, à qui on a faussement attribué cette Tragedie, nous prie d'affurer qu'elle est de M. de la Chazette, lequel s'en est déclaré l'Auteur par deux Lettres qu'il a écrites aux Comédiens, trois semaines avant la représentation de cette Piece.

Le Pere Porée, celebre Professeur de Rhetorique du College de Louis le Grand, a traité le même sujet de *Don Ramire*, dans une belle Tragedie Latine, qu'il fit représenter il y a quelques années par les Rhétoriciens du College, & qui eut un très grand succès. Nous venons d'apprendre que ce Pere doit encore la faire représenter dans peu, avec un Prologue & des Chœurs qu'il y a ajouté.

Les mêmes Comédiens répetent actuellement une Piece nouvelle en trois Actes, sous le titre des *Amans déguisez*, qui sera donnée au commencement du mois prochain.

L'Académie Royale de Musique, répete la Tragedie nouvelle d'*Orion*, qui succedera à *Roland*.

La Comédie Française a fait une perte considé-

considérable en la personne du sieur Le-grand, le pere, qui est mort extrêmement regretté, & avec beaucoup de résignation, le 7. de ce mois, dans la 56. année de son âge, après avoir reçu tous les Sacremens de l'Eglise, administrez par M. le Curé de S. Sulpice qui l'a exhorté pendant sa maladie avec le zele d'un véritable Pasteur. Il étoit fils d'un Maître Chirurgien de Paris, & Comédien du Roy depuis le mois d'Octobre 1702. Dans le serieux, il jouoit les Rois, & dans le Comique, les Payfans, & quelques rôles à manteau. Il étoit très-utile, & le public le voyoit avec plaisir. Au reste, il étoit homme d'esprit, plaisant, & entendoit fort bien le Théâtre, surtout pour les sujets qui n'étoient pas trop élevez. Voici le Catalogue des Pieces dont il étoit Auteur.

Pieces pour le Théâtre François.

La Femme, Fille & Veuve. *Un Acte.*
1707.

L'Amour Diable, *idem.* 1709.

La Foire S. Laurent, *idem. idem.*

La Famille extravagante, *idem.*

La Metamorphose amoureuse. *idem.* 1712

L'Usurier Gentilhomme, *idem.* 1713.

L'Aveugle clairvoyant, *idem.* 1716.

Le Roi de Cócagne, en 3. Actes, & un Prologue, 1718.

Plutus, en 3. Actes. 1720.

G Le

146 MERCURE DE FRANCE.

Cartouche, *idem.* 1721.

Le Galand Coureur, 1. Acte. 1722.

Le Ballet des 24. heures, *idem.*

L'Ami de tout le monde, 1. Acte, 1724.

Le Triomphe du Temps, 3. Actes, & un Prologue. 1725.

La Chasse du Cerf, 3. Actes, & un Prologue 1726.

La Nouveauté, 1. Acte, 1727.

Les Amazones modernes, 3. Actes. *idem.*
Pieces pour le Théâtre Italien.

Belphegor, 3. Actes, 1721.

Le Fleuve d'Oubli, *idem.*

Les Amours aquatiques, *idem.*

Le mauvais Menage, Parodie, un Acte.
1725.

Le Chevalier Errant, Parodie, un Acte.
1726.

*Autres Pieces faites en société pour le même
Théâtre, avec le sieur Dominique.*

Agnès de Chaillot, Parodie en un Acte,
1723.

Le Départ des Comédiens Italiens, *idem.*

Le Cahos. 4. Actes & un Prologue, 1725.

*Autres du même Auteur, représentées
sur divers Théâtres, à Paris,
& en Province.*

Les Animaux raisonnables, avec M. F.
un Acte. 1718.

Le Caffetier, Comédie faite & représentée à Lyon.

Poliphème

Polipheme, en 5. Actes.

L'Epreuve reciproque, un Acte, avec le
sieur Alain.

La Ruë Merciere, Comédie représentée
à Lyon.

La chute de l'Opera de Phaëton. *idem.*

La Fille Précepteur, Comédie.

Les Comédiens de Campagne, *idem.*

Le Carnaval de Lyon, *idem.*

Le Sr. Eustache François-Guerin-De-
triché, que le Public avoit vû très-long-
tems, & avec un extrême plaisir, Comé-
dien du Roy au Théâtre François, mou-
rut à Paris, le 28. de ce mois, dont il
étoit natif, dans la 92^{me}. année de son âge,
après avoir reçu tous ses Sacremens, dans
les sentimens d'un veritable Chrétien. Il
étoit tombé en apoplexie, au mois de
Juillet 1717. prêt à entrer sur le Théa-
tre, au Palais Royal, pour joüer le Rôle
d'*Exupere*, dans la Tragédie d'*Heraclius*;
& il étoit resté depuis paralytique de la
moitié du corps, mais avec l'esprit très-
fain & la memoire admirable. Il avoit
épousé la veuve de Moliere, dont il ne
laisse point d'enfans.

Il n'y avoit que peu de mois qu'il étoit
dans la Troupe des Comédiens du Marais,
quand il en fut tiré pour entrer dans celle
de la ruë Mazarine, lors de son établisse-

G ij ment,

ment, après la mort de Moliere en 1673.

C'étoit un excellent Comédien, & il joignoit à cette qualité celle d'homme d'honneur & d'homme de bien. Les applaudissemens du Public dont il étoit flaté, & la crainte de s'ennuyer dans la vie privée, l'avoient retenu long-tems sur la Scene.

Il jouoit avec un art & un naturel admirable tous les Rôles à manteau, comme l'*Avare*, le *Grondeur*, *M. Guillaume*, *Grifalde* dans les *Femmes Sçavantes*, &c. & les Grands Confidens Tragiques, comme *Teramene* dans *Phedre*, *Arbate* dans *Mithridate*, *Narcisse* dans *Britannicus*, *Ruile* dans *Manlius*, qu'il joua d'original, &c. Il ne commença cependant à être goûté qu'après la mort du jeune Raifin,

LETTRE de Londres, sur un Poëte Anglois.

JE vous tiens parole, Monsieur, au sujet des deux Poëmes de Shakespear, dont il me reste à vous parler. Dans sa Tragédie d'*Hamlet, Prince de Danemarck*, l'Auteur agit à sa maniere ordinaire; c'est-à-dire, sans regle, sans conduite & sans vrai-semblance.

La Maîtresse d'*Hamlet* est morte, & il sent déjà la douleur la plus sensible pour

La mort de son Pere, empoisonné par son Oncle, pour succeder au Thrône & a u lit de ce Roy infortuné; on s'attend à l'accablement où le doit jetter la mort de sa Maîtresse, le dernier est le plus terrible coup de la fortune; on se met à la place du malheureux Hamlet, & on se prépare à pousser des soupirs & à verser des larmes avec lui; mais on se trompe: l'Auteur choisit cette situation pour faire rire ceux qui sont assez sots pour se divertir à de fades plaisanteries.

Deux Fossoyeurs viennent sur le Théâtre pour y creuser le Tombeau de l'Amante du jeune Prince, après s'être engagé l'un & l'autre dans un Combat de quolibets; un de ces vils personnages commence son travail en chantant une chanson des plus bouffonnes, & même des plus dissoluës. Le Prince survient avec un de ses Amis, & il fait aux Fossoyeurs beaucoup de questions assez inutiles, qui attirent des réponses impertinentes, farcies d'équivoques plattes & de pointés triviales. Ils sont interrompus par la Pompe funebre accompagnée de toute la Cour, & c'est alors seulement que Hamlet apprend la cruelle perte qu'il a faite. Il exprime sa douleur d'abord par quelques termes empoulez, & qui ne sont nullement d'une forte passion; j'aimois, dit-il, Ophelia

G iij d'une

d'une telle force , que mille freres avec toute la quantité de leur tendresse, ne pourroient pas faire la somme de mon amour ; mais il faut excuser le pauvre Prince de ne pas exprimer sa tristesse d'une maniere plus noble & plus naturelle ; le Plan de l'Auteur veut qu'il fasse semblant d'être fou , pour mieux cacher la vengeance qu'il machine contre les meurtriers de l'Auteur de sa vie. Son extravagance affectée , jointe à la veritable folie de sa Maîtresse , remplissent cet ouvrage de tant de sottises necessaires au projet , que les larmes sont plus rares parmi les Spectateurs que les éclats de rire. Ce qui produit un effet d'autant plus bizarre , que jamais Spectacle ne fut plus terrible que celui-là , puisque tous les Personnages y périssent presque aux yeux de tout le monde, par le fer & par le poison.

Ce qui plaît le plus au Parterre Anglois , c'est l'ombre du vieux Hamlet , qui armé de toutes pièces , vient annoncer à son Fils le crime du Roy & de la Reine , & l'exciter à venger sa mort. Soit que Shakespear fut superstitieux, ou qu'il dût le paroître pour plaire au Peuple de son tems , imbu apparemment de ces sottises fantaisies , plusieurs de ces Pièces sont remplies de pareilles puerilitez , qu'on admire encore par tradition. Il est vrai que
les

les beaux esprits trouvent qu'il a extrêmement réüssi à faire parler les êtres imaginaires, & l'on doit convenir que le discours qu'on entend faire ici à l'ombre de Hamlet est extrêmement fort & énergique, aussi bien que les réponses de son Fils. Ce jeune Prince, ignorant encore la destinée de son Pere, décrit aussi avec beaucoup de force la légereté de sa Mere, qui, si peu de tems après la mort d'un époux d'un rare mérite, avoit pû se résoudre à un second Hymenée; mais, comme il paroît, le sort de ce Poëte est de ne jamais rien dire de beau, sans y mêler des traits rampans qui, l'avilissent. Il étoit remariée avant d'avoir presque usé les souliers avec lesquels elle avoit suivi le cadavre de son époux. Enfin ce qu'il y a de bon, & même d'excellent dans cet ouvrage, est noyé dans un nombre infini de fadaïses, & le tout paroît plutôt la production d'un cerveau déréglé que d'un génie du premier ordre.

Othello, ou le Maure de Venise, passe pour la plus fameuse Tragédie de ce grand Poëte.

Le Maure Othello, General des Forces de la Republique de Venise, ayant charmé la fille d'un Sénateur, l'enleve, & dans un Playdoyé devant le Senat &

G iiij le

le Doge , il est absous , à cause que la belle confesse qu'elle y avoit porté son Amant elle-même. Les époux s'en vont ensemble en Chypre , où la jalousie du Maure est excitée par la trahison d'un Officier nommé Iago , qui croyoit mériter un Employ que le General avoit donné à un autre. Il donne d'abord de legers soupçons à Othello , contre sa femme & contre Cassio , l'Officier qu'on lui avoit préféré ; il porte ce dernier à une débauche , qui se fait sur le Théâtre même. Iago y chante quelques fades Chansons à boire , & Cassio y paroît d'une yvresse qui est tout-à-fait divertissant. Dans cette situation , Iago paroît allarmé ; & pour donner un tour criminel à l'affaire , il fait sonner les Cloches. Le General arrive au bruit du tumulte , & irrité contre Cassio , il lui ôte son Employ. Ce malheur le fait revenir tout d'un coup de son yvresse ; il est inconsolable de sa faute , & le traître se sert de cette occasion pour lui insinuer de tâcher d'obtenir son pardon par l'intercession de la femme du Maure.

Cette femme , que l'Auteur nomme Desdemona , est portée par son penchant naturel à servir Cassio avec chaleur , ce que Iago a encore l'art d'empoisonner.

Le

Le Maure crédule se refroidit pour son épouse, & il allegue un grand mal de tête pour prétexte de sa froideur : là-dessus elle tire de sa poche un mouchoir pour lui en bander la tête ; il le jette avec indignation, & ce mouchoir, qui étoit le premier gage d'amour qu'il avoit donné à son épouse, reste sur le Théâtre. Il est trouvé par la femme de Iago, Dame d'honneur de l'Heroïne de la Piece ; elle le donne innocemment à son mari, qui le lui demande, & qui prêt à le jeter dans l'appartement de Cassio, confirme la jalousie du General, en l'assurant, que Desdemona avoit donné ce mouchoir à son Amant prétendu, qui cependant le trouve & s'en met en possession. Le Maure s'étant éclairci de la verité du fait, ordonne à Iago de tuer Cassio, & il se résoud lui-même à ôter la vie à sa femme, ce qu'il fait en l'étouffant dans son lit. Dans le même temps, Iago pousse ce mari barbare, qu'il avoit déjà mis aux mains avec Cassio, lequel étoit amoureux de Desdemona, à attaquer son rival dans l'obscurité. Il le fait. Cassio se défend & le blesse mortellement. Dans le temps qu'il est blessé lui-même, Iago, qui avoit été présent au combat, fait semblant d'accourir aux cris des blessez, & il acheve de tuer l'assassin pour cacher plus sûre-

ment la part qu'il avoit au crime. Cependant on emporte les blesez, & la femme de Iago entrant dans la chambre où Othello venoit d'étouffer sa femme, le surprend & l'afflige beaucoup, en lui apprenant que Cassio n'étoit pas mort. Elle voit sa Maîtresse expirante, & instruite par le Maure de la cause de sa cruauté; elle débrouille tout le mystere de la trahison de son époux. Il entre, elle s'empporte contre lui, & excite le traître à lui passer son épée au travers du corps. On le prend, & l'on se saisit d'Othello qui se donne la mort à lui-même, & le Gouvernement de l'Isle de Chypre est donné à Cassio.

Le plan de cette Piece est trop grossièrement défectueux pour en faire la critique. On peut dire seulement que les Acteurs sont obligez de retrancher 3. ou 4. Scenes des plus impertinentes, & qu'on ne comprend pas comment la femme d'*Othello*, toute étouffée qu'elle est, peut encore parler si long-temps à sa Dame d'honneur; si elle alloit expirer par l'effet de l'épée ou du poison, la chose seroit probable, mais une personne étouffée doit être privée de tout sentiment, ou si elle trouve la force de parler, elle peut bien en revenir tout-à-fait. Je suis, &c.

NOU-

*****:*** *****

NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

ON a eu avis de Salé, que les habitans de la Ville de Fez s'étoient soulevez, que Muley-Hamet Debi, Roi de Miquenez se préparoit à aller les bombarder ; que la maison du Gouverneur de Teroüan avoit été pillée & brulée par les Habitans, qu'il s'étoit retiré à Tanger, où il avoit rassemblé quelques Troupes avec lesquelles il tenoit la Campagne ; & qu'on n'avoit eü depuis deux mois aucunes nouvelles de Muley Abdemelec, frere du Roi de Miquenez.

Suivant les Lettres de la Frontiere de Pologne, le soulèvement des Tartares de Crimée, de Bessarabie & de Casan, qui se sont unis au Sultan-Dely, donnoient de grandes inquiétudes au Grand-Vizir : leur armée, qui est de plus de 15,000. hommes, s'approche de la Valachie & de la Moldavie, dont ils demandent qu'on leur remette les Hospodars entre les mains, pour se vanger des perres qu'ils leur ont causées pendant les deux dernières années.

D'autres Lettres de l'Ukraine ajoütent

G. vj. que

156 MERCURE DE FRANCE:

que les Hospodars de ces deux Provinces avoient joint sept Pachas que le Grand-Seigneur a envoyez vers la Frontiere , à la tête d'un Corps de Troupes considerable , pour couvrir le Pays avec celles que le Pacha de Choczin a ordre d'y conduire aussi , que l'alarme étoit si grande dans tous les lieux circonvoisins , que la plûpart des Habitans avoient pris la fuite avec leurs meilleurs effets, que le Sultan Dely avoit refusé d'écouter les propositions d'accommodement qui lui avoient été faites de la part de S. H. & qu'on craignoit fort à la Porte les suites de cette Rebellion , qu'on ne peut faire cesser que par une bataille qui pourroit être desavantageuse à cet Empire.

On a appris de Constantinople , que le Grand-Vizir avoit donné part à tous les Ministres Etrangers, à la réserve de ceux du Czar & de la République de Venise , du dernier Traité de Paix conclu entre le Grand - Seigneur & le Sultan Acheraf ; qu'il avoit dépêché des Courriers à ce sujet aux Gouverneurs des Places Maritimes , afin que le Commerce interrompu depuis long-temps , pût s'y rétablir après la publication de cette nouvelle , & que le bruit couroit qu'il avoit été résolu dans le dernier Divan de rappeler les Commissaires de sa Hauteffe ,
envoyez

JANVIER. 1728. 157
envoyez il y a environ un an du côté de Terki pour regler avec ceux de S. M. Czarienne , les limites des conquêtes que les Moscovites ont faites de ce côté-là.

R U S S I E.

ON a reçu avis par un Courier arrivé de Derbent , qu'un Corps de Troupes Persanes , qu'on dit être de 50000. hommes , s'étoit posté sur les Côtes de la Mer Caspienne ; que le Sultan Acheraf avoit commencé à faire fortifier la Ville de Schirvan ; qu'il y faisoit construire des Bâtimens plats pour aller reconnoître les Villes de la Côte conquise par le feu Czar ; qu'il avoit attiré par ses promesses une grande partie des Matelots qui servoient sur les Bâtimens des Moscovites ; qu'il faisoit venir plusieurs trains d'Artillerie , beaucoup de munitions de guerre & des Ouvriers pour construire des Vaisseaux : que d'un autre côté la plus grande partie des Troupes du G. S. défiloit du côté de la Georgie , & qu'on ne doutoit plus que les deux Puissances n'eussent pris la résolution d'agir de concert pour forcer le Czar à abandonner les Conquêtes du Czar son Ayeul.

On a tenu à Petersbourg , à l'occasion
de

158 MERCURE DE FRANCE.

de ces nouvelles, divers Conseils de Guerre, dans lesquels on a pris de nouvelles précautions pour la sûreté de ces Provinces, & l'on va y envoyer encore des Troupes, & 3. ou 400. Matelots pour remplacer ceux qui sont morts, ou qui ont deserté.

On mande de Tobolskoy, Capitale de la Siberie, que le Prince Menzikoff qui est prisonnier dans le Château de Tanzirk, à 20. milles de cette Ville, y est tombé dangereusement malade; & que malgré l'état fâcheux où il se trouvoit, on ne lui laissoit voir d'autres personnes que les deux domestiques qu'il avoit avec lui pour le servir.

Le Czar a ordonné de prier Dieu dans toutes les Eglises pour sa grand-mere, veuve & premiere épouse du feu Czar, & ensuite pour la Grande Duchesse sa sœur, le Duc d'Holstein, la Duchesse son épouse & la Princesse Elizabeth, étant compris dans l'exposition du reste de la Famille Royale.

On assure que S. M. Cz. a déclaré qu'après la Cérémonie de son Couronnement, elle se rendra de Moscou à Riga pour aller voyager ensuite dans diverses Cours, à l'exemple du feu Czar, son Ayeul.

En consequence des dernieres résolutions du Conseil de Guerre, on augmente les Troupes du Czar de 54000 hommes.

mes, sans compter les Cosaques & les Tartares qui se sont mis sous la protection de S. M. Cz. & qui peuvent faire encore un Corps de Troupes de 20 à 25000. hommes.

On a reçu avis de Gluckow en Ukraine, qu'on y avoit fait depuis peu l' Election d'un General de la petite Russie, à la place de M. Jean Elievier Scoropadaski, qui n'étant plus en état d'exercer cette Charge dès 1722. engagea le feu Czar à établir un Conseil qui a gouverné cette Province jusqu'au premier Octobre dernier. Suivant ces Lettres, la Garnison de Gluckow s'étant rendue ce jour sur la Place qui est devant l'Eglise de cette Ville, elle y forma un cercle autour d'une Estrade qu'on y avoit élevée, & qui étoit couverte de Drap cramoisi. Le Secrétaire de M. Theodore Naumow, Conseiller au Conseil d'Etat du Czar, y arriva, tenant en main les Ordonnances de S. M. Cz. pour l' Election d'un nouveau General. Le Bâton de Commandement étoit porté par un Officier, sur un Carreau de velours cramoisi, ainsi que l'Etendart, la Queuë de cheval & le grand Sceau. M. Naumow & M. d'Apostol premier Colonel de l'Ukraine, s'y rendirent une heure après dans un Carosse à six chevaux, accompagnés d'un nombreux Cortège. On fit

fit la levée du Decret du Czar , après quoi toute l'Assemblée nomma pour General M. Daniel d'Apostol , Colonel de Mirogrod , qui voulut refuser le Commandement à cause de son grand âge ; mais l'Assemblée l'ayant prié avec instance d'accepter le Bâton de General , il y consentit. Alors les Colonels s'approcherent de lui , & le porterent sur leurs épaules jusqu'à l'Estrade pour le faire voir au Peuple qui témoigna son approbation & sa joye par des acclamations réitérées. M. Naumow, Conseiller d'Etat , lui remit le Bâton & les autres marques de sa nouvelle Dignité ; ensuite il le conduisit à l'Eglise , où l'Archevêque de Kiovil , assisté des Evêques de Ckernihovil & de Serejaslao , entonna le *Te Deum* , qui fut chanté au bruit d'une triple salve d'Artillerie. Le nouveau General y prêta Serment de fidelité à S. M. Cz. entre les mains de l'Archevêque. Après la Liturgie , il se rendit au Palais où il fut complimenté par la Noblesse & le Clergé qui le regala magnifiquement.

P O L O G N E .

LE 21: du mois dernier, le Maréchal & les autres Membres du Tribunal de Lubin, prêterent Serment à Varsovie , suivant qu'il est ordonné par un nouveau Règlement

JANVIER. 1728. 161

ment, qui leur enjoint dorénavant la Justice avec plus d'équité, & qui leur défend de recevoir aucun présent des Parties. Ensuite ce Tribunal fut prorogé, & l'on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise des Jesuites. Toutes les Séances de ce Tribunal ne se sont pas tenuës avec autant de tranquillité qu'on l'esperoit. Plusieurs Gentilshommes y ont pris querelle, & l'un d'eux a eu la tête emportée d'un coup de sabre.

Le Duc Ferdinand de Curlande a envoyé un Agent à Mittau, pour y prendre soin de ses Affaires pendant son séjour à Dantzic. Le bruit court que ce Prince a dessein de nommer le Prince de Hesse-Hombourg pour son successeur, & de solliciter auprès du Roy & de la Republique de Pologne pour faire approuver cette disposition qu'il prétend être en droit de faire en vertu des premières Lettres d'Investiture du Duché, par lesquelles le Roy Sigismond-Auguste accorda au dernier Duc de la Maison de Kezeller, la permission de nommer un Prince Allemand pour son Successeur.

Les Lettres de Kaminietz du 22. Decembre, portent que le Sultan Deli étoit arrivé près des Frontieres de la Walachie, à la tête de près de 150. mille hommes, tant Tartares que Cosaques; que l'Hofpodar de cette Province s'étoit sauvé de

Gacy

Gacy à Choczin , & que plusieurs Pachas Turcs y avoient rassemblé un corps de Troupes très-considérable pour couvrir le Pays, & empêcher ces Rebelles de faire des courses sur les Terres du G. S. mais on espere que le Sultan Deli se retirera dès qu'il aura reçu la nouvelle de l'Amnistie que S. H. lui a accordée par le Trairé qu'il a conclu avec le Sultan Acheraf.

On a reçu avis des Frontieres , que la maladie contagieuse faisoit de grands ravages à Sieza & à Beckoy , petite Ville où réside ordinairement le Kan des Tartares , qui a été obligé de se retirer à 15 lieux de-là.

D A N E M A R K

ON mande de Copenhague , que le Baron de Bothmar ayant reçu de Londres la ratification de l'Acte de Garantie conclu entre le feu Roy d'Angleterre & S. M. Danoise , pour les Etats qu'ils possèdent en Allemagne, il le remit le 6. de ce mois entre les mains du Roy.

Le Comte de Schulembourg , qui commande dans le Holstein , a été averti de se tenir prêt à marcher au premier ordre pour s'opposer au passage des Troupes du Duc d'Holstein du côté d'Emborn.

A E -

ALLEMAGNE.

LEs Magistrats de Kiel ont fait faire un Berceau d'argent de 160. marcs, pour le Prince ou pour la Princesse dont la Duchesse d'Holstein, épouse de leur Souverain, doit accoucher dans le courant de ce mois.

Le Roy de Prusse arriva à Dresde le 14. de ce mois, accompagné du Comte de Lottum, Baron de Grumkau, de M. Ditzchau, Conseiller Privé, de M. de Gorn & de M^{rs} de Montellian & Ferrand, Chambellans. S. M. Pr. ayant déclaré qu'elle vouloit garder l'*incognito*, alla descendre à l'Arcenal chez le Comte de Wackerbaert, où le Roy de Pologne se rendit d'abord pour lui faire visite. Le Roi de Prusse prit ensuite un habit de Masque, & il alla chez le Feldt-Maréchal, Comte de Flemming, où il fut reçu par le Prince Electoral & par l'Archiduchesse son épouse, au bruit d'une triple salve d'artillerie. On y servit un repas magnifique, dont tous les conviez étoient en habits de bal uniformes, de tafetas rouge: le repas fut suivi d'un bal dont le Roy de Prusse fit l'ouverture avec la Princesse de Radziwil, épouse du Comte de Flemming.

Le

164 MERCURE DE FRANCE.

Le 15. au matin, le Roy de Pologne, le Prince Electoral son fils, & les Principaux Seigneurs de cette Cour, allerent rendre visite au Roy de Prusse, & les deux Rois dînerent ensemble au Palais, où il y eût l'après-midy Comedie & jeu.

Le 16. au soir, le Prince Royal de Prusse arriva à Drefde, *incognito*, & il fut reçu chez le Comte de Flemming, par le Prince Electoral de Saxe.

Le 17. il y eut une magnifique eourse de Traineaux, divisée en quatre quadrilles, qui fut suivie de plusieurs Joutes, où les Dames & les Cavaliers coururent pour les Prix. Cette Fête fut terminée par un grand festin & par un bal qui dura jusqu'à trois heures après minuit. Une heure après, on fut obligé de donner l'alarme à toute la Ville, à cause du feu qui venoit de prendre à la maison du Comte de Wackerbaert. Le principal soin de ce Seigneur, fut de pourvoir à la sureté du Roy de Prusse qui étoit logé chez lui, & d'empêcher que le feu ne se communiquât à l'Arcenal. Sa maison fut consumée en très peu de temps, avec ce qu'il y avoit de plus précieux, & on ne put rien sauver de sa Bibliotheque, dans laquelle il y avoit un magnifique Recueil de Manuscrits & de Dessains, qu'il rassembloit depuis 40. ans avec beaucoup de
 dé-

JANVIER. 1728. 165
dépenſe. Le Roy de Pruſſe alla paſſer le
reſte de cette nuit chez le Comte de
Flemming.

Le 18. le Comte de Wackerbaert ayant
demandé au Roy de Pologne, une autre
maison voiſine de l'Arcenal, pour y loger
juſqu'à ce que la ſienne fut rebâtie,
S. M. qui vouloit le dédommager plus di-
gnement, lui fit don d'une autre maison
beaucoup plus belle, dans laquelle on
avoit danſé la veille, & de tous les meu-
bles dont on l'avoit ornée pour recevoir
le Roy de Pruſſe.

On apprend de Vienne, qu'on a en-
voyé ordre à M. Dierling, Reſident de
l'Empereur à Conſtantinople, de déclarer
au Grand Vizir, que S. M. I. ayant ſigné
un Traité d'alliance avec le Czar, elle ſera
obligée de lui fournir des ſecours, au caſ
que le Gr. S. lui déclare la guerre; mais
que pour éviter toute rupture entre les
Moſcovites & les Turcs, l'Empereur vou-
loit bien être Médiateur de leurs diffé-
rends.

ESPAGNE,

IL a été réſolu dans le Conſeil de Ma-
rine, d'établir à Cadiz une nouvelle
Compagnie de Gardes de Marine qui ſe-
ront unis au Corps de l'Académie de
Madrid, d'où l'on tirera des Officiers
pour

166 MERCURE DE FRANCE.

pour les Vaisseaux du Roy, dont le nombre est considerablement augmenté.

Le 30. du mois dernier, il arriva à Cadiz un Courier avec les ordres de la Cour, pour faire distribuer les Effets provenans du retour de la Flotille, aux Négocians qui y sont interessez, en retenant 23. $\frac{3}{4}$. pour cent sur l'argent, 12. $\frac{5}{2}$ sur l'or & 8. sur les Marchandises. On ajoute que cette augmentation des droits du Roy, qui est très-considerable, principalement sur l'argent, avoit donné lieu à plusieurs assemblées, tant de la Chambre de commerce que des principaux Commerçans, & qu'ils ont dépêché deux Députez en Cour pour demander quelque diminution.

Les troupes Espagnoles du Camp devant Gibraltar, qui avoient eu ordre d'en partir pour se rendre dans les quartiers qu'on leur avoit marquez, s'étant mises en route, ont reçu à quelques lieues du Camp, de nouveaux ordres d'y retourner.

I T A L I E.

LE 22. du mois dernier, le Pape tint un Consistoire secret, dans lequel le Cardinal Ottoboni, Protecteur des Affaires de France, proposa l'Archevêché de Toulouze pour l'Evêque de S. Pons. Il préconisa ensuite l'Abbé Guenet pour
l'E-

JANVIER. 1728. 167

l'Evêché de S. Pons, & l'Abbé de Montclus pour l'Evêché de S. Brieu.

On mande de Venise, que le 24. du mois dernier, le Primicier de l'Eglise Ducale de S. Marc, qui a le droit d'y faire toutes les fonctions Episcopales, sans dépendre du Patriarche, y celebra pontificalement la Messe à six heures du soir, suivant l'ancien usage.

Le 26. au soir, les Théâtres furent ouverts & les Mascarades commencerent.

Le 4. de ce mois, on publia un Ordonnance du Conseil des Dix, qui a été lûë dans toutes les Eglises, par laquelle il est deffendu pendant le Carnaval d'aller en Masque les jours de Fête de commandement, sinon le soir; non plus que la veille & le jour de la Purification de la Vierge, durant lesquels les Théâtres d'Opera & de Comédies seront fermez, de même que toute sorte d'Assemblées de Jeux & d'autres Divertissemens du Carnaval.

On mande de Naples, qu'on y avoit reçû avis que la Galere Patronne de ce Royaume, avoit fait naufrage sur les Côtes de Tropea, & qu'il ne s'étoit sauvé aucun homme des 282. qui en composoient l'Equipage & la Chiourme. Le Capitaine de la Galere, la *Sainte Elisabeth*, à laquelle la Patronne servoit de
conserve

conserve, ayant eu la dureté de ne pas permettre que cette Galere mit son monde à terre, a été arrêté par ordre du Cardinal Vice-Roi, qui a nommé des Commissaires pour lui faire son Procès.

Le Mont Vesuve continuë de jeter des flammes par diverses embouchures & l'on a ressenti encore quelques secouffes de Tremblement de Terre.

On écrit de Rome que le 5. de ce mois, M. Cibo, Majordome du Palais Apostolique, envoya de la part du Pape à l'Electeur de Cologne, un présent de 30. Bassins remplis de Gibier & de Confitures.

Le 13. Fête de sainte Luce, le Cardinal de Polignac, chargé des Affaires du Roy T. Ch. se rendit en grand cortège à l'Eglise Patriarchale de S. Jean de Latran, où la Messe celebrée par l'Evêque d'Eleutheropolis, fut chantée à plusieurs Chœurs de Musique, en action de graces à Dieu de la conversion du Roy Henry le Grand à la Foi Catholique. Les Cardinaux Ortoboni & Belluga y assisterent, ainsi qu'un grand nombre de Prélats, & l'Electeur de Cologne s'y trouva *incognito* avec plusieurs personnes de sa suite. Après la Messe, le Cardinal de Polignac donna un repas magnifique.

On a eu avis de Messine qu'on y avoit reçu

reçû des Lettres Patentes de l'Empereur, pour l'établissement d'un Port franc dans cette Ville.

On mande de Turin, que le Roi de Sardaigne a donné de nouveaux ordres pour continuer les levées de Soldats qu'il avoit ordonnées dès l'année dernière.

On apprend de Rome que le Pape avoit fait present à la grande Princesse de Florence, d'un très-beau Crucifix d'argent doré, dans lequel on a enchassé un morceau de la vraie Croix. S. S. y a joint un Bref qui permet à cette Princesse de faire exposer cette Relique à la veneration des Peuples, les jours de l'Invention & de l'Exaltation de sainte Croix.

On apprend aussi qu'un homme vêtu en Payfan, se presenta à l'Audiance du Pape, & se jetta à ses pieds, lui découvrant, les larmes aux yeux, qu'il étoit Prêtre & Capucin. S. S. l'embrassa avec tendresse, l'appella son frere, & ordonna à un Ecclesiastique du Palais, de le conduire au General de l'Ordre, de le recommander de le traiter avec douceur, & de lui pardonner son évasion.

On croyoit à Naples recevoir les Lettres Patentes de l'Empereur pour l'établissement d'un Port franc à Messine, mais on a sçû que l'expédition en avoit été retardée par l'opposition de la Républi-

H que

de Venise , qui a engagé dans ses interêts plusieurs Puissances d'Italie, au commerce desquelles ce nouvel établissement pourroit porter un grand préjudice.

Le débordement du Pô a causé aussi de grands dommages dans le Duché de Ferrare, dont plusieurs maisons ont été entraînées, & la plûpart des terres couvertes de sable.

Les Lettres de Rome portent encore que dans le dernier examen des Evêques, M. Rambert de Chambery , Evêque d'Aoste , dans les Etats du Roy de Sardaigne, s'étoit distingué d'une maniere extraordinaire , & que depuis long temps il n'avoit paru personne dont le Consistoire eût été si satisfait, & qu'il avoit mérité un compliment particulier du S. Pere & des Cardinaux.

Ces Lettres ajoutent qu'il y fait des pluyes continuelles qui inondent toutes les campagnes , & qu'on a ordonné des Prieres publiques pour demander du beau temps. A Venise on a exposé le S. Sacrement dans toutes les Eglises , & on a fait des Prieres publiques pendant trois jours pour obtenir du Ciel un temps serain. A Naples & aux environs , il a fait des pluyes continuelles pendant douze jours & douze nuits , qui ont causé de très-grands dommages. Toutes les Rivieres

res

JANVIER. 1728. 171

res sont sorties de leurs lits, & la Ville de Reggio a beaucoup souffert par les torrens. Les Seigneuries de Triolo, de Bocalino & quelques autres, ont été submergées, ainsi que la plupart des Villages qui sont dans les bas quartiers de la Marine.

On publia à Rome au commencement de ce mois une Bulle de Jubilé qui doit durer pendant 15. jours, tant dans cette Ville que dans toute l'Italie; & l'on a indiqué des Prières pour demander à Dieu qu'il daigne préserver ce Pays des fléaux dont il semble être menacé par les fréquens tremblemens de terre qu'on ressent, & par les tempêtes presque continuelles qu'on a essuyées depuis environ deux mois. Les Opera, les Comédies & les autres divertissemens ordinaires du Carnaval, sont deffendus pendant ce tems de dévotion. Dans ce même tems, le Pape se rendit dans l'Eglise de S. Michel des Servites; & après avoir consacré le nouvel Autel qu'on y a érigé, sous l'invocation de S. Pelegrino Laziosi, S. S. fit une Exhortation très-édifiante sur les dispositions dans lesquelles on doit être pour meriter les graces & les Indulgences du Jubilé. Elle choisit S. Pelegrino pour Protecteur du peuple dans les calamitez présentes, & elle prononça une nouvelle Formule de Priere avec tant de zele, que tout

H ij

l'Au-

L'Auditoire en fut attendri.

Le 18. Janvier, l'Electeur de Cologne se rendit vers les quatre heures après midi au Palais du Vatican, où il prit congé du Pape. Ce Prince alla ensuite avec la Grande Princesse Douairiere de Florence, sa Tante, voir l'Opera au Théâtre Alberti, où le Cardinal Sienfuegos leur fit servir une magnifique Collation. Le 30. au matin, S. A. Elec. partit de Rome pour Naples.

Le bruit court que le P. Gotti, Dominiquain de Bologne, ayant sçu qu'il étoit un des six Cardinaux réservés *in petto*, de la promotion du mois de Decembre 1726. a écrit au Pape pour le remercier du Chapeau dont il vouloit l'honorer, s'excusant sur son grand âge & sur ses infirmités qui ne lui permettent pas de vaquer aux fonctions de cette Dignité. On assure que Selery, Religieux du même Ordre, sera nommé à sa place.

GRANDE BRETAGNE,

LE Vaisseau de Guerre, l'*heureux Snow*, commandé par le Capitaine Foulks, est arrivé de la Jamaïque à Plymouth, ayant à bord le corps du feu Vice-Amiral d'Hoffier, qui sera inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Westminster.

Le

JANVIER. 1728. 179

Le jour de Noël, suivant l'ancien stile, le Roy revêtu du Collier de l'Ordre de la Jarretiere, se rendit en grand cortège à la Chapelle de S. James, où S. M. la Reine & la Princesse Royale communierent par les mains de l'Evêque de Londres.

Le Vaisseau le *Lys*, commandé par le Capitaine Dunlop, qui revenoit de la Jamaïque en Ecoſſe, a été pris par un Armateur Espagnol qui a mis l'Equipage à terre dans l'Isle de S. Domingue.

Les Lettres de la Jamaïque du 13. Octobre dernier, portent que les Facteurs de la Compagnie de la Mer du Sud y étoient revenus de Porto-Bello & de Cartagene, & qu'ils avoient rapporté que tous les Effets de la Compagnie y avoient été saisis.

On mande de divers endroits des Provinces de ce Royaume, que les pluyes excessives ont tellement fait déborder les rivières, que les chemins ont été inondés & rendus presque impraticables.

On parle du Projet qu'a fait un Ingénieur, pour faire couper la langue de terre qui joint Gibraltar au continent, sans qu'il en coûte beaucoup à la Nation.

On apprend de Londres que le nommé Barret avoit été mis en prison pour avoir battu son propre fils avec tant de violence qu'il en mourut sur la place.

H iij Le

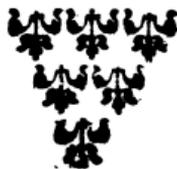
174 MERCURE DE FRANCE.

Le 17. de ce mois, Fête de l'Epiphanie, suivant l'ancien stile, les Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, du Chardon & du Bain, s'étant rendus au Palais de S. James, en habits de cérémonie, le Roy alla en grand Cortège à la Chapelle Royale de ce Palais, où S. M. fit, suivant la coutume, une Offrande d'or, de myrrhe & d'encens.

Le 8. on fit partir de Londres un Vaisseau, ayant à bord 43. Bombardiers ou Canoniers qu'on envoie à Gibraltar. On a fretté un autre Vaisseau pour y transporter 16. Pièces de Canons de bronze, & des Recrüs pour les Régimens qui sont en Garnison dans l'Isle de Minorque.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

ON mande de Bruxelles que les Entrepreneurs de la Baleine ne sont point rebutez par la perte de 80000. florins qu'ils ont faite l'année dernière, & qu'ils ont résolu d'envoyer encore quatre Bâtimens à cette pêche.



RANCE



FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LA nuit du 21. au 22. du mois dernier, on vola dans l'Eglise de l'Hôtel Royale des Invalides une Croix d'argent de 40. marcs qui étoit sur le Grand Autel.

Le premier de ce mois, les Princes & Princesses du Sang, & les Seigneurs & Dames de la Cour eurent l'honneur de complimenter le Roy & la Reine, sur la nouvelle année.

Le même jour, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du saint Esprit, s'étant rendus dans le Cabinet du Roi pour l'accompagner à la Messe, S. Martin Chapitre, & proposa pour être Chevaliers Commandeurs de l'Ordre du saint Esprit, le Prince de Dombes, le Comte D'Eu, le Duc de Richelieu, Ambassadeur Extraordinaire du Roi auprès de l'Empereur, le Duc de S. Simon, le Duc de Giovenazzo, Grand Ecuyer de la Reine d'Espagne, le Maréchal Duc de Roquelaure, le Maréchal d'Alegre & le Comte de Gramont. Lorsque le Roy en eut signé le Rolle, il le remit au Marquis

H iij de

de Breteuil, Commandeur, Prévôt & Maître des Ceremonies, qui sortit du Cabinet pour le faire proclamer par le Hérault. S. M. se rendit ensuite à la Chapelle du Château, étant précédée du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Duc du Maine, du Comte de Toulouse & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers des Ordres. Le Roy, devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en Manteau, le Collier par-dessus, ainsi que les Chevaliers. S. M. après avoir assisté à la grande Messe qui fut célébrée par l'Abbé Tefnieres, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique, fut reconduite à son appartement dans le même ordre qui avoit été observé en allant à la Chapelle. La Reine accompagnée des Dames de sa Cour, étoit dans la Tribune, où S. M. entendit la grande Messe.

Le 2. le Roy & la Reine partirent de Versailles pour aller à Marly, où L. M. demeureront quelque temps.

Le 15. le Duc de Luxembourg prêta serment, & pris séance au Parlement en qualité de Pair de France, avec les Ceremonies accoutumées.

Au commencement de ce mois, on a scellé au coin de chaque rue dans tout
Paris.

JANVIER. 1728. 177

Paris , environ à dix pieds d'élevation , par ordre du Lieutenant General de Police , des Plaques de fer-blanc , où l'on lit en gros caracteres noirs , le nom de chaque rue.

Le Roy , qui a passé tout ce mois à Marly , a souvent pris le divertissement de la Chasse du Cerf , du Sanglier , du Dain & du Chevreuil dans la Forêt de S. Germain. S. M. a été plusieurs fois rirer des Faisans , & Elle a fait dans le Parc de Marly , diverses batues de Lapins. Dans la derniere qui fut faite , on en tua 198.

Pendant le séjour de la Cour à Marly , Leurs Majestez ont soupé à une table de 18. couverts , avec les Princes , Princesses , Seigneurs & Dames , nommez pour Marly. Le matin , le Roy & la Reine , mangent à leur petit couvert. Le Lundy & le Mercredy , il y a Concert chez la Reine.

La veille de la Fête de l'Epiphanie , on tira un Gateau des Rois , & la Maréchale de Boufflers fut Reine. On tira un autre Gateau le jour des Rois , & la Reine eut la féve.

Le 19. de ce mois , pendant la Messe du Roy , l'Archevêque de Toulouze . prêta serment de fidelité entre les mains de Sa Majesté.

Le 25. la Cour quitta le deuil qu'on
H v avoit

178 MERCURE DE FRANCE.

avoit pris pour la Princesse, mere du Roy Stanislas.

On écrit de Picardie, qu'il y a au Bourg de Pont, la fille d'un Bourrelier, âgée de 12. ans, dont la taille gigantesque a déjà plus de 5. pieds & demi de hauteur; bien des gens vont la voir par curiosité.

BENEFICES DONNEZ.

L'Evêché de Vence, vacant par la démission de l'Abbé de Bourchenu, a été donné au Pere Surian de l'Oratoire.

L'Abbaye de Rigny, Ordre de Citeaux, Diocèse d'Auxerre, vacante par le décès de M. de Druy, en faveur de M. Flodoart Morel de Bourchenu, cy-devant Evêque de Vence.

L'Abbaye de Beaulieu, au Diocèse de Verdun, vacante par le décès de M. de Romecourt, en faveur de l'Abbé de Livry, Ambassadeur de Sa Majesté en Pologne.

L'Abbaye de Nôtre-Dame de Simorre, au Diocèse d'Auch, Ordre de S. Benoît, vacante par la démission de M. de Puget, Evêque de Nîmes, en faveur de M. François de Puget, Prêtre, Docteur en Théologie.

Evêque

JANVIER. 1728. 179

MODES.

Ce n'est pas tout-à-fait la faute du Mercure, si cet article paroît si peu souvent : depuis le dernier que nous avons donné sur cette matiere, la Mode n'a presque rien produit de remarquables.

Les Juste-au-corps n'ont point changé si ce n'est qu'on voit beaucoup plus de manches en pagodes ou fermées, qu'ouvertes. Elles sont longues & étroites, & bien des gens qui trouvent avec raison qu'elles n'ont point de graces, s'en tiennent aux manches ouvertes. Les habits sérieux & enrichis de broderies, point d'Espagne, de Cartifanes ou d'étoffes d'or & d'argent ne se font point autrement.

Les Dames n'ont pas changé grand chose à leur coëffure. On a ajouté aux Garnitures de Gaze & de Marly, une frange de soye festonnée avec du Cordonnet qui en fait le contour. Il y en a de Marly, travaillé en Mosaïque & en Quadrille ou Moulinet. Mais depuis peu on met un Tréfle à la place du Quadrille, c'est la grande mode. On porte aussi des Garnitures de Blondes de soye, façon d'Angleterre & d'Alençon, sans aunage.

H vj La

180 MERCURE DE FRANCE.

La Marmotte , qu'on appelle aussi Savoyarde , est une espèce de Dormeuse , où il y a une barbe coupée en dedans & une à l'ordinaire qui se remonte avec un petit ruban pour noier sous le menton , comme les anciennes coëffures qu'on appelloit autrefois *Maintenon* , & qui n'étoient en usage que chez les personnes d'un certain âge.

La Dormeuse qu'on a déjà décrite , se porte avec un Désespoir. Il y en a à réveil , c'est-à-dire , que le ruban qui formoit un Quadrille au bas , on le passe entre les deux pièces , & au lieu de Quadrille on y fait deux ou trois anneaux un peu longs. On y a ajouté une troisième dentelle & même une quatrième , tenant ensemble. On monte ces coëffures sans désespoir & sans Réveil. On y met toujours un ruban qui fait deux cornes sur le devant de la tête , & une Savoyarde derrière , ou ruban à deux cornes , dont les deux bouts pendent sur le chignon.

On porte des bonnets piequez en arrière-point , & des Cabochons doublez de papier sans fil d'arechal. Pour la nuit on porte des bonnets matelassés , & pour le jour demi matelassés. Mais la coëffure qui revient le plus à la mode , c'est celle qu'on appelle la *Charreuse*. C'est proprement

J A N V I E R. 1728. 181

ment une espece de *Dormeuse* sans passes.

On porte beaucoup de pendants d'oreille de Perles en Girandole, & des Coliers de Blondes de soye qu'on monte sur un ruban de tafetas avec un nœud ou touffe de ruban de soye de toutes couleurs, devant & derriere. On nomme ces Coliers des *Espagnolettes*. Les Dames du bel air placent au milieu du nœud de devant un diamant brillant ou une autre pierre de couleur, du bas de laquelle sort une pendeloque d'une ou de trois pièces, qui fait la Girandole.

On porte aussi des Colliers à la Reine & les plus ordinaires sont de Perles fausses, ovales, plates d'un côté, & enfilées de maniere qu'elles se touchent par les bouts: des deux côtez regne une bordure de petites Perles. Un demi ceintre de même matiere est attaché au fil qui ferme le Collier; deux pendeloques de Perles en poire, l'une au bas du ceintre, & l'autre au dessus, en marquent le milieu.

On voit des Palatines de plume & de laine de toutes couleurs, d'autres de Cartifanes avec de la Chenille & des Pompons. On porte des Manchons de même, assortis à la Palatine. En dernier lieu on a vû paroître des Palatines de Blonde avec des rubans & des lacs d'amour, d'autres de Marly, brodé en or & en argent,

avec

avec de la dentelle d'or & d'argent autour.

Les Dames se parent de gros bouquets de fleurs artificielles qui sont d'une grande beauté. Elles en mettent aussi dans les ornemens de tête qu'elles employent.

Quelques Dames ont commencé à porter leurs Robes ouvertes par devant, mais jusqu'à présent leur exemple n'a pas déterminé le grand nombre. Ces Robes sont de velours cizelé, gaufré en plein de Damas à Cartouche, à Fleurons, & à grands ramages de Florentine, qui est une étoffe qui imite le Damas des Indes, & de Satin uni ou brodé de Chenille. Les Dames qui portent les Robes ouvertes, ont des corps ou des corcets, avec des échelles de rubans, ou des Crevées de tresses d'or, d'argent, de soye ou de pierres.

Les souliers qu'on appelle de la Chine, de peau peinte & chamarrée sont toujours à la mode. On ne porte plus guere la pièce renversée sur la boucle. Plusieurs personnes font couvrir le talon du soulier de la même étoffe; on en porte aussi de brodé ou chamarré de paille, ouvrage qu'on fait dans les Couvens.

A la fin du deuil que la Cour a quitté le 25. de cemois, presque toutes les Dames ont paru en Robbes de Satin ou de
Damas

JANVIER. 1728. 183

Damas blanc, brodées de Chenilles noires. Après le deuil on vit paroître les Robbes de Damas nuancées dans les fonds, accompagnez de feüillages, avec une grande fleur dans le milieu du lé, & quelque Mosaïque autour.

La Venitienne est une nouvelle étoffe qui imite beaucoup le Damas à Partere. Les Satins de toutes couleurs brodez en plein sont fort à la mode.

On porte depuis peu de nouvelles Palatines de rubans satinés, mêlez avec de la Chenille, & d'autres de Chenille faite au métier, parsemée de soucis d'Anneton.

Les Dames ont toujours de très-amplés paniers; il y en a qui sont à ressort.

Quelques Dames du bel air portent dans leurs coëffures des rosettes de ruban, au lieu de Fiche & de Quadrille.

Les rubans se portent un peu plus large, & la mode est pour les gaufrez & moirez.

La D^{lle} Peromel, Coëffeuse habile, qui demeuroit ruë de la Harpe, continuë avec succès à faire des Tours, des Chignons & des Tempes, pour les Dames, qui imitent parfaitement le naturel. Elle demeure à présent dans l'Abbaye de S. Germain des Prez, ruë & cour Cardinale.

*Le Roy a accordé le 21. Octobre, à la
veuve*

184 MERCURE DE FRANCE.

veuve Garrus , le Brevet exclusif pour son Elixir , & fait deffenses à tous Medecins , Chirurgiens , Apotiquaires , Droguistes , tant à Paris qu'aux autres Villes du Royaume qui font de l'Elixir , de le vendre sous le nom de Garrus , à peine de 3000. livres d'amende contre chacun des contrevenans. Son Elixir fait des effets si admirables , qu'on vient de toutes parts lui en demander : il fortifie la nature , purifie le sang , fait faire la digestion , détruit la chaleur contre nature , qui est sa principale operation , lui donne la force d'évacuer sans violence. On s'en sert avec succès dans les maladies contagieuses , fièvres malignes , petite verole , rougeole , boutons pestilentiels , coliques & maux d'estomac , apaise les vomissemens , la léthargie , apoplexie , paralisie ; & conserve la santé. Cet Elixir est exempt de corruption , & ne perd point sa qualité , en quelque lieu qu'on le porte. Le Roy , en consideration des effets merveilleux qu'il produit , lui a accordé 2000. livres de pension. Madame Garrus demeure toujours rue Dauphine , chez M. Dulion , Notaire. Elle avertit le Public que ses bouteilles sont cachetées , & que le prix de la bouteille de demi septier est de 12. livres , & la demie à proportion. On donne avec la maniere de s'en servir.

MORTS



MORTS, NAISSANCES
& Mariages.

MR Nicolas-Christophe le Chassier
Chevalier Seigneur de Maricourt,
Conseiller à la Cour des Aydes, mourut
à sa Terre de Maricourt, le 4. Octobre
dernier, âgé d'environ 59. ans.

Le 23. du mois dernier, M. Poignant,
Prêtre, Docteur en Théologie de la Mai-
son de Navarre, & Sous-Doyen des Doc-
teurs, mourut à Paris, rue du Bac, âgé
de 91.

Le 25. Dame Marie-Marguerite Bosc,
épouse de M. Eustache-François le Cou-
turier, Conseiller au Grand-Conseil,
Trésorier general des Troupes de la Mai-
son du Roy, mourut âgée de 39. ans.

Dame Marie-Louise Gon de Bergonne,
épouse de M. Chrétien de Lamoignon,
Commandeur des Ordres du Roy, Pré-
sident à Mortier du Parlement, mourut
à Paris le 3. de ce mois dans la 36. an-
née de son âge.

Le 4. Janvier, Jean-Philippe de Saint
Simon de Courtomer, Lieutenant au Ré-
giment des Gardes Françoises du Roy,
fils de M. Claude Antoine de S. Simon,
Che-

186 MERCURE DE FRANCE.

Chevalier, Marquis de Courtomer, & de Dame Jeanne de Caumont de la Force, mourut à Paris âgé d'environ 30. ans.

Jean-Baptiste de Joannes de la Carre de Saumery, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Conseiller, Aumônier du Roy, Abbé Commandataire de l'Abbaye de la Magdeleine de Châteaudun, mourut à Paris âgé d'environ 35. ans, le 8. de ce mois.

M. Julien Neveu, Prêtre, Chanoine de l'Eglise de Rheims, Conseiller en la Chambre Souveraine Ecclesiastique, Prieur du Rocher-Mortaing, en basse Normandie, & Prieur de S. Remy en Champagne, près Sainte Menou, mourut le 13. de ce mois, âgé d'environ 55. ans.

Le même jour, Dame Anne de Barentin, veuve de Jacques Tardieu, Marquis de Maleyffe, Seigneur de Rivecourt, Capitaine au Regiment des Gardes Françaises, Lieutenant pour le Roy des Ville & Château de Compiègne, mourut le 13. de ce mois, âgée de 70. ans, 7. mois.

Le 15. M. Charles de la Grange-Triaon, Prieur de Vesli, mourut âgé de 73. ans.

Jean-Baptiste-Paulin Dagueffeau, frere du Chancelier de France, Prêtre, Docteur en Droit de la Faculté de Paris, y mourut

JANVIER. 1728. 187

mourut le 20. de ce mois , âgé de 57. ans.

M. Millain , chargé de la Feuille des Benefices , mourut à Versailles le 23. âgé de 61. an.

Le 28. François-Marc-Antoine d'Orleans , Comte de Rothelin , mourut en son Château de Neaufle , dans la 58. année de son âge.

Le 30. Dame le Clerc de Lesseville , épouse de M. Claude François Bidal , Marquis d'Asfeld , Chevalier de la Toison d'Or , Commandeur de l'Ordre de S. Louis , Lieutenant General des Armées du Roy , Directeur General des Fortifications de France , & Gouverneur du Château Trompette , mourut à Paris , âgée d'environ 30. ans.

Dame Marie-Renée de Gontaut de Biron , épouse de Charles Leonor Colbert , Comte de Seignelay , accoucha le dixième Janvier d'un Fils , qui fut tenu sur les Fonts , & nommé *Charles Armand-Jean-Baptiste* , par M. Charles Armand de Gontaut , Duc de Biron , Pair de France , Lieutenant General des Armées du Roy , Gouverneur des Ville & Château de Landau , & par Dame Anne-Marie-Therese de Spinola , épouse de M. Paul Edoiard Colbert , Comte de Crully , Brigadier des Armées du Roy , & Colonel des Dragons du Regiment du Roy. Dame

188 MERCURE DE FRANCE.

Dame Anne le Brert, épouse de M. François Dupuy, Chevalier, Marquis de Montbrun, Gentilhomme de la Chambre de Monseigneur le Duc d'Orleans, accoucha le 11. Janvier d'une Fille, qui fut tenuë sur les Fonts, & nommée *Anne-Marie Melanie*, par M. Hector, Marquis de la Chaux-Montauban, Chevalier, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Chevalier, de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orleans, & par Dame Marie Nicole Tardif, veuve de M. Barthélemy le Brert, Ecuyer, Conseiller du Roy, Tresorier General des Fortifications de France.

Dame Eleonore Eugene de Bethisy, épouse de Charles de Rohan, Prince de Montauban, Gouverneur des Villes & Citadelles de Nimes, d'Alais & de Saint Hypolite, Mestre de Camp du Regiment de Picardie, accoucha le 15. Janvier d'une Fille qui fut tenuë sur les Fonts, & nommée *Eleonore Louïse-Charlotte*, par Louïs Constantin de Rohan, Capitaine des Vaisseaux du Roy, & Chevalier de Malthe, & par Dame Eleonore-Ogrestorpe, Marquise de Mezieres, veuve de M. Eugene Marie de Bethisy, Marquis de Mezieres, Gouverneur des Villes & Citadelles d'Amiens & de Corbie, Lieutenant General des Armées du Roy. Le

JANVIER 1728. 189

Le 26. de ce mois la Princesse Sobieska, épouse du Prince de Bouillon, accoucha à Paris d'un Fils.

M. Georges Jacques de Clermont, Chevalier, Marquis de Saint Agnan, Inspecteur General de l'Infanterie, & Mestre de Camp du Regiment d'Auvergne, fils de feu Georges-Henry de Clermont, Maréchal des Camps & Armées du Roy, & de Dame Marie-Magdeleine Bitaut de Chize, épousa le 14. de ce mois Demoiselle Louïse Diane-Françoise de Clermont, fille de M. Pierre Gaspard de Clermont, Chevalier, Marquis de Galerande, Brigadier des Armées du Roy, Chevalier de ses Ordres, Premier Ecuyer de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans, & Mestre de Camp de son Regiment de Dragons, & de Dame Gabriele Françoise Do, Dame d'atour de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans.

M. Jean Charles-Joseph le Noir, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Lieutenant particulier au Châtelet de Paris, fils de feu Jean Charles le Noir, Secrétaire du Roy, & de feu Dame Jeanne Therese Danse, épousa le 20. de ce mois Demoiselle Marie-Anne le Noir, fille de Guillaume le Noir de Cindre, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances,
Receveur

Receveur General d'Alençon, & l'un des Fermiers Generaux de Sa Majesté, & de feuë Dame Anne Baugy.

S U P P L E M E N T.

LE 28. de ce mois, le P. de la Sante, Jesuite, l'un des Professeurs de Rhétorique du College de Louïs le Grand, prononça dans ce College un Discours Latin, fort éloquent, pour examiner : *Si le génie des François pour les Belles-Lettres, l'emporte sur celui des autres Peuples de l'Europe?* L'Assemblée étoit composée d'un grand nombre de Prélats & d'autres personnes de distinction. Nous tâcherons de donner un Extrait de cette belle Piece d'Eloquence.

E T R E N N E S.

LOGISTILE A M***

En lui envoyant sa Baguette Magique.

JE vous soumets mon pouvoir enchanteur ;
Que votre Art est charmant, que le mien
est terrible !

Je ne puis affermir la raison dans un cœur ,
Qu'en le forçant d'être insensible :

Par

JANVIER. 1728. 191

Par vous , mille dons répandus ,

Viennent orner une ame à qui vous êtes chere ;

Nous voyons chaque jour du desir de vous
plaire ,

S'accroître les talens , éclore les vertus.

N'écoutez plus une fausse sagesse ,

Mortels, à qui l'amour semble un fatal poison ,

Venez , vous apprendrez auprès de ma Prin-
cesse ,

Qu'une veritable tendresse ,

Ne fait qu'embellir la raison.

T. S. V. S.

BONS-MOTS,

LETTRE DE MONSIEUR * * *

A MADEMOISELLE C de * * * *

IL est très-vrai , comme vous le dites ;
Mademoiselle , que les louanges d'un
fils dans la bouche de son pere , & d'un
Elevé dans celle de son Maître , doivent
paroître suspectes ; mais on ne me fera
jamais de reproche sur celle que je vous
donne , & quiconque vous connoîtra ,
conviendra qu'elles vous sont dûës , &
qu'on ne fait en cela que vous rendre
justice.

J'ai

J'ai fort goûté l'explication que vous donnez à cette proposition : *Diseurs de Bons-Mots , mauvais caractères*. Et tous ceux à qui j'ai communiqué ici ce que vous m'en écrivez , ont pensé comme vous sur ce sujet , & souscrivent entièrement à votre décision.

Jusques-là , Mademoiselle , j'ai lû votre Lettre (a) avec plaisir ; mais je vous avouë que j'ai reçu un coup presque mortel dans le reproche que vous me faites d'avoir peu ménagé les personnes de votre sexe dans les Bons-Mots que je vous ai envoyé ; bien loin d'avoir changé à leur égard , comme vous m'en accusez , mon estime augmente tous les jours pour elles , parce que je remarque de plus en plus les avantages que vous avez au-dessus de nous , & les grandes choses dont vous êtes capables. Il n'y a presque que les Dames qui brillent dans les conversations dont il s'agit entre nous depuis quelque temps , & si j'ai eu le malheur par inadvertance de vous déplaire sur ce sujet , je suis prêt de vous faire voir que j'ai des preuves pardevers moi que les Dames se distingent autant par leurs réparties vives , que par leurs beaux sentimens.

(a) Elle est imprimée dans le second volume de Juin 1727. page 1380.

Une

JANVIER. 1728. 193

Une Dame vertueuse fut priée par une autre Dame, de lui apprendre quels secrets elle avoit pour conserver les bonnes graces de son mari : *C'est, lui dit-elle, en faisant tout ce qui lui plaît, & en souffrant patiemment de sa part tout ce qui ne me plaît pas.*

La mere d'Alexandre le Grand, railla finement son fils, lorsqu'ayant appris qu'il se faisoit adorer comme un Dieu, & qu'il se disoit fils de Jupiter : *Je vous conjure, lui dit-elle, de ne me point broïiller avec Junon.*

Un Président, grand joüeur & fort avare, dit un jour, après avoir fait une grande perte : *Du moins j'ai perdu sans dire un seul mot :* c'est, Monsieur, lui répondit une Dame, *que les grandes douleurs sont muettes.*

Autrefois en Espagne, qu'on gagnât ou qu'on perdit des batailles, on y faisoit presque toujourns des feux de joye pour amuser le Peuple. Une Dame Françoise le reprochoit un jour à la Baronne de *Laissez-les se contenter, répondit-elle, vos feux sont de veritables feux de joye, & les nôtres sont des feux d'artifice.*

A M. l'Abbé * * * demeurant à S. Nicolas des Champs. C'est la suscription d'une Lettre écrite à M. l'Abbé * * * après qu'il eut demeuré tout court au mi-

I lieu

lieu d'un Sermon qu'il prêchoit dans cette Eglise. Ah! qu'il ressemble bien, disoit une Dame en voyant son Portrait, on diroit qu'il prêche.

On m'a assuré que c'étoit une Dame aussi spirituelle que maligne, qui avoit effacé la première & la dernière lettre de ces deux mots latins, *Respice finem*; Inscription que le fils d'un Epicier, devenu grand Seigneur, avoit fait mettre au-dessus de son Coffre fort.

Voilà, Mademoiselle, de quoi justifier un peu la mauvaise intention que vous m'accusez d'avoir eue contre les Dames; si je vous rapportois tout le bien que j'en connois, & que je pourrois en dire, je ne finirois point; les bornes d'une Lettre sont trop étroites pour l'entreprendre; mais je vous promets de leur rendre justice publiquement dans une autre occasion. (a) Si donc votre ressentiment n'étoit pas entièrement éteint, j'espère obtenir ma grace, & une réconciliation parfaite par les dispositions où je suis à leur égard. Voici encore de nouveaux témoignages de l'esprit des Dames.

(a) L'Auteur de cette Lettre est prêt de donner au Public un Recueil sous ce titre : *Memoires pour servir à l'Histoire des Femmes Sçavantes.*

LE MEDISANT PUNI.

Dans une Compagnie avec empressement,

Albin se déchaînoit contre le Mariage ;

Il foutenoit impudemment,

Que l'Hymen & le cocuage,

N'alloient plus l'un sans l'autre, & que tout
homme sage,

Du beau Sexe devoit toujours se défier.

Laissez-le contre nous crier,

Dit l'aimable Dorine. *Il est comme son père,*

Qui s'étant entêté de la même chimere,

N'osa jamais se marier.

Ceci, Mademoiselle, sent un peu le conte, mais selon moi, les bons contes, & les bons mots ont tant de rapport, & d'affinité ensemble, qu'il est bien difficile qu'ils ne se sentent pas les uns des autres; ce qui me fait espérer, que vous ne le recevrez pas d'un mauvais œil, & que vous ne m'accuserez pas d'être sorti de mon sujet.

Je ne sçaurois finir avec vous; il faut que je vous envoie encore une repartie vive d'une Dame, quoiqu'elle ne soit pas à notre avantage; elle vous fera connoître mon impartialité.

I ij Un

96 MERCURE DE FRANCE.

Un Cavalier qui n'étoit brave que dans ses discours, vint un jour dans une Compagnie où étoit une Dame & plusieurs Demoiselles. Ne pouvant s'empêcher de parler mal-à-propos, il dit sottement qu'il donneroit volontiers une pistole pour chaque pucelle qu'on pourroit lui montrer dans cette sale. La Dame lui répondit, qu'elle pouvoit au moins lui en montrer une; il demanda laquelle c'étoit, *C'est votre épée*, répondit la Dame.

A mesure que j'avance en lisant votre Lettre, j'y trouve de nouveaux reproches que vous me faites. À vous dire le vrai, je ne sçaurois bien vous donner la raison, qui m'a empêché de vous envoyer mes *Quatrains énigmatiques*, mais vous les recevrez incessamment: au reste vous n'y avez rien perdu; mon Recueil est augmenté de plus de moitié. J'ai reçu avec tout le plaisir possible l'explication que vous m'avez envoyée de l'Enigme *sur la Clef*. Cleobuline n'a jamais mieux rencontré. (a) Vous en remercieriez, s'il vous

(a) Nom emprunté de Cléobuline, fille de Cléobule, un des sept Sages de la Grece. Elle faisoit fort bien des Vers, & avoit une vivacité d'esprit admirable pour composer des Enigmes, & pour expliquer celles qu'on lui proposoit. Elle en fit de très-ingenieuses qu'on porta en Egypte, où elles furent très-estimées. Avec
plaît,

JANVIER. 1728. 197
plaît, pour moi, Madame L. M. D. Je ne
sçai pas si j'aurai rencontré juste dans
l'explication que je vous envoie des deux
qui sont contenues dans votre Lettre, car

Me commander de mettre en rime,
Le mot de l'une & l'autre Enigme,
C'est pour moi, charmante Nanon,
Chose bien difficile à faire :
Cependant, Belle, pour vous plaire,
Il faut que j'en trouve le nom,
Deût-il m'en coûter quelque veille,
Je veux enfin vous faire voir,
Que jamais l'esprit ne sommeille,

Quand un cœur bien soumis veut remplir son
devoir.

cette délicatesse d'esprit, elle avoit un courage
héroïque, un jugement solide, & une douceur
charmante. *Eusebe parle d'elle sous la LXXXII.
Olimpiade.* Abdémon, plus de huit cens ans
auparavant avoit eu le même talent; & Dion
rapporte que Hiram, Roi des Tyriens, n'ayant
pû expliquer les Enigmes qui lui avoient été
proposées par Salomon, lui paya une somme
très-considérable, mais que depuis, il envoya
à Salomon un Tyrien nommé Abdémon, qui
lui expliqua toutes ses Enigmes, & lui en pro-
posa d'autres qu'il ne put expliquer.

L iij Pen-

J'entens l'*Eclair* par la premiere,

Et la *Bourse* par la derniere.

Je suis , Mademoiselle , &c.

Il me reste , pour satisfaire ma reconnoissance , à vous donner quelque chose , en revanche de ce que vous m'avez envoyé.

Quelqu'un demandant au Doge de Genes , lorsqu'on lui faisoit voir les magnificences & les raretez de Versailles , ce qu'il trouvoit de plus surprenant & de plus extraordinaire à la Cour de France : c'est de m'y voir , répondit-il.

Agésilas , Roy de Lacedémone , levant des Troupes , quatre hommes balafrez se presenterent à lui , montrant leurs cicatrices , & faisant parade de ces marques de valeur. Je vous crois de très-bons soldats , & je vous reçois à mon service , leur dit le Roy , mais je vous préférerois encore ceux qui vous ont blessez.

Un Seigneur Italien , qui se plaisoit à la Peinture , & qui y réussissoit très-bien , montrant un Tableau de sa main au Poussin , pour sçavoir son sentiment sur le talent qu'il pouvoit avoir ; cet habile Peintre lui dit , *Signore , non vi manca altro ch'un poco di necessita.*

Que

Que chacun fasse son métier. Henry IV. étonné de voir son Tailleur lui presenter un Memoire qu'il avoit composé sur l'E-tat & le Gouvernement, dit, qu'on me fasse venir mon Chancelier pour me faire un habit.

Quand on vouloit faire entendre à Diogène qu'il étoit vieux, & qu'il devoit cesser de travailler : Quoi ! répondit-il ; si je courrois dans une carrière, faudroit-il m'arrêter quand je me verrois proche du but ? La condition de l'Homme est telle, que si le travail ne l'exerce, le repos le tue.

Un bas Officier arrêta un Valet à vingt écus de gages, & lui demanda un répondant. Je vous en donnerai un, lui dit le Domestique, mais il faudra aussi que vous ayez la bonté de m'en donner un pour la sûreté de mes gages.

Quand le Pere Bourdalouë eut prêché devant le Roy d'Angleterre à S. Germain, on disoit à la Cour qu'il étoit le Prédicateur des Rois, & le Roy des Prédicateurs.

Un Avocat borgne, plaidant avec ses Lunettes : je ne serai pas long, dit-il, & je n'employerai que les Pieces qui me seront absolument necessaires. Retranchez donc un des verres de vos Lunettes, re-

dit sur le champ l'Avocat de sa Partie. Philippes, Roy de Macedoine, se plai-

I iiij gnoit

gnoit d'une blessure qui le faisoit boiter
 mon Pere, lui dit Alexandre, vous ne de-
 vez pas être fâché d'un accident qui vous
 rappelle votre gloire à chaque pas que
 vous faites.

Je suis toujours, Mademoiselle, &c.



CH A N S O N.

I mportune raison, je ne veux plus te croire

Toujours contraire à mes desirs,

Que je sois près d'Iris, ou que je sois à boire

Tu viens troubler tous mes plaisirs.

Par les plaisirs que je vais prendre,

Je veux te troubler à mon tour,

Et m'enivrer si bien & de vin & d'amour,

Que je ne puisse plus t'entendre.



A R R E S T S,

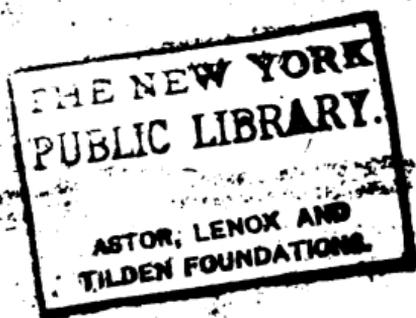
D E C L A R A T I O N S,

S E N T E N C E S D E P O L I C E, &c.

SENTENCE DE POLICE du 19. Decem-
 bre, qui condamne le nommé Béré, Bou-
 langer, en cinquante livres d'amende, pour
 n'avoir pas fait son Pain de poids.

AUTRE

Courbois.



des & Gabelles, soit sur les
revenus de l'Etat, lesdites Rentes, tant perpe-
tuelles

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

cinquante livres d'amende, pour
n'avoir pas fait son Pain de poids.

AUTRE

AUTRE du même jour, qui deffend à tous Maîtres à danser de tenir Salles de Danses les jours de Dimanches & de Festes, & de recevoir chez eux en aucun temps, des Soldats, Gens sans aveu, ny aucunes Filles ou Femmes, sous peine de cinq cens livres d'amende; & qui condamne les nommez Brion, Catelin, Marguillier, Blondeau & Monceau en cinquante livres d'amende, pour avoir contrevenu à la Sentence du 11. Mars dernier.

DECLARATION DU ROY, pour éviter les surprises dans la perception des arrérages de Rentes Viageres. Donnée à Versailles le 27. Decembre 1727. par laquelle S. M. ordonne ce qui suit.

ARTICLE PREMIER.

Tous ceux, qui sur de fausses quittances & certifications, ou autrement, auront reçu des arrérages de Rentes Viageres éteintes à notre profit; ensemble leurs complices & adhérens, seront punis comme voleurs & faussaires, suivant toute la rigueur de nos Ordonnances, & leur procez sera instruit, fait & parfait, & jugé en premiere instance par les Prevôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris, en appellant le nombre de Graduez requis, & par appel en notre Cour de Parlement.

II. Si les particuliers contre lesquels il sera prononcé condamnation, se trouvent propriétaires d'autres Rentes Viageres sous leurs noms ou sous celui d'autres personnes, & même de Rentes perpetuelles, soit sur les Aides & Gabelles, soit sur les Tailles & autres revenus de l'Etat, lesdites Rentes, tant perpetuelles

262 MERCURE DE FRANCE.

tuelles que viagères , seront & demeureront éteintes & amorties , à commencer du premier jour des six mois courans au tems où le jugement aura été rendu.

III. Il sera pris par préférence sur tous les biens de chaque particulier qui sera condamné, la somme de six mille livres au profit du dénonciateur : Accordons en outre aux dénonciateurs tout ce qui aura été reçu induëment d'arrérages desdites Rentes viagères par les personnes qu'ils dénonceront , desquels arrérages nous leur faisons à cet effet don par ces Presentes.

IV. Entendons que ceux qui pourroient se trouver actuellement dans le cas de la contravention , & qui rapporteront à leurs Payeurs avant le premier Avril de l'année prochaine 1728. les Extraits mortuaires des Rentiers decedez , & leur restituëront les sommes qu'ils auront induëment reçûes , ne puissent être recherchés , à l'effet de quoi nous leur accordons par ces Presentes toute amnistie & pardon nécessaires , imposant sur ce silence à nos Procureurs Generaux & autres.

V. Voulons qu'à l'avenir , & à commencer pour les six derniers mois de la presente année 1727. dont le payement s'ouvrira au premier Janvier prochain , il soit fait mention dans les quittances , certificats de vie & procurations qui seront fournies pour toucher les arrérages desdites Rentes viagères , du domicile & de la qualité du propriétaire de la Rente , & de celui sur la tête duquel elle aura été constituée , sous peine de radiation dans les comptes des Payeurs des partiës qu'ils auront autrement payées.

VI. Les particuliers domiciliez à Paris qui sont Propriétaires de Rentes viagères constituées en leurs noms , dont les qualitez & domiciles

miciles ont été établis par les Contrats, & qui les ayant accepté & signé lorsqu'ils ont été passez, peuvent être facilement reconnus par les Notaires dépositaires des minutes, continueront de fournir leurs quittances, suivant les formalitez prescrites par les Edits de création desdites Rentes, de la verité desquelles quittances lesdits Notaires demeureront civilement responsables: à l'égard de ceux qui n'ont point accepté & signé les Contrats passez en leurs noms, ou qui ayant acquis desdites Rentes viageres sur la tête & vie d'autres personnes, ne les leur ont point fait accepter & signer, comme il n'est pas possible que lesdits Notaires les connoissent assez pour certifier leur existence; Voulons que pour y suppléer, lesdits Rentiers fassent intervenir dans lesdites quittances deux personnes domiciliées à Paris, qui attesteront conjointement avec lesdits Rentiers, sous les peines portées par ces Presentes, l'existence de la personne sur la tête de laquelle la Rente aura été constituée.

VII. Enjoignons aufdits Notaires d'avoir toujours dans leurs Etudes, en lieu apparent, une copie imprimée des Presentes, dont ils feront prendre lecture à tous ceux qui demanderont l'expédition desdites quittances avant de les signer.

VIII. Les Rentiers qui demeureront hors de notre bonne Ville de Paris, soit dans les Provinces de notre Royaume, soit dans les Pays Etrangers, seront tenus, lorsque les personnes sur la tête desquelles les Rentes auront été constituées, changeront de domicile, de rapporter un Acte de notoriété fait en présence desdites personnes, devant le Juge du lieu de leur dernier domicile, par lequel leur existence sera attestée jusqu'au tems où elles

204. MERCURE DE FRANCE.

les auront quitté ledit lieu, & sera ledit acte déposé pour minutes ès mains des Notaires à Paris, & certifié par deux personnes domiciliées en ladite Ville, & d'icelui fourni une copie aux Payeurs pour la première fois.

IX. Enjoignons à nos Ambassadeurs, Envoyez, Résidens ou Consuls de la Nation Françoisse dans les Cours, Etats & Villes Etrangères où il y aura des Rentiers viagers, comme aussi aux Juges ordinaires des Villes & autres lieux de notre Royaume, où il résidera quelques-uns desdits Rentiers viagers, de prendre avant de signer les Certificats de vie qui leur seront demandez, tous les éclaircissements que le devoir de leur état les oblige de prendre pour la conservation de nos intérêts, &c.

DECLARATION DU ROY, portant rétablissement de plusieurs parties de Rentes Viagères, donnée à Marly le 27. Janvier 1728. enregistré en Parlement le 30. par laquelle il est dit ce qui suit.

ARTICLE PREMIER.

Que toutes les parties de Rentes Viagères contenues en l'état arrêté en notre Conseil, qui sera déposé au Greffe de l'Hôtel de notre bonne Ville de Paris, soient & demeurent rétablies & fixées, comme nous les rétablissons & fixons par ces Presentes, pour les quotitez & sommes portées en marge de chacun Article dudit Etat; au moyen de quoi lesdites Parties de Rentes Viagères demeureront à l'avenir fixées, & auront cours à compter du premier Juillet dernier, conformément audit Etat, à l'effet

l'effet de quoi il sera fait mention du rétablissement desdites parties, tant sur les Grosses que sur les Minutes desdits Contrats, par les Notaires dépositaires desdites Minutes, qui en délivreront leurs Certificats sans frais, auxquels nous nous réservons de pourvoir dans la suite. Voulons qu'en rapportant par les Propriétaires desdites Rentes Viageres lesdits Certificats de fixations & rétablissements, avec leurs quittances, le paiement des arrérages leur en soit fait à la maniere accoutumée, sur le pied desdits rétablissements & fixations, à compter dudit jour premier Juillet dernier, & que la dépense desdits arrérages soit passée & allouée, sans difficulté dans les comptes des Payeurs, qui en auront fait les payemens, en representant lesdits Certificats & Quittances seulement.

II.

Et comme notre intention est que les Rentes Viageres créées & assignées sur les deniers de nos Tailles par nos Edits des mois de Juillet 1723. & Janvier 1724. soient distribuées dans les cinquante parties de Rentes perpetuelles établies sur l'Hôtel de notre bonne Ville de Paris, pour le paiement & le contrôle desdites Rentes Viageres, être faits à commencer du premier Juillet 1726. par les Payeurs & Contrôleurs desdites parties, en la même forme & maniere qu'ils font le paiement & le contrôle des Rentes Viageres assignées sur nos Fermes des Aydes & Gabelles, nous avons de la même autorité que dessus, pour faciliter & assurer le paiement exact desdites Rentes Viageres assignées sur les Tailles, ordonné & ordonnons, voulons & nous plaît, que les fonds desdites parties pour le paiement desdites Rentes Viageres

206 MERCURE DE FRANCE.

Viageres créées par lesdits Edits de Juillet 1723. & Janvier 1724. qui étoit assigné sur les deniers de nos Tailles, soit & demeure assigné, à compter du premier Juillet 1726. sur les deniers provenans tant de nos Fermes des Aydes & Gabelles, que de nos autres revenus, que nous avons déclaré & déclarons par ces Presentes spécialement, & par privilege, affectez & hypothéquez au payement desdites Rentes, à l'effet de quoi le fonds en sera par nous fait dans les états de nosdites Fermes, ainsi qu'il en est usé pour les autres Rentes de l'Hôtel de notre bonne Ville de Paris, & rejezté, à compter dudit jour premier Juillet 1726. des états des Recettes generales de nos Finances.

III. Voulons au surplus que les réductions ordonnées par notre Edit du mois de Novembre 1726. soient executées selon leur forme & teneur pour les parties de Rentes non comprises dans ledit état des rétablissemens arrêté ce jourd'hui en notre Conseil, &c.



T A B L E.

A vertissement,	pag. 1
Pieces Fugitives, <i>Elegie</i> ,	7
Cause plaidée aux Jesuites,	19
Epitre en vers de l'Hermite * * *.	46
Voyage de Basse Normandie,	56
Triolets,	71
Lettre & Triolets,	76
Lettre sur les douleurs que l'on sent à un membre qu'on n'a point,	81
Epitre à M. de Senecé,	87
Reflexions,	89
Etrennes, &c.	91
Let-	

Lettre sur les Eaux Minerales de S. Sauveur, &c.	98
Enigmes, Explications, &c.	101
Douze Enigmes nouvelles,	102
Nouvelles Litteraires, &c. Bibliotheque Germanique,	108
Mœurs & usages des Ostiakes, &c.	115
Amosis, Prince Egyptien, &c.	125
Traité de la coupe des pierres, &c.	126
Traité Dogmatique & moral, &c.	127
Reflexions nouvelles sur les femmes, &c.	129
Histoire Generale des anciens Spectacles, &c.	134
Lettre sur l'Académie de Marseille, &c.	137
Medaille du Roi en taille-Douce.	140
Concert public au Château des Thuilleries	
Mort de Germain Brice, Auteur de la Description de Paris.	142
Spectacles.	143
D. Ramire & Zaïde, <i>Tragedie nouvelle</i> ,	144
Mort du sieur le Grand, Comédien, & le Catalogue de ses Pieces,	145
Mort du sieur Guerin, ancien Comédien,	147
Lettre sur un Poète Dramatique Anglois,	148
Nouvelles du tems, de Turquie & Russie,	155
De Pologne, Dannemarc, Allemagne & Espagne,	160
D'Italie, Angleterre & Pays-Bas,	166
France, Nouvelles, &c.	175
Benefices donnez,	178
Modes,	179
Morts, Naissances & Mariages,	187
Suplement, Logistique, &c.	190
Bons-Mots,	191
Chanson notée,	200
Arrêts, Edits, &c.	201

Errata du second volume de Decembre 1727

- P**Age 1921. lig. 14. *Cerceus* lisez *Cereus*.
 P. 1921. l. 24. reçoit, lisez revoit.
 P. 2799. l. 15. jusqu'à, lisez jusques à.
 P. 2845. l. 10. dans, ôtez ce mot.
 P. 2925. l. 18. cocoliers, lisez cocotiers.
Ibid. l. 28. Zoophiste, lisez Zoophite.
 P. 2941. l. 8. se, lisez le.
 P. 2945. l. 21. comme, lisez comment.
 P. 2949. l. 4. barbare, lisez ingrate.
 P. 2962. l. 15. Lubin, lisez Hortensius.
 P. 2973. l. 15. Ervain, lisez Erivan.
Ibid. l. 25. Banora, lisez Bassora.
Ibid. l. 4 du bas, de Tunis, lisez des Turcs.
 P. 2976. l. 25. le, ajoutez, 30. Decembre.
 P. 2980. l. 14. faite à lisez faire part à.
-

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P**Age 62. à la fin de la Note, *diceris*, lisez *dixeris*.
 P. 72. lig. 2. Lafontaine, lisez la Fontaine.
Ibid. l. 16. Elmangis, lisez Clemangis.
 P. 112. l. 14. l'Electeur, lisez l'Editeur.
 P. 160. l. 1. levée, lisez lecture.
 P. 161. l. 1. dorénavant, ajoutez de rendre.
 P. 163. l. 12. Lottum, ajoutez du Baron.
 P. 172. l. 20. que, ajoutez le pere.

La Medaille gravée doit regarder la page 140.
 La Chanson notée page 200.

MERCURE.

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROT.

F E V R I E R . 1728.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conti,
à la descente du Pont-Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.
JEAN DE NULLY, au Palais,
à l'Ecu de France & à la Palme.

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisé, à Paris.* Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le *Mercure à Paris*, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres au Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercure de France* de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ¹ AU ROY.

FEBVRIER. 1728.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

A SON EMINENCE

MONSEIGNEUR

LE CARDINAL DE FLEURY.

EPI T R E.



Inistre, que l'Histoire offrira pour
modele,

Toi, qui suis vers la gloire une
route nouvelle,

Et de qui la sagesse au-dessus des grandeurs,

A ij Fuyant

ACTE 2 MERCURE DE FRANCE.

Fuyant les titres vains, cherche les vrais hon-
neurs ,

Ecoute-moi , FLEURY : le zele qui m'anime ,
Vient rendre à tes Vertus un tribut legitime.

La Paix , en écartant le démon des combats ,
Sembloit avoir fixé les droits des Potentats ,
La discorde bientôt rompt leur intelligence ,
Et Thémis alarmée offre en vain sa balance ;
Je les vois se ranger sous les drapeaux de
Mars ,

Et prêts à se livrer à de nouveaux hazards ,
Quel vaste embrasement va désoler la Terre ,
Si LOUIS plus prudent ne suspend son Ton-
nerre !

Oùj , Minerve elle-même attachée à ses pas ,
Par la voix de FLEURY vient d'arrêter son bras .
FLEURY , Guide éclairé , vertueux & sincere ,
Que son Maître chérit , que l'Etranger révere ,
Il parle , il persuade , & les Peuples charmez
Sur la foi de ses soins sont bien-tôt désarmez ,
Ils savent qu'en son cœur la Justice préside ,
Et tous seront contens, si c'est lui qui décide.

Trop souvent des conseils complaisans ou
fougueux ,
Ont irrité l'ardeur des Princes belliqueux.

T

Tu sçais, **FL BURY**, tu sçais, combien une grande ame,

Pour d'éclatans exploits facilement s'enflâme,

Que le jeune **LOUIS**, fils de tant de Heros,

Est ennemi, comme eux, d'un indigne repos :

Mais un Prince vraiment & magnanime & sage,

Plus grand que son pouvoir, plus fort que son courage,

Ne se hâte jamais de répandre du sang,

Et peut, **Roi** pacifique, atteindre au plus haut rang.

Deux chemins opposez sont ouverts à la Gloire,

Et conduisent les **Rois** au Temple de Memoire.

L'un, qu'avec tant de bruit suivent les conquérans,

N'est rempli que d'horreurs, de morts & de mourans;

Là du vainqueur souvent l'Ambition s'empare,

Et la foudre à la main l'éblouit & l'égare.

Infatiable alors dans ses vastes projets,

Par quels maux, à quel prix se fait-il des Sujets!

Son droit est dans sa force, aucun frein ne l'arrête,

Et tout lui semble juste à titre de conquête;

A iij Les

214 MERCURE DE FRANCE.

Les Peuples menacez du plus funeste sort,
Et réduits à choisir ou les fers ou la mort,
Désertent leurs foyers, quittent leurs champs
fertiles,

Contens de vivre en paix en des climats stériles ;

Le desordre par tout confondant les esprits,
Avec la liberté tous les Arts sont proscrits ;
Monumens précieux qu'on admiroit encore,
Le tems vous respecta, la flâme vous devore,
Pour comble à tant de maux, on y voit à la fois
L'oubli des Immortels & le mépris des Loix ;
Du soldat effrené la brutale insolence,
Insulte à la pudeur, & poursuit l'innocence ;
Tel est enfin, tel est ce chemin si vanté.

L'autre, plus sûr garant de l'immortalité,
N'offre de tous côtez qu'un salutaire azile,
C'est là que la Déesse au front noble & tranquile,
La Paix, la douce Paix déployant ses trésors,
Seconde des Mortels les utiles efforts,
Rend les Côteaux féconds, les Campagnes
rianres,
Assûre au Laboureur ses moissons abondantes ;
Par son puissant secours on voit de toutes parts,
Dignes

Dignes présens des Dieux, triompher les beaux
Arts ;

Constante en ses faveurs, libre dans ses lar-
geses ,

Elle donne avec choix les honneurs, les ri-
chesses ,

De l'auguste Thémis soutient les droits sacrez,

Veut sur tout que les Dieux soient craints &
réverez ;

Le Commerce s'étend, & l'active industrie,

Pour enrichir le Prince, enrichit la Patrie,

Ajoute à ses trésors les trésors étrangers.

Repos voilà tes biens, quels seroient tes
dangers ?

En vain pour te troubler l'Ennemi prend les
armes ,

Je connois ton pouvoir, & je suis sans allarmes/

Non, d'un calme profond les constantes dou-
ceurs

Des Peuples fortunez n'abattent point les
cœurs ,

Dès qu'en leur Souverain ils deffendent un
pere ,

Ainsi que leur bonheur, sa gloire leur est chere,

La valeur & l'amour marchent devant leurs
pas ,

Heureux Sujets, ils sont intrepides Soldats :

A iij Un

Un Ministre de paix enfante ces miracles.

O toi ! dont le Génie est vainqueur des obstacles ,

Qu'un zele infatigable anime pour ton Roy ,

Qui de notre bonheur fais ton plus cher emploi ,

De qui l'ambition est de calmer la Terre ,

Et qui viens d'enchaîner la discorde & la guerre ,

Songez que tes travaux sont autant de bienfaits ,

Et puisque tu deviens l'arbitre de la Paix ,

Achevez heureusement ce glorieux ouvrage.

Ta gloire à nos neveux passera d'âge en âge ,

Appellé, diront-ils, par le plus grand des Rois ,

FLEURY , dans tous les temps justifia ce choix ,

Dans le cœur de LOUIS grava d'un trait fidele

De ce Heros mourant la leçon immortelle ,

Mon Fils , la seule Paix rend les Peuples heureux ,

Et leur félicité doit faire tout vos vœux.

J O L L Y.

Cette Epitre fut présentée par l'Auteur le 29. du mois dernier à S. E. qui la reçut très-favorablement.

LETTRE



LETTRE sur le Systême de Chant inventé depuis peu par un Prêtre de S. Sulpice, & sur la coûtume d'employer les sept Lettres de l'Alphabeih pour désigner les sons.

JE souhaiterois, Monsieur, avoir pû répondre plutôt à l'empressement que vous marquez pour que je vous dise mon sentiment touchant le nouveau Systême de Monsieur D.M. sur le Chant, aussibien que sur certains Ecrits anonymes qui ont rapport à la même matiere, parce que, dites-vous, ces derniers Ecrits qui vous ont été adressez de Province, ne sont pas de votre compétence, & que je pourtois mieux connoître qu'un autre, si les Auteurs raisonnent juste & disent la verité. J'ai lû la Critique qu'on a voulu faire du Systême de M. D. M. en deux petites pages, & la Réponse qu'il y a faite. Il semble que l'Auteur qui écrit autant pour la Province, que pour Paris, auroit pû y envoyer dès lors une Piece de chant notée, selon ce nouveau systême à sa Réponse. Je ne sçai pourquoi il ne la pas jugé à propos, puisque cela auroit facilité l'intelligence de la réfutation qu'il

A v a

a faite de cette Critique superficielle. Ne comprenant alors bien clairement son système; je me contentai de vous marquer en general, qu'il ne faut pas d'abord trop se rectier contre un système, précisément parce qu'il est nouveau: que celui de Gui Aretin étoit certainement nouveau, au commencement du XI. siecle; qu'il eut les adversaires, & que cependant il a prévalu, & qu'il a cours depuis sept siècles; je vous faisois ressouvenir de ce que la jalousie & l'envie des autres Moines procurerent à ce système, ainsi que les Mercures en font mention. (a) Que sçavons-nous, (ajoutois-je) si celui-ci n'aura pas le même sort? Ceux qui y perdroient le plus, ce seroient les Papetiers & les Parcheminiers, puisque l'Auteur donne le secret de renfermer dans un très-petit Volume, tout ce qui peut à peine être contenu dans plusieurs *in Folio*. Les personnes qui sont accoutumées dès la jeunesse à la methode de l'échelle d'Aretin, pourroient aussi se plaindre avec justice, si on vouloit les obliger de retourner à l'École, comme dit Monsieur Lallouette, & nos ergo, diroient-ils, *man mferu'a subduximus*. J'ai donc supposé & je suppose encore qu'on n'inquiétera per-

(a) Mercure d'Août 1726. page 1754.
& 1755.

sonne

sonne sur cela ; qu'il y aura pleine liberté, & que tout au plus ce ne sera qu'à ceux qui n'ont jamais solfié dans leur jeunesse qu'on pourra mettre entre mains le chant d'Eglise noté selon le nouveau systême, & à ceux qui naissent aujourd'hui, ou qui naîtront par la suite.

Avant que d'avoir vû le Breviaire noté, j'ai avoué que l'Auteur meritoit qu'on loüât sa nouvelle invention, si cependant elle est absolument nouvelle, & si elle ne rentre pas dans celle des anciens, où pour représenter des signes qui marquaient les sept sons naturels jusqu'au huitième où le premier se reproduit, on se servoit des sept premières Lettres de l'Alphabet, a, b, c, d, e, f, g, sans cordes ni clefs, en accompagnant ces Lettres de quelques marques distinctives, lorsqu'elles indiquoient le son d'une octave supérieure ou inférieure. On peut en voir un modele dans une des Planches que Dom Jacques le Clerc ou le P. Jumilhac, Benedictin, & peut être tous les deux ensemble, ont fait graver, après les avoir fidèlement tirées des Manuscrits. Ces exemples qui sont dans les pages 319. & 320. de leur excellent Traité sur la Science & la Pratique du Plein-Chant, peuvent faire imaginer plusieurs autres signes arbitraires, auxquels on attachera, si l'on

A vj veut,

220 MERCURE DE FRANCE:

veut, la signification des sons. Il paroît aussi que par tout on ne se fixoit pas aux sept premieres Lettres, mais qu'on plaçoit quelquefois sur le texte des h, des i, des k, & des l, & cela étoit plus comode pour éviter la repetition des mêmes signes qu'on auroit été obligé de diversifier, lorsque les mêmes sons revenoient dans l'octave basse ou aiguë. Ce que je vous faisois encore observer, est que de nos jours on a vû plusieurs personnes s'accoutumer à noter le Chant Ecclesiastique par les sept premiers chiffres Arabes 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. selon la même methode que par les sept Lettres sans clefs ni cordes, en penchant, ou barrant seulement ces chiffres pour désigner le changement d'octave, comme on fait dans les opérations de l'Arithmetique: & ces personnes chantoient aussi facilement dans leur systême, que d'autres font avec tout l'attirail des cordes, clefs, bemols & bequarres. La difference qu'il y a d'avec le nouveau systême, est qu'ils mettoient ces chiffres sur le Texte, & qu'ils ne les entrelaçoient pas dans les mots: Mais depuis que j'ai vû de quelle maniere la note est arrangée dans le Breviaire imprimé nouvellement chez Quillau, je croi qu'on pourroit absolument mêler ces chiffres avec les syllabes, pour faire davan-

tage

*oui, du
tems de
Boece ou
des anciens
Latins; jus-
qu'au tems
ou S. Gregoire
les reforma.*

tage ressembler ces deux nouvelles Méthodes. Et ce qu'il y a d'avantageux dans celle des chiffres, est que 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. signifiant la même chose qu'*ut, re, mi, fa, sol, la, si*, il est facile, sans un second retour d'imagination, de voir, par exemple, que de 2 à 4, c'est une tierce, de 4 à 6, encore une tierce, que de 1 à 5, c'est une quinte, de 6 à 2, est une quinte en retrogradant; c'est-à-dire, en descendant de 3 à 6, une quarte, & ainsi du reste, ce qui ne se trouve pas dans le système des notes rondes, quarrées, ou lozanges. Comme je n'ai rien vû du Système de M. Sauveur, je ne puis vous en rien dire. Je sçai seulement que s'il ne s'agissoit que de se passer de ce qu'on appelle *la Clef* dans le Plein-Chant. il n'y auroit qu'à rapprocher davantage les deux barres qui doivent soutenir les Notes des tierces mineures *ut, la, & fa, re*, & éloigner un peu plus les deux lignes qui doivent soutenir les notes des tierces majeures, comme *la, fa*. Mais ce seroit peut-être embrouiller les choses pour un très léger objet. L'avantage de la briéveté qui se trouve dans les deux ou trois autres Méthodes dont je viens de parler, est à préférer à tout cela, lorsqu'il est simplement question de rendre le Chant portatif. Pour ce qui est de garantir que dans la suite on l'appren-

dra

aussi aisément dans le Systême de M... que si l'on chantoit dans des Livres où pour une même Piece de Chant , il n'y auroit qu'une seule & même clef placée toujours au même endroit ; c'est ce que je n'oserois assurer , vû l'expérience que j'ai faite depuis long-temps , combien une échelle uniforme de notes soulage l'imagination. Si avec la simplicité de sa Méthode , il ne faut pas plus de contention d'esprit pour s'imaginer une quinte d'élevation , ou une quarte d'abaissement , en voyant deux figures disparades se toucher , qu'en voyant une distance quasi perpendiculaire de cinq degrés entre deux notes semblables . je dirai à ce sujet , ce qu'a dit saint Jérôme , en parlant de ceux qui de son temps écrivoient la Bible en grosses lettres , & avec des caractères d'or & d'argent , sur du velin empourpré : *Habeant qui volunt veteres libros , vel in membranis purpureis auro argentoque descriptos , vel uncialibus litteris , onera magis exarata quàm codices. (a)* Un petit livre portatif , exempt de fautes , est plus estimable dans l'usage des particuliers , que ces grands volumes pleins de mignatures , dont on est si idolâtre , que quelque faute qu'ait fait le Scribe , on aime mieux la laisser respectueusement que de la corri-

(a) Hieron. Præfat. in Job.

ger,

ger, de crainte, dit-on, de gâter le livre. J'avouerai que l'Auteur d'un secret si commode & si utile pour le transport du Chant, est digne du même éloge que ceux qui ont inventé des chiffres, pour écrire aussi vîte qu'on parle. Il a fait pour le Chant, ce que les anciens Romains ont fait autrefois pour la diction; (a) vous pouvez voir à la fin du Recueil des Inscriptions de Gruter, les signes ou les notes que cet Antiquaire appelle *Notas Tironis*, & que d'autres appellent les notes de Seneque. Il n'y a que le caractère rond de M. . . . dont je n'aurois jamais compris l'usage par la seule lecture de sa réponse, si je n'avois remarqué dans l'Approbation de Messieurs de l'Académie, qu'on y dit que ces caractères ont des queueës. Sans cela on ne peut concevoir en quel sens une figure ronde peut être panchée. L'Auteur auroit dû parler plus clairement dans un Ouvrage qui paroïssoit avant son Livre, & ne nous pas laisser incertains, jusqu'à ce que son Breviaire noté fut venu en Province.

Il y a dans la page dix-huitième de ce petit Ouvrage, une chose qui n'est pas si merveilleuse qu'il semble vouloir l'insinuer. *Que mes Critiques*, dit il, *m'amènent*

(a) *Seneca Epist. 90. Prudent. in Passione S. Cassiani. Sidon. Apollin. lib. 9. Epist. 9.*

224 MERCURE DE FRANCE:

deux personnes, dont l'une sçaura le chant & l'autre ne sçaura pas même lire, s'ils veulent. Je promets que dans une demi heure le premier chantera & solfiera plus facilement dans mon nouveau Livre, que non pas dans les anciens; & l'autre solfiera la plus difficile piece de la Musique qu'on souhaittera, toutefois sans chanter, n'ayant pas la voix formée. Dès là que M. D. M. suppose une personne qui sçait le chant, il est impossible qu'elle ne solfie mieux & plus vite selon le Systême des anciens Livres, que dans le sien. Car si elle ne solfie pas plus vite dans les anciens Livres, on doit connoître par là qu'elle ne sçait pas le chant. Je sçai le temps qu'il m'a fallu pour remettre dans le Systême d'Arétin, l'Office de sainte Elisabeth de Portugal, que j'ai trouvé dans ce nouveau Breviaire, & duquel j'ai voulu examiner la composition, quant au chant. Pour ce qui est de l'ignare & non lettré qui dans une demie heure, pourra être en état de nommer chaque ligne par son nom, cela n'est pas fort merveilleux. On peut apprendre en moins de temps à un homme qui ne sçait pas lire & qui n'a jamais vu de chiffres, à connoître les chiffres Arabes jusqu'au nombre de 20. Mais ce qui peut donner du cours à un Systême de chant quant à l'exécution actuelle, c'est qu'il

qu'il conduise à soulager l'imagination, puisque c'est elle qui fait presque tout pour la certitude. L'échelle d'Arétin a cela d'excellent sur toutes les Méthodes qui ont précédé, que les degrez d'intervalles y sont visibles d'eux mêmes, sans qu'il soit besoin d'une réflexion de seconde intention ; au lieu que dans le nouveau Système il faut que celui qui chante, songe (s'il veut être sûr) à la situation relative des sons, selon cette échelle d'Arétin, & par conséquent il faut qu'il l'ait déjà étudiée, & qu'il y soit rompu. M. . . . en convient assez, lorsqu'à la page 34. de son Breviaire, il dit qu'il faut tâcher d'avoir toujours dans l'esprit le ton de la note avant que de la chanter. Pour avoir ce ton dans l'esprit, il faut songer à son éloignement d'avec le ton précédent : c'est ce qui fait la certitude. Or cet éloignement n'est présent à l'esprit de ceux qui considèrent les nouvelles figures indépendantes) & que je puis appeller *entia per se*) qu'autant qu'ils songent que telle figure signifie ce qu'ils voyent de leurs yeux dans l'ancien Système être ou point immédiatement ou simplement éloigné d'une tierce en montant, d'une tierce en descendant, & ainsi du reste, laquelle tierce peut encore être ou majeure, c'est-à-dire, sans semi ton, ou mineure & avec semi-ton, selon la pla-

ce de la clef d'*ut* ou de *fa*. Tous ceux qui chantent sans une certaine attention à ces intervalles, chantent par routine & non par regle; ils sont semblables à ce Rossignol dont parle S. Augustin, (a) qui ne sçauroit rendre raison des intervalles de ce qu'il chante; en sorte que s'ils disent bien, ils en sont redevables à leur memoire & au hazard, plus qu'à leur science. C'est pour cela que dès la premiere fois que j'ai entendu parler de ce Systême, j'ai crû qu'il ne devoit être regardé que comme un memorial du Chant, ou comme disent Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, une nouvelle *maniere d'écrire* le Plein-Chant, & qu'il en étoit des differentes figures de M. D M. comme de certains caracteres qu'on se contente de marquer sur des Tablettes, pour faire ressouvenir de ce qui devoit être plus développé & rendu plus intelligible. Après cela, si on vouloit se contenter de poser sur un Lutrin un Livre noté selon le nouveau Systême, ou d'en mettre un de cette espece, en petit volume, dans les mains de chacun des Musiciens qu'on formera désormais au contrepoint appellé ailleurs *Chant sur-le Livre*, quelle augmentation de peine ne sera-ce pas, soit pour les Maîtres, soit pour les

(a) *De Musica. Lib. I. c. 4.*

Disciples ? Cette maniere de moduler , dont le Plein-Chant est le fondement , ne deviendra-t-elle pas impraticable , dès qu'il leur faudra avoir sous les yeux des figures qui signifient d'elles-mêmes & en raccourci , tant de choses différentes , & qui par une suite nécessaire exigent tant de reflexions & de retours d'imagination ? Sera-t-il fort facile de prévoir trois ou quatre mots du Texte pour bien accompagner le Plein-Chant avec les accords convenables , lorsqu'il faudra démêler les syllabes , l'une après l'autre , à travers un embarras de tant de figures différentes entrelacées ? Cela ne réduiroit-il pas cette science , qui est aujourd'hui si perfectionnée , à rentrer dans son premier berceau , c'est-à-dire , à rendre comme dans son origine simplement note pour note ?

Autre chose est donc , selon moi , de trouver une maniere abrégée de renfermer le chant dans un petit volume ; autre chose d'inventer une Méthode qui fournisse les moyens d'apprendre plus facilement à chanter. Dans la première on imite les Scribes , qui par des abbreviations & des signes dont ils conviennent , renferment en une page ce qui devrait naturellement en occuper cinq ou six ; mais quelque grande que soit cette commodité , je ne crois pas que jamais la mode vienne d'im-

228. MERCURE DE FRANCE

d'imprimer des Ouvrages, comme ils les écrivent par chiffres & par abbreviations. Les vingt-quatre lettres de l'Alphabet auront toujours le dessus, & seront toujours placées l'une après l'autre pour former les mots. Dans la seconde hypothese, il faut quelque chose qui figure mieux sur le papier des sons montans & des sons descendans, que ne fait la position d'un carré ou d'un point, sur les differens degrez d'une échelle. On n'a jamais pû se faire entendre par écrit chez les anciens Grecs & Latins sur l'article des sons, que par ces mots *ὄξυς*, *βαρυς*, *acutus*, *gravis*, & jamais on ne pourra mieux se faire entendre en François, que par ces deux termes *haut* & *bas*. Toutes ces expressions étoient en usage avant Arétin. Les lettres alphabetiques n'étoient que pour faire ressouvenir des cordes des instrumens qui donnoient les sons qu'on vouloit signifier, ou bien les differens degrez du monocorde auxquels ces sons se rapportoient. Par l'invention de M^r. D. M. qui enveloppe chaque son dans une simple figure indépendante d'aucune échelle, on retombe dans le même embarras où l'on étoit avant Gui Arétin, parce qu'on se prive de l'avantage d'avoir sous les yeux une representation des differens degrez du monocorde, laquelle seule a suffi pour rendre

le

le Chant aisé & facile, comme l'expérience l'a fait voir. Ainsi je crois que si aucun Système d'abréviation a mérité l'application de cette parole si sentée d'Horace. *Brevis esse laboro, obscurus fio*, c'est celui de M. D. M.

Quant à la difficulté du changement de clef dans une même Piece de Chant, & quelquefois dans une même ligne; c'est un mal, à la vérité, mais un mal que M. . . . semble exagérer hors de propos, puisqu'il n'y a que les gens qui sont assez opiniâtres pour vouloir conserver indifféremment tout ce qu'ils trouvent en usage, qui persistent dans cette mauvaise pratique. Ce qu'on appelle aujourd'hui une clef, & que les Copistes ou Fondeurs figurent comme une clef de serrure, n'est dans le fond qu'une clef prise dans le sens métaphorique. La clef d'*ut* n'étoit qu'un simple C qu'on a cessé d'arrondir, & la clef de *fa* une simple F, ainsi qu'il paroît par les Livres du XI. & XII. siècles. Qui empêcheroit que pour faire cesser les plaintes de M. D. M. si bien marquées dans les pages 10. 11. & 20. de sa Réponse, on ne fit par tout comme dans les Livres de l'usage de Paris; que la clef d'*ut* fut toujours sur la ligne la plus haute des quatre dans les Pieces de Chant du premier, troisième, quatrième ordinaire, sixième ordi-

230 MERCURE DE FRANCE.

ordinaire & huitième mode, sur la seconde en descendant, au second mode en *A-mi-la*, au quatrième mode finissant aussi en *A-mi-la* & au septième; sur la troisième au premier mode en *A-mi-la*, & au sixième en *C-sol-ut*? Et que la clef de *fa* fût uniquement réservée pour les Pièces du second mode ordinaire, & toujours placée sur la seconde ligne? Et si pour l'expression de la Lettre le Chant s'éleve d'un ton ou d'un semi-ton plus qu'à l'ordinaire, quoi de plus facile que de mettre en ce cas comme à Paris un bout de ligne? C'est ce qui fait appercevoir tout d'un coup si la Pièce a de l'élevation, & combien elle en a, & par conséquent cela sert à mieux donner le ton convenable en commençant le chant. Pour ce qui est d'être obligé de mettre jusqu'à une sixième ligne dans le Plein-Chant, comme le besoin ne peut arriver qu'une fois ou deux en tout un Livre, cela ne vaut pas la peine de s'en effrayer, ni de tirer de là un grand avantage pour le nouveau Système. Un simple coup d'œil sur cette allonge fait qu'on est exact à la commencer d'un ton beaucoup plus bas; & il est beaucoup plus aisé d'appercevoir cette allonge, que de démêler dans quantité de syllabes & de figures s'il y a une de ces figures qui soit lozange, & qui soit tournée

née

née de telle ou telle maniere. L'avantage d'avoir mis un *a* & un *e* pour signifier le bémol & le béquarre, n'est pas non plus si grand, puisque ces deux lettres occupent autant de place que la seconde lettre de l'Alphabet, telle qu'elle soit.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis dire pour le présent du nouveau Systême; j'ai voulu l'essayer sur des jeunes gens qui ne savent ni celui-là, ni l'ancien: mais ils n'y veulent point mordre. Par cette raison, je ne puis juger de son progrès, encore moins de l'idée qui se forme des intervalles dans l'esprit de ceux qui s'y accoutument sans avoir jamais sçû l'ancien. Je souhaite que les effets en soient tels que l'Auteur se les promet; il n'y a que l'événement qui en décidera. J'étois surpris qu'il eût fait cet essai sur le Breviaire Romain au milieu de la Ville de Paris où il y a un Chant propre, & où même peu de Communautéz chantent un Romain uniforme, & noté de même: mais je vois par ce qu'il dit vers la fin de sa Préface, qu'il a plutôt travaillé pour les pays éloignez & étrangers, que pour la Capitale du Royaume. J'y ai apperçu avec plaisir dans le nouvel Office de Sainte Elisabeth la belle terminaison de Psalmodie, usitée à Paris, ici & ailleurs, pour certaines Antiennes du cinquième mode. Il auroit pû aussi

232 MERCURE DE FRANCE.

aussi y mettre la belle terminaison du 3. en E. & du 7. en G. en y conformant quelques Antiennes, suivant la maxime, *Bonum est sui diffusivum*. Je les qualifie de belles terminaisons, parce que les terminaisons complètes, & qui finissent par la même Note que l'Antienne, sont ordinairement les plus belles, de même qu'elles sont les plus régulières. Je n'en dis pas de même des *Kyrie fons*, *cuncti potens genitor*, & certains autres Chants qu'il y a fait entrer. Les raisons qu'il y a de ne pas répandre ces Pièces-là plus qu'elles ne l'étoient, seroient trop longues à rapporter. D'autres que moi pourront examiner ou connoître par l'expérience, si les sept figures peuvent être suffisamment diversifiées pour signifier tous les differens mouvemens & agrémens de la Musique. Je vois bien qu'on dira que les queuës étant trouvées, il ne s'agit plus que de leur donner des crochets pour signifier les croches : mais en ce cas que deviendra le *fa*, qui est tout isolé, selon le plan du Système ? Il auroit fallu pour le Plein-Chant inventer un caractère propre à marquer les brèves ; parce que tout le monde n'est pas d'humeur d'y chanter tout à notes quarrées, comme il se pratique dans le contre-point, & cela n'est point non plus si fort de l'essence du Plein-Chant

que

que quelques-uns le croient. L'Auteur paroît en convenir dans la page 27. de son Breviaire ; mais il suppose trop charitablement que tous ceux qui chantent le Plein-Chant connoîtront quelles sont les syllabes brèves. J'écris *Plain-Chant* ; je vous prie de le remarquer attentivement, & je dis en Latin *Pianus-Cantus*, après les plus habiles qui en ont traité, depuis quatre cens ans que ce mot est en vogue. (a) C'est pourquoi ceux qui pourront transcrire ma Lettre, auront la bonté de ne me pas faire écrire Plein-Chant *Plenus cantus*, comme on l'a fait en d'autres Lettres précédentes. (b) Les Copistes ou Imprimeurs nous font quelquefois dire ce que nous ne voulons pas, comme, par exemple, dans la Réponse de M. . . . page 33. on lui fait dire que S. Basile vivoit au milieu du troisième siècle ; & plus bas il semble lui-même vouloir insinuer qu'on voyoit des Orgues à Paris sous le Pontificat de S. Germain : cependant le terme employé par le Poète S. Fortunat n'est point limité à désigner un jeu d'Or-

(a) Jean des Murs, Glarean, Franchin, *Angelus Pirigizonensis*, Alstedé, Kircher, le Card. Bona. Eveillon, les Peres Jumilhac & le Clerc, M. l'Abbé Chastelain, &c.

(b) Mercurès de Juin 1726. p. 1173. & suiv. Août 1726. p. 1758.

234 MERCURE DE FRANCE.
gues tel qu'on l'entend aujourd'hui, & sur tout dans l'endroit où S. Fortunat s'en sert. Si l'on pouvoit juger des siècles passez, par ce qui se voit aujourd'hui, on pourroit dire aussi que du tems de S. Germain on jouoit du Serpent dans l'Eglise de Notre-Dame; *Inde senex largam ruc-tat ab ore tubam.* Y a-t-il instrument de chant d'Eglise qui merite mieux le nom de *Larga tuba* qu'un Serpent? Neanmoins on ne peut pas traduire ainsi la pensée de S. Fortunat, parce qu'il est certain qu'il n'y a gueres que six vingt ans que cet Instrument a été inventé en France, ainsi qu'il est déjà marqué dans un des Mer-cures. (a)

Je vois bien que m'étant trop étendu, il faut que je remette à une autre fois ce que j'avois à vous dire pour vous prouver que je n'ai point perdu le souvenir de la priere réitérée que vous m'avez faite d'examiner une Critique de Chant qui vous a été adressée par des anonymes. Cependant la liaison & le rapport de ce que j'ai déjà dit sur l'ancien usage des Lettres de l'Alphabet, avec le nouvel usage qu'on en fait dans les Eglises qui prennent de nouveaux Breviaires, m'engage à ne point séparer le peu qui me reste à dire sur ce sujet.

(a) Mercure de Juillet 1725. p. 1602.

Cc

Ce que peu de personnes sçavent ou veulent sçavoir , est que les sept premières lettres de l'Alphabet latin ont paru à ceux qui nous ont précédé jusqu'ici tellement suffisantes dans la matiere du Chant Ecclesiastique , que dans les endroits où l'on aime à se rendre clair & concis en suivant la signification primordiale des choses , on retient toujours exactement ces sept lettres pour marquer la modulation de psalmodie , & par conséquent les modulations d'Antienne. Vous voyez (sur tout , dans quelques Provinces) des personnes qui se mêlent de chanter depuis long-tems , & qui ne sçavent pas encore qu'une simple lettre suffit pour tenir lieu d'un Antiphonier à un habile Chantre. Oüi , une simple lettre , jointe à l'un des huit premiers chiffres, suffit pour indiquer qu'une modulation terminative de Psalmodie est telle. La terminaison étant connue , le commencement de l'Antienne , c'est-à-dire , les deux ou trois premiers mots ne peuvent rester inconnus à quiconque sçait la liaison qu'on est convenu d'ordinaire de mettre entre l'un & l'autre : le commencement de l'Antienne étant connu & fixé , conduit naturellement & par la suite des sons , des cadences , & des distinctions de sens , ou par la force de l'expression à telle ou telle modulation jus-

Bij qu'au

236 MERCURE DE FRANCE.

qu'au milieu du texte & au de-là, & le chiffre indiquant de son côté quelle sera la corde finale, il s'ensuit qu'avec un chiffre & une lettre un habile homme dans le chant peut se passer d'Antiphonier. C'est ce que prévirent sur la fin de l'avant-dernier siècle les Editeurs du Breviaire de Nevers, où la pauvreté du Diocèse a obligé de se passer de bien des choses. Mais ce que ne savent pas ceux qui ne sont versez que superficiellement dans la science du Tonal Ecclesiastique, ou qui croient que tout y est *ad libitum*, est que l'on n'arrête jamais un chiffre & une lettre dans un Breviaire en qualité de caracteres distinctifs de la Psalmodie, que le chant de l'Antienne ne soit fait auparavant, parce que c'est l'Antienne qui régit la Psalmodie, comme dans la Grammaire ce sont les verbes qui régissent les cas des noms. D'où il s'ensuit que chaque modulation d'Antienne ayant sa Psalmodie particulière, il n'est plus permis de demander qu'on chante la Psalmodie, qu'en supposant que le chant de l'Antienne étoit mal fait, & que pour cette raison on le changera aussi, & on le bouleversera. Mais laissant, comme l'on doit, des Antiennes dans leurs modulations diversifiées pour régir des Psalmodies également diversifiées, il est de l'ordre naturel que l'effet suiye la cause, & que

que ce qui est établi pour désigner l'effet, reste tel qu'il est, n'ayant pas été mis au hazard, mais selon les véritables & anciennes règles qu'on commençoit à méconnoître dans le dernier siècle. Autrement l'on ne pourroit plus se servir utilement de ces nouveaux Breviaires dès que ces signes seroient devenus arbitraires, & qu'ils n'auroient plus la destination dont on est convenu par tout : ils seroient au contraire à tromper tous ceux qui auroient des yeux & du jugement. Vous n'ignorez pas, Monsieur, l'usage que faisoit l'Empereur Auguste des vingt-trois lettres de l'Alphabet, lorsqu'il vouloit n'être pas découvert dans les Mémoires ou billets qu'il écrivoit. Suetone rapporte qu'au lieu d'un *a*, il mettoit un *b* ; au lieu d'un *b*, il marquoit un *c*, & ainsi de suite, & que pour la lettre *z*, il mettoit double *a a*. C'étoit un mystère dont lui seul & ses amis avoient la clef. Consentir en fait de chant qu'un *a* signifiera désormais une autre corde que la corde *la*, & que les Musiciens appellent par périphrase la corde *A-mi-la*, c'est introduire la confusion & le désordre, & vouloir qu'on ne s'entende plus les uns les autres. C'est comme si je contribuois à établir dans le Public que 8 signifiera 3, ou que le chiffre 1. voudra dire 6. Où en seroient

238 MERCURE DE FRANCE.

les Arithméticiens , si cela étoit ? Et ne viroit-on pas avec raison d'un homme qui voudroit établir cela en règle par un avertissement à la fin ou au commencement d'un Livre ? L'usage donc reçu depuis mille ans au moins ou environ , ainsi que le dit le Sçavant Kircher , Jesuite , (a) est que les Lettres *a, b, c, d, e, f, g,* remettent à l'esprit les sept degrez du monocrorde qu'on appelle aujourd'hui *la, si, ut, re, mi, fa, sol* : & où l'on continuë à employer les lettres dans cette signification primitive , il ne peut pas se faire que l'une signifie l'autre à cause de la diversité des octaves , & ce ne seroit pas agir avec maturité que de vouloir changer les caracteres tels qu'ils sont , sans s'assurer auparavant , si en le faisant , on ne s'éloigne pas évidemment des règles enseignées & observées par les plus célèbres Maîtres de l'Antiquité. Je suis , &c.

Ce 30. Novembre 1727.

(a) Tome I. Mus. Univ. Lib. 5. cap. 27.



VOYAGE



V O Y A G E

D E B L O I S A N A N T E S.

Affaire utile & non galante ,
M'appellant aux portes de Nante ;

De Blois me fallut l'autre jour ,

Quitter l'agréable séjour ;

Ce fut au Port de la Galere

Qu'un beau Lundi je m'embarquai

De-là si bel & bien voguai ,

Sur une Cabanne legere ;

Où me reçut un saint Abbé ,

En Dieu jour & nuit absorbé ;

Qu'à Tours mon ancienne demeure ,

Je me rendis de fort bonne heure.

Le vent pourtant souffloit d'en bas ;

Mais d'eau point n'étoit indigence ;

D'ailleurs pour plus de diligence ,

A Chouzy primes *Barrabas* ,

Homme aussi connu sur la Loire ,

Par son babil, son sçavoir boire ,

B iiij Que

Que par la force de son bras.
 Ciel ! comme il s'aïdoit de sa Rame,
 Comme à tout passant chantoit game !
 Des Bateliers c'est-là le fort.
 Arrivez que fûmes au Port,
 Fallut penser tout de plus belle,
 A chercher une autre Nacelle,
 L'homme de Dieu n'alloit plus loin.
 Ainsi nouveau jour, nouveau soin.
 Je passe à mon Hôtellerie ;
 Puis droit au Port de l'Ecoirie,
 Où quelqu'un avoit remarqué
 Berline ou Carosse embarqué,
 Je cours, c'est assez mon usage :
 Je suis connu sur ce pied-là,
 Et mon nom répond à cela.
 Ah ! je suis plus heureux que sage ;
 M'écriai-je, quand au rivage,
 J'apperçus Cabanne & Chalan,
 Pleins de bahus & de bagage,
 Je le connois, c'est l'équipage,
 De ce Monsieur de B...
 Qui remene dans sa famille
 Ou pour mieux dire en son Manoir,

Femme

Femme aussi belle, aussi gentille,
Qu'en Bretagne il s'en puisse voir,
Et même dans toute la France :
Qui doute de ce que j'avance,
Peut s'en informer à la Cour,
Où la Belle a fait du séjour.

Pour faire entière connoissance,
Avec ce couple merveilleux,
Faut que je leur demande place,
Pour baisser à Nante avec eux :
Ils sont trop polis tous les deux,
Pour me refuser cette grace.
Aussi-tôt dit, aussi-tôt fait,
Ils me reçûrent à souhait ;
La place me fut accordée,
Tout aussi-tôt que demandée :
Mais il avint qu'un pur hazard,
A mon bonheur mit du retard :
En route ils avoient fait trouvaille,
D'un vieux Courtisan de Versailles,
Homme bien fait & bien nourri,
Avec qui jadis soeur-Ecoute,
N'eut refusé de faire route :

B v Ce

242 MERCURE DE FRANCE.

Ce fut au grand Cerf à Touri,
Qu'il fit connoissance nouvelle
Avec la femme & le mari ;
N'eut pas long-tems vû notre belle,
Qu'il se prit d'amitié pour elle.
Les voyant partir d'Orleans,
Dans une assez grande Nacelle,
Pour mieux jouer de la prunelle,
L'homme de Cour se mit dedans,
Mais un vent bas soufflant à l'aïse,
En tête il leur mit tout d'abord,
De se faire remettre à bord.
La Belle monta dans sa Chaise ;
Le Comte & lui sur des Chevaux,
Qui le suivoient fort à propos.
De Tours à la Chapelle blanche
J'allai seul, que faire à cela ?
Le lendemain j'eus ma revanche,
La Cavalcade finit-là ;
Le Courtisan reprit sa Chaise ;
Voulut pourtant, j'en fus témoin,
Les mener encore plus loïn,
Mais tinrent bon, j'en fus bien aïse.
N'eut pas plutôt contentement,

Que

Que je craignis nouvel orage ;
 Je vis l'heure que le courage
 M'alloit manquer , voici comment :

Le Comte las du vent contraire ,
 Crut n'avoir rien de mieux à faire ,
 Que de retenir ses Chevaux ,
 Pour les remettre à sa Berline ;
 Mieux aimoit essuyer cahots ,
 Que le bruit importun des flots ,
 Et les hazards de la Marine.

Dieu sçait qui fit lors grise mine !
 Mais le vent eut pitié de moi ,
 Il se calma ; moyennant quoi ,
 Nous nous remîmes , après boire ,
 Sur le sein douillet de la Loire.

Là d'admirer j'eus tout le tems ,
 Les traits de la belle Comtesse ,
 Son bel esprit , sa gentillesse ,
 Et sa raison , & son bon sens ,
 Son joli caquet , sa sagesse
 Qui passe en elle avec raison ,
 Pour exemte de tout soupçon.
 Sans être farouche , ou tigresse ,

B vj La

La Belle que je prône ici ,
 Peut fort bien faire en ce tems-ci ,
 Le second tome de Lucrece ;
 On ne lui connoît point de fi ,
 Dame nature l'a lotie ,
 Du rare don de modestie :
 Qu'en sa présence par hazard ,
 On lâche mot un peu gaillard ,
 Le rouge lui monte au visage ,
 Ce qui n'est plus guere d'usage ,
 Parmi les Belles d'aujourd'hui ,
 Qui ne marquent que trop d'ennui ,
 Avec quiconque ne sçait dire ,
 Ce qu'on nomme le mot pour rire .
 Jamais ne fut-là son peché :
 Quoiqu'elle n'ait point affiché ,
 Maintien de prude ou de dévoté ,
 A tout homme mal embouché
 La Belle fait changer de note :
 Ne l'entend qu'avec déplaisir .
 Vous la voyez rire , enjouée ,
 Prendre à ses heures de loisir ,
 Tout comme un autre son plaisir ;
 Mais jamais n'en fut engouée ,

Et

Et point n'en fait son capital.
A son seul devoir attentive,
N'a pas besoin qu'on lui prescrive,
De faire le bien, fuir le mal,
Au fond de l'ame elle déteste
Les manieres, le jeu, le geste.
D'une Coquette. Heureux l'époux
Qui trouve femme aussi parfaite,
Aussi jolie, aussi bienfaite,
D'esprit si cultivé, si doux.
Le sien savoure en paix profonde,
Tout le bonheur de son Hymen,
Chose trop rare en ce bas monde.
Mais finissons cet examen ;
Il nous faudroit plus d'une année
Pour le pousser jusques au bout,
Encor ne dirions-nous pas tout ;
Continuons notre journée,
Que ce qu'avons à raconter,
Se fasse sans nous arrêter.
Ce jour-là plus qu'à l'ordinaire,
Le vent fit le petit Corsaire.
Voyant la Belle grelotter,
L'affublai de ma Redingote ;

Pour

246 MERCURE DE FRANCE

Pour moi qui du vent me fagote ,
Et qui n'aime à m'enmailloter ,
Je me jettrai dans sa Berline ,
J'y lûs , j'y dis quelque oremus ,
Dont le Diable fut bien camus ;
Puis regardant mon Héroïne ,
Je lui criai , Belle , j'opine ,
Que mieux vaudroit monter céans ,
Que rester à claquer des dents
Sur un maudit fagot de paille.
Laissez-là votre valetaille ,
Et venez vous camper ici.
En baissant , ou haussant la glace ,
Il fait le tems qu'on veut qu'il fasse ;
Voulez-vous du chaud ? En voici.
Voulez-vous du frais ? Tout de même ;
Jamais on n'y tombe en l'extrême.
Fallut voir la Belle accourir ,
Et s'y nicher par la portiere ,
Que brancards empêchoient d'ouvrir ;
C'est ainsi qu'on monte en Litier :
Rien n'en souffrit que le Panier.
Tous les matins , dit la Comtesse ,
D'y monter vous fais la promesse ,

Pourvu

Pourvû qu'y montiez le premier.
 Je vous entens , lui répondis-je ,
 Tant de précaution m'afflige :
 Me croyez donc bien curieux ?
 Vous vous trompez ; les belles choses ,
 Pour moi souvent sont lettres closes.
 J'ai fait un pacte avec mes yeux ,
 Pour jamais n'en faire d'usage ,
 Que pour voir la Terre ou les Cieux ,
 Où tout au plus un beau visage ,
 Car tout bon Serviteur de Dieu ,
 Ne doit jamais en plus bas lieu
 Les promener . . . Le bon Apôtre
 Me dit la Belle en souïrant ;
 Je vous crois bien meilleur qu'un autre.
 Estes peut-être plus friand ,
 Des choses mêmes deffenduës ,
 Qu'un Avocat n'est d'un écu.
 Allez , jamais n'en ferez crû ,
 Ce sont donc paroles perduës.
 Croyez , Belle , ou ne croyez pas ,
 La chose n'en est pas moins telle ;
 Vous avoüerai pourtant tout bas ,
 Qu'à la longue avec une Belle

Comme

148 MERCURE DE FRANCE:

Comme vous, pas ne seroit sûr,
De demeurer long-temps fidele
A mon serment. Gagnons Saumur,
Avant qu'il fasse plus obscur.
Nous y voilà, dans Notre-Dame,
Après courte priere à Dieu,
Nous allons épancher notre ame,
Devant la Patrone du lieu.
Puis achetâmes Patenotres:
Car faut faire comme les autres:
Un Chapelet, sans contredit,
Est plutôt acheté que dit.
La plus fameuse des Auberges,
Nous gagnâmes de notre pié:
Je fus sur tout édifié,
D'y trouver grand nombre de Vierges;
Car, je le crois en bon Chrétien,
Toute fille l'est bel & bien;
Quoiqu'aux lieux où se donne à boire,
Soit chose difficile à croire.
Ne faut ici me demander,
Si nous passâmes par l'étrille:
Qui doute que dévôte fille,
Ne soit habile à succeder?

Sortis

Sortis que fumes de leurs pattes ,
 Descendîmes au Pont de Cé ;
 Si-tôt qu'il fut outrepassé ,
 Tombâmes chez d'autres Pirates :
 Gens d'assez mauvaise façon ,
 Vinrent en même lieu descendre ;
 A leur figure eûmes soupçon ,
 Que jadis ils avoient pû prendre ,
 De Cartouche quelque leçon :
 Nous nous tinmes donc sur nos gardes ,
 Tant pour éviter les nazardes ,
 Que par le tendre attachement ,
 Que conservons très-prudemment ,
 Pour notre bourse & pour nos hardes .
 Nous n'eûmes rien de plus pressé ,
 Que de partir du Pont de Cé ,
 De grand matin ; mais la Riviere
 S'agita de telle maniere ,
 Le vent enfin souffla si fort ,
 Que malgré maint & maint effort ,
 Nous remontions , loin de descendre .
 A la Pointe fallut nous rendre .
 Là dans le meilleur Cabaret ,

Plus

Plus de quatre heures nous restâmes :
 Y bûmes tant de vin clair et ,
 Qu'à la fin le tems nous hauffâmes :
 Eole dedans son manoir ,
 S'étant retiré sur le soir ,
 Nous débarquâmes dans Ingrande ,
 Ville où l'on fouille bel & bien :
 Heureusement nous n'avions rien ,
 Qu'on pût taxer de contrebande .
 Quand aurions eû , sous le Panier
 D'une Dame , aucuns Doüanier
 N'a droit de faire la recherche .
 Or ce Receleur plein d'appas ,
 Où se trouve tout ce qu'on cherche ,
 Souvent ce qu'on ne cherche pas ,
 Donnant le bon tour à la hanche ,
 Tire sans craindre qu'on le branche ,
 Nombre de gens d'un mauvais pas ,
 Et mainte Belle d'embarras :
 Partant , n'allez pas vous attendre
 Que la mode en change jamais ,
 Telle qui se sent le cœur tendre ,
 Le quitter ne peut désormais .

Là

Là primes gîte au grand Monarque ,
 Où mieux étions qu'en notre Barque .
 Déjeûnâmes le lendemain ,
 De beurre frais sur pain de seigle ;
 Car de déjeûner c'est la regle ,
 Sans quoi sur l'eau l'on meurt de faim .
 Prenez part à notre infortune ,
 Au Gué de Mauve , sur la brune ,
 Le Samedi nous arrivons :
 Là précisément ne trouvons ,
 Qu'une misérable Gargote ,
 Où tout homme qui se dorlote ,
 En lit de plume fort mauvais ,
 Se trouve pris comme un niais .
 Sans peine donc Dame Paresse
 Nous permit d'entendre la Messe ,
 Au petit jour ; mais le Curé ,
 Nous en donna bon gré malgré ,
 Comme on dit , tout le long de l'aulne ,
 En nous régalant d'un long Prône .
 Sur les neuf heures du matin ,
 Reprimés la route de Nantes ,
 Cité de Mauve , peu distante :

Mais

Mais le vent devint si mutin ,
 Si capricieux , si sauvage ,
 Qu'il n'eût été en notre pouvoir ,
 De terminer ce court Voyage ,
 Que sur les cinq heures du soir.
 N'est personne qui ne me croye
 Présentement comblé de joye ,
 D'être à mon terme parvenu :
 Qui compliment viendra m'en faire ,
 Verra que c'est tout le contraire ,
 Tant y fera le mal venu.
 Je n'ai pas l'esprit assez ferme ,
 Sur ce point' pour me contenir :
 C'est là précisément le terme ,
 Où tout mon bonheur va finir.
 Le vent contraire est favorable ,
 Bien loin de le desobliger ,
 A qui sur l'eau peut voyager ,
 Avec une personne aimable :
 Voudroit son chemin rebrousser ,
 Sur tout quand il vient à penser ,
 Que le moment qu'il touche barre ,
 Est le moment qui l'en sépare ,
 Non pour un temps , mais sans espoir

De ne plus jamais la revoir.
C'est justement ce qui m'arrive :
Jugez si ma douleur est vive.
Je vous y prens , dira quelqu'un ,
Vous l'aimez donc ? Oüi, je l'avouë ;
La voir & l'aimer ce n'est qu'un ;
La preuve en est que je ne loüe
Jamais personne sans l'aimer :
Point n'en fais la petite bouche ,
Si cet aveu vous effarouche ,
Ce qui suit pourra vous calmer.
Quand je fais tant que d'aimer Belle ,
C'est Sageffe que j'aime en elle ;
Quelque esprit & quelque beauté ,
Que puisse avoir une Coquette ,
Du sac sur la seule étiquete ,
Je la fuis comme air empesté ;
Mon mépris pour elle est extrême :
Plus femme est sage & plus je l'aime ,
Tout honnête homme pense ainsi.
Or celle que je chante ici ,
De sageffe est un vrai modele.
La voici , prenons congé d'elle.

Adieu

Adieu, charmante B....

Plus ne voguerons en Cabane,
Ni nous verrons, car pour moi Vanne
Est le détroit de Magellan.

Quoi ! pour toujours ? Ah ! quand j'y pense,
J'en sèche sur pied par avance.

Ma peau s'en cole sur mes os ;
Bien mieux vaudroit pour mon repos,
Vous effacer de ma mémoire,
Mais ce seroit la Mer à boire,
De le tenter seroit abus ;

Quand l'inimitable Virgile,
S'écria jadis, *hoc opus*,
C'étoit sur chose plus facile.

F. A. D. C.



OU-

OUVERTURE & Description du Tombeau de FRANÇOIS II. Duc de BRETAGNE, dans l'Eglise des PP. Carmes de Nantes, faite en vertu des Ordres du Roy, par M. Mellier, Maire, Subdelegué à cet effet, par M. l'Intendant de Bretagne; le tout suivant le Procez verbal des 16. & 17. Octobre 1727. A Nantes, chez Nicolas Verger, Imprimeur du Roy, de M. l'Evêque, de la Ville, & Libraire Juré de l'Université.

CE petit imprimé qui n'est qu'une brochure *in 12.* de 19. pages, contient le Procez verbal dressé à l'ouverture du Tombeau de François II. Duc de Bretagne, faite par Ordre du Roy, avec les Cérémonies usitées dans ces occasions.

Ce Tombeau est au milieu du Chœur de l'Eglise des Carmes de Nantes. Il est tout de Marbre de différente espece, de cinq pieds de hauteur, neuf pieds quatre pouces de longueur, & d'autant de largeur, environné d'un degré de Marbre blanc. Le haut ou couronnement du Mausolée est de Marbre noir, de dix pieds de longueur. Il y a sur ce couronnement deux
Statuës

256 MERCURE DE FRANCE.

Statuës de marbre blanc de grandeur naturelle, couchées sur le dos, dont l'une à droite représente le Duc François II. & l'autre Marguerite de Foix son Epouse, ayant chacune une couronne & un manteau de Duc; chaque tête est posée sur un oreiller du même marbre, lequel est comme un peu soulevé par trois Anges à genoux, de marbre blanc. On voit aux pieds de la figure du Duc, un Lion couché sur le ventre, tenant dans ses pattes de devant l'Ecu des Armes de Bretagne. Aux pieds de la figure de la Duchesse, il y a celle d'un Lévrier couché de même, tenant dans ses pattes les Armes, partie de Bretagne & de Foix, entourées d'un cordon. Il y a sur les quatre angles, quatre figures de femmes en pied, aussi de marbre blanc, de grandeur naturelle, symboles des quatre Vertus cardinales avec leurs attributs. Sur les côtez de ce Tombeau, on voit douze petites figures de marbre blanc, de la hauteur de 22. pouces, représentant les douze Apôtres, six à gauche, & six à droite, chacune dans une niche de marbre rouge, dont les Impostes sont de marbre blanc, & entre chaque niche un pilastre de pareil marbre, d'ordre composite.

La face de ce Tombeau qui regarde le grand Autel porte sur la même ligne des douze

douze Apôtres , les Figures de S. François d'Assise au-dessous de la Figure du Duc , & celle de Sainte Marguerite au-dessous de celle de la Duchesse , de Marbre blanc.

Le côté qui regarde la grande porte du Chœur , porte aussi deux Figures , de pareille hauteur , & de même matiere. Elles representent l'Empereur Charlemagne , & le Roy Saint Louis. Sur la base du Mausolée sont seize Figures de femmes affligées , les unes à genoux , les autres assises , posées dans des niches rondes ; leurs visages , leurs mains sont de Marbre blanc , & les corps de Marbre noir. Aux quatre coins de cette base , sont huit Ecussions des Armoiries de Bretagne , en plein , surmontez d'une Couronne Ducale. Tout le Mausolée est enfermé dans une Balustrade de fer , que la Ville de Nantes fit faire en 1661. ornée de Fleurs de lys , d'Hermine , &c. On lit l'Inscription suivante sur un Vêlin enchassé dans une bordure d'Ebene.

Les Corps du Duc François II. & des deux Duchesses , Marguerite de Bretagne , & Marguerite de Foix , ses Epouses , avec le Cœur d'Anne , Heritiere Duchesse de Bretagne , Fille de ce Duc , & de Marguerite de Foix , & deux fois Reine de France , gisent sous ce royal & magnifique

C Tom-

258. MERCURE DE FRANCE.

Tombeau, que cette Reine fit construire à la memoire de très-haut, & très-magnanime Prince & Duc de Bretagne, François II, son Pere, par l'art & l'industrie de M. Michel Colomb, premier Sculpteur de son siecle, originaire de l'Evêché de Leon.

Après qu'on eut levé la principale Pierre, on trouva un Caveau de trois pieds seulement de profondeur, sur trois pieds de longueur. Ce Caveau renferme trois grands Cercueils de plomb, posez sur trois barres de fer. Le Cercueil du milieu est parsemé d'Hermines en relief : au côté droit, vers la tête, l'Inscription suivante est gravée en caracteres gothiques sur une plaque de plomb.

Cy-dedans gist le Corps du Duc François Second de ce nom, lequel regna trente ans Duc de Bretagne, puis trépassa à Caëron, le neuf Septembre, l'an mil quatre cens quatre-vingt-huit, & fut ceans en Sepulture.

Au bout de ce Cercueil, à la tête, est un Ecu des Armes de Bretagne en relief, sur une Table de plomb, avec une Couronne Ducale au-dessus.

Le Cercueil à droite est aussi semé d'Hermines, en relief, & à son côté gauche, vers la tête, est une Inscription semblable à la premiere pour la disposition, laquelle marque ce qui suit :

Cy

Cy-dedans gist le Corps de Marguerite de Bretagne, Fille eilnée du Duc François premier de ce nom, & d'Isabeau, Fille eilnée du Roy d'Ecosse, & premiere femme de ce Duc François Second, laquelle trespassa l'an M. IV. LXIX. le vingt-cinq de Septembre, & fut ceans en sepulture.

Au bout de ce Cercueil, à la tête, est aussi un Ecu des Armes de Bretagne, en relief, sur une plaque de plomb, avec une Couronne Ducale.

Le Cercueil à gauche porte l'Inscription suivante, semblable aux deux autres pour la disposition.

Cy-dedans gist le Corps de Marguerite de Foix, Duchesse, & seconde femme de ce Duc François Second, laquelle trespassa l'an M. IV. C. LXXXVII. le 15. de May, de laquelle cedit Duc eut deux Filles, dont Anne la Fille eilnée fut Roine de France deux fois, & fult apporter ce Corps de saint Pierre de Nantes, qui premier avoit été ceans ensevely, & le fult mettre-cy, & poser en sepulture l'an M. D. & VII. le 25. de May.

Il y a, à la tête de ce Cercueil un Ecu gravé en plomb, partie de Bretagne & de Foix, avec une Couronne Ducale aussi gravée.

Outre ces Cercueils on trouva encore un Coffre placé du côté de l'Evangile,

260 MERCURE DE FRANCE.

entre deux Cercueils, sur des grilles de fer. Ce Coffre est de figure quarrée-longue, de onze pouces de longueur, & de six pouces trois quarts de largeur, huit pouces & demi de hauteur quarrée, un couronnement en figure de Cercueil, de deux pouces & demi de hauteur, chargé de huit Hermines, en relief. Ce Coffre en renferme un autre de fer, en forme de bahu, avec une poignée ou anse de fer au-dessus. Il est long de dix pouces trois quarts, & large de six pouces. Il a cinq pouces de hauteur quarrée, & deux pouces & demi d'élevation en bahu par le milieu. Il paroît aux deux bouts quelques ouvrages en relief, que le tems a fort maltraité. Ce second Coffre renferme une boîte de plomb de cinq pouces & demi de hauteur, six pouces & demi de longueur, & trois pouces & demi de largeur. On en tira une boîte d'Or de forme ovale, tirant sur celle d'un cœur, de six pouces de longueur, & quatre pouces dix lignes de largeur, couronnée d'une Couronne d'or fleur-défilée, de seize lignes de hauteur, jusqu'à la pointe des fleurs de lys, entouré d'une cordeliere aussi d'or, qui y étoit adhérente, avec un Scapulaire d'étoffe tout gâté de pourriture. La boîte & la couronne ayant été pesées,

FEVRIER. 1728. 261

pesées, le tout s'est trouvé avoir le poids de deux Marcs une once & demie & deux gros. Sur le cercle de la Couronne est écrit en Lettres capitales, de relief, & émaillées de rouge, ce qui suit :

CUEUR : DE : VERTUS : ORNE :

Et sur l'autre côté étoit aussi écrit.

DIGNEMENT : COURONNE :

L'Inscription suivante est sur un côté de la Boëte, en lettres Capitales, en partie émaillées de verd.

EN : CE : PETIT : VAISSEAU :

DE : FIN : OR : PUR : ET : MUNDE :

REPOSE : UNG : PLUS : GRAND : CUEUR :

QUE : ONCQUE : DAME : EUT : AU : MUNDE :

ANNE : FUT : LE : NOM : D'ELLE :

EN : FRANCE : DEUX : FOIS : ROINE :

DUCHESSE : DES : BRETONS :

ROYALE : ET : SOUVERAINE :

^C
M. V XIII.

L'Inscription suivante est de l'autre côté de la Boëte, & de pareille forme que la premiere.

CE : CUEUR : FUT : SI : TRES : HAULT :

QUE : DE : LA : TERRE : AUX : CIEULX :

C iij

SA

262 MERCURE DE FRANCE.

SA VERTU : LIBERALLE :

ACCROISSEIT : MIEULX : ET : MIEULX :

MAIS : DIEU : EN : A : REPRINS :

SA : PORTION : MEILLEURE :

ET : CESTE : PART : TERRESTRE :

EN : GRAND : DUEIL : NOUS : DEMEURE :

^E
I X. Janvier.

Et au-dessus dans le milieu de la Couronne, est une M, partie émaillée en verd, adhérante par son milieu à la Cordeliere; elle est de huit lignes de hauteur & de six lignes & demie de largeur.

Tout ce que l'on vient de rapporter, se passa le 16. Octobre. Le lendemain 17. toutes les personnes préposées à l'ouverture de ce Tombeau, se rendirent à l'Eglise des PP. Carmes, & remirent le tout en l'état où on l'avoit trouvé, &c.

::***:***:***:***:***:***:***:***

TRIOLET

Sur le premier jour de l'An.

Maint Janus paroît en ce jour,
Qui fait courir & fous & sages:

Par un assez étrange tour

Maint Janus paroît en ce jour :

Tel

Tel, qui vient vous faire la cour,
 Comme Janus a deux visages;
 Maint Janus paroît en ce jour,
 Qui fait courir & fous & sages.

Sur le même sujet.

R O N D E A U.

DAns ce jour-cy qu'on a de serviteurs !
 Qu'on a d'amis ! qu'on a d'adorateurs !
 Avec transport, & d'un air de tendresse,
 On vous accole, & l'on vous fait caresse,
 Et les plus froids deviennent Orateurs.

Beaux complimens, éloges enchanteurs,
 Belle Missive, & vœux les plus flatteurs,
 Sont mis en œuvre avec grande souplesse
 Dans ce jour-cy,

Mais que penser de ces complimenteurs ?
 De leurs discours, leurs cœurs sont-ils Au-
 teurs ?

Y trouve-t-on candeur, amours, simplesse ?
 Non, c'est qu'on fait assaut de politesse,

C iij. Et

Et l'on ne voit que d'honnêtes menteurs

Dans ce jour-cy.

Bouchet, Chanoine de Sens.

*EXPLICATION d'une ancienne Epi-
taphé découverte en Provence.*

Par M. de Mautour.

UN Particulier de la Ville d'Orange, a envoyé à M. de Mautour une Inscription sepulchrale pour avoir là-dessus son sentiment. Cette Inscription trouvée depuis peu, est courte & simple; elle est ainsi conçue :

**M
COL. IVL. MEM. HEREDES EX
TESTAMENTO.**

Néanmoins elle renferme une singularité. Il s'agit de sçavoir quel a été le lieu de la Colonie, désigné par ces lettres MEM. On en trouve la décision dans Ptolemée, livre second de sa Géographie, où dans le voisinage d'Orange; il fait mention d'un peuple appelé MEMINOI. Pline en fait aussi mention dans son Histoire naturelle, liv. 3. chap. 4. où en décrivant la Province Narbonnoise entre les
Villes,

Villes, il cite *Carpentoracle Meminorum*, par où il paroît attribuer la Capitale des Peuples *Memini*, à la Ville de Carpentras. Dalechamps, dans ses notes sur Pline, croit plutôt que c'est la Ville de Mornas scituée auprès du Rhône. Cellarius dans sa Géographie antique, liv. 2. chap. 2. fait un ample mention de ces Peuples, appelez *Memini*; ainsi on doit expliquer cette Inscription sepulchrale de la maniere suivante.

M I L I T I
C O L O N I A E I V L I A E M E M I N O R U M
H E R E D E S E X T E S T A M E N T O .

On sous-entend le mot *Posuerunt*.

Ce sont donc des heritiers testamentaires qui ont dressé cette Epitaphe, à la memoire d'un Soldat de la Colonie, que Jules-Cesar, après la conquête des Gaules, avoit établie dans le voisinage d'Orange, chez les Peuples appelez *Memini*. Pour justifier l'explication de la lettre *M.* par *Militi*, Ursatus dans ses notes, explique ainsi celle qu'il cite de Scaliger, *M. COH.* par *miles Cohortis*.

C'est ainsi que rien n'est indifferant dans l'étude de l'Antiquité, où les moindres découvertes donnent toujours occasion à de nouveaux éclaircissmens.



COUPLETS de l'Hermite de Sa-
lonique, sur l'air: Reveillez-vous,
belle endormie.

Satisfait dans mon Hermitage,
Malgré son ennuyeux séjour,
Je m'exerce à devenir sage,
Loin de Bacchus & de l'Amour.



Plus j'examine à fond leurs charmes,
Plus j'en connois la vanité
Et plus je me forge des armes
Pour combattre leur volupté.



Je suis, il est vrai, si fragile,
Que j'estime comme un bonheur,
D'être venu dans cet azile,
Pour mettre en retraite mon cœur.



Des ondes qui troublent Cythere,
Je ne sens ni flus, ni reflux;

Person-

Personne ici ne pense à plaire,
Et je n'y pense pas non plus.



On n'y prend du jus délectable
Qu'autant que la soif le permet,
Et l'on sort aussi frais de table,
Qu'on est grave quand on s'y met.



Bien loin d'être assez fou pour croire
Qu'on chasse en buvant le fouci,
Si l'on pouvoit vivre sans boire,
On ne boiroit jamais ici.



Rien donc n'y picquant ma tendresse,
Rien n'y réveillant mes desirs,
Je n'y crains rien de ma foiblesse
Ni des suites de mes plaisirs.



Les Muses par leur doux commerce,
Y charment souvent mon esprit;
Et quand j'en suis las, je converse
Avec mes amis par écrit.

Cvj J'ufe

J'use si bien de ce remede ,
 Pour vaincre l'ennui le plus noir ,
 Qu'un jour à l'autre se succede ,
 Sans presque m'en appercevoir.



Je ne ris , ne chante , ni danse :
 Je parle peu , fors encor moins ;
 Je lis beaucoup en récompense ,
 Et me divertis sans témoins.



Je sçai qu'ailleurs je pourrois vivre
 Tout aussi-bien , même encor mieux ;
 Mais je sçai aussi qu'il faut suivre ,
 Les tems , les personnes , les Cieux.



Quand j'aurai quitté cette Ville ,
 Alors comm'alors je verrai
 En attendant , je vis tranquille ,
Altri tempi , altri cure.



LET



LETTRE sur les Lunaisons, ſçavoir, ſi elles doivent porter le nom des mois : avec des corrections du Gloſſaire de M. du Cange, & des remarques ſur quelques Auteurs Eccleſiaſtiques.

L'Écrit que vous m'avez communiqué, Monsieur, comme étant d'une perſonne du Diocèſe de Sens, touchant le nom qu'il convient de donner aux Lunaisons de l'année, m'a engagé à remuer quelques Manuſcrits que je laiſſois fort en repos. Il s'agit d'expliquer, ou plutôt de juſtifier un Vers qui ſe trouve dans pluſieurs Livres du Compôt Eccleſiaſtique, entre autres dans les anciens Miſſels.

In quo completur, menſi Lunatio detur.

Je diſ juſtifier, parce que pluſieurs perſonnes prétendent qu'on ne doit jamais ſe ſervir de ce langage : *la Lune de Mars, la Lune d'Avril, &c.*

On voit d'abord que le vers cy-deſſus rapporté, ne veut dire autre choſe, ſinon que pour diſtinguer les différentes Lunaisons qui ſe ſuccèdent les unes aux autres, & ſe rendre intelligible lorsqu'on parle

276 MERCURE DE FRANCE.

parle de ces matieres , il faut donner à chaque Lunaison le nom du mois dans lequel elle finit , & qu'ainsi une Lunaison qui finira , par exemple , dans le mois de Janvier , doit être appelée la Lune de Janvier. Il n'y a que ce soit de ceux qui ont fait leur cours de Philosophie , qui n'y ait appris que les mois de la Lune sont plus courts que ceux du Soleil , c'est-à-dire , que la Lune n'est pas trente ni trente & un jours à passer par toutes ses phases , mais qu'on en compte seulement 29. avec quelques heures , qui font que pour compensation de l'un sur l'autre , on donne alternativement, de mois à autre , aux uns trente jours , aux autres vingt-neuf. On enseigne par tout que les douze révolutions des phases de la Lune se faisant chacune en 29. ou 30. jours , il s'ensuit de là que l'année Lunaire finit onze jours avant l'année Solaire , & que la Lune est déjà dans son douzième jour , lorsque le Soleil recommence une seconde année ; que l'année d'après , la Lune est déjà au vingt-deuxième jour de sa Lunaison , lorsqu'une troisième année Solaire recommence , & par conséquent au bout d'une troisième année Solaire , il y a déjà un mois de difference entre le cours des deux Astres , c'est-à-dire , que lorsqu'on compte que le Soleil

a paru sur l'horison durant un espace de temps qui forme trente six-mois , il faut compter que la Lune a déjà eu trente sept Lunaisons entieres. C'est un treizième mois Lunaire qu'il faut compter en certaines années. Comme ce mois est de surcroit , les années où il se trouve s'appellent *années embolismiques* , c'est-à-dire , *années du surcroit*. Le mois Lunaire embolismique , en quelque saison qu'il se trouve , n'a point d'autre nom que celui d'embolismique ; mais les autres conservent & portent toujours le nom du mois dans lequel la Lune finit son dernier quartier. Ainsi le vers en question a toujours son application dans les années communes , & il ne souffre exception que dans les années embolismiques & dans le seul mois embolismique de ces mêmes années. On pourroit faire quelques objections specieuses touchant le commencement du mois Lunaire qui regle la Fête de Pâques. Il pourroit aussi paroître étrange à quelques personnes , d'entendre dire que Pâques a été célébré telle ou telle année dans la Lune de Mai. Ce langage renverse les idées communes , sur tout celles des gens de la campagne qui sont accoutumés à voir finir dans le mois de Mai la Lune d'Avril , qu'ils appellent la *Lune rousse*. Je pourrai vous parler sur la fin de ma

Lettre,

272 MERCURE DE FRANCE.

Lettre des précautions dont l'Eglise a toujours usé, afin d'empêcher qu'on ne se trompât dans le calcul pour la fête de Pâques; & faire que tous les differens calculs ou manieres de s'exprimer, se réunissent au même point: il est toujours vrai de dire que quelque nom qu'on donne à la Lunaison de Pâques, cela ne touche point à la décision du Concile de Nicée, qui a seulement réglé que la Lunaison dont le quatorze serviroit à fixer Pâques au Dimanche suivant, seroit celle dont ce même quatorze arriveroit après le 21. jour de Mars.

J'aurois souhaité, pour la satisfaction de ceux qui font la seconde objection, que l'Auteur du petit écrit ne se fut pas borné à un seul Vers de l'ancien Calendrier dont il l'a tiré, mais qu'il en eut rapporté d'autres sur le même sujet, avec la glose qui se trouve dans les anciens Livres d'Eglise. Il est certain que ces Vers ne sont pas de l'invention de ceux qui dresserent ce Calendrier, qui n'est tout au plus que de l'avant dernier siecle. Il faut, sans doute, remonter plus haut, & au moins jusqu'au 12. ou 13. siecle, où l'on étoit fort accoutumé à border de ces sortes de Vers les marges des Calendriers, & à inserer dans le corps de l'Ouvrage ces deux fameux mots *Ogdoas* & *Endecas*, qui partagent

tagent le Cycle Lunaire de dix-neuf ans, ſçavoir, celui d'*Ogdoas* pour ſignifier l'eſpace des huit premieres années, & celui d'*Endecas* pour ſignifier l'eſpace des onze dernieres. Pour vous, Monsieur, ſi vous êtes tenté de lire l'Extrait d'un Manuſcrit fort obſcur ſur cette matiere, vous pouvez vous ſatisfaire dans le Gloſſaire de M. Ducange, au mot *Embolismus*. Vous n'y trouverez point le nom de l'Auteur de ce Manuſcrit, qui eſt conſervé à S. Victor de Paris; mais vous ſçavez que les Ouvrages des Calculateurs Eccleſiaſtiques n'étoient pas rares dans certains ſiecles avant l'origine de l'Impreſſion. La neceſſité faiſoit faire une étude expreſſe de cette partie des Mathématiques. Je ne ſçai par quel hazard j'en ai trouvé dans ces pays-ci un qui avoit été apporté chez les Céleſtins de Metz par un nommé Dominique Warinet, Profès de cette Maiſon, l'an 1447. J'en connois un autre plus ancien, & qui paroît venir d'une main de Maître, puisſque le Compileur ſe vante d'y ſuivre les écrits de Denys le Petit, de marcher ſur les traces du venerable Bede, & qu'il fait profeſſion d'employer les propres termes du Moine Helperic, qu'il appelle un prudent Calculateur. Permettez que je m'étende un peu ſur ce Manuſcrit pour rentrer dans le ſujet dont je m'éloignois

in-

274 MERCURE DE FRANCE:

insensiblement. L'Auteur ne manque jamais dans chaque Chapitre de son Livre de rapporter des Vers où sont renfermez en peu de mots les axiomes des Calculateurs. Celui, à l'occasion duquel j'ai mis la main à la plume, y est en ces termes :

Illius est mensis cui dat Lunatio finem.

Mais aussi-tôt l'Auteur ajoute d'autres Vers qui exceptent de cette regle les mois d'Avril, de Mai & Juin de la huitième année du Cycle, les Lunaisons de Février & de Mars de la onzième année du même Cycle, & celles d'Avril & de May de la dix-neuvième, par où il paroît que ce n'est que dans les années Embolismiques ou de treize Lunes, qu'il y a du changement pour la suite du langage : mais c'étoit toujours l'usage constant dans les années communes de donner aux Lunaisons le nom du mois où elles finissoient, le Manuscrit ajoute ensuite cet autre Vers :

Embolismalis nullius dicitur esse.

C'est-à-dire, que la Lunaison Embolismique ou intercalée ne porte le nom d'aucun mois. C'est ce qui sert de Réponse à une Objection qu'on auroit pu former contre le langage dont je fais l'Apologie ; & plus bas, pour signifier que

la

la même Lunaison surnumeraire est toujours de trente phases, on lit :

Embolismalis Lunatio semper erit par.

Tous les Vers de ce Manuscrit ne sont pas de la même clarté que ceux que je viens de vous rapporter. Il y en a qui sont du pur style de *Barbara celarent*. Tel est celui-ci entr'autres : à *Mobilis ibo cibus ace liber habeto cœvos*. Mais le Commentaire qui y est joint développe parfaitement ce qui est caché sous ces sept mois mystérieux. Dans *Mobilis*, par exemple, la première lettre étant la douzième de l'Alphabet, signifie que c'est dans le mois de Decembre, douzième de l'année, (a) que doit être inserée la première Lunaison Embolismaque du Cycle de dix-neuf ans, c'est à-dire, la Lunaison Embolismique de la troisième année de ce Cycle. La première lettre de la seconde syllabe étant un *b* qui est la seconde de l'Alphabet, cela dénote que le premier jour de cette Lunaison Embolismique, placée dans le mois de Decembre, est le second de ce même mois, & ainsi des six

(a) Remarquez que le Manuscrit dit expressément que Decembre est le douzième mois de l'année. Cela prouve qu'il y avoit alors, comme à présent, une espece de calcul qui faisoit commencer l'année au 1. Janvier.

autres

autres mots qui se rapportent aux six autres années Embolismiques du Cycle qui sont la sixième année, la huitième, la onzième, la quatorzième, la dix-septième, & la dix-neuvième. Durand, Evêque de Mende, qui vivoit en même-temps que l'Auteur dont je vous parle, a fait dans le huitième Livre de son Rational, un Chapitre exprès sur l'*Embolisme*, où il ne paroît pas s'accorder avec lui sur les mois des années embolismiques, supposé que les Imprimez de sa Somme soient conformes à ce qu'il a véritablement écrit : car voici le Vers qu'on y lit : *Mobilis & Christum modo Liber habeto cœvum.* (a) Mais j'espère vous rapporter plus bas des preuves, comme notre nouvel Auteur étoit plus intelligent que Durand dans ces sortes de matieres. L'Ecrivain de ce Traité sur le Compôt Ecclesiastique, s'appelloit Pierre de Mura. Il étoit Dominiquain du Convent de Lyon. Il dit au commencement de

(a) Je lis ainsi ce Vers dans une édition du XVI. siècle. Une des premières éditions qui fut faite à Paris en 1475. par Martin Ulric, & Michel, représente ce Vers un peu autrement & en six mots seulement, contre l'intention de l'Auteur qui en comptoit sept. *Mobilis cibum modo Liber habeto cœvum.* On entrevoit facilement que ce qui a embarrassé les Editeurs, étoit qu'ils ne trouvoient aucun sens dans ce Vers.

son

son Ouvrage, qu'il écrit peu de tems après la mort de S. Pierre le Martyr, lequel mourut en 1252. (a) Son Traité m'a paru fort méthodique & fort clair. Il est si rempli de Textes d'Helperic, qu'il semble le plus souvent n'en être que le Copiste. Cet Helperic est celui-là même que le Pere Mabillon a fait connoître en publiant la Préface de son Ouvrage dans le premier Tome de ses Analectes. A ne consulter que le Manuscrit de l'Abbaye de S. Germain des Prez, on l'eut pris pour notre célèbre Moine Heric, Maître des Ecoles d'Auxerre au IX. siècle. D'un autre côté, l'Abbé Tritheme & Conrad Gesner, en ont fait un Moine de S. Gal; mais la découverte qu'a faite Dom Jean Mabillon d'un Manuscrit plus ample dans l'Abbaye de Vicogne, proche Valenciennes, nous a appris à le distinguer du Moine Heric (quoique notre Ville ne lui ait pas été inconnue, ni l'Abbaye de S. Germain non plus) & à le reconnoître pour un veritable Religieux de Grandval, proche Bâle. Il avoit été long tems occupé à enseigner le calcul Ecclesiastique, & probablement aussi le chant (b) à la jeunesse

(a) Je marque toutes ces circonstances, parce que cet Auteur a été inconnu au Pere Echard. On ne le trouve pas dans son Ouvrage immense sur les Ecrivains Dominiquains.

(b) Voyez Tritheme.

de

278 MERCURE DE FRANCE.

de son Monastere. Quelques affaires l'engagerent à venir demeurer à Auxerre, où il fut reçu avec toutes sortes d'amitez par le Doyen ou Abbé Regulier de S. Germain qui se nommoit Asper; & ce fut après son retour qu'il lui envoya son Traité du Compôt, où l'on voit qu'il avoit écrit cet Exemple en l'an 980.

Gesner nous a fait connoître un Auteur assez rare, lequel merite d'être aussi consulté sur ces matieres. Il se nomme Jean de Sacrobusto ou de Sacrobosco, & son Ouvrage fut imprimé dès le XVI. siècle. Comme je l'ai aussi recouvré en Manuscrit d'un caractère d'environ l'an 1290. ou 1300. j'y ai trouvé le Vers tel qu'on vous l'avoit envoyé, avec une Paraphrase qui dit la même chose. Ainsi il y a du temps que ce Vers passe pour une décision des Computistes, s'il est permis d'user de ce terme: & si j'avois le Traité entier de Bede, de *Ratione temporum*, peut-être l'y aurois-je trouvé. Gesner nous apprend que Lelandus fait vivre ce Jean de Sacrobosco en 1240. Le Manuscrit que j'ai vû de son Traité de *Computo*, finit par une époque ainsi exprimée, & qui revient à 1256. selon que l'a marqué M. Duncange.

Mille ducenteno quarto deno quater anno,

D.

De Sacrobosco discrevit tempora & annos,

Gratia cui nomen dederat... Johannes.

Un Ecrivain bien moins connu que cet Anglois, est un nommé Gerland ou Gelland, que des Manuscrits du XIII. siècle semblent insinuer être le même que Denys surnommé le Petit, qui étoit Abbé à Rome au VI. siècle. *Rota Gellandi* (a) quel qu'en soit l'Auteur, me paroît un Ouvrage d'une grande imagination; c'est une combinaison des plus ingénieuses des lettres de l'Alphabet, où toute la science du Compôt est renfermée. Je me plais, au reste, à faire connoître ces Ecrivains du calcul Ecclesiastique, parce que cette science a non seulement été recommandée par les Capitulaires de nos Rois, mais encore par ceux des Evêques. Il en est fait mention comme d'une chose nécessaire à un Ecclesiastique dans les Ordonnances de deux de nos Prélats du IX. siècle, sçavoir, dans celles de Vautier, Evêque d'Orleans, & dans celles de Villebert,

(a) Ce nom n'étoit pas fort commun autrefois: mais comme une Chronique de l'Abbaye d'Orillac, imprimée au 2. Tome des *Analecetes* dit du Pape Sylvestre II. qu'il s'appelloit Gerlent dans sa jeunesse, ce pourroit être une production de son esprit lorsqu'il demouroit dans cette Abbaye.

Evêque

280 MERCURE DE FRANCE.

Evêque de Chaalons sur Marne.

Mais puisque je suis en train de vous parler de Lunaisons, je ne finirai point sans vous proposer ce que j'ai lû dans un Calendrier écrit au X. siècle ou environ. C'étoit aux marges ou à la tête des Calendriers que les Sçavans de ces temps-là faisoient souvent mettre leurs observations. Voici donc celle qui fut mise alors à un fort beau Manuscrit que j'ai vû à Paris, (a) par le moyen de laquelle je suis en droit de remonter encore plus haut que je n'esperois pour l'usage de donner aux Lunes les noms de mois.

Luna Januarii media nocte accenditur.

Luna Febr. inter mediam noctem & Gallicantus accenditur.

Luna Martii media nocte accenditur.

Luna Aprilis hora Gallicantus accenditur.

Luna Maii mane accenditur.

Luna Julii horâ iij accenditur.

Luna Julii meridie accenditur.

Luna Augusti inter mediam, (il faut meridiem, c'est une faute du Scribe) & horam nonam accenditur.

Luna Septembris circa horam IX. accenditur.

(a) A Saint Germain des Prez.

Luna

Luna Octobris inter Nonam & Vesperam accenditur.

Luna Novembris in Vesperum accenditur.

Luna Decembris in Vesp. & mediam noctem accenditur.

Vous me demanderez , sans doute , ce que veut dire là le verbe *accenditur*. Tout ce que je sçai , est que dans le langage des anciens Calculateurs Ecclesiastiques, il signifie la même chose qu'*Illuminatur* ; & ainsi par ce mot il faut entendre là la première phase de la Lune , ou plutôt le commencement de la nouvelle Lune. Le mot *Incenſio* est dans M. du Cange : mais *Accenſio* n'y est pas. Honorius d'Autun a dit dans un sens qui en approche , que la Lune est rallumée par le Soleil. C'est une expression dont se sert aussi Pierre de Mura dans son chapitre de *Salut Luna*. M. du Cange auroit pû dire que le mot *Incenſio* est dans presque tous les Calendriers manuscrits au 8. Mars de cette sorte : *Prima Incenſio Luna Paschalis*, ce que nous appelons maintenant *Primum Novilunium Paschale*, & au 5. Avril *Ultima Incenſio*, ce qui s'appelle aujourd'hui *Ultimum Novilunium*. Au reste , le passage qu'il cite * d'Honorius, suffit pour expliquer l'*Accenditur* du Calendrier du X. siècle. A

* Lib. 2. de Imag. mundi c. 85.

D l'é:

282 MERCURE DE FRANCE.

l'égard des momens de la premiere illumination de la Lune , ils ne paroissent pas fixez fort regulierement par les intervalles marquez dans ce Calendrier ; & je les soumets volontiers à la censure des Mathématiciens.

Une autre observation que j'ai à vous faire sur le Glossaire de M. du Cange , est que ce sçavant Antiquaire explique le mot *Embolismus*, comme Durand de Mende , par une chose toute differente , qui est *Saltus Luna*. Cette interprétation n'est point dans le Livre des Etymologies de S. Isidore de Seville , qui se contente de dire que c'est *Superaugmentum*. Et puisque M. du Cange ajoute que c'est l'extention de l'année Solaire au de-là de l'année Lunaire , *Seu super excrescentia anni Solaris supra Lunarem*, il semble qu'il eut été plus naturel de dire, que c'est *Saltus Solis* ; cette faute ne peut lui être imputée qu'en ce qu'il a suivi les expressions de Durand , sans les examiner suffisamment. En effet , l'Evêque de Mende donne un peu plus bas la veritable connoissance de ce qu'on appelle le Sault de la Lune , qui est le surcroît d'un jour qu'on lui ôte à la fin de chaque Cycle de 19. ans , de crainte qu'au bout de 14. ans l'on ne comptât nouvelle Lune où il y auroit pleine-Lune. Le célèbre jour auquel
la

La Lune fait ce Sault, est le 31. Juillet, selon ce Vers rapporté par Durand.

Luna facit saltum Quintilis luce supremâ.

Non pas, (dit-il agréablement) que la Lune saute mieux ce jour-là qu'un autre jour, *non quod Luna magis saltat illâ die quàm aliâ*: mais c'est parce que le mois de Juillet est le dernier des mois qui ayent 30. jours de Lune dans l'année *Epactale*: pardonnez-moi ce terme qui est nécessaire pour se faire entendre. Et comme le nombre des minutes qu'on accorde pour faciliter la supputation dans l'espace de 19. ans, forme peu à peu l'espace de 24. heures ou environ; c'est au bout de ce temps-là un jour d'excédent qu'il lui faut ôter. C'est-là le véritable Sault qu'on fait faire à la Lune, que de ne lui donner à chaque dix-neuvième année du nombre d'or pour sa Lunaïson de Juillet que vingt-neuf jours, au lieu de trente qu'elle y a communément: & par-là la Lunaïson d'Août commence un jour plutôt qu'on ne l'auroit esperé. Telle est l'explication que Durand donne du Sault de la Lune. Je ne m'étends là-dessus que pour vous porter à faire retrancher dans la nouvelle édition du Glossaire ces deux mots-ci: *Saltus Lana*, qui y sont après le mot *Embolisus*, comme si l'un étoit l'autre, & de laisser Du-

Dij rand

rand se contredire lui-même. Pierre de Mura, son contemporain, s'est bien donné de garde de s'y méprendre. Il met une si grande différence entre *Embolsmus* & *Saltus Luna*, qu'il fait de ce dernier un chapitre tout différent & très-étendu, où il regarde Helperic comme son principal guide. Il dit d'après lui, que le Sault de la Lune n'est pas une chute précipitée de la Lune du haut en bas, comme on pourroit puerilement se l'imaginer : (cette chute porteroit préjudice à plus d'une personne) mais que c'est le retranchement d'un jour, ainsi que je l'ai dit : *Saltus Luna, inquit Helpericus, non est utique praeceptus casus, vel ruinosus Luna de loco ad locum praecipitatio sive raptus repentinus, ut pueriliter estimari possit; sed est defectus sive subtractio unius diei à Lunatione Julii in XIX. anno Cycli Decemnovennalis.* Et plus bas, après avoir calculé à peu près comme Durand, & s'être servi comme lui des termes de moments, d'onces & d'atômes, il développe ce que j'ai déjà dit, mais dans des termes nouveaux & dignes du Glossaire, *cujus diei defectus, dit-il, cogit aliquam Lunationem primari citius, sive anticipari primilunium per unum diem; qua anticipatio appellatur Saltus Luna.* Il cite même pour son opinion l'Auteur du Livre de l'Image du

du monde : & vers la fin du Chapitre ,
 résumant méthodiquement tout ce qu'il
 a avancé : *Et hoc, dit-il, vocatur saltus
 Luna eò quòd semel in XIX. annis ac-
 cidit præter communem omnium aliarum
 Lunationum . . . & præter naturalem pri-
 mationem, quod Luna ibi dicatur prima,
 ubi deberet dici trigesima. Et sic debet
 Luna transilire, non secundùm veritatem
 cursus in Cœlo, sed secundùm significatio-
 nem primationis in libro . . . Et sic me-
 taphora est Saltus Luna.* Voilà ce qui peut
 s'appeller une étymologie bien raisonnée.

Il y a quantité de gens qui croient
 que c'est la Lune qui fait le beau ou le
 mauvais temps. Mais après tout ce qui
 vient d'être dit de la révolution des mê-
 mes Lunaisons de 19. ans en 19. ans, ils
 devroient bien revenir de leurs préjugés :
 la simple inspection des Tables qui se
 voyent à la tête des Calendriers doit les
 détromper. Il suffiroit qu'ils voulussent
 prendre la peine de remarquer, que dans
 la présente année 1727. nous n'avons pas
 la même disposition de temps que nous
 eûmes en 1708. & il n'y a personne qui
 compte qu'en 1728. on doive s'atten-
 dre à un hyver aussi rude que celui de
 l'an 1709. Il est vrai qu'il faut attri-
 buer quelque chose aux différentes Lu-
 naisons ; mais il faut aussi diminuer beau-

coup de ce qu'on leur attribuoit autrefois) Le nouvel écrit du sçavant Benedictin d'Orleans, sur la cause du flux & reflux de la Mer (a) en est une preuve convainquante. On est accoûtumé de longue main à mettre trop souvent la Lune en jeu, & jusques dans les choses de pure fortune casuelle. C'étoit même dès le temps de S. Augustin une chose assez commune parmi les Riches du siecle, d'introduire la Lune sur la scene du discours, en parlant des commoditez de ce monde. Ce saint Docteur représente dans son Sermon, *De Disciplina Christiana* (b) un Avere qui parle ainsi à ceux de sa famille.

» Tout l'avantage qu'il y a dans cette vie,
 » est d'y avoir notre satisfaction, & d'y bien
 » conduire nos affaires. Vous n'êtes estimez
 » qu'autant que vous êtes riches. *Frangere*
 » *Lunam & fac fortunam.* Je vous laisse,
 M. à faire la traduction de ce Proverbe dans la place où il se trouve : & je reviens à ce que je vous ai promis touchant l'attention où l'Eglise a toujours été que la Fête de Pâques fût célébrée dans une Lunaison qui pût être appelée la même dans le sens qu'elle l'entend.

Pour entretenir cette uniformité dans la celebration de la Pâque, on fut exact

(a) Le P. Alexandre.

(b) Tom. 6. Edit. Benedict. pag. 586.

dès les premiers temps à dresser des Cycles à peu près comme on fait depuis l'impression dans les Tables qu'on met à la tête des Livres d'Eglise; & afin que la connoissance du contenu de ces Cycles fût plutôt répandue, on usa d'une précaution qui fut d'annoncer en public dès le jour de l'Epiphanie, que la Fête de Pâque arriveroit tel ou tel jour. L'Eglise de Paris, & beaucoup d'autres, ont conservé précieusement cet usage. Nous venons de le faire revivre, aussi bien que notre Métropole, conformément aux vestiges qui en sont dans le second Canon du Concile tenu à Auxerre vers l'an 580. Et l'on trouve qu'il n'est pas ridicule, comme l'a avancé une personne très-mal instruite; mais au contraire, qu'il est très-à propos d'avoir chaque année cette occasion pour disposer les Fideles dès ce temps-là aux approches du Carême. En effet il se peut faire que ce qu'on appelle la Septuagesime dans le langage Ecclesiastique, commence au bout de sept ou huit jours; c'est-à-dire, qu'il peut arriver que la septième dixaine de jours qui précède celui de Pâque, commence dès le 12. Janvier: c'est ce qui se trouve toutes les fois que le Dimanche, renfermé dans cette septième dixaine, tombe le 18. ou 19. de Janvier. On s'est accoutumé dans le

288 MERCURE DE FRANCE.

dernier siècle à donner à ce Dimanche le nom de *Dimanche de la Septuagesime* ; mais lorsqu'on veut prendre la peine de consulter tous les Livres des siècles précédens, on peut voir que la règle étoit de l'appeller le *Dimanche dans la Septuagesime*, & les autres qui suivent portoient le nom de *Dimanche dans la Sexagesime*, *Dimanche dans la Quinquagesime* ; comme de fait, le premier est toujours dans la septième dixaine de jours avant Pâque, le second dans la sixième dixaine, le troisième dans la cinquième dixaine. C'est, selon moi, tout le mystère de ces anciens mots, dont il est inutile de chercher ailleurs l'origine. Si les anciens Romains comptoient les jours par ceux qui précédoient les Calendes, les Ides, &c. en rétrogradant, l'Eglise a aussi pû compter en rétrogradant avant la Fête de Pâque, également comme elle fait en termes formels avant celle de Noël, avant laquelle nous comptons encore ici cinq Dimanches préparatoires, de-même que l'Eglise de Lyon.

Pour ce qui est de l'usage de dresser des Cycles à longues années, auxquels on pû avoir recours dans le besoin, il est encore plus ancien. On gravoit ces Cycles sur la pierre ou sur l'airain, pour plus grande durée ; & à mesure que les années notifioit

s'écouloient on en faisoit un extrait qu'on notifioit de côté & d'autre. De-là est venu apparemment l'usage d'écrire des especes de Tables de Fêtes Mobiles sur une peau qu'on attachoit au Cierge Paschal, distingué, avec raison, en plusieurs endroits de celui qu'on appelle le Cierge Beni,) & depuis sur du papier, ainsi que cela s'observoit ici dans l'avant-dernier siecle, & que cela se pratique encore en bien des endroits. (a) On en rédigeoit quelquefois par écrit la minute pour un siecle ou deux, & on tiroit chaque année copie de cet original, qu'on envoyoit dans les Diocèses, à peu près comme on fait les Brefs. Il y a dans la Bibliotheque de M. le Comte de Seignelai, un Manuscrit de notre Eglise, à la fin duquel sont de ces sortes de Tables qui commencent à l'an 1007. Il y est marqué au commencement de chaque année, si elle est commune ou embolismique. On y voit quel jour de la Semaine & de la Lune devoit

(a) Bede, dans son Livre de *Ratione temporum*, c. 45. marque qu'en l'an 701. des Anglois qui étoient à Rome dans le temps de Noël, y virent sur les Cierges de sainte Marie Majeure, *A Passione D. N. J. C. anni sunt D. C. LXVIII.* C'étoit ainsi que chaque année on renouvelloit l'idée des 33. années de difference entre ceux qui comptoient depuis la Naissance de N. S. d'avec

ceux qui comptoient seulement depuis sa Passion

D y être

être Noël, le nombre de l'Épacte & celui de l'Indiction, quel jour du mois & de la Lune devoit être le Dimanche dans la Sepruagesime & le premier Dimanche de Carême, qui n'y est point appelé autrement qu'*Initium Quadragesime*; quel jour du mois étoit le terme de Pâque, c'est-à-dire, le quatorze de la Lune, ensuite le jour du mois & de la Lune auquel devoit arriver Pâque & les Rogations. Il peut se faire que le commencement de ces Tables ait été rédigé par le Moine Helperic, lorsqu'il vint ici: car quoiqu'on sçache l'année de la composition de son Livre, on ne sçait pas pour cela celle de son Voyage; & quoiqu'il ait pû dresser ces Tables avant l'an 1007, il peut se faire qu'on n'a commencé à les rédiger en cayers que quelques années après leur composition; en sorte qu'absolument parlant on peut concilier l'époque de 1005. que Sigebert donne à ce Livre, avec ce que l'Auteur marque dans l'Exemplaire qu'avoit le Pere Mabillon, étant fort ordinaire qu'un Auteur écrive un Livre dans un temps, & le perfectionne dans un autre. Il me semble donc qu'on peut dire que la copie dont Sigebert s'est servi lorsqu'il a écrit sa Chronique, étoit de l'an 1005. sans conclure que Hilperic fût mort alors. Il n'est pas certain

certain non plus, que Sigebert se soit trompé dans le nom de cet Auteur, & que ce soit par erreur qu'il l'ait nommé Chilperic. Quoique dans le langage Teuto-nique cela revienne au même, l'Édition que j'ai de la Chronique faite en 1511. ne l'appelle point autrement que *Hilpericus*. Mais comme dans ces sortes d'anciennes Editions, les Imprimeurs étoient accoutumés à placer à la tête de chaque article, mis à la ligne, un ornement d'Imprimerie fait comme un C. il est à craindre qu'on ne s'y soit mépris, de même qu'il seroit aisé de le faire dans l'Édition de 1511. si ces ornemens initiaux n'y étoient en rouge.

Dans le moment que je finis cette Lettre, je reçois le Journal où vous avez inséré le Projet d'un nouveau Calendrier, page 901. Je vois par la lecture que j'en ai faite, qu'il est plus facile d'imaginer le remède aux variations, que de le faire mettre en pratique. Lorsqu'il s'agit de concilier dans un même point tant de Nations, qui se peuvent croire aussi fécondes en expédiens que nous autres François, ce n'est pas une petite affaire. Il est vrai que la fixation épargneroit bien des peines, mais ce sont des peines qu'on ne regrette gueres, & auxquelles on s'est accoutumé en vivant avec ceux qui nous

D v j ont

ont élevé. Des Connoisseurs même les regardent comme un amusement, parce qu'ils sçavent que ces varietez sont limitées, & n'ont qu'un certain temps: en sorte que si l'on vivoit comme avant le Déluge, on auroit le plaisir de voir qu'au bout d'un certain nombre d'années les mêmes supputations reviennent, lorsque les différentes combinaisons & révolutions sont à leur bout.

La matiere que vous m'avez engagé de traiter, m'a obligé de faire diverses excursions Litteraires qui pourroient paroître étrangères à tout autre qui ne seroit pas familiarisé comme vous l'êtes à mon style. J'étois tenté de saisir cette occasion pour vous réjouir par l'exposé de certains Vers Latins, que les Anciens plaçoient sans façon dans leurs Livres Liturgiques, non-seulement au Calendrier, mais même au milieu de l'Ouvrage, tant sur les propriétés des Saisons de l'année & sur les influences de la Lune, que sur les qualités des temperamens de l'homme. Il y auroit eu de quoi rédiger des Bucoliques assez agréables. Mais il y a du temps que l'on est revenu de toutes ces simplicités. On s'accôûte à present à remplir le papier de choses plus convenables aux saints Mysteres que ne le sont des questions de Physique & de Medecine, des

axiomes

FEVRIER. 1728. 293

axiomes de l'Ecole d'Hippocrate ou de Salerne. Le rétablissement des Rits & Ceremonies dans leur premiere pureté, trouve maintenant sa vraye place dans ces fortes de Livres. On y met dès le commencement ce qui étoit inconnu aux Anciens, je veux dire, ces belles Letres Pastorales qui font voir le zele des Pré-lats pour le rétablissement des Rits & Cé-remonies qui étoient ou tombées par né-gligence, ou corrompuës par un effet de l'ignorance. Celles qui sont à la tête des Missels de Paris, d'Orleans, de Meaux & de Sens font foi de ce que j'avance. On profite par tout, à l'envi l'un de l'au-tre, des Remarques Liturgiques des Car-dinaux Bona & Thomasi, de celle des Peres Ménard, Mabillon, Martene, le Brun, &c. & on souffriroit avec peine l'indifférence de ceux qui connoïtroient ces sçavans Ouvrages sans en rien tirer pour la pratique, sur tout dans un siècle aussi éclairé que l'est le nôtre. Enfin on examine à present les Usages, on les dis-cute, on en fait une severe révision sur le Plan de l'Antiquité alliée avec la rai-son, & c'est ce qui fait l'honneur de ces Livres Liturgiques en place de ces fatras gothiques qui ne trouvent plus d'admī-rateurs. Je suis, &c.

Ce 20. Juin 1727.

PANE-



P A N E G Y R I Q U E

DU MOIS DE FEVRIER.

T R I O L E T S.

Que ne venois-tu plus matin ,
 Février à la face gaye ?
 Je suis au bout de mon Latin ,
 Qu ne venois-tu plus matin ,
 Place-toi sur l'estrapontin ;
 Encore faut-il que je te paye.
 Que ne venois-tu plus matin ,
 Février à la face gaye ?

Venu quelques momens plutôt ,
 Tu serois au fond d'un Carosse ,
 Honoré , servi comme il faut ,
 Venu quelques momens plutôt ;
 Mais je suis pis qu'un Ostrogot ,
 L'esprit pesant & la voix fausse :
 Venu quelques momens plutôt ,
 Tu serois au fond d'un Carosse.

Les

Les plaisirs les plus raffinez ,
 Laissent un souvenir bien tendre :
 Je ne dois point à tes aînez
 Les plaisirs les plus raffinez ;
 Ah ! tous ceux que tu m'as donnez !
 Que ne puis-je encor te les rendre !
 Les plaisirs les plus raffinez ,
 Laissent un souvenir bien tendre.

Que le Soleil si glorieux ,
 Ne nous vante plus sa lumiere ;
 O ! que tu me servois bien mieux
 Que le Soleil si glorieux !
 Cent fois tu m'as fermé les yeux ,
 Quand il commençoit sa carrière ;
 Que le Soleil si glorieux ,
 Ne nous vante plus sa lumiere.

Pour être le plus court des mois ,
 Tu n'en as pas moins de mérite ;
 Moins n'en vaus d'un denier Tournois ,
 Pour être le plus court des mois.
 Des courts plaisirs tu suis les loix ,
 Le plus vif passe le plus vite :

Pour

Pour être le plus court des mois,
Tu n'en as pas moins de mérite.

Tu ramenes le Carnaval,
Avec son enjoué génie;
Monté sur son Char triomphal,
Tu ramenes le Carnaval;
Le Jeu, les Masques & le Bal,
En ouvrent la ceremonie;
Tu ramenes le Carnaval,
Avec son enjoué génie.

L'Amour, qui met tout à profit,
Tire parti du badinage,
Il y brille, il s'y reverdit,
L'Amour qui met tout à profit;
Sous le Masque un signe suffis
Pour enharrer un cocuage:
L'Amour qui met tout à profit,
Tire parti du badinage.

Que vous êtes de francs Badauds,
Italiens, ne vous déplaise;
Vot're prudence porte à faux,

Que

Que vous êtes de francs Badauds !
 Tout un an votre honneur est clos ,
 Un Carnaval vous le déniaise ;
 Que vous êtes de francs Badauds ,
 Italiens , ne vous déplaïse !

Que dirons-nous de tes repas ,
 Où rit , où regne la licence ,
 Où l'on est entre deux & as !
 Que dirons-nous de tes repas ?
 Souvent on n'y démêle pas
 La propreté de l'abondance ;
 Que dirons-nous de tes repas ,
 Où rit , où regne la licence.

Pour suiyre les aimables loix
 De ta bruyante Bacchanale ,
 Avec nous j'ai vû mille fois ,
 Pour suivre les aimables loix ,
 La jeune Aurore au coin d'un bois ,
 Pour reverdir, quitter Céphale ,
 Pour suivre les aimables loix ,
 De ta bruyante Bacchanale.

Bacchus

298 MERCURE DE FRANCE.

Bacchus dès sa nativité,
Si furieux, si redoutable,
Fier, impratiquable, emporté,
Bacchus dès sa nativité,
Dépouille sa férocité,
Pour venir servir à ta table, (a)
Bacchus, dès sa nativité,
Si furieux, si redoutable.

Mois, qui de peu faites grand bruit,
Vantez-nous vos bonnes fortunes ;
Faites grands plaids d'un peu de fruit,
Mois, qui de peu faites grand bruit :
Aimer le jour, boire la nuit,
Appellez-vous cela des prunes,
Mois, qui de peu faites grand bruit,
Vantez-nous vos bonnes fortunes.

Que Juin exerce les Guerriers,
Juillet, la Troupe bazannée, (b)
Août, les Marchands Avanturiers,
Que Juin exerce les Guerriers,

(a) *Les Vins nouveaux en Février ne sont plus si furieux.*

(b) *Les Moissonneurs.*

Et que , pour moi , des Février
 Soient les douze mois de l'année ;
 Que Juin exerce les Guerriers ,
 Juillet , la Troupe bazannée.

A MADAME LA BARONNE D'IGÉ,

M A D R I G A L.

JE n'en ai pas le démenti ;
 Enfin , charmante Igé , je me tire d'affaire ,
 Tant bien que mal , je suis sorti
 De ces jeux innocens entrepris pour vous
 plaire :
 Les uns les ont frondez , les autres au contraire
 Ont pris hautement leur parti ;
 C'est ainsi que chacun suit son goût qui le
 guide :
 Mais si vous en daignez chanter quelques cou-
 plets ,
 Avec la belle voix qui sur les cœurs préside ,
 J'oserois preferer mes douze Triolets ,
 Aux douze Chants de l'Enéide.

LETTRE



*LETTRÉ écrite au Reverend Pere
Tournemine , par M. de L. R. sur
quelques Monumens d'Antiquité.*

MON REVEREND PERE ,

Si les Antiquaires , après les Malades & les Physiciens , doivent sçavoir bon gré à M. Gautier , homme , comme vous l'avez remarqué , qui a plus d'un esprit , d'avoir décrit dans sa Dissertation sur les Eaux Minerales de Bourbonne , les restes d'Antiquité qui se trouvent auprès de cette Fontaine ; les Antiquaires , dis-je , vous sont encore plus obligez d'avoir bien voulu leur expliquer la plus curieuse des deux Inscriptions qui sont à Bourbonne , & de l'avoir fait d'une manière qui ne laisse aucun lieu de douter que vous n'ayez découvert son veritable sens ; il est vrai que pour y réussir , il falloit non-seulement être rompu dans le style des Inscriptions , mais avoir encore la connoissance particuliere d'une Langue qui se trouve ici mêlée avec celle des Romains , pour former un mystere d'Antiquité Gauloise , jusqu'à present impénétrable à tous les Curieux qui ont été à Bourbonne.

Voilà ,

Voilà, mon R. Pere, de quoi augmenter le Recueil que j'ai commencé, d'Inscriptions Romaines, trouvées en France dans des lieux où il y a des Eaux Minerales. Je faisais avec plaisir cette occasion pour vous envoyer les trois premières Inscriptions de mon Recueil; je les ai copiées sur les lieux avec exactitude.

La première & la seconde de ces Inscriptions se trouvent à Bagnères, petite ville du Pays de Bigorre, au pied des Pyrénées, celebre par l'abondance & l'excellente qualité de ses Eaux. L'une est gravée sur une grande pierre quarrée, qui est au-dessus de l'une des principales Fontaines de la Ville, & on y lit ces mots en très-beaux Caractères Romains.

NVMINI AUGUSTI
SACRUM
SECVNDVS SEMBEDO
NIS FIL NOMINE
VICANORVM AQVEN
SIVM ET SVO POSVIT

L'autre est dans une Muraille près la Porte de Saliez, & contient ces mots;

NYMPHIS
PRO SALV
TE SVA SE

VER.

302 MERCURE DE FRANCE.
VER. SERA
NVS. V. S. L. M.

J'ay trouvé la troisième Inscription dans le Perche, à une Fontaine qui est dans le milieu de la Forêt de Belême, Fontaine d'où l'Eau Minerale est en réputation en ce Pays-là pour la guérison de plusieurs infirmités. On lit d'abord sur une pierre ce seul mot :

APHRODISIVM

Et sur une autre pierre les mots suivans,

DIIS INFERIS
VENERI
MARTI ET
MERCVRIO
SACRVM

Ces deux Pierres forment un des Angles d'un petit Bassin quarré, qui reçoit l'eau de cette Fontaine, nommée la Fontaine de la Herse, & qui n'a point d'autre ornement.

J'aurois pû ajouter, M. R. P. à ces Inscriptions le dessein du vase de cuivre antique, assez singulier par sa figure, & par ses ornemens, dont j'ai eu l'honneur de vous parler en son tems, & qui mérite assurément l'attention des curieux,
Mon-

Monſieur Bon Premier Préſident de la Cour des Aides de Montpellier, qui a ce vaſe dans ſon Cabinet, & qui eſt un parfaitement bon Antiquaire, croit la figure, & tous les ornemens du vaſe, ſymboliques, & il eſt perſuadé que c'eſt un *Préfericule* dédié à Bacchus, & qui a ſervi dans le culte de cette Divinité. Monſieur Rigord au contraire, autre bon connoiſſeur, eſtime que cette Antique, qui eſt de la même grandeur du deſſein, dont je vais parler, n'eſt autre choſe qu'une Lampe : On ſçait que les Anciens avoient des Lampes de pluſieurs figures, dont quelques-unes étoient aſſez bizarres. De plus M. Rigord prétend que les Ouvriers, en fait d'ornemens, ſuivoient ſouvent leur caprice, & en s'égayant ainſi, ils préparoient, dit-il, des tortures aux futurs Antiquaires. Quoiqu'il en ſoit, le deſſein de ce Vaſe a paſſé depuis de mes mains en celles du R. P. de Montfaucon, qui l'a fait graver dans ſon Recueil, Tom. III. page 142. parmi les grands Vaſes à tenir du vin, ou d'autres liqueurs, ſans faire mention du cabinet où l'original eſt conſervé, & ſans aucune explication.

Et à propos de *Préfericule*, vous ſçavez, M. R. P. qu'on a donné ce nom à cet autre vaſe de bronze, à figures ſymboliques, que je poſſède, dont la deſcription

cription & le dessein gravé se trouvent dans les Memoires de Trévoux du mois de Septembre 1713. & dont il est encore parlé dans le Mercure du mois de Juin 1727. vol. 2. page 1362. Je suis surpris que M. Rigord, en parlant de ce vase dans sa Lettre à M. le Président Bon, inserée dans les Memoires de Juillet 1715. marque qu'il n'a point vû le dessein en question, puisque ce dessein se trouve, comme je le viens de dire, parfaitement bien gravé dans le Journal de Trévoux, de Septembre 1713. page 1535. C'est une perte pour moi, qui aurois sans doute profité de ses lumieres. Cette omission est cependant tournée à mon profit; M. Rigord ayant cru que l'Enfant ailé, représenté sur un vase, tenant d'une main une bourse, & de l'autre un oiseau, est une figure panthée, semblable à celle qui est dans son Cabinet, il a pris la peine d'expliquer cette dernière Figure, & ensuite de m'en envoyer le Dessein. J'eus l'honneur, Mon R. Pere, de vous le communiquer, & vous en fîtes part au Public dans le Journal du mois d'Août 1715. en le faisant graver. Je me reconnois de plus très-obligé à M. Rigord de toutes les honnêtetez que je trouve sur mon compte dans cette même Lettre à M. le President Bon, au sujet de mon explication de
 l'Inscrip-

l'Inscription Grecque de Marseille, quoique là-dessus il ne soit pas tout-à-fait de mon sentiment : cette politesse ne regne pas toujours dans les contestations Littéraires.

Je suis toujours, mon Reverend Pere, &c.



A L'AUTEUR DU VOYAGE

A PAPHOS.

CHarmant Auteur, qui que tu sois ;

Ma main d'encens toujours avare,

Jusqu'à ce jour ne l'a rendu si rare,

Que pour t'en réserver autant que je t'en dois.



Non, ce n'est point Phoebus, c'est l'Amour
qui t'inspire.

Le Pinde peut voir naître un fantasque délire,

Un galant badinage, un jeu ;

Mais dans les sentimens que tu viens de dé-
crire,

Du flambeau de Cithere on reconnoît le feu.



Que j'aime tes récits ! quelle vive peinture !

E Alban

Albane dans tes mains a remis ce Pinceau ,

Qui , prêtant même à la Nature ,

En sçut embellir le Tableau.



Je vois déjà Zelide

Parmi les Vers qu'à Paphos on chérit ,

Placer ta Prose auprès d'Ovide ,

Et l'Amour y souscrit.



REFLEXIONS.

LE grand objet de la Tragedie est de rendre les hommes meilleurs qu'ils ne sont, & celui de la Comedie, de les rendre moins ridicules.

La difference qu'il y a entre les Regles de Morale & les Regles de Théâtre, c'est que les premieres apprennent au Peuple son devoir, aux autres c'est le Peuple qui apprend le devoir aux Regles.

Plus on se défie de sa mémoire, plus elle se trouble; il faut la solliciter non-chalamment; car si on la presse, elle s'étonne, dès qu'elle commence à chanceler

ser; plus on la sonde, plus elle s'embar-
rassé. Elle nous sert à son heure & non
pas à la nôtre.

On se souvient plutôt d'un plaisir que
d'un service.

C'est une grande adresse en fait de ré-
compense, de ne la donner jamais toute
entière; on s'épargne ainsi à soi-même le
chagrin qu'il y a de n'avoir plus rien à
donner, & aux autres celui de n'avoir plus
rien à espérer.

On doit être plus prompt à récompen-
ser qu'à punir.

*Sit piger ad pœnas Princeps, ad præmia velox
Quique dolet, quoties cogitur esse ferox,
Qui vincit semper, victis ut parcere possit.*

Il y a de plus d'une espèce de menteries;
on en fait d'actions aussi-bien que de pa-
roles: des regards menteurs, des signes
trompeurs, des souris dissimulez, des ci-
vilitez & de bons offices mensongers,
un silence imposteur.

Les faussetez ne se peuvent gueres sou-
tenir que par des faussetez.

Il est bien étrange que la chose la plus importante de la vie, étant le choix d'une Profession, ce soit presque toujours le hazard qui en décide.

Qu'on choisisse telle condition qu'on voudra, & qu'on y assemble tous les biens & toutes les satisfactions qui semblent pouvoir contenter un homme; si celui qu'on aura mis en cet état est sans occupations & sans desirs, cette félicité languissante ne se soutiendra pas. Il tombera par nécessité dans des vûës affligeantes de l'avenir qui le rendront malheureux.

La possession donne un certain dégoût qui empêche de connoître le mérite de ce que nous possédons. L'absence seule fait connoître le prix des choses que nous perdons. Les deffauts de ceux qui sont presens blessent plus que leurs perfections ne touchent, mais quand on les a perdus, on fait bien une autre attention sur leur mérite. La comparaison de ce qu'on a eû avec ce qu'on n'a plus, fait encore connoître le prix des choses.

Vix bona nostra aliter quàm perdenda cognoscimus.

EXPLICATION des deux Enigmes & du Logogryphe proposez dans le 2. volume du Mercure de Decembre.

SUR vos deux Enigmes, Mercure,
 Je me laissois d'une vaine torture,
 Et j'étois prêt à tout moment
 De rengainer mon compliment,
 Lorsque tirant ma *Tabatierre*,
 Et prenant de cette poussierre
 Qui sert de baume à mon Cerveau;
 Mon esprit fut frappé d'une vive lumiere,
 Et sortit à l'instant comme de son *fourreau*,
 J'allois du Logogryphe, en œdippe nouveau,
 Démasquer à coup seur le centuple visage;
 Mais on vint m'avertir qu'on servoit le *Potage*.

Z. S. V. P.

EXPLICATION Litteralle du Logogryphe.

AU premier vers on trouve le *Pô*,
 Fleuve d'Italie & le *Tage*, Fleuve
 d'Espagne. Au 2. jusqu'au 4. coupez *Po-*
tage par la moitié, vous trouverez *Pot* &

E iij *Age*

310 MERCURE DE FRANCE.

Age. Au 5. & 6. prenez à rebours les deux dernières syllabes de potage, c'est-à-dire, faites de la dernière la première, & vous trouverez *Geta*, Empereur Romain, fils de l'Empereur Sévère, qui fut tué par son frère Caracalla entre les bras de sa mère. Au 7. faites l'Anagramme de potage, & vous trouverez sans rien changer, *Goa*, Ville des Indes Orientales & *Pet*. Au 8. jusqu'au 10. ôtez de potage le *P*, il restera *Otage*. Au 11. & 12. c'est le *Potage*, nommé vulgairement soupe. Au 13. & jusqu'à la fin, dans le mot de Potage, il y a d'abord Potage, de potage ôtez le *P*, il restera, comme on l'a dit, *Otage*, d'otage ôtez l'*O*, il restera *Tage*. Enfin de *Tage* ôtez le *T*, il restera *Age*.

Le Logogryphe & son Explication, sont du Marquis de la Guesnerie d'Anjou.

AUTRE EXPLICATION du Logogryphe.

LE Pô, suivant son cours, traverse l'Italie ;
Le Tage de l'Espagne arrose une partie ;
Un Pot d'Excellent vin, fait couler les moments ;

L'âge divise & mesure les temps.

De Geta pourroit-on oublier la mémoire ?

II

Il est par ses malheurs renommé dans l'Histoire.

Un Pet fait à Goa , ne pouroit toutefois
De si loin nous rompre la tête.

L'ôtage ne craint point quand on garde la foi ;
Lorsqu'on la rompt, à la mort il s'apprête.

Sans un POTAGE exquis, tous les plus grands
repas-

Souvent ne plairoient pas.

Enfin on trouveroit aussi rare qu'étrange ,
Après un si frequent échange ,

Si je n'étois que Fleuve ou Ville seulement,
Je serai successivement ,

Me montrant sous diverse face ,

Tantôt mets, tantôt homme, & quelquefois
espace.

Explication des Enigmes de Janvier.

1. Le Soulier.
2. Les Notes de Musique.
3. Le Ramoneur.
4. Les Livres.
5. La Pucelle.
6. La Bassinoire.
7. La Tabatiere.
8. La Lançette.

312 MERCURE DE FRANCE.

9. Le Mouchoir.

10. La Cuillier & la Fourchette.

11. Le Parterre d'un Spectacle.

12. L'Or.



PREMIERE ENIGME.

ENCOR que de la fermeté

Notre figure soit le symbole ordinaire ,

Par notre usage on connoît qu'au contraire

Chacun de nous n'est fait que pour être
agité.

Il arrive souvent, lorsqu'à nous on s'ap-
plique,

Que nous chagrions bien des gens ,

Surtout ceux qui des yeux suivant nos mou-
vemens ,

Ne trouvent pas leur compte à notre arithmé-
tique.

Pour nous mieux tourmenter, les barbares
humains ,

Non contens d'employer les efforts de leurs
mains ,

Nous jettent dans le fond d'une prison obs-
cure ,

Ou, quand ils nous ont bien bernez ,

Ils

Ils nous en font sortir , & pour comble d'in-
jure ,

Viennent effrontément nous regarder au nez ,

DEUXIEME ENIGME.

Inconnu dans le siècle d'or ,
Et même dans l'ancienne Rome ,
Je sors du même endroit que l'homme ,
Où sans lui je serois encor :
Tant-pis pour lui , ma découverte
Est souvent cause de sa perte ,
Et de celle des animaux.
J'aurois peine à dire les maux
Que je cause dans ce bas monde ,
Tant sur la terre que sur l'Onde ,
Mon Auteur m'a donné le nom
De maintes choses de renom ,
Soit parmi le Jurisconsulte ,
Soit chez celui qui rend le culte
Dû sans réserve à l'Homme-Dieu.
Je connois encor mainte chose
Qui porte mon nom ; mais je n'ose
Vous en dire plus long , Adieu.

T. A. B. C.

E v NOU-



NOUVELLES LITTÉRAIRES
DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE DE LA PROVINCE
D'ALSACE, depuis Jules-César jus-
qu'au Mariage de Louis XV. Roy de
France & de Navarre ; avec des Figures
en Taille-douce, des Plans, des Cartes
Géographiques ; & un Recueil de Pièces
qui peuvent servir de preuves aux faits
importans : dédiée au Roy, Par le R. P.
Louis de la Guille, de la Compagnie de
Jesus. *A Strasbourg, chez J. R. Doubsacker*
1727. in folio, 1^{re} & 2^e Partie, faisant
ensemble 734. pages sans les preuves.

HISTOIRE DU CONCILE DE CONS-
TANCE, Par *Jacques Lenfant* ; nouvelle
Édition enrichie de Portraits ; revûe, cor-
rigée & augmentée par l'Auteur. *A Am-
sterdam, chez P. Humbert* 1727. 2. Vol.
in quarto.

BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE, ou
Histoire Littéraire de l'Allemagne, de la
Suisse, & des Pais du Nord, année 1721.
Tom. III. in 12. 1722. *A Amsterdam,*
chez Pierre Humbert.

DIS-

DISSERTATION, sur le *Droit Monétaire*, tel qu'il est établi en Allemagne : Par M. de BUNAU, in 4°. de 110. pages, Latih.

Cette Dissertation roule sur un sujet aussi important, que curieux. L'Auteur ne décide point sur l'Étymologie du mot de *Monnoye*. Il se contente de rapporter là-dessus les sentimens des Sçavans. Le plus general est que ce mot vient de *Monition*, ou avertissement, que Junon donna aux Romains, lorsqu'étant en Guerre contre Pyrrhus, & n'ayant plus d'argent pour la soutenir, ils s'adresserent à elle pour en avoir. La Déesse leur répondit, que s'ils faisoient bien la Guerre, l'argent ne leur manqueroit point. Ayant remporté la victoire, ils servirent Junon sous le nom de *Juno Moneta*, à cause de l'avis qu'elle leur avoit donné, & ordonnerent que ce feroit dans son Temple qu'on frapperoit la Monnoye.

L'Auteur distingue, 1°. entre le Droit de veiller à ce que la Monnoye conserve sa valeur intrinsèque, telle qu'elle est réglée par les Loix : c'est ce qu'il appelle *Jus monetae*. 2°. Le Droit d'accorder le Privilège de battre Monnoye, & 3°. le Droit de la frapper soi-même. On voit dans la Dissertation quel est l'usage de cette distinction.

E vj Regu-

316 MERCURE DE FRANCE.

Regulièrement le Droit de battre Monnoye est attaché aux Souverains d'une maniere incommunicable, parce qu'il est de l'interêt du Public que la Monnoye soit d'une valeur uniforme, ce qui pourroit ne pas arriver, si les Particuliers avoient le Droit d'en battre. Cependant les Rois de France ont souffert pendant long-tems que de grands Seigneurs, qui étoient leurs Vassaux, battissent Monnoye; mais ils donnoient de bons ordres pour empêcher la fraude dans l'alliage. Enfin, les Grands, las des querelles que la Monnoye excitoit entr'eux, cedèrent volontairement aux Rois les prérogatives qu'ils avoient à cet égard.

LETTRE de M. de Beausobre sur la Bigamie en general & en particulier sur celle des Prêtres.

On a distingué, dit-il, trois especes de Bigamies; la premiere *successive*, la seconde *simultanée*; & la troisieme qu'on peut appeller *successive & simultanée* tout ensemble.

PLAN de la *Chronologie*, de M. de Vignoles.

ELOGE de Madame de Kirch, à l'occasion de laquelle on parle de quelques autres

autres Femmes, & d'un Payfan Astro-
nome.

Ce n'est pas une chose rare que de voir des Femmes qui entendent le Latin, & qui se distinguent par leur sçavoir, non-seulement au-dessus des autres personnes de leur sexe, mais même au-dessus de plusieurs hommes qui se sont particulièrement appliqué aux belles Lettres, ou aux Sciences. Parmi ceux qui en ont donné des listes, plus ou moins amples, on en trouve près de 300. dans le Cabinet des Femmes sçavantes, composé en Allemand par Jean Gaspar Eberti. Le dernier siecle en a produit un bon nombre en divers endroits de l'Europe : & la France a perdu, depuis peu de tems, la Sçavante Mad^e. Dacier, qui s'est rendue si célèbre dans la République des Lettres, par le grand nombre d'Ouvrages qu'elle a donné au Public.

Hypatie fleurissoit au commencement du cinquième siecle. M. Ménage en parle dans son Histoire des Femmes Philosophes. Elle étoit Fille de Théon, célèbre Astronome d'Alexandrie, & fut mariée à Isidore, Philosophe Platonicien. Outre la Philosophie de Platon & d'Aristote, qu'elle fit profession d'enseigner, elle cultiva aussi diverses Parties des Mathématiques, l'Arithmétique, la Géométrie & l'Astronomie.

Elle

318 MERCURE DE FRANCE

Elle composa un Commentaire sur Diophante, un Canon Astronomique, & un autre Commentaire sur les Coniques d'Apollonius. Le premier d'Arithmétique & d'Algèbre, le second d'Astronomie, & le dernier de Géométrie, &c.

Marie Cunitz, fille aînée d'Henry Cunitz, Docteur en Médecine de Shweinitz en Silesie, fleurissoit au commencement du dernier siècle. Elle eut de si heureuses dispositions, & fut élevée avec tant de soin, qu'elle entendoit l'Allemand, le Polonois, le François, l'Italien, le Latin, le Grec & l'Hebreu. A mesure qu'elle étudia ces Langues, elle apprit l'Histoire, la Médecine, les Mathématiques. Elle cultiva aussi les Arts qui conviennent aux personnes de son sexe, comme la Peinture, la Poésie, la Musique; jouïoit de quelques Instrumens, & faisoit de la Tapisserie; mais elle fit sa principale occupation de l'Astronomie; s'exerçant aussi à dresser des Thèmes de Nativité, c'est-à-dire, des Horoscopes, suivant les regles communes de l'Astrologie, &c. Elle mourut à Pistchen le 22. Août 1664. étant veuve depuis plus de trois ans.

MORALITE' sérieuse & badine sur la Particule ou l'Adverbe *Mais*.

LETTRE

FEVRIER. 1728. 319

LETTRE de M. Chauvin, Professeur de Philosophie, à M. Lenfant, sur l'Eloge Funebre de M. David Guiraud, prononcé par M. Guib, Professeur d'Eloquence, dans le petit Temple de Nîmes.

INTRODUCTION aux Livres Poétiques du vieux Testament, contenant les Observations Critiques & Historiques sur ces livres, & la défense de leur Canonicité. Par M. Carpzovius, Professeur en Théologie & en Hebreu, à Leipfig. *Latin.*

INTRODUCTION aux Livres Prophetiques du vieux Testament, &c. 1721. *Latin.*

LES VIES de Conrad IV. & de Guillaume, Empereurs, le premier de la Maison de Suabe, l'autre de celle des Comtes de Hollande. Par M. Jaq. Paul Gundling. A Berlin 1719. 8°. 60. pages, sans la Préface. *Allemand.*

LA VIE ET LES ACTIONS de l'Empereur Richard d'Angleterre, ou comme on l'appelle communément, *Histoire de l'Interregne*, par le même, in 8°. 224. pages 1719. A Berlin. *Allemand.*

ACTES LITTERAIRES DE SUEDE, publiés

320 MERCURE DE FRANCE.

publiez à Upsal & réimprimez à Leipfig
1720. *Premier Trimestre* in 4°. 26. pa-
ges.

Les Monumens du Païs d'*Ullcraker*,
avec la Description d'Upsal, *in folio* 1719.
en Suedois. On remarquera dans la Des-
cription d'Upsal, que le Dôme, ou l'E-
difice de la Cathédrale, est bâti sur le
Modele de l'Eglise de N. D. de Paris.
Vers la fin du 13^{me}. siecle. On fit venir
de Paris un fameux Architecte, nommé
Etienne Bonnrreil, avec dix Maîtres &
dix Compagnons Tailleurs de Pierre. Ces
gens-là bâtirent la Cathédrale d'Upsal,
dont les premiers Fondemens avoient été
jettez environ cent ans auparavant.

Le Journaliste parle de quelques The-
ses soutenuës à Upsal, sur *la nature des*
Fourmis, sur une maladie dans laquelle
un des pieds du Malade sécha & s'en-
durcit tout d'un coup, de l'utilité du
brevage de l'eau chaude, des maladies
héréditaires des Bains, &c.

On trouve dans les Nouvelles Litte-
raires, article de Prusse, que le premier
Juillet 1720. une Payfanne de Tornin,
village de l'Evêché de Warmie, âgée
d'environ 47. ans, se trouvant incom-
modée de l'estomach, s'avisa d'essayer à
exciter le vomissement, par le moyen
d'un manche de couteau, qu'elle se mit
dans

dans la gorge. Par malheur , elle le poussa trop avant , la lame lui échapa , le couteau descendit dans l'estomach , & les efforts que cette femme fit pour l'en retirer , ne contribuerent qu'à augmenter le mal. Trois jours se passerent sans qu'elle souffrit de douleur ; mais le quatrième elle commença à en avoir vers le nombril , & bientôt après elle sentit la pointe du couteau au côté gauche. Le mal empirant de jour en jour , le mari de la patiente la mena le 10. de Juillet à Rastembourg , où elle fut mise entre les mains d'un habile Chirurgien , & de M. Hubner , Medecin , auquel cette Cure a fait beaucoup d'honneur.

Dès que la Malade fut arrivée , ces M^{rs} trouverent que la pointe du couteau paroissoit sensiblement à gauche du nombril , à quatre doigts de distance , & environ deux doigts plus haut. Je dis , *sensiblement* , parce qu'en effet la pointe du couteau causoit une petite tumeur rouge. On commença par appliquer sur cet endroit-là un Cataplasme d'herbes émollientes , qu'on eut soin de renouveler jusqu'au lendemain.

Ce jour-là , on remarqua qu'il s'étoit amassé du pus sous la tumeur , & on résolut de faire , sans délai , une incision , à laquelle on prépara la patiente par quelques

322 MERCURE DE FRANCE.

ques confortatifs qu'on lui fit prendre, & par l'application d'un emplâtre composé de Diachyle & d'aiman pilé. Mais M. Hubner, qui n'a pas grande opinion de l'emplâtre magnetique, se servit de la pierre d'aiman même, qu'il approcha de la tumeur. Aussi-tôt, tous les Assistans remarquerent distinctement que la peau se tendit, la pointe du couteau faisant effort pour approcher de l'aiman, ce qui augmenta la douleur de la malade. Enfin, après l'avoir attachée debout à une planche, on procéda à l'incision, que M. Hubner entreprit lui-même. Il fit d'abord une petite ouverture à la peau & aux muscles. Ensuite, appercevant la pointe du couteau plus distinctement qu'il n'avoit encore fait, il aggrandit l'ouverture, & en fit une au peritoine. Il en sortit environ une cueillerée de pus, mêlé avec du sang; & en même temps parut le fer du couteau, qu'on tira doucement avec des pincettes. L'opération, depuis l'incision du peritoine, dura le temps d'un *Pater*. La malade se trouva mal, mais non pas jusqu'à tomber en foiblesse; sa maigreur ne contribua pas peu à faciliter & à abréger l'opération. Elle ne fut pas plutôt terminée, qu'on recousit l'incision, & qu'on y mit l'appareil, qu'on eut grand soin de renouveler. A l'égard de l'estomach que

le

le couteau avoit percé pour se faire un passage, on n'y fit autre chose que de prescrire à la malade un régime très-exact, qui consista, le premier jour en une décoction d'herbes vulnéraires & deux pinçees de sucre balsamique; le second, la même chose, avec un peu de gruau clair & bien passé; le lendemain & les jours suivans on y ajouta un jaune d'œuf, & quelques cordiaux pour remédier à la foiblesse & à un tremblement qui lui prit. On lui fit prendre du bouillon avec des herbes astringentes, &c. La playe commença à se refermer le 5^{me}. jour, & le 24. Juillet la malade s'en retourna à son Village, si bien guérie, que M. Hubner l'allant voir le 2. Août, la trouva portant deux seaux d'eau.

Le couteau avalé avoit sept pouces de long; le séjour qu'il avoit fait dans l'estomach de cette femme, n'en avoit point alteré la lame; elle étoit seulement devenue noire. Pour le manche, il étoit endommagé. Aussi la malade en eut-elle, avant l'opération, de fréquents rapports, qui avoient le goût de la corne de cerf, qui étoit la matiere de ce manche.

On a appris de Nuremberg la mort de M^{lle} *Anne-Barbe Murrer*, âgée d'environ 33. ans. Elle étoit fille d'un très-habile Peintre, & elle-même excelloit dans l'art
de

324 MERCURE DE FRANCE.

de la Peinture. Elle surpassoit la fameuse Madame Merian, d'autant qu'elle ne s'étoit pas bornée, comme celle-ci, aux fleurs & aux insectes. Elle s'étoit beaucoup attachée à la mignature.

D'Helmstadt. M. Bruckmann a donné depuis peu une *Histoire naturelle des Ovaires petrifiez, tant des poissons que des coquillages.* Il se trouve en divers endroits, un nombre infini de ces œufs petrifiez. L'Auteur croit que c'est une suite & un effet du Déluge. D'ordinaire on distingue le jaune du blanc dans ces œufs, en les cassant. Les plus durs sont à Hamerslaben, dans la Principauté de Halberstadt.

De Genève: on trouve dans cet Article l'éloge du R. P. François Pagi, Auteur de l'Histoire des Papes, &c. On rend à son mérite toute la justice qui lui est dûë; mais, c'est sans doute, sur de mauvais mémoires, que l'Auteur de l'Eloge le fait mourir à Genève. Toute la Provence sçait que ce sçavant Religieux est mort à Orange, dans un Monastere de son Ordre. Cette faute a déjà été relevée par une Lettre écrite du même Pays, dont l'Extrait est dans notre Journal du mois de Septembre dernier. Il est dit dans cette Lettre, que nous avoñs donné l'Eloge du même Religieux dans un de nos Journaux. Cet
Eloge

Eloge inferé dans le 2. Volume du Mercure de Decembre 1723. ne le regarde point ; c'est celui du fameux P. Antoine Pagi , son oncle , Religieux du même Ordre , & Auteur de la Critique des Annales de Baronius , mort en l'année 1699. Le P. Pagi , dont il est ici question , mort en 1721. a aussi laissé un neveu dans le même Ordre , nommé le P. Antoine Pagi , comme son grand oncle , lequel se distingue par son sçavoir & par sa pieté. C'est ainsi que dans certaines familles l'érudition & la vertu sont comme hereditaires.

Il ne faut pas que nous omettions ici, puisque l'occasion s'en présente , que le P. François Pagi , mort, comme nous l'avons dit, en 1721. travaillant à l'Histoire des Papes , a fait une Dissertation sur saint Denis , inferée dans le volume de cette Histoire , dont il 'est parlé dans notre Journal du mois de Septembre dernier. L'Auteur y deffend le sentiment de son oncle , marqué dans le III. Tome de sa Critique des Annales de Baronius. Ce sçavant homme a pris un tiers Parti dans cette fameuse contestation. Il prétend que S. Denis, Evêque de Paris, a été envoyé dans les Gaules par le Pape S. Clement au I. siècle , contre le sentiment de Gregoire de Tours , qui place sa Mission sous
l'Em

l'Empire de Decé, & au milieu du III. siecle. Il soutient cependant que cet Evêque de Paris est different de Denis l'Aréopagite, Evêque d'Athènes, contre l'opinion commune qui trouve de grandes difficultez auprès des habiles Critiques. Au reste, cette opinion particuliere du P. Pagi est déduite avec beaucoup d'ordre, de clarté & de précision, & appuyée sur des preuves qui paroissent solides.

De Francfort sur le Moein. M. Jean-Frideric Ochs, Medecin, a fait des Additions très-considerables au Commentaire de FRANÇOIS MEZZABARBA sur les Medailles Imperiales d'OCCON. Il a eu soin de distinguer les Medailles rares, & d'en marquer le prix; en quoi il a suivi deux Manuscrits, l'un de *M. Vaillant*, l'autre de *François de Ficoronis*, Antiquaire Romain. M. Ochs a dessein de publier son Ouvrage qui ne contiendra pas moins de 3000. Dessesins, & il demande aux Curieux la connoissance des Medailles rares qu'ils possèdent.

On voit ici la I. Partie d'un Journal, intitulé: *Theodori Alethini Parrhasiana*, vol. 8°. ce sont des Pensées libres & séparées sur des Livres & des matieres, soit de Theologie, soit d'Histoire Ecclesiastique. N'y a-t-il point lieu de craindre que

que ces *Pensées libres* ne le soient quelquefois un peu trop ?

BIBLIOTHEQUE ANGLOISE, ou Histoire Litteraire de la Grande-Bretagne. Par M. de la Roche, Tome I. premiere Partie. *A Amsterdam, chez la venue de Paul Marret.* 1727. in-12. de 542. pages, sans la Table & l'Avertissement, dans laquelle on apprend que ce Journal a commencé au mois de Mars 1710. discontinué au mois de Septembre 1714. & repris ensuite.

Le dessein de l'Auteur de ce Journal, est de rendre compte au Public, non-seulement des Livres nouveaux qui s'impriment en Angleterre, à mesure qu'ils paroissent, mais aussi de quelques-uns de vieille date, & fort curieux, dont les autres Journalistes n'ont rien dit. Il promet de donner douze feuilles de trois mois en trois mois, ce qui produira 2. Tomes raisonnables toutes les années. Il promet de plus, d'observer une exacte neutralité à l'égard de tous les partis.

ESSAIS SUR DIVERS SUJETS: par M. le Chevalier *Blackmore*, Docteur en Medecine, Aggrége au College des Medecins de Londres. *A Londres, 1716,* in-8°. de 448. pages, sans la Préface
qui

qui en contient 57. *en Anglois.*

Ce Volume contient six Essais, où l'Auteur traite du Poëme Epique, de l'Esprit, des fausses Vertus, de l'Immortalité de l'ame, des Loix de la Nature & de l'origine du Pouvoir Civil.

On trouve à la tête de l'Essai sur le Poëme Epique, une courte Préface, où le Chevalier Blackmore louë les François de ce qu'ils ont porté la connoissance de cette sorte de Poësie beaucoup plus loin que les Italiens. Il dit que le Pere le Bossu, Jesuite, a surpassé tous ceux qui ont traité ce sujet avant lui. Il remarque ensuite, que ce n'est que depuis environ 40. ans que les Anglois connoissent la nature du Poëme Epique. Ils avoient le *Paradis perdu* de Milton, qui passe parmi eux pour un excellent Ouvrage en ce genre; mais le merite de ce Poëme leur fut entierement inconnu pendant plusieurs années. Enfin quelques personnes le découvrirent, & cette découverte, accompagnée de la lecture du Traité du P. le Bossu, engagea les Anglois à étudier les regles de la Poësie Epique. Depuis ce temps-là, on a vû en Angleterre diverses personnes qui ont travaillé sur cette matiere.

Selon notre Auteur, la veritable-dé-
finition du Poëme Epique, *c'est une His-
toire feinte, probable & merveilleuse,*
d'une

d'une entreprise importante, ou des grands malheurs de quelques personnes illustres, composée en vers, d'un stile sublime, pour donner du plaisir & pour instruire.

DISCOURS, où l'on tâche de découvrir la nature de l'Enfer, & le lieu où il est. *A Londres, 1714. in-8°. de 292. pag. en Anglois.*

BIBLIOTHEQUE ANGLOISE, &c.
2. Partie du premier Tome.

LES SENTENCES D'ALI, Gendre de Mahomet, & son 4^e. Successeur. Traduites d'un Manuscrit Arabe de la Bibliothèque Bodleienne, à Oxford, par Simon Ockley, Bachelier en Théologie, Professeur en Langue Arabe dans l'Université de Cambridge, & Chapelain du Comte d'Oxford. *A Londres, 1717. Brochure in-8°. de 34. pag. en Anglois.*

Il est certain, dit M. Ockley, que nous sommes redevables aux Orientaux de toutes nos connoissances, qui sont d'ailleurs extrêmement bornées. Ils communiquèrent d'abord leurs lumières aux Grecs, Nation vaine, entêtée de son mérite, & qui n'a jamais approfondi la sagesse de l'Orient. Les Romains ne firent qu'imiter les Grecs. Enfin, la barbarie
F s'étant

s'étant répandue dans tout l'Occident, les Arabes rétablirent les sciences en Europe. Il faut être extravagant, dit-il, pour s'imaginer que nous avons plus de génie, & que nous sommes capables d'une plus grande application que les Orientaux.

M. Ockley, non content de ces éloges, ajoute qu'il y a plus de solidité dans un seul Aphorisme Oriental, que dans certains Systèmes composez par des Européens.

On dira peut-être, continue l'Auteur, que la Polygamie est en usage parmi les Orientaux. Il répond qu'on doit se souvenir qu'ils ne sont pas Chrétiens, & que c'est pour cela qu'ils continuent de vivre à la manière des anciens Patriarches, &c. Ils riroient de bon cœur, ajoute-t-il, s'ils voyoient un mari & une femme se chamailler pendant 30. ou 40. ans, pour sçavoir lequel des deux aura toute l'autorité dans la famille.

Après ces observations, l'Auteur dit que les Arabes surpassent toutes les autres Nations par leurs Sentences & leurs Proverbes: c'est ce qui l'a obligé d'en faire imprimer un petit Recueil, en voici quelques-unes :

*Les hommes sont partagez en deux classes.
Les uns cherchent & ne trouvent point.
Les autres trouvent & ne sont pas contents.*

La

La science est l'ornement des riches & la richesse des pauvres.

Un homme a une belle ame, lorsqu'il évite tout ce qui n'est point permis, & qu'il s'éloigne de tout ce qui est criminel.

ESSAIS sur divers sujets, par le Chevalier Blackmore, &c. 2^e. vol. A Londres, 1717. in-8^o. de 446. pages, sans la Préface qui en contient 61.

Ce 2. vol. contient cinq Dissertations, qui roulent sur l'Athéisme, le mal de rate, la composition des Ouvrages Polemiques & des Ouvrages d'esprit, la félicité des Justes après cette vie, & l'amour de Dieu.

Il donne ainsi la définition d'un Athée. *Par un Athée, dit-il, j'entends un homme qui déclare ouvertement qu'il ne croit pas l'existence de Dieu, ou qui, en admettant son existence, attribue à d'autres causes la formation & la conservation de l'Univers.*

Il divise sa troisième Dissertation, en cinq parties, qui traitent, 1^o. de l'utilité des bons Livres, 2^o. des Ouvrages Polemiques. 3^o. des Ouvrages d'esprit, 4^o. du but que l'on doit se proposer en écrivant, 5^o. de l'âge que l'on doit avoir pour écrire.

Un excellent Auteur, dit-il, est utile

F ij à

à ses compatriotes, & même aux habitans des Pays étrangers. Il parle après sa mort ; & pendant qu'il est dans le tombeau , il continue d'instruire les hommes, comme s'il étoit en vie. Outre qu'il faut qu'un ouvrage soit bien écrit pour être estimé de la posterité , il doit intéresser les Lecteurs de tous les siècles Un Auteur doit avoir en vûë d'instruire ses Lecteurs. Pour cet effet , il doit remplir leur esprit de grandes & de belles idées , exciter en eux des passions nobles , combattre le vice & le dérèglement des mœurs , & ne rien oublier pour engager les hommes à la pratique de la vertu.

Dans son premier Volume , M. Blackmore , donne en ces termes la définition de l'esprit *C'est* , dit-il , *une qualité de l'ame , qui élève & anime des sentimens communs , & des expressions simples , en leur donnant un tour élégant qui cause de la surprise.*

L'esprit consiste, selon cet Auteur , à animer nos pensées & nos paroles par des tours vifs , nouveaux & agréables. C'est l'effet d'une imagination brillante , fertile & enrichie d'une grande variété d'idées. On peut comparer , dit M. Blackmore , un homme d'esprit à un Cuisinier , qui donne un goût exquis aux mets les plus simples , & à un Ouvrier qui embellit
d'une

d'une riche broderie les étoffes les plus communes.

LETTRES écrites par quelques Sçavans de *Malabar*, aux Missionnaires Danois, établis dans ce pays-là, traduites de l'Allemand en Anglois, & publiées par M. Philips, contenant une Relation de la Religion, des mœurs, & du sçavoir des habitans de *Malabar*: avec une Carte du Pays. *A Londres, 1717. in 12. de 180. pages, sans la Préface.*

Les habitans de *Malabar* ont de l'horreur pour les Chrétiens, parce qu'ils tuent & mangent les Vaches, qu'ils méprisent les purifications, qu'ils s'enyvrent, qu'ils ne font point d'aumônes, & qu'ils ne jeûnent point lorsque leurs amis meurent.

Les Brachmanes étudient la Religion & s'attachent à la pratique de toutes sortes de vertus. Ils transportent les pechez du peuple sur des Vaches que l'on mene ensuite dans un certain lieu; le peuple espere d'obtenir la rémission de ses pechez en faisant beaucoup de bien aux Brachmanes.

Les Malabars sont fort charitables; ils ne tuent aucun animal, parce qu'ils croient que les ames passent dans les corps des bêtes. Parmi les Sectes du *Malabar*, il y

en a une qui rejette toutes les cérémonies du *Pagod* ; & qui n'admettent qu'un seul Dieu. Ceux de cette Secte demeurent dans des cavernes ; ils ne possèdent rien en propre , & ils évitent la conversation des femmes. Ces habitans disent que la Vertu & le Vice , le Ciel & l'Enfer , le monde & tout ce qui s'y passe , sont quelques-unes des 64. Comédies , qui réjouissent la Divinité. Ils avoient que la loy des Chrétiens est très-bonne & très-juste , mais ils ajoutent que leurs mœurs sont fort corrompues , & que par conséquent on ne devoit avoir aucun commerce avec eux.

SECONDE RELATION de la Mission Danoise à *Tranquebar* , sur la côte de *Coromandel* ; où l'on rend compte du progrès qu'elle a fait dans la conversion des Malabars , des moyens qu'elle a employez pour l'exécution d'un si beau dessein , des obstacles qu'elle y a rencontré , & des secours qu'elle demande. Avec des observations sur la Philosophie , & la Theologie des Malabars , & sur les *Brachmanes* , les *Pantars* , & les Poëtes du Malabar. Le tout a été tiré des Lettres des Missionnaires , & traduit en Anglois , pour être examiné par la Société établie pour la propagation de l'Evangile dans les Pays Etran-

Etrangers. *A Londres*, 1710. Brochure
in 8. de 36. pages sans la Préface.

La Langue de Malabar est fort régulière. Les Malabars font un Cours de Philosophie, & étudient cette science d'une manière aussi méthodique que les Européens. Ils ont une loy écrite, d'où ils tirent tous leurs Dogmes Théologiques; ils comptent trois millions 300. mille Dieux, qui dépendent du Dieu Souverain, & 48000. Prophetes. La Généalogie de ces Dieux est fort remarquable. Ils sont sujets à divers changemens, aussi bien que les hommes; chaëun d'eux ne peut vivre qu'un certain nombre de siècles. Après que tous ces temps seront expirés, tout ce qui existe rentrera dans l'Être des Êtres, & alors il y aura une nouvelle création. Les Malabars assûrent que leurs Dieux ont souvent paru sur la terre, & ils en font plusieurs contes ridicules. Ils prétendent qu'il y a 14. Mondes séparés par des vastes mers. Ils ont differens sentimens sur les ames, & croient en general qu'elles passent d'un corps dans un autre, jusqu'à ce qu'elles soyent entièrement purifiées.

L'Auteur de cette première Lettre, observe qu'il n'a vû aucun Athée parmi les Malabars. Ils sont presque tous pieux & charitables.

Juillet, Août & Septembre 1716. Art. 7.

L'Art de vivre dans l'eau, ou Discours, dans lequel on traite de la maniere de faire entrer l'air jusqu'au fond de la mer, à une moyenne profondeur. Par M. Halley, Secretaire de la Societé Royale.

L'invention de M. Halley, pour introduire l'air dans la mer, a paru fort ingénieuse. Il en a fait l'expérience avec succès, & il a été lui-même au fond de la mer plus d'une heure & demie à la profondeur de 9. ou 10. brasses, sans aucun inconvenient. Il étoit assis dans une Cloche, où il n'entroit point d'eau, & il avoit ses habits ordinaires. Il recevoit tout autant d'air frais qu'il lui en falloit, & il faisoit sortir celui qu'il avoit respiré. Cet air sortoit avec tant de violence par une petite ouverture, qu'il faisoit bouillir la surface de la mer & la couvroit d'une écume blanche, nonobstant le poids de l'eau qui étoit audeffus. M. Halley recevoit dans la Cloche l'air dont il avoit besoin, par le moyen de deux Barriques que l'on faisoit descendre dans la mer & remonter alternativement. Il y avoit au haut de la Cloche une vitre fort claire, qui servoit de fenêtré pour faire entrer la lumiere.

Oste-

Octobre, Novembre & Decembre. Art. 2.

Description de la langue & des autres parties du *Pivert*. Par feu M. Waller, Secretaire de la Societé Royale.

Cette Description du *Pivert* est fort circonstanciée. On sçait que cet Oyseau fait des trous avec la langue dans les arbres les plus durs, & qu'après les avoir élargis il y fait son nid. Il se nourrit d'insectes qui rampent sur la surface des arbres, & de ceux qui sont sous l'écorce ou dans le bois pourri. Comme le Méchanisme de la langue de cet Oyseau est fort remarquable, M. Waller a crû qu'il devoit l'expliquer. La langue du *Pivert*, dit-il, est longue, menuë & ronde: il la tire de la longueur de trois ou quatre pouces & la retire promptement, après l'avoir enfoncée dans le corps d'un Insecte.

Art. 3. Histoire naturelle & Description du *Phœnicopterus*, avec cinq figures qui representent la tête & la langue de ce bel Oyseau. Par M. Douglafs, Docteur en Medecine, & Membre de la Societé Royale.

On lit dans l'histoire de l'Académie Royale des Sciences, page 213. que l'Oyseau qui fait le sujet de cet article, est communément appellé *Besharu* en France. Aristophane est le premier qui en ait

E v parlé

338 MERCURE DE FRANCE.

parlé sous le nom de Φοινικώπτερος. Philostrate le nomme δεικ Φοινίκιος. Pline, Suetone, Juvenal & d'autres Auteurs Latins ont retenu le mot Grec, & ils l'appellent Phœnicopterus. Cet Oyseau a été ainsi nommé de son plumage rouge, selon Martial, *Dat mihi penna rubens nomen.*

Tous les Naturalistes conviennent que le *Becharu* est un Oyseau aquatique. On le trouve en Afrique, en Amerique & en Europe. C'est un Oyseau de passage. Dampierre en parle assez amplement dans son Voyage autour du monde, & il nous apprend de quelle maniere les *Becharus* font leurs nids. Ces Oyseaux, dit du Tertre dans son Histoire des Isles, &c. ont le ton de la voix si fort, qu'il n'y a personne en les entendant, qui ne crut que ce sont des Trompettes qui sonnent. Ils sont toujours en bandes; & pendant qu'ils ont la tête cachée, barbotant dans l'eau, comme les Cygnes, pour trouver leur mangeaille, il y en a toujours un en sentinelle, tout de bout, le col étendu, l'œil circonspect; & la tête inquiète. Sitôt qu'il apperçoit quelqu'un, il sonne de la trompette, donne l'allarme au quartier, prend le vol tout le premier, & tous les autres le suivent. Ils volent en ordre comme les Gruës: qu' si on les peut surprendre, ils sont si faciles à tuer, que les

les moindres blessures les font demeurer sur la place. Ils sont rares, & ne se voyent jamais, sinon dans les salines les plus éloignées du peuple.

» Rochefort dit dans son Histoire des Antilles, qu'ils ont l'ouïe si fine & l'odorat si subtil, qu'ils éventent de loin les Chasseurs & les armes à feu. Pour éviter aussi toutes surprises, ils se posent volontiers en des lieux découverts & au milieu des marécages, d'où ils peuvent appercevoir de loin leurs ennemis; & il y en a toujours un de la bande qui fait le guet. Ils sont gras & ont la chair assez délicate.

Le *Becharu* étoit fort estimé des Romains, & ils s'en servoient dans leurs sacrifices & dans leurs festins.

La langue de cet Oyseau passoit pour un mets délicieux, selon Martial.

Dat mihi penna rubens nomen, sed lingua gulosis,

Nostra sapit. . .

HISTOIRE D'AMENOPHIS, Prince de Lybie. *A Paris, rue Galande, chez Quillau, fils, 1728. in 12. de 160. pages.*

Cet Ouvrage doit faire plaisir par la maniere dont il est écrit, & par l'interêt que l'Auteur a sçû y mettre. Mais ne pour-

vant faire sentir cet intérêt sans trop allonger cet Extrait, nous nous bornerons à rapporter le Portrait de l'Heroïne de ce Roman.

Cleorise parut appuyée sur une jeune Esclave. Elle étoit dans un deshabillé magnifique, jaune & argent, qui en marquant sa taille, en laissoit voir toute la beauté, aussi-bien que celle de sa gorge & de ses bras. Ses cheveux du plus beau noir du monde, étoient relevés négligemment, & attachés sur le haut de la tête par un tissu jaune & argent; la perfection de ses traits étoit accompagnée de toutes les graces de l'enfance & des charmes de la plus brillante jeunesse.

REFLEXIONS SUR L'AMITIE, dédiées au Roy. Par M. Dupuy, cy-devant Secrétaire au Traité de la Paix de Ryswick. A Paris, chez Etienne, rue S. Jacques, 1728. in 12. de 306.

M. Dupuy, déjà connu dans la République des Lettres, par *l'Instruction d'un pere à sa fille*, & par les *Dialogues sur les plaisirs*, vient de donner ses *Réflexions sur l'Amitié*. L'Auteur soutient toujours son caractère, & on peut dire que dans ce dernier Ouvrage, les sentimens n'y dominent pas moins que dans les deux premiers, & que l'esprit n'y pense jamais in-

de.

dépendamment du cœur. Jusqu'au stile tout y respire un air de douceur qui convient au sujet qu'il traite. Son Epitre au Roy est écrite noblement ; & en louant même ce grand Prince, elle ne le flatte pas.

» Les grandes ames, dit-il, ne se bornent pas au seul privilege de commander, elles aspirent à la gloire de rendre l'obéissance douce & facile. . . *Et plus bas*, Votre Majesté n'ignore pas que ce sont les traits qui caractérisent les Souverains dignes de l'être, elle en connoît les plus parfaits modeles, elle les a continuellement sous ses yeux ; elle en compte un grand nombre parmi ses Ancêtres ; elle se propose de marcher sur leurs traces, &c.

Comme nous craindrions d'ôter par un trop long Extrait, aux Lecteurs le plaisir qu'ils trouveront à lire ces Réflexions dans l'ordre naturel où l'Auteur les a mises, nous nous contenterons de faire apercevoir ici comme dans un point de vue tout le dessein de l'Ouvrage. On examine d'abord quelles sont les véritables sources de l'amitié : on passe ensuite aux qualitez nécessaires pour former ou pour conserver l'amitié, & on finit par les devoirs attachés à la vraie amitié. Ce sujet, tout ancien qu'il est, devient nouveau

342 MERCURE DE FRANCE.

veau entre les mains de l'Auteur. Cicéron n'avoit pas, sans doute, osé indiquer le vrai principe de l'amitié dans le Traité qu'il en a donné. M. de Sacy paroît ne l'avoir pas bien connu, & en general tous ceux qui ont parlé de l'amitié, n'avoient fait, pour ainsi dire, que tâtonner. M. Dupuy paroît être le premier qui ait pû ou qui ait voulu nous en montrer le principe. Il fait consister l'amitié dans le plaisir. Il en donne des preuves auxquelles il est difficile de ne pas se rendre. La Philosophie, la Morale & l'Histoire s'accordent à confirmer son sentiment. Entre plusieurs traits qui meritoient d'être cités, nous ne pouvons nous empêcher de rapporter la raison qui lui fait dire qu'il ne peut gueres y avoir d'amitié entre les femmes galantes, quoiqu'il puisse y en avoir entre les scelerats.

» Deux voleurs, dit-il, peuvent avoir
» de l'amitié l'un pour l'autre : non-seule-
» ment leur profession n'est pas un obsta-
» cle, mais elle y contribue même, s'ils
» agissent conséquemment à leurs conver-
» tions. Ils sont d'ordinaire d'accord sur
» le partage du butin qu'ils font : ils ex-
» posent également leur vie pour ce bu-
» tin, & aucun d'eux ne compte de le re-
» tenir tout pour lui.

» Les femmes galantes ne forment point
» de

» de société pour aller à la conquête des
 » cœurs. Chacune y travaille pour son
 » compte particulier, & veut tout retenir
 » pour elle. Il n'y en a point qui ne pense
 » de même ; & cette conformité de senti-
 » mens fait qu'il est difficile que l'amitié
 » se trouve entr'elles.

Les Réflexions sur les duels, qui sont à
 la suite de celles qui regardent l'amitié,
 combattent avec autant de circonspection
 que de solidité les dangereux préjugés sur
 le point d'honneur ; & l'on ne craint
 point de dire que si la manière dont l'Au-
 teur établit son opinion, ne détruit pas en-
 tièrement les préventions de la Noblesse à
 cet égard, il en résultera au moins que
 les Gentilshommes en seront plus atten-
 tifs à se respecter les uns les autres, & à
 écarter tout ce qui peut faire naître des
 différens entr'eux.

INSTRUCTIONS COURTES ET FA-
 MILIERES sur le Symbole, pour servir
 de suite aux *Instructions courtes & fami-
 lieres* de feu M. Joseph Lambert, Doc-
 teur en Theologie de la Maison & So-
 cieté de Sorbonne. A Paris, rue S. Jac-
 ques, chez Ph. Nic. Louin, 1728 2.
 vol. in 12.

ESSAY PHILOSOPHIQUE sur la Pro-
 vidence.

§44 MERCURE DE FRANCE:
vidence. *Rue S. Jacques, chez Greg. Dupuis, 1728. in 12.*

HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU,
depuis son Origine jusqu'à la Naissance
du Messie, tiré des seuls Livres Saints,
en 8. Volumes in 4°. *A Paris, chez
Knapen, pere & Eils, rue de la Huchette,
Cailleau, Sangrain, la veuve Piffot &
Compagnie.*

C'est le titre d'un Ouvrage que l'on
promet au Public pour le mois de Fevrier
1728. Le Plan imprimé marque qu'il est
présenté aux Fidèles sous un titre assez
ancien, mais sur un Dessen tout nou-
veau, & qu'il n'est ni une Traduction
Litterale, ni un Extrait, ou un Abregé,
ni même de la maniere dont on l'entend
communément, une Concordance, une
Paraphrase, ou un Commentaire suivi
des Divines Ecritures. Ce n'est point aussi
un simple Recueil de Réflexions spiri-
tuelles, ou un choix de Regles de Mo-
rale, tirées de la parole de Dieu, & for-
mées sur les grandes actions des Heros
du Peuple Saint. Nous avons essayé, con-
inue l'Auteur & de rassembler les avanta-
ges de ces differens desseins, d'éviter les
risques de quelques-uns; & de suppléer,
s'il est possible, à l'insuffisance de tous,
considérez séparément les uns des autres.

Ce

Ce sont donc les divins Monumens eux-mêmes, réunis avec soin, rapprochez avec methode, rangez dans leur ordre, expliquez dans une juste étenduë, accompagnez des éclairciffemens qu'ils exigent, des liaisons qu'ils supposent, & des réflexions qu'ils fournissent, dont nous formons, dit-il, un corps d'Histoire complet & suivi.

L'Auteur divise en plusieurs Ages l'Histoire du Peuple de Dieu. Le premier Age s'étend depuis son origine & ses premiers accroiffemens sous les Patriarches ses Fondateurs, jusqu'à son union en corps de Nation sous la conduite de Moyse. Cette partie de l'Histoire, quoique fertile en événemens sublimes, & magnifiques par eux-mêmes, ne sera peut-être pas, dit-on dans le *Prospectus*, du goût de quelques hommes délicats, *qu'un merveilleux trop connu ne touche pas*, & la narration dégarnie de faits particuliers, leur paroîtra moins interessante; mais ceux, continue-t-on, qui chercheront à s'édifier, & à s'instruire, y trouveront de quoi leur faire adorer, craindre, & aimer le Seigneur Dieu.

Le second Age comprend l'Alliance du Peuple Saint avec Dieu, la promulgation des saintes Loix, ses voyages dans les déserts, jusqu'au terme destiné à être sa demeure.

meure. Ici l'Histoire se ressent du long séjour des Israélites en Egypte & dans les déserts de l'Arabie. Mais au défaut des faits qui puissent faire connoître plus en détail les Mœurs des Israelites pendant leur séjour dans le désert, le Lecteur aura lieu d'admirer la Majesté sainte du Dieu d'Israel, qui jamais ne parut plus grand, & ne se montra plus sensiblement par les prodiges de sa droite. L'Auteur n'omet aucun des *Miracles* que l'Écriture rapporte, parce que tout est grand, tout doit être recueilli avec soin.

Le troisième Age présente les Conquêtes des Israelites sous Josué, & ses différentes Revolutions sous le Gouvernement de ses Juges.

Le quatrième renferme le temps de la Monarchie, & la Puissance du Peuple de Dieu sous ses premiers Rois.

Le cinquième contient la division du Peuple d'Israel en deux Royaumes, & les premiers éclats de la colere de Dieu sur la portion la plus infectée.

Le sixième offre les playes mortelles dont il fut frappé en punition de ses revoltes, durant les douloureuses années d'une longue & dure captivité.

Le septième Age enfin nous le représente comme renaissant de son Tombeau, foible d'abord, & timide, mais repre-

nant

niant bientôt, sous les braves Machabées, une nouvelle vigueur contre les ennemis de la Religion, & se remettant sous le Gouvernement de ses Pontifes, en possession de sa liberté, jusques vers le tems de la Naissance du Messie.

RECUEIL des Titres & Pieces touchant l'Annexe, qui prouvent l'ancienneté de ce Droit, dont on a toujours usé en Provence, soit avant, ou après l'Institution du Parlement, *in-4^o*. pages 74. *A Aix, chez Joseph Senez 1727.*

Cet Ouvrage, fruit de l'application & des recherches de M. de Moissac, Conseiller au Parlement de Provence, & l'un de ses plus dignes Magistrats, est également curieux & utile. L'Annexe est un droit singulier qui est peu connu, & qui avoit besoin d'être éclairci & justifié. On peut dire que M. de Moissac y a parfaitement réussi.

Le Recueil en question est divisé en deux Parties. La première contient l'Histoire du droit de l'Annexe, & la seconde, les Titres & les Pieces sur lesquelles l'illustre Auteur a fondé cette Histoire. L'Annexe, dit-il, est un droit particulier du Parlement de Provence, en vertu duquel toutes les Bulles, Brefs, Rescrits & Mandats Apostoliques, tant pour les
Dispenses

348 MERCURE DE FRANCE.

Dispenses des vœux, des mariages, ou d'âge, que pour la collation des Benefices, les Jubilez & les Indulgences; enfin generalement toutes les Expeditions de la Cour de Rome & de la Légation d'Avignon, ne peuvent être executées dans l'étendue de son ressort, sans sa permission, *pareatis*, enterinement ou Annexe, ainsi que le démontre l'Etimologie de ce nom qui dérive d'*annectere* ou *annexare*, ce qui signifie jointe ou lier ensemble; ou bien, si l'on veut, qui vient d'*annuere*, accorder, ce qui se rapporte au *pareatis*, ou permission d'executer.

Les Pieces justificatives de cette Annexe, sont divisées en trois temps. On trouve dans le premier ce qui a été fait sous les Comtes de Provence. Le second, qui est fort court, ne comprend que ce qui s'est passé sous le Conseil éminent depuis la réunion de la Provence à la Couronne, jusqu'en 1501. Dans le dernier enfin, on voit tout ce qui est arrivé depuis l'institution du Parlement, jusqu'à present. Nous suivrons cet ordre dans ce que nous allons rapporter pour exemples.

SOUS LES COMTES DE PROVENCE.

LETTRE DU ROY RENE': *A nos très-chers & Feaux les Senechal & autres Gens de notre Conseil, étant en Provence.*

DE

DE PAR LE ROY DE SICILE.

» TRES chers & feaux , vous ſçavez
 » comment par pluſieurs fois nous avons
 » écrit & aviſé , que ſi on apportoit en
 » notre Pays de Provence , aucunes Bul-
 » les Apoſtoliques , pour quelconque Be-
 » nefice que ce fut , & nommément tou-
 » chant le fait de Fréjus , vous le faſſiez
 » mettre en notre main , & ne ſouffriez
 » les mettre à execution , que premiere-
 » ment nous en euſſiez aviſé , & ſommes
 » bien contents des ſervices que vous y
 » avez tenus juſques ici. Toutefois parce
 » que ne ſçavons ce qu'on voudroit faire
 » du temps de notre S. Pere le Pape qui
 » eſt à préſent , encore nous en avons nous
 » bien voulu aviſer. Si voulons & vous
 » mandons que toujours vous en preniez
 » bien garde , & ne ſouffriez pour rien ſi
 » on apporte Bulles que ſoient , qu'elles
 » ſoient miſes à execution , mais les faites
 » mettre en notre main , & puis nous en
 » aviſez pour y pourvoir au ſurplus , ainſi
 » qu'il appartiendra , & quoique ce ſoit ſi
 » on vouloit aucune choſe innover au fait
 » dudit Fréjus , aviſez nous en inconti-
 » nent , & y ayez toujours bien l'œil. Car
 » nous vous aviſons que nous l'avons auſſi
 » à cœur , & plus que nous l'eumes jamais,
 » que choſe qu'il en doive adve-
 nir ,

» nir, nous ne souffrirons point que au-
 » tre en eût la possession que l'Abbé de
 » S. Flourent, pour lequel avons toujours
 » tenu la main, comme vous scavez. Très-
 » chers & feaux, notre Seigneur soit
 » garde de vous. Ecrit en notre Manoir
 » de Bauçay-lez-Saumur, le 14. jour de
 » May. RENE'. *Tourneville.*

SOUS LES ROIS DE FRANCE ET LE
 CONSEIL EMINENT.

LETTRE DU ROY LOUIS XII. *A nos
 Chiers & bien amez les Gens de notre
 Conseil, à Aix en Provence.*

DE PAR LE ROY.

» CHIERS & bien amez, nous vous
 » avons plusieurs fois écrit en faveur de
 » M^e Pierre de la Baume, prochain pa-
 » rent de notre amé & féal le Marquis
 » de Rothelin, à ce que lui eussiez ap-
 » porter & favoriser touchant l'Archidia-
 » coné d'Aix, lequel Archidiaconé plu-
 » sieurs prétendent avoir, comme avons
 » été ayertis. A cette cause, vous prions
 » très-affectueusement sur tant que dési-
 » rez nous obéir, & complaire, que ne
 » ANNEXIEZ aucunes Bulles ou impetra-
 » tions obtenuës pour autre que par ledit
 » de la Baume, ains en tout & par tout
 » le veuilliez favoriser, & avoir specia-
 » lement

FEVRIER. 1723. 351

» lement recommandé , en façon qu'il
» demeure paisible ; & en ce faisant , vous
» nous ferez service très - agréable , que
» reconnoîtrons envers vous quand le
» temps & besoin sera. Donnè à Blois le
» 7. jour de May 1499. Signé, LOUIS.
De Saussay.

DEPUIS L'INSTITUTION
DU PARLEMENT.

LETTRE DU ROY LOUIS XII. *A nos
amez & féaux Conseillers, les Gouver-
neur, Grand Senechal de Provence ou
son Lieutenant & Gens de notre Cour de
Parlement à Aix.*

DE PAR LE ROY, COMTE
DE PROVENCE.

» Nos amez & féaux, vous sçavez
» que autrefois vous avons écrit en fa-
» veur de notre amé & féal Conseiller,
» l'Archevêque d'Arles, pour le fait de
» la Prépositure de son Eglise, à ce que
» n'eussiez à ANNEXER ou recevoir au-
» cunes Lettres pour empêcher & inquié-
» ter notredit Conseiller en ladite Prépo-
» siture, & pour ce qu'il a été averti que
» encore on s'efforce le molester ; à cette
» cause & que l'avons en singuliere recom-
» mandation, & que désirons en ce & au-
» tres affaires le porter & favoriser: Nous
» you-

352 MERCURE DE FRANCE.

» voulons & vous mandons derechef &
» très-expressément, que n'ayez à rece-
» voir, admettre & ANNEXER aucunes
» Lettres telles que soient, qui pourroient
» cy-après venir pour travailler, & in-
» quiéter notredit Conseiller en ladite Pré-
» positure, & gardez qu'il n'y ait point
» de faute. Donné à Chavane, le 13. Sep-
» tembre. *Signé*, LOUIS. *Robertet*.

On vend chez le sieur Dumefnil, Im-
primeur-Libraire, rue Ste. Croix, en la
Cité & au Palais, au Pilier des Consulta-
tions, une Dissertation sur les Mandem-
ens ou Procurations, où l'on traite des
qualitez de l'Avocat, &c.

Pierre Gandouin, Libraire à Paris, Quai
des Augustins, à la Belle Image, & la
veuve d'Antoine-Urbain Coutelier, vont
imprimer par Souscription la *ME'THO-
DE POUR ETUDIER L'HISTOIRE*,
de M. l'Abbé Lenglet Du Fresnoy, en trois
Volumes in-4^o. qui seront tous en grand
papier. Comme cette Edition qui n'est
que pour les Curieux, se fait avec beau-
coup de soins & de dépense, ceux qui
voudront en assurer des Exemplaires, pour-
ront jusques au dernier jour d'Avril pro-
chain, s'adresser à ces deux Libraires, ou
aux Libraires des Provinces & des Pays
étran-

étrangers, avec lesquels ils sont en relation. Le prix de la Souscription est de 30. liv. en blanc pour chaque Exemplaire, sçavoir, 15. l. en prenant la Souscription, & 15. liv. qui seront payées, lorsqu'on délivrera l'Ouvrage au mois de Novembre prochain, sans aucun délai. Ceux qui n'auront pas souscrit le payeront 45. liv. en blanc, supposé même qu'il en reste pour eux, car on n'en tirera que très-peu d'Exemplaires au delà des Souscriptions. On apportera tant d'exactitude à tenir toutes les conditions, qu'on rétablira peut-être par-là le crédit des Souscriptions, lorsqu'elles seront proposées par des Libraires aisez & par des Auteurs d'une probité connue: car on sçait que l'on a quelquefois si mal usé des Souscriptions, que les Magistrats Superieurs ont jugé à propos de ne les permettre pas indifféremment.

Les Libraires Etrangers pourront s'adresser aux mêmes Libraires, jusques au dernier jour de Mai prochain.

On finit l'impression des *Traitez Philosophiques & Pratiques d'Eloquence & de Poësie*, par le Pere Buffier, D. L. C. de Jesus, en deux Volumes in-12. chez le Clerc, rue de la vieille Bouclerie, & chez Musier, Quai des Augustins. La Table

G &

354 MERCURE DE FRANCE.

& les premières pages qui sont déjà imprimées, font présumer qu'il doit être utile pour la pratique; parce qu'on y donne des exemples de chaque sorte de Pièces d'Eloquence & de Poësie. Par rapport à l'Eloquence, exemples de Plaidoyers, de Sermons de Morale, de Panegyriques, d'Oraisons funebres, de Complimens, suivis chacun de Reflexions critiques, où l'on insinue ce qui y paroît de plus ou de moins parfait; comment les regles ordinaires y sont observées ou négligées, ou comment on peut les garder ou les omettre selon les occasions. Par rapport à la Poësie, on donne pour exemple de Tragedie, celle de *Sylla*, qu'on a imprimée ici toute entiere, dont il a couru diverses Copies manuscrites, & qui a été si admirée; quoiqu'il ait fallu y faire plusieurs arrangemens: on en rend compte dans un article particulier, des Reflexions critiques, où l'on expose, à l'occasion de cette Piece, toutes les regles de la Tragedie. On met aussi un exemple de petite Piece Comique; ensuite un exemple de l'Ode, avec des Observations sur l'*Entousiasme*; grand sujet de dissertation parmi nos Poëtes. Viennent ensuite les exemples de l'Eglogue, de l'Elegie, de l'Epigramme, du Madrigal, du Sonnet, de la Satire, des Epitres en Vers, des Fa-

bles

F E V R I E R. 1728. 355

bles, ou enfin pour exemple, des Poèmes
Epiques, on donne un abrégé de l'Enéide,
toujours avec des Observations critiques,
sur le caractère & la pratique de chacun
de ces sortes de Poèmes ou de Poésies.
Nous ne disons rien encore du fond du
Livre, dont nous ne pourrions parler que
sur des préjugés favorables à l'Auteur.

G. Martin, F. Montalant, J. B. Coi-
gnard, fils, & H. L. Guerin, Libraires à
Paris, impriment actuellement une Tra-
duction Françoisé de la Chronologie du
Chevalier *Newton*, qu'ils donneront à
Pâques.

Les mêmes Libraires réimpriment l'Ou-
vrage du P. *Deschamps*, de la Compagnie
de Jésus, qui a pour titre: *De Hæresi
Janseniana*. Le R. P. *Souciét* qui prend
soin de cette Edition, y a joint les cor-
rections & les Additions de l'Auteur.

On vient de publier un petit Livre
in-12. qui a pour titre: *Méthode pour re-
gler les Montres & les Pendules*; par
M. Sully, avec figures, de 76. pages,
sans l'Épître, la Préface, la Table des
Matières & le Privilege. Il se vend chez
Gregoire Dupuis, rue S. Jacques, à la
Couronne d'Or, 20. sols broché. La Ta-

G ij ble

tans, comme est celui d'une Méthode pour connoître plus exactement les Longitudes sur Mer.

En effet, il semble qu'on ait sujet enfin de beaucoup esperer de cette importante découverte : l'Académie Royale des Sciences en a auguré avantageusement dès l'année 1724. comme il paroît par ses Mémoires, imprimez. Celle de Bordeaux a donné un témoignage très-avantageux de la réussite des expériences faites de la Pendule à Levier sur la Garonne ; & plusieurs Officiers de la Marine de France des plus distinguez par leurs rangs & par leurs lumières, ont depuis signé des *Certificats à l'Auteur, qui portent que s'étant instruits des propriétés de ces nouvelles Horloges & des expériences que les Académies Royales des Sciences de Paris & de Bordeaux en ont faites, ils sont pleinement persuadés de l'importance de cette invention, & qu'elle peut être d'une grande utilité à la Navigation, en donnant le moyen de connoître les Longitudes sur Mer avec plus de justesse que par toute autre Méthode jusqu'ici connue ou pratiquée.* Nous en pourrions répondre au Public, ayant nous-même vû lesdits Certificats signez.

COETLOGON, *Vice-Amiral de France.*

Le Chevalier de LUINES, *Chef d'Escadre.*

Le Chevalier de BETHUNE, } Capit. des Vais-

De BENNEVILLE, } seaux du Roy.

On

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



On apprend de Florence que le P. Desideri, Jesuite Missionnaire, qui a demeuré environ 16. ans au Tibet, dans l'Empire du Mogol & dans d'autres Royaumes, peu frequentez, des Indes Orientales, se prépare à donner une Relation de ses Ouvrages & une Description de quelques Pays où aucun Missionnaire n'avoit penetré avant lui.

*EXPLICATION des Types & Legendes
des Jettons frappez pour le premier
Janvier 1728.*

I. TRE'SOR ROYAL.

Vulcain qui après avoir forgé la Foudre & l'Egide, que l'on voit à ses pieds, tient un Caducée sur l'Enclume. *Legende.* Bello Pacique laborat. *Il travaille pour la Guerre & pour la Paix.*

II. PARTIES CASUELLES.

Un If que l'on taille dans une forme agréable. *Legende.* Damnum pensatur honore. *L'ornement dédommage de la perte.*

III. CHAMBRE AUX DENIERS.

Le Fleuve du Nil désigné par le Sphinx & la Corne d'abondance. *Legende.* Innumeri quos rore beat. *Il rend heureux par sa rosée des Peuples innombrables.*

IV. EXTRAORDINAIRE DES
GUERRES.

Hercules tenant d'une main sa massue,

G iiij &

360 MERCURE DE FRANCE.

& de l'autre une branche de Laurier. *Legende.* Orbem pacare triumphus. *Son Triomphe est de mettre en paix l'Univers.*

V. ORDINAIRE DES GUERRES.

Un Essain d'Abeilles qui accompagnent leur Roy. *Legende.* Nota Domi belloque fides. *Leur fidélité est connue en paix & en guerre.*

VI. MARINE.

Le Vaisseau des Argonautes. *Legende.* Prisci non oblita decoris. *Sans dégénérer de son ancienne gloire.*

VII. GALERES.

Des Néréides en pleine Mer à la vûe des écueils de Scylla & de Caribde. *Legende.* Quas non audent ire vias? *Où n'osent-elles pas aller?*

VIII. ARTILLERIE.

Des Canons, Mortiers & Affuts démontez. *Legende.* Ad nutum exurgent. *Au premier signal ils se dresseront.*

IX. BASTIMENS

Une espece de Trophée formé d'un amas d'Instrumens qu'employent l'Architecture, la Peinture & la Sculpture. *Legende.* Non desunt dona Minervæ. *Tous les beaux Arts sont en état de produire des Ouvrages.*

X. MAISON DE LA REINE.

Deux branches d'Olivier. *Legende.* In fœdera natæ. *Elles sont nées pour les Alliances.* On

On vend chez *François Chereau*, Graveur du Roy, rue S. Jacques, aux deux Piliers d'or, le second & dernier volume des Etudes d'après nature, par *Antoine Watteau*, Peintre du Roy en son Académie Royale de Peinture & de Sculpture, gravée par les plus habiles de l'Art, grand *infolio*, 120. feüilles, Planches, 218. prix, 48. liv.

On vend aussi, chez ledit Chereau, plusieurs Estampes séparées, nouvellement gravées d'après les Tableaux de ce gracieux Peintre, dont la diversité des objets, & la parfaite exécution merite l'attention des meilleurs Connoisseurs.

Voici ce que dit M. D'aboys de S. Ge-lais, dans sa Description des Tableaux du Palais Royal, en parlant de ce Peintre; » Watteau s'est fait un nom par sa gra-
 » cieuse & exacte imitation du naturel
 » dans les sujets galants & agréables. Il a
 » parfaitement bien représenté les Con-
 » certs, les Danfes & les autres amuse-
 » mens de la vie civile, mettant la Scene
 » dans des Jardins, dans des Bois, &
 » dans d'autres lieux champêtres dont le
 » Païfage est peint avec beaucoup d'art;
 » son dessein est correct, son coloris est
 » tendre, ses expressions sont picquantes,
 » ses airs de têtes ont une grace merveil-
 » leuse; ses figures dansantes sont admi-
 G v » rables.

» rables pour la legereté, pour la justesse
 » des mouvemens, pour la beauté des
 » attitudes; il s'est attaché aux habille-
 » mens vrais; en sorte que les Tableaux
 » peuvent être regardez comme l'histoire
 » des Modes de son tems.

M. Maréchal, Premier Chirurgien du Roy, a fait depuis peu une opération fort singuliere à une femme qui ne pouvoit s'asseoir sans de grandes douleurs, bannies par une pierre grosse comme un œuf, qui s'étoit formée dans l'interieur de l'Anus; cette femme a été guérie en 15. jours.

L'Abbé de Canaye, frere du Maître des Requêtes, fut élu au commencement de ce mois à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, à la place de M. Pouilly qui s'est retiré.

Nous sommes priez d'avertir le Public que le Cabinet de Médailles, du feu sieur Reboul, Maréchal de la Ville d'Aix, dont il est parlé dans le nouveau Dictionnaire de la France à l'article de cette Ville, est à vendre. Il est composé de Médailles antiques en toutes sortes de métaux. La suite d'argent est la plus nombreuse, surtout pour les Médailles Consulaires. Il y a encore une suite de Médailles des Papes.

pes, un ramas considerable de Monnoyes anciennes, & quelques Livres qui traitent des Médailles. Il est assez étonnant de trouver un Antiquaire dans la personne d'un Maréchal, qui ordinairement n'est occupé que de sa Forge.

Le Docteur Mekuni prononça sur la fin du mois de Janvier à Venise dans la Salle de la Société Albrisienne, qui étoit tendue de deuil, l'Eloge Funebre du feu Pere Orlandi, mort depuis peu à Bologne, & qui étoit Président de cette Société de Sçavans.

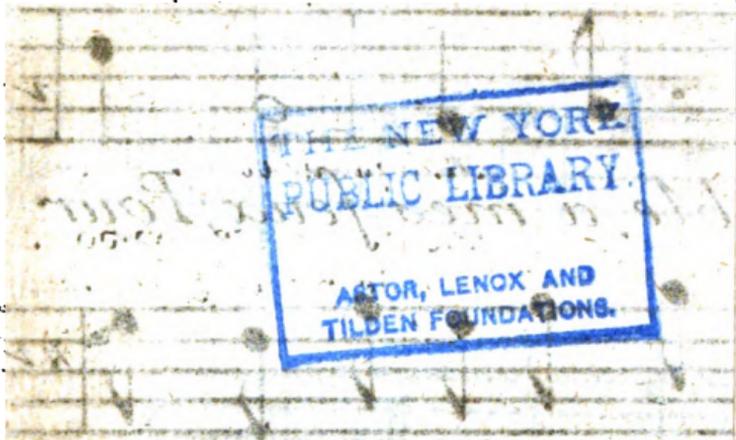
Le Roi a accordé le 21. Octobre à la veuve *GARRUS*, le Brevet exclusif pour son Elixir, & fait deffenses à tous Medecins, Chirurgins, Apotiquaires, Droguistes, tant à Paris qu'en autres Villes du Royaume qui font de l'Elixir, de le vendre sous le nom de *GARRUS*, à peine de 3000. livres d'amende contre chacun des contrevenans. Son Elixir fait des effets si admirables, qu'on vient de toutes parts lui en demander: il fortifie la nature, purifie le sang, fait faire la digestion, détruit la chaleur contrenature, qui est la principale opération, lui donne la force d'évacuer sans violence. On s'en sert avec succès dans les maladies contagieuses, fièvres malignes, petite verole, rougeole, boutons pestilentiels, coliques & maux d'estomac, appaise les vomiffemens, la léthargie, apoplexie, paralisie, & conserve la santé. Cet Elixir est exempt de corruption, &

ne perd point sa qualité, en quelque lieu qu'on le porte. Le Roi en consideration des effets merveilleux qu'il produit, lui a accordé 2000. livres de pension. Mad^e Garrus demeure toujours rue Dauphine, chez M. *Dulion*, Notaire. Elle avertit le Public que ses bouteilles sont cachetées, & que le prix de la bouteille de demi septier est de 12. livres, & la demie à proportion: on donne la maniere de s'en servir.

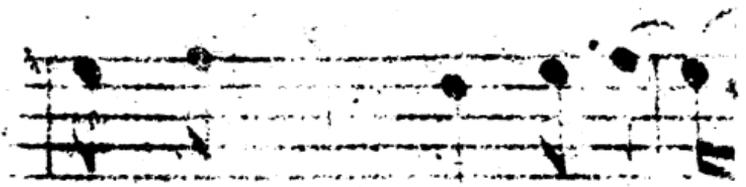
EXTRAIT d'une Lettre écrite de Dijon le 6. Janvier 1728. au sujet de l'Académie de Musique de cette Ville.

NOtre Societé, toute composée de personnes de merite & de distinction, vous prie d'apprendre aux personnes qui cultivent la Musique, & qui peuvent nous rendre service, qu'on a besoin pour nos Concerts d'une belle voix de Basse-taille, d'un dessus de Violon habile, & d'une Chanteuse, qui puisse meriter l'approbation des personnes de bon goût. On n'épargnera rien pour donner aux sujets qui se présenteront des appointemens convenables, & dont ils ayent lieu d'être contents; nous en avons déjà plusieurs dont on connoît les talens, & dont les noms sont en réputation parmi les habiles gens de leur profession, entr'autres les D^{lles} Catalde, & Andriot, & les S^{rs} Rameau le cadet, & Calon qui se sont distinguez dans plusieurs Villes du Royaume, Les personnes qui voudront
bien

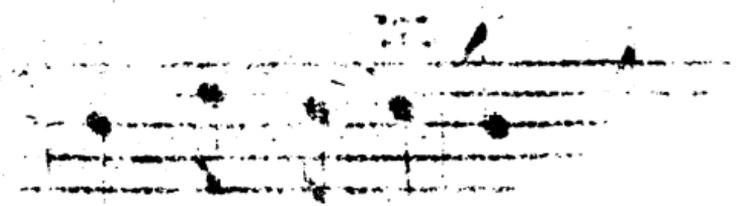
Handwritten text at the top of the page, possibly a title or name, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.



Handwritten musical notation on a staff, appearing as a series of notes and stems.



Handwritten musical notation on a staff, appearing as a series of notes and stems.



Handwritten musical notation on a staff, appearing as a series of notes and stems.

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATION

F E V R I E R . 1728. 365

en répondre à nos intentions , s'adres-
sont , s'il leur plaît , à M. de Chanpre-
d , cy-devant Maître d'Hôtel de Ma-
rie la Duchesse de Bourgogne , Direc-
teur de la Salle du Concert de l'Acadé-
mie de Musique , rue Saint Fiacre à
Paris.



C H A N S O N .

LA Bergere que j'aime , est sensible à mes
vœux.

Pour tout ce que l'Amour m'inspire ,
Son cœur également soupire ,

Il vole sans cesse au devant de mes vœux.

Qu'elle eût-elle pour moi l'ame la plus cruelle ,

J'aimerois jusqu'à mon tourment.

Je serois malheureux Amant ,

Sans cesser d'être Amant fidele.



S P E C T A C L E S .

LE 4. de ce mois , les Comédiens Ita-
liens donnerent la premiere représen-
tation d'une Comédie intitulée *l'Amant*
Pro-

Prothée. Cette Pièce est ornée de Musique & de danses. Elle n'a pas été heureuse. Ce n'est pas à nous à examiner si elle a mérité son sort, nous respectons trop le Public pour appeler de ses décisions : en voici un petit Extrait.

A. C. T. E. I.

Arlequin & Spinette ouvrent la Scene. Le Caractere balourd d'Arlequin, donne lieu à l'Auteur de faire l'exposition du sujet. Comme Spinette craint que l'étourderie d'Arlequin ne lui fasse faire quelque *quiproquo*, elle lui répète les leçons qu'elle lui a déjà faites, & par cette récapitulation, les Spectateurs apprennent 1°. Que Barroquin a une fille qui s'appelle Isabelle, dont Lélío est amoureux. 2°. Que ce Lélío est fils d'un ennemi mortel de Barroquin, & que pour cette raison, le pere d'Isabelle ne veut point d'un Gendre qui doit lui être odieux. 3°. Que Barroquin ne veut point marier sa fille qu'il n'ait trouvé dans son jardin une source d'eau qui doit avoir la vertu de la Fontaine de Jouvence, ce qui contribuera à mieux établir Isabelle, 4°. Que ce même Barroquin est extrêmement entêté des réveries des Cabalistes, & que pour le prendre par son foible on lui a fait accroire qu'il y a
dans

dans son jardin une source miraculeuse qui va l'enrichir à jamais. Qu'Arlequin doit se travestir en Philosophe Cabaliste. Cette exposition étant faite, Arlequin suffisamment instruit, va se déguiser pour jouer le personnage dont Lelio & Spinette l'ont chargé, non sans craindre qu'il ne gâte tout par sa balourdise.

Barroquin vient, Spinette lui annonce son prochain bonheur, par la découverte d'une source rajeunissante. Il donne facilement dans un piège dont son entêtement pour les Sciences secrètes, joint à son avarice, l'empêche de se défier. Arlequin revient travesti en Philosophe de la Cabale; il lui apprend que les Gnomes avec qui il entretient commerce, lui ont promis de lui faire trouver la source dont Spinette lui a parlé, mais qu'ils ne rempliront leur promesse qu'après qu'il aura marié sa fille. Cela détermine Barroquin à choisir pour Gendre le premier qui se présentera à l'exclusion de Lelio, fils de son ennemi. Entre plusieurs prétendans, il nomme un certain Crispin, grand Rodomont, un Musicien Maître d'Opera, qui s'appelle M. des Sonates, un Docteur, & un riche Venitien. Le premier de ces prétendus aspirans, est Lelio même déguisé en Crispin. Isabelle qui le reconnoît, ne balance pas à obéir à son pere;

368 MERCURE DE FRANCE:

pere ; Barroquin les laisse ensemble ; mais par simple esprit de curiosité , il se cache pour entendre comment les Guerriers comptent des fleurettes. A peine s'est-il écarté , qu'Isabelle qui croit son pere bien loin , prononce le nom de Lélío en parlant au faux Crispin ; à ce nom Barroquin vient à eux & oblige Lélío à se retirer en pestant contre le hazard qui l'a fait découvrir ; il faut supposer dans toute la Pièce que Barroquin n'a jamais vû Lélío , & même qu'il ne l'envisage point dans les divers travestissemens sous lesquels il se présente à ses yeux. Cette premiere fourberie rend Barroquin plus défiante. Il semble même douter de la science du Philosophe qui lui promet la source de Jouvence ; Arlequin pour l'en convaincre , se sert d'un stratagème qu'il a déjà préparé. On entend une symphonie bruyante , après laquelle arrivent des Sylphes , des Salamandres , des Ondains , des Nymphes & des Gnomes. La Musique de cette Fête & de deux autres , est de M. Mouret ; elle a été fort applaudie. On donnera quelques couplets de chaque Entrée , à la fin de cet Extrait.

ACTE II.

Barroquin & Spinette commencent cet
Acte.

Ade. Barroquin ne doute plus de la science du Philosophe, en ayant été convaincu par ses propres yeux. Lélío vient travesti en Docteur. Il demande Isabelle à son pere ; Barroquin est d'autant plus charmé de l'accepter pour Gendre, qu'il lui fait accroire qu'il est très-versé dans les sciences secrètes, se donnant pour fils d'un Salamandre & d'une Sylphide. Arlequin qui survient, & qui n'a pas été prévenu sur ce nouveau travestissement, pense tout gâter. Mais Lélío lui parle tout bas & se fait connoître à lui. Tout va le mieux du monde jusques-là ; mais par malheur, un Parasite appelé Croquanville, attiré chez Barroquin, par un bruit de nôces qui est venu jusqu'à lui, reconnoît Lélío, qui est de ses amis, & le nomme ; ce qui oblige Barroquin à le chasser pour la seconde fois ; il faut toujours supposer qu'il ne le regarde pas en face, car s'il étoit masqué, comment Croquanville le reconnoîtroit-il : l'Auteur pourroit répondre qu'il le reconnoît au ton de la voix ; cela n'est pas impossible.

Croquanville se repent d'avoir nui à son ami, quoi qu'innocent. Il promet à Spinette qu'il réparera sa faute, ce qui lui sera d'autant plus facile que Barroquin lui a promis toute sa confiance, après le

370 MERCURE DE FRANCE.

le service qu'il vient de lui rendre à son grand regret. Un troisième Gendre vient s'offrir à Barroquin. C'est Pantalon, ce riche Venitien dont on a parlé dans le premier Acte. Ce nouvel aspirant est accepté, mais Spinette sort pour lui jouer d'un tour. Elle fait apporter à Barroquin un Billet conçu en ces termes: *Monsieur, je vous donne avis que le sieur Lelio est actuellement déguisé en Pantalon, pour vous jouer quelque mauvais tour.* Il n'en faut pas davantage pour faire chasser le riche Venitien; Arlequin le fait retirer à grands coups de late. Ce second Acte finit par une Fête que fait donner M. des Sonates qui paroîtra dans l'Acte suivant.

ACTE III.

La première Scene de ce dernier Acte est entre Croquanville & Spinette. Elle lui apprend que la Fête que M. des Sonates vient de donner à M. Barroquin, l'a si fort prévenu en sa faveur, qu'il est tout-à-fait déterminé à lui donner sa fille. Croquanville qui veut réparer la faute qu'il a faite tantôt en découvrant son ami Lelio, dit à Spinette de porter Isabelle à accepter ce Musicien pour époux, & lui promet de lui jouer d'un tour auquel il ne s'attend pas. Spinette a beaucoup de peine

ne à résoudre sa Maîtresse à feindre d'accepter M. des Sonates pour mari ; mais Spinette la rassûre si bien , qu'elle consent à tout. Barroquin vient avec le nouveau prétendant qu'il présente à sa fille , & qu'il lui commande de regarder comme un époux qu'il lui a destiné. Isabelle obéit à son pere ; elle craint cependant que Croquanville ne l'ait flattée d'une vaine esperance. Le Parasite vient remplir sa promesse. Il embrasse des Sonates en l'appellant son cher Lélïo , & en le felicitant d'avoir fait sa paix avec son futur Beau-pere. Barroquin , à ce nom de Lélïo , fait venir des Archers qui étoient déjà mandez pour emprisonner Lélïo comme un suborneur ; des Sonates est conduit en prison , quoiqu'il proteste de son innocence. Par cet emprisonnement Barroquin ne craint plus de surprise de la part de Lélïo , ce qui applanit toutes les difficultez que cet Amant , tant de fois inutilement travesti , pourroit trouver ; un dernier travestissement assure son bonheur. Il ne tarde pas à venir s'offrir pour Gendre , sous la forme d'un vieillard de quatre - vingt - dix - neuf ans. Isabelle , quoi qu'instruite , le refuse d'abord , à cause de sa caducité. Barroquin la rassûre en lui disant qu'il va rajtunir par la vertu de la Fontaine que les Gnomès lui ont promi-

se

se en faveur de ce mariage ; mais , lui dit-il , quand Monsieur vous resteroit tel qu'il est , seriez-vous tant à plaindre de vous voir Madame la Baronne de la Goutiniere. Vous aimeriez mieux vous appeller Madame Lelio ; n'est-ce pas ? Qu'à cela ne tienne , répond le faux Vieillard , Je changerai de nom , s'il le faut , en rajeunissant ; je prendrai même celui de Lelio , s'il vous fait tant de plaisir. Barroquin est très-surpris de la proposition du faux Baron de la Goutiniere ; il augure de-là qu'il fera un mari très-commode , & d'ailleurs le seul nom de Lelio lui fait trop d'horreur pour consentir que son Gendre le porte. Croquanville le détermine par ces mots : *Ah ! Sandis ! Ce sera pour vous une espece de vengeance , & un déplaisir mortel pour Lelio de voir que Monsieur ne se contente pas de lui enlever sa Maîtresse , & qu'il lui dérobe encore son nom.* Barroquin est ravi de donner ce nouveau chagrin au fils de son ennemi mortel. M. Bridon , Notaire , déjà mandé pour faire le Contrat , entre M. des Sonates & Isabelle , est présent ; mais Barroquin ne veut rien signer qu'il n'ait vû des effets de ce que les Gnomes lui ont promis : Arlequin est tout prêt à le guérir de sa défiance ; quelques mots baragouinés qu'il prononce , font changer le Théâtre ; on voit paroître la

nou-

nouvelle Fontaine de Jouvence ; ce qui fait le troisiéme Intermede de la Piéce. A ce nouveau prodige, Barroquin signe le Contrat par lequel il donne sa fille au Baron de la Goutiniere sous le nom de Lélío. Cependant comme aucun vieillard ne rajeunit, il commence à se douter qu'on l'a trompé ; on lui avoüe la fourberie ; mais par malheur pour lui, il n'est plus temps d'y remédier. Voici quelques Couplets de la Piéce.

Un Salamandre.

Trahi par un sexe volage,
 Daphnis pour le fuir désormais,
 Dans le fond d'un desert sauvage
 S'étoit renfermé pour jamais.
 Le hazard y mene une Belle ;
 Il la voit, il vole autour d'elle ;
 Il en fait tant, & tant, tant, tant,
 Qu'il se brûle à la chandelle ;
 Il rentre dans son élément.
 Un pere rempli de caprice,
 De sa fille proscriit l'Amant ;
 Pour la Bergere quel supplice !
 Et pour le Berger quel tourment !
 Il fait tout pour s'approcher d'elle ;

Sans

374 MERCURE DE FRANCE.

Sans cesse il prend forme nouvelle.

Il en fait tant , & tant , tant , tant ,

Qu'il épouse enfin la Belle :

Le voilà dans son élément.

Vaudeville du deuxième Divertissement.

Avec l'Hymen pour peu que l'Amour chante,

C'est une Musique touchante :

Ho , ho , ho , le charmant Duo.

Mais pour en troubler l'harmonie ,

S'il vient quelque Godelureau ,

Qui veuille y chanter sa Partie .

Ho , ho , ho , le mauvais Duo.



Quand un Galant , sans que rien lui résiste ,

Poursuit une Agnès à la piste ;

Ho , ho , ho , le charmant Duo.

Mais lorsqu'une Maman severe ,

Vient dérouter le Jouvenceau ,

De peur d'être trop tôt Grand-Mere ,

Ho , ho , ho , le fâcheux Trio.

Arlequin au Parterre.

Quand un Auteur chante avec harmonie ,

Le

Le Parterre y joint sa Partie :
 Ho , ho , ho , le charmant Duo ,
 Mais quand le Critique Bizarre ,
 En y mêlant son Chalumeau ,
 Prend un Bémol pour un Becarre ,
 Ho , ho , ho , le mauvais Trio.

LES AMANS DEGUISEZ.
*Comedie nouvelle , representée sur le
 Théâtre François, le Samedi 7. de ce
 mois & fort applaudie. Une personne
 qui doit être bien informée , nous a
 assuré que c'étoit l'Ouvrage d'une Dame.*

ACTEURS.

Geronte , riche Négociant , oncle de la
 Comtesse. *Le sieur Du Chemin,*

La Comtesse, cruë Finette. *La D^{lle} le Cou-
 vreur.*

Finette , cruë la Comtesse. *La D^{lle} Qui-
 nault.*

Le Marquis , crû Valentin. *Le sieur Du-
 fresne.*

Valentin , crû le Marquis. *Le sieur de la
 Torilliere.*

Le Chevalier , voisin de la Comtesse. *Le
 sieur Quinault.*

*La Scene est dans un Château près
 de Paris.*

ACTE

LA Comtesse, cruë *Finette*, & *Finette*,
 Lcruë la *Comtesse*, commencent la Pie-
 ce. La fausse Comtesse demande à la fausse
Finette si ce travestissement doit durer enco-
 re long temps; sa Maîtresse lui répond que
 le sujet de cette petite supercherie qu'elle
 fait à son oncle *Geronte*, n'a d'abord été
 qu'un jeu, & qu'elle vouloit seulement
 voir s'il la reconnoîtroit, ne l'ayant vüe
 que dans sa plus tendre enfance; mais
 que ce jeu est devenu pour elle une affaire
 très-sérieuse, depuis que son oncle lui
 a fait entendre qu'il veut la marier à un
 Marquis, dont il n'a d'autre connoissance
 que le portrait avantageux qu'un de ses
 amis lui en fait: portrait qui doit lui être
 suspect. Elle a déjà éprouvé, combien
 il est dangereux d'épouser sur la foi d'au-
 trui; elle veut mettre à profit la liberté du
 veuvage; & supposé que ce Marquis que
 son oncle lui destine pour époux ne lui
 convienne pas, elle est toute résolüe de le
 refuser, dût-elle perdre tous les biens qu'el-
 le attend pour prix de son obéissance:
 voilà le motif du travestissement; les fail-
 lies extravagantes de sa Suivante, pré-
 tenduë Comtesse, lui répondent du suc-
 cès de son artifice, n'étant pas vrai-sem-
 blable que ce Marquis, quel qu'il soit,
 veuille

veuille épouser une folle. La fausse Comtesse lui promet d'être plus folle que jamais. En effet, elle parle à son oncle prétendu, qui vient un moment après, d'une manière à l'étonner. Géronte lui apprend que le Marquis doit arriver incessamment, & lui donne à lire une Lettre qu'il vient de recevoir d'un riche Négociant qui traite ce Mariage. Après la lecture de la Lettre, Géronte dit à la fausse Comtesse, que le Chevalier les doit venir prendre pour aller dîner chez une Dame de leurs voisines, & lui demande si elle est prête. *Comment prête, répond-elle, quand je la serois, je prétends bien ne faire attendre. Est-ce qu'une femme ne doit pas faire impatienter tout le monde? Il faut faire un peu jurer après soi, se faire désirer, & puis on arrive avec je ne sçai combien de petites excuses, qu'on commence cent fois, & qu'on n'acheve point. On dit à l'un, en faisant la mignonne: En vérité, Chevalier, je vous ai plaint; à l'autre: ah! Madame, je suis honteuse de vous avoir.... Mes Femmes m'ont cent fois impatientée: je suis morte d'ennui à ma Toilette: vîte un Fauteuil, je n'en puis plus.*

On peut juger par cette première tirade, du caractère de la fausse Comtesse. Elle sort pour aller achever de se parer.

H GÉ.

Géronte aussi charmé de la fausse Finette, qu'il est mécontent de sa prétendue nièce, lui fait une déclaration d'amour. La fausse Finette n'a garde de répondre à la tendresse de son oncle, sur tout à la proposition qu'il lui fait de l'épouser. Elle s'en défend avec beaucoup d'art, & lui dit en termes équivoques : qu'il y a des obstacles insurmontables. Ces paroles, dont elle seule entend le vrai sens, ne rebutent point l'amoureux Géronte. Le Chevalier arrive ; il est tout au moins aussi extravagant dans son espèce que la fausse Comtesse dans le rôle qu'elle joue. Il en compte à la fausse Finette, quoiqu'il se dit fort amoureux de la Comtesse. Il parle tout bas à Géronte, & le charge d'assurer sa nièce de son amour. Géronte le quitte en lui disant : *Je reviens avec ma nièce, & vous pourriez vous-même lui faire votre compliment.*

Le Chevalier reste avec la fausse Comtesse, il étale toute sa fatuité à ses yeux ; elle la lui reproche finement : Géronte revient avec sa nièce prétendue. Nouvelle extravagance de sa part & de celle du Chevalier. On va monter en Carrosse pour aller dîner chez la Dame voisine ; la fausse Finette n'est pas de la partie. L'Auteur a besoin qu'elle reste, sa présence est tout-à-fait nécessaire pour finir cet

cet Acte. Le *Marquis*, annoncé dans le commencement, arrive; il est déguisé sous le nom de *Valentin*, son Valet, & *Valentin* passe pour le *Marquis*. Le faux *Marquis* parle à la fausse *Finette* d'une maniere à lui faire dire, à part, en s'en allant: *Quel homme! ô Ciel! je l'avois bien prévu.* Le faux *Marquis* & le faux *Valentin* finissent ce premier Acte. Le motif de leur travestissement n'est point encore expliqué; le vrai *Maître* dit seulement à son Valet: *Soutiens bien ton caractère, Mon cher Valentin, tu sçais de quoi nous sommes convenus.* Il fait connaître que la *Suivante* lui a paru très-aimable.

A C T E II.

Le faux Valet & le faux *Maître* commencent ce second Acte: *Valentin* blâme le *Marquis* de son amour naissant pour une simple *Soubrette*; il le fait d'une maniere assez fine: *Tenez, Monsieur, lui dit-il, permettez-moi de vous parler un moment: souffrez que je me mette à votre place, & que je vous mette à la mienne: imaginez-vous que je suis un Marquis dans toutes les formes; mais un Marquis dont les affaires sont en desordre, dont toutes les Terres sont en decret; en un mot,*

H ij un

380. MERCURE DE FRANCE.

un Marquis ruine, & qui arrive à Paris avec toutes les belles idées dont un Yete se remplit aux approches d'une fortune brillante qui s'offre à moi, &c. En arrivant chez la Comtesse, que je viens épouser, & même sans l'avoir vue, je me livre tout entier au minois affecté d'une Boubrette, à une petite créature, &c.

Quoique ce trait de Valentin soit très-joli, on auroit voulu quelque chose de plus : le motif du travestissement n'y est pas exposé ; on suppose bien que c'est le même que celui de la Comtesse ; mais cette supposition produit trop d'uniformité dans l'une & l'autre entreprise ; nous ne parlons que d'après le Public, & nous nous contentons d'exposer ce qu'on a senti, sans pénétrer plus avant.

Les remontrances du Valet ne produisent rien sur le cœur d'un Maître aussi amoureux qu'on puisse l'être. La fausse Finette revient, le faux Marquis se retire. La Scene entre ces deux personnages travestis est finement traitée : la fausse Finette ne peut pas dire tout ce qu'elle sent ; son sexe lui prescrit des bienséances dont le faux Valentin est dispensé ; elle est surprise de la délicatesse d'un simple Valet, qui voyant que son Maître se retire à son approche, tâche de l'excuser par ces mots : Il craint, sans doute ; belle Finette, se s'exposer

l'arrêter, & vous appas; & s'il veut se boni-
 fier sans en venir à Madame la Comtesse,
 il ne fait point mal d'éviter vos yeux, & ils
 pourroient bien lui dérober sa Conquête.
 Cette galanterie oblige la fausse Finette
 à lui répondre: Il me seroit aisé de vous
 rendre le change; Si le Marquis avoit un
 Rival aussi bien fait que vous, il pourroit
 être si fort mécontent de son mérite.
 La fausse Finette dit au faux Valentin
 que son amour est inutile, qu'il y a des
 obstacles insurmontables qui doivent l'en
 empêcher, que surtout le mariage du
 Marquis & de la Comtesse, est un des
 plus desespérés pour lui, & que le prie-
 rement ne risent oublier pour rompre cet Hy-
 men, le faux Valentin le lui promet, & la
 quitte pour y aller travailler.

La fausse Finette fait connaître ce qui
 passe dans son cœur par un court Mo-
 nologue: le voici: Quel aveugle caprice
 de la Nature & de la Fortune, quel in-
 juste partage de leurs faveurs entre un
 Maître & son Maître! ce n'est pas vous
 que je plains, malheureux Valentin, c'est
 le Marquis. Ne lui envie point sa nais-
 sance; vous en êtes bien dédommagé par
 des sentimens si purs & si raisonnables.

Dans la suite de cet Acte, Finette dé-
 couvre les sentimens que la Comtesse a
 pour le Marquis, & Valentin, elle veut

la servir en rompant un mariage qu'elle n'envisage plus qu'en frémissant. Pour en venir à bout, elle se prévaut de la recherche du Chevalier; elle l'engage à se battre avec son Rival, ou plutôt à lui faire peur, ne doutant point qu'il ne soit assez lâche pour refuser le défi. Le Chevalier, qui n'est pas le plus brave homme du monde, apprenant que son adversaire est lâche, s'engage à servir la fausse Comtesse; il fait un défi au faux Marquis. Cela servira au dénouement, comme nous l'allons faire voir en peu de mots dans le dernier Acte.

A C T E I I I.

Après quelques Scenes où l'Auteur a mis beaucoup d'esprit, de sentimens & de jeu de Théâtre, que nous passons à regret de peur d'être trop longs, le Chevalier vient au rendez-vous qu'il a donné au faux Marquis; ce dernier ne croit pas y être venu pour se battre; aussi refuse-t-il le combat, tout prêt à céder la Comtesse dont il n'a que faire, mais voyant paroître son Maître, il tombe l'épée à la main. Le faux Valentin s'empare de son épée prise sur un combat qu'il n'aurait jamais pû imaginer, entre son Général & un Valet; mais voyant que le Chevalier

lier se vante d'un prétendu avantage, qui pourroit le deshonoré, & que d'ailleurs tout est perdu pour lui du côté de la Fortune, il ne balance plus à se faire connoître pour le vrai Marquis; le Chevalier, quoique poltron, ne laisse pas de se battre; heureusement pour lui, Geronte vient; il est surpris à son tour d'un combat entre deux hommes d'un état si différent; mais il est bien-tôt tiré d'erreur. Le Chevalier lui apprend que le prétendu Valentin est le vrai Marquis. Après quelques excuses que le Marquis fait à Geronte, la véritable Comtesse vient; & voyant que l'objet de son amour est digne de ses vœux secrets, elle avouë à son oncle la supercherie qu'elle lui a faite. Geronte, après un peu de colere, consent au bonheur de ces Amans déguisez. L'amour qu'il avoit pour la fausse Finette, se change en tendre complaisance pour sa nièce. Pour le Chevalier, il se croit trop heureux d'en avoir été quitte pour la peur.

L'Auteur de cette Comédie n'a pas encore voulu se nommer, quoique le Public ait fait un très bon accueil à son Ouvrage. La Biaccé est parfaitement bien jouée par Mlle. Quinault/continué à se distinguer dans plusieurs rôles, où elle a déjà brillé plusieurs fois.

384. MERCURE DE FRANCE.

Le Mardi 17 de ce mois, l'Académie Royale de Musique donna la dernière Représentation de *Roland*, que le Public a goûté jusqu'à la fin. Aux dernières Représentations, le sieur Chaffé a joué le principal rôle à la place du sieur Thevenard; les D^{les} Hermans & Pellissier ont joué celui d'Angelique à la place de la D^{lle} Antier, & la D^{lle} Camargo a dansé

les Entrées de la D^{lle} Barrois. Le 20 de ce mois, on donna la dernière Représentation de l'Opera de *Orontobaque*, lequel parleront plus cataphronde, moins épichaire, & nous rapporterons des observations du Public, sur les critiques & les applaudissemens de cet Ouvrage.

M. de Francine, ancien Maître d'Hotel du Roy, qui a eu pendant un très-long-temps la direction générale de l'Académie Royale de Musique, ayant demandé à se retirer, le Roy lui a accordé une pension considérable sur l'Opera, & a donné la place de Maître des Recherches, Inspecteur général de l'Académie, & Sur-Intendant de la Musique de Sa Majesté. Tout le monde s'empresse à louer par les Ouvrages de Musique qu'il a donnés en différents temps au Public, & y chanta avec applaudissement.

Le 21 de ce mois, les Comédiens François remirent au Theatre la Tragedie d'*André*.

de *Mons de Castro* de M. de la Motte, qui a
 autant de succès, & que le Public voit avec
 autant de plaisir, que dans la nouveauté.
 Les mêmes Comédiens donnerent le
 25. une petite Comédie nouvelle, sous
 le titre du *Procureur arbitre* qui fut gene-
 ralement applaudie. Nous en donnerons
 l'analyse.

Le 19. du mois dernier, on donna à
 -*Venise* sur le Théâtre de St. Chrysostome,
 la premiere Représentation de l'Opera
de Ingona, & pendant lequel on avoit fait une
 -très-grande dépense, & qui fut fort ap-
 plaudie.

Le 29. on représenta pour la premiere
 fois sur le Théâtre de S. Cassano, l'Opera
de Griselda, avec un très grand concours
 de Spectateurs.

Le 2. de ce mois, Fête de la Purifica-
 tion, il y eut Concert spirituel au Châ-
 teau des Thuilleries. Les S^{rs} *Sauvillier de*
Nantes & autres excellents chanteurs de *Véron*,
 soutenus par des Sonnettes qui furent très ap-
 plaudies par le nombreux Assemblée d'Mi-
 litaires au M. *Caspar* & *Chabon* quand
 les *Monsieur* & *Le comte* & *Le D^e* de *la*
 re y chanta avec applaudissement, ainsi
 au second *Motet* de feu M. de la Lan-
 de *M. de la Lan* *Domini*.

Le 7^o on chanta un Diverissement très
 rieux & comique, de la composition de
 M. Renier; on joua ensuite le Concerto
 des quatre saisons de M. Vivaldi, qui est
 une excellente Pièce de Symphonie. La
 D^{lle} le Maître chanta la Cantate utrophie
 & M. Mithy, Meur de son M. de la Lan-
 de, fit chanter un Motet de la composi-
 tion, *Magnus Dominus* de A. nu 87

Le 9^o on répéta le même Diverfisse-
 ment de M. Renier, & il y eut de M^{lle}
 chant de Cantate de la D^{lle} de son M^{lle}
 dont on a déjà parlé. *ibiduslqqe-2517*

Le 14. & le 16. on chanta l'Idille de
 Sceaux, ~~de la composition de M. de Lully~~
 par M. de Lully, qui a été aussi applaudi
 à présent qu'il l'a été dans la bonne de
 lorsqu'il fut chanté à Sceaux en présence
 du feu Roy. La D^{lle} Dutlès, qui a la voix
 parfaitement belle, chanta pour la pre-
 mière fois la Cantate de la *première de*
 de la composition de M. Babilin. On
 chanta à la fin de chaque Concert, un
 Motet de M. de la Lande *ibiduslqqe-2517*

Le 20. on répéta *ibiduslqqe-2517*
 On joua ensuite un Concerto de Cha-
 meau, avec les accompagnemens de la
 Symphonie qui forment les Chœurs. C'est
 Instrument qui est fort en usage en Alle-
 magne; imite le Haut-Bois & la Flûte à
 Bec: Le tout ensemble paraît assez singu-

Le *Castrato de Zephire de Flors*, mise en
Musique par le sieur Bourgeois, ayant le
Morceau qui commence le Concerto

Il Le 23^e de suite 28. on chanta un Diver-
sifement nouveau qui a pour titre: l'A-
mour de la Reine, mis en Musique par le
sieur de la Roche, le *D^{lle} Delbart*, chan-
ta un Ariete Italienne de la composition
d'un sieur Combeis, qui fit beaucoup de
plaisir. Le *Castrato de Zephira de Flors*,
fut encore chanté par le *D^{lle} Arvier* &
très-applaudie.

On chanta aussi un chœur de
* * * * *

NOUVELLES DES DERNIERS TEMPS.

On a reçu avis de Tunis, que le Con-
sul de France, en étoit parti avec
tous les Négocians François, & que de-
puis leur retraite, on étoit dans la crain-
te d'une soulèvement general contre le
Dey, que le Peuple vouloit forcer de faire
au Roy de France la satisfaction qu'on lui
doit, & qu'on lui avoit promise.

Quelques avis de Constantinople du
20. Decembre dernier, font mention d'un
évènement aussi singulier que funeste. Il

228 MÉR GURE DE FRANCE:

...s'instoient de veiller, & de tenir
de ce qui se fait de telle sorte
que les personnes en soient
en un état de paix & de
de les faire partir pour les Ports d'Et-

R U S S I E. Espagne.

On a écrit au Commandant de la For-

Le Général Jagorinski qui a été

Le départ de Vienne pour aller

de Ambassadeur Extraordinaire, est chargé

gé d'engager d'empêcher à tout prix

avec le G. S. en cas que les Turcs se joi-

gnent aux Persans, qui étoient à la fin

du mois dernier dans les environs de Der-

bestan, où ils ont été de 60000 hommes

et qui menacent d'aller occuper cette place,

aussi-tôt que possible. Les autres ministres

font que le Racha de Baboune a promis

de leur envoyer de celui de 20000

le Général Weisbach qui commande

présent les troupes de Cracovie dans l'Ukraine

ne, a reçu ordre de faire achever au plus

tôt de nouvelles fortifications à

la dernière sur la rive de Danube

entre Pultava & Bender, & si on n'est

pas satisfait de ces services, on ne

devoit pas en faire dans la suite,

et la suite de la guerre à Petersbourg,

que les Ducs de Modène & de Parme, & le

Prince de Savoie, & d'Espagne, & par

quelques jours l'une des Commissions

seront incorporés à la Couronne de Pologne, en conservant leurs loix, leurs usages & leurs libertz. Les contestations des Curlandois seront jugées par le Tribunal du Roi, & il ne sera permis d'enlever poulx aucun de ses biens, pour crime de rébellion ou autrement, qu'après avoir fait des procédures régulières.

En cas que la République de Pologne soit obligée d'entrer en guerre, le Duché fournira la première année une contribution de 200,000 écus, qui sera réduite à 200,000 des années suivantes.

Ce Duché jouira toujours des divers droits de Souveraineté dont le Duc jouit à présent, & particulièrement de celui de battre Monnoye; la Noblesse conservera ses droits de Peage, & de M. établis sans qu'il soit permis d'en établir de nouveaux ni d'augmenter les anciens.

Les deux Duchez ne seront jamais séparés de la Couronne de Pologne ni du Grand Duché de Lithuanie, ni ceder à aucune Puissance étrangere pour quelque cause que ce puisse être, & il ne sera jamais permis de rien changer à ce nouveau Règlement, sans le consentement des Magistrats & des Gentilshommes.

On mande en dernier lieu de Dantzick, que le Prince de Hesse-Hombourg, neveu du Duc Ferdinand de Curlande, en étoit

étoit parti pour retourner à Petersbourg; que ce jeune Prince étoit retenu par son oncle à lui succéder à ses Duchés; malgré les conclusions prises à Miétau par les Commissaires de la République de Pologne, & qu'il s'efforçoit d'obtenir du César une puissante protection pour se mettre en possession de la Carpathie après la mort du Duc Ferdinand.

Les dernières Lettres des Embassadeurs portèrent, que le Khan des Tartares de Crimée étoit retourné à Bender, que le Sultan qui commande l'armée des Rebelles, avoit fait offrir la paix au C. S. aux conditions suivantes; à savoir, que le S. M. reconnoît pour Khan, le Kaplan Geréy que le Hosi pour le Wallachie sera rétabli à ses anciens droits toutes les Maisons des Bourgeois de Viatkages qu'il a ruinées les années précédentes, qu'il dédommagera les Habitans des pertes qu'ils ont souffertes; & que toutes les terres où l'on a chassé les Tartares; leur seront restituées. Ces Lettres ajoutent, que le Prince du Hosiadar, qui s'étoit retiré à Choczyn, avoit fait présent de 500 Bourgeois de 50 écus chacune, au C. S. Commandant de cette Place pour le déterminer à lui accorder la protection.

On m'indique en dernier lieu de Dantzick, que le Prince de Hesse-Hombourg, est venu du Duc Ferdinand de Carpathie.

ALLE-

ALLEMAGNE.

ON a appris de Dresde, que le Roi de Prusse & le Prince Royal en étoient partis le 27. du mois dernier pour retourner à Berlin, très-satisfaits des plaisirs que le Roy de Pologne leur a procurez pendant leur séjour à sa Cour.

On a appris en même temps, que les différends particuliers de ces deux Rois avoient été terminez dans leur entrevue, & que S. M. Polonoise avoit promis à S. M. Prussienne d'aller la voir, avant que de partir pour Varsovie.

Au Divertissement de la course de Bague que le Roi donna à S. M. Pr. le 29. du mois dernier, il y eut quatre quadsilles, composées chacune d'un Chef & de douze Avanturiers; celle du Roi, toute composée de Polonois, étoit en habits galonnez d'or, avec des bouquets de plumes blanches & bleuës sur leurs chapeaux. Elle étoit montée sur des chevaux blancs superbement harnachez, & servie par des gens de livrée du Roy. Celle du Prince Royal de Pologne, en habits galonnez d'or, avec des plumes rouges sur son chapeau, étoit montée sur des chevaux blancs, & servie par le Prince de Weissenfels, en habits galonnez d'or, avec des plumets rouges.

PORTUGAL.

LE 6. du mois dernier, le Marquis de Los Balbafez, Ambassadeur Extraordinaire, & Plenipotentiaire du Roy d'Espagne, fit son Entrée publique à Lisbonne, étant accompagné & conduit par Dom Jean d'Almeyda, Comte d'Assumar, Conseiller d'Etat, & cy-devant Ambassadeur Plenipotentiaire du Roy à la Cour de l'Empereur, lequel alla le prendre dans les Carosses de S. M. Portugaise.

Les Carosses des principaux Seigneurs de la Cour commencerent la marche. Ils furent suivis de ceux des Ministres, dans lesquels étoient les Gentilshommes, du Marquis de Los Balbafez magnifiquement habillez. Les Carosses du Roy & de l'Infante Dona-Marie venoient ensuite; & après ces Carosses, deux Suisses de l'Ambassadeur, 4. Coureurs & 34. Domestiques de livrée, ayant des Juste-au-corps de velours vert galonnez d'or, & des vestes de velours rouge, aussi galonnées d'or. L'Ambassadeur, accompagné du Comte d'Assumar, étoit dans le grand Carosse du Roy qui étoit précédé de son Ecuyer & de celui de ce Comte, & entouré de leurs Pages, ce Carosse étoit suivi de deux Litieres du Marquis de los Bal.

Balbafez , de fix Caroffes magnifiques & de fix Chevaux de main , richement caparçonnés , après lesquels marchotent les équipages du Comte d'Affumar , fes Gentilshommes & fa livrée.

L'Ambaffadeur qui avoit un habit à boutons & boutonnières de diamans , fut conduit avec les cérémonies accoutumées à l'Audience du Roy , de la Reine , du Prince de Bresil , des Infans & des Infantes ; après quoi il fut reconduit à fon Hôtel avec les mêmes cérémonies , & le même Cortège qui l'avoit accompagné en allant à l'Audience du Roy.

Le 10. de Janvier , après midy , on figna en présence du Roy & de la Reine les articles du mariage du Prince des Asturies avec l'Infante Dona Marie-Barbe de Portugal ; ils furent lûs par Dom Diego de Mendocça - Corte - Real , Secrétaire d'Etat. Les premiers Chefs des Maisons Royales affifterent à cette cérémonie , comme témoins de la part du Roy. Les témoins pour le Roy d'Espagne furent les Ambaffadeurs de S. M. Catholique & les Marquis de Nifa , d'Angeja , de Cascaes , de Valenza & d'Alegrette , Dom Manuel Telles de Sylva , & Dom Pierre de Vasconcellos.

Les deux Ambaffadeurs du Roy d'Espagne s'étant rendus au Palais dans de

ma-

396 MERCURE DE FRANCE.

magnifiques équipages & les Domestiques du Marquis de Los Balbales avoient ce jour là une livrée neuve aussi riche & aussi magnifique que celle du jour de son Entrée. Les Cardinaux d'Acunha & de Motta de Sylva, furent aussi présens à la signature des articles, ainsi que les Grands du Royaume & la plûpart des Seigneurs de la Cour.

Le soir, on tira un superbe feu d'artifice dans la Place du Palais & il y eut de même que le lendemain soir, deux autres des feux, des illuminations & de diverses marques de réjouissance dans toutes les rues de Lisbonne, ainsi que sur le Port, dont tous les Vaisseaux firent des décharges de toute leur Artillerie, auxquelles les Châteaux & les Forts les répondirent.

Le 11. L. M. Port, accompagnées du Prince du Brésil; des Infans, des Infantes & des Ambassadeurs du Roy d'Espagne, se rendirent en Cortège à l'Eglise Patriarchale qui est auprès du Palais, & le Patriarche à la tête de son Chapitre donna la Benediction Nuptiale. Après la cérémonie, il y eut un magnifique Concert de voix & d'instrumens dans l'appartement de la Reine.

Le 12. le Cardinal d'Acunha, les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers, les Conseils, les Tribunaux, les Prélats &

la principale Noblesse se rendirent successivement au Palais pour complimenter le Roy, la Reine & l'Infante, Princesse des Asturies, sur la conclusion du mariage de cette Princesse.

Les tempêtes & les pluyes ont causé de grands dommages très-considerables à Naples & aux environs. Les torrens ont détaché une partie d'une Montagne voisine qui a tombé dans le Faubourg de *Capo de Monte*, sur cinq maisons de pauvres habitans qu'on n'a pû secourir assez à tems. On n'en a retiré qu'une femme âgée de 90. ans qui a été sauvée par quelque poutre assez forte pour soutenir la pesanteur des décombres.

Le 7. du mois dernier l'Electeur de Cologne arriva de Rome à Venise, & alla descendre chez l'Electrice Doüairiere de Baviere, sa mere. Il en partit le 19. pour Munich. Le 21. il arriva à la tête de son Châsse. Le 23. il arriva à la tête de son Châsse. Le 25. il arriva à la tête de son Châsse. Le 27. il arriva à la tête de son Châsse. Le 29. il arriva à la tête de son Châsse. Le 31. il arriva à la tête de son Châsse.

Clementine Sobieska son épouse & ses deux fils adorer le S. Sacrement qui étoit exposé pour les prieres de 40. heures dans l'Eglise des Religieuses des Anges. On a appris qu'il avoit été complimenté sur son retour en Italie par le Gonfalonier & les Magistrats en Corps, & que deux jours après, la Noblesse de cette Ville lui avoit donné & à ses deux fils un Bal magnifique.

Le S. Sacrement a été exposé pendant trois jours dans l'Eglise Metropolitaine à Florence, & l'on a fait des Prieres publiques dans toute la Toscane pour demander à Dieu la cessation de la pluye.

Les differends entre le Grand Duc & la République de Luque, qui duroient depuis près de 200. ans, au sujet de la Riviere de Cerchio, ont été terminés à la satisfaction des deux partis, par une Sentence arbitrale renduë par M. Colona, célèbre Avocat de Bologne.

Le 11. du mois dernier, plusieurs femmes se jetterent aux pieds du Pape pour lui demander la liberté de leurs parens, arrêtez pour s'être interessés à la Loterie de Genes contre les deffenses; mais S. S. fut inflexible. Ces malheureux ont été condamnés depuis, sçavoir, ceux qui ont distribué les Billers, à dix ans de Galere, ou à une amende de mille écus d'or, & ceux

ceux qui y ont mis, à cinq années de Galere ou à cent écus d'or.

G R A N D E B R E T A G N E .

LE 26. du mois dernier, il y eut grand Appartement à la Cour, & ensuite Bal. Le Roy ne joua point à la Chance Angloise selon l'étiquette ordinaire, mais à l'Ombre : le profit que fait S. M. est pour le premier Huissier de la Chambre, ou 500. liv. sterling à son choix. Le Roy & la Reine perdirent environ 500. Guinées, le Comte de Sunderland en perdit 1100. le General Wade 800. & le Lord Finch 400. Le Comte de Chesterfield en gagna 550. la Duchesse de Dorset 200. & le Lord Manners 1200.

Le 3. de ce mois, vers les deux heures après midy, le Roy se rendit à la Chambre des Pairs avec les cérémonies accoutumées pour faire l'ouverture du nouveau Parlement. S. M. y retourna le 7. & le Chancelier parlant au nom du Roy, fit la Harangue suivante.

M I L O R D S E T M E S S I E U R S ,

C'est une grande satisfaction pour moi qu'à l'Assemblée du premier Parlement convoqué

voqué depuis que je suis sur le Trône, je sois en état de vous donner des esperances de voir la paix & la tranquillité publique bien-tôt rétablies ; je souhaiterois fort que le premier instant de mon Regne eu pût être marqué par la pacification entiere des troubles de l'Europe, par la réduction d'une partie de mes forces, par une diminution des taxes & par toutes les heureuses suites d'une paix honorable & solide. J'y ai employé tous mes soins, autant qu'il convenoit au maintien des Possessions, Droits & Privilèges de mon Royaume, & j'espere que ce n'a pas été sans une grande probabilité d'y réussir. Je suis fort sensible à la situation désagréable & fâcheuse où nos affaires ont été pendant quelque temps, & j'ai eü une extrême déplaisir de voir les inconveniens d'une Guerre qui nous est survenue, sans avoir donné aucune occasion de ressentir les torts que nous souffrions, ou sans gagner aucun des avantages que la poursuite vigoureuse d'une aussi juste cause, & le succès de nos armes pouvoient probablement nous assurer. Mais vous savez que les articles préliminaires d'une Pacification generale ont été signez il y a quelque temps & acceptez par les Parties contractantes des deux côtes, & quoique les ratifications en eussent été échangées par moi & par mes Alliés avec S. M. Imp. les bons effets qu'on

FEVRIER. 1728. 401

qu'on en attendoit, ont été retardés par un refus de la part de la Cour d'Espagne, d'exécuter quelques-uns des points les plus importants, & par le changement, ou l'interprétation de quelques articles d'une manière qui attaquoit immédiatement les Possessions & les justes Droits de mon Royaume: c'est pourquoi, conjointement avec mes Alliés, j'ai refusé d'échanger la Ratification des Préliminaires avec la Cour d'Espagne, & j'ai rejeté de telles propositions qui étoient préjudiciables & injurieuses à mon honneur & à l'intérêt de mon Peuple. Par ces raisons, les négociations ont été inévitablement traînées en une longueur ennuyeuse, ce que j'ai supporté avec une très-grande patience, dans le desir sincère de procurer à mes sujets une paix sûre & honorable, & de voir la tranquillité de l'Europe conservée & établie sur un fondement solide & durable. Pendant le tems de ces négociations j'ai reçu de la part du Roy T. Ch. & des Etats Generaux les plus grandes épreuves de leur sincerité, & un renouvellement de leur ferme disposition à remplir leurs engagements pour le maintien de la Cause commune & de nos intérêts mutuels; & je puis dire que nos communs efforts ont eû un si bon effet, que suivant les derniers avis, j'ai lieu d'esperer que les difficultez qui ont retardé jusqu'ici l'exécution

I tion

tion des Préliminaires & l'ouverture du Congrès, seront bientôt levées. Quoiqu'il en soit, il sera cependant absolument nécessaire de continuer, comme nos Alliez ont déjà résolu de faire, les préparatifs de guerre qui ont été notre sûreté jusqu'à présent, & qui ont prévenu une rupture ouverte en Europe, afin que nous ne perdions pas tout d'un coup les avantages si prochains que nos précédentes dépenses & notre vigueur nous ont procurés, en ne nous venant pas en état de vanger notre honneur & de soutenir nos droits, si nous nous trouvions inopinément dans la nécessité de le faire. Vous devez compter que mon premier soin sera de réduire de temps en temps les dépenses publiques, aussi souvent & aussi tôt que l'intérêt & la sûreté de mon Peuple le permettront. Les Articles Préliminaires & les autres Traitez & conventions qui n'ont pas encore été communiqués au Parlement, & qui ne peuvent, sans un préjudice manifeste, être exposés aux yeux du Public, vous seront incessamment remis.

Le Chancelier portant ensuite la parole aux Communes, leur dit, » Que
 » S. M. leur feroit remettre dans peu
 » l'Etat des dépenses nécessaires pour l'année
 » courante, les assurant que les subsides
 » qu'on leur demanderoit, seroient
 » seule-

FEVRIER. 1728. 403

» seulement employez à prendre les pré-
» cautions nécessaires pour la sûreté de
» la Nation. Il les exhorta ensuite à cher-
» cher les moyens d'encourager les Mate-
» lots, afin d'en augmenter le nombre,
» de pourvoir à l'entretien de l'Hôpital
» de Greenwich & de faire en sorte d'en
» augmenter les revenus.



MORTS DES PAYS

Etrangers.

LE Cardinal Pierre Priuli, Evêque de Bergame, mourut à Venise le 22. du mois dernier dans la 59 année de son âge, étant né à Venise le 14. Mars 1669. Le Pape Clement XI. l'avoit fait Cardinal dans le Consistoire du 17. May 1706. Il étoit d'abord de l'Ordre des Cardinaux Diacres, mais en Avril 1720. il passa dans l'Ordre des Prêtres, & il prit le Titre de S. Marc, que prend ordinairement le plus ancien des Cardinaux Venitiens. Au mois de Juin 1721. il fut nommé Grand Penitencier de l'Etat de Venise, en reconnoissance de ce que la République venoit de donner la Noblesse à perpetuité aux Parens d'Innocent XIII. de la Maison de Conti.

I ij La

404 MERCURE DE FRANCE.

La Princesse Sophie-Auguste de Neubourg, épouse de Joseph-Charles-Emanuel, Prince Héreditaire de Sultzbach, mourut en couches à Manheim le 30. du mois dernier, dans la 35. année de son âge, étant née le 17. Mars 1693. Elle étoit fille de Charles-Philippe, Electeur Palatin, & de Louise-Charlotte de Radzivils, sa premiere femme.



FRANCE,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, le Roi revint à Versailles du Château de Marly, Le lendemain, jour de la Fête de la Purification de la Vierge, les Chevaliers Commandeurs & Officiers des Ordres du Roy s'étant rendus vers les dix heures & demies dans le Cabinet de S. M. le Roy tint un Chapitre, dans lequel le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de S. Simon, le Maréchal Duc de Roquelaure, le Maréchal d'Alegre & le Comte de Gramont, qui avoient été nommez Chevaliers le premier jour du mois dernier, furent admis, après que l'Abbé de Pomponne, Chancelier des Ordres du Roy, eut

eut rapporté qu'ils avoient satisfait à ce
 qui est prescrit par les Statuts. Le Roy
 proposa ensuite pour être reçus Cheva-
 liers , le Prince de Lixin , le Duc de
 Gramont , Colonel du Regiment des Gar-
 des Françaises, le Duc de Gèvres , Pre-
 mier Gentilhomme de la Chambre , le
 Duc de la Rocheguyon, Grand-Maître de
 la Garderobe, le Duc de Bethune, Ca-
 pitaine des Gardes du Corps, le Comte
 de Tessé, Grand d'Espagne , Premier
 Ecuyer de la Reine , & le Marquis de
 Nangis , Chevalier d'honneur de la Rei-
 ne. Lorsque le Roy eut signé le Rôle ,
 S. M. le remit au Marquis de Breteuil ,
 Prévôt-Maître des Cérémonies des Ordres
 du Roy , qui sortit du Cabinet , pour les
 faire proclamer par le Hérault de l'Or-
 dre en la maniere ordinaire. Après la
 Proclamation, le Prince de Dombes, le
 Comte d'Eu , le Duc de S. Simon, le
 Maréchal Duc de Roquelaure, le Maré-
 chal d'Alegre & le Comte de Gramont,
 qui s'étoient rendus dans l'Appartement
 du Roy , en habits de Novice , furent
 introduits dans le Cabinet , où S. M. les
 fit Chevaliers de l'Ordre de S. Michel.
 Le Roy sortit ensuite de son Appartement
 pour aller à la Chapelle ; S. M. étoit pré-
 cédée du Duc d'Orleans, du Duc de
 Bourbon, du Comte de Charolois, du

406 MERCURE DE FRANCE.

Comte de Clermont, du Duc du Maine, du Comte de Toulouse & des Chevaliers Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Les Novices marchaient entre les Chevaliers & les Officiers. Le Prince de Dombes marchait seul, ainsi que le Comte d'Eu : le Duc de S. Simon, avec le Maréchal Duc de Roquelaure ; & le Maréchal d'Alegre, avec le Comte de Gramont. Le Roy, devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en Manteau, le Collier de l'Ordre par-dessus, ainsi que les Chevaliers. Le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France, & le Cardinal de Bissy, Prélats Commandeurs de l'Ordre du S. Esprit, marchaient derrière S. M. Le Roy assista à la Bénédiction des Cierges, à la Procession & à la grande Messe, qui fut célébrée par l'Abbé Tesnières, Chapelain Ordinaire de la Chapelle de Musique. Lorsque la Messe fut finie, le Roy quitta son Prie-Dieu & monta à son Trône auprès de l'Autel, où S. M. reçût les nouveaux Chevaliers deux-à-deux, avec les Cérémonies ordinaires. Le Duc d'Orléans & le Duc de Bourbon furent Parrains du Prince de Dombes & du Comte d'Eu : le Duc d'Antin & le Duc de Chaulnes, du Duc de S. Simon & du Maréchal Duc de Roquelaure : le Marquis de Goëbriant

Goëbriant & le Marquis de Brancas, du Maréchal d'Alegre & du Comte de Gramont. Les Chevaliers qui venoient d'être reçûs, ayant pris leurs places, suivant leurs rangs, le Roy sortit de la Chapelle & fut reconduit dans son Appartement.

L'après midi le Roy entendit dans la Chapelle du Château, la Prédication de l'Abbé Couturier, Chanoine de l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois, & ensuite les Vêpres chantées par la Musique: le soir le Roy retourna à Marly.

Le même jour, veille de la Purification de la Vierge, la Maréchale de Boufflers, Première Dame d'Honneur de la Reine, presenta à S. M. les Administrateurs de la Confrairie Royale de *Notre-Dame des Victoires*, établie dans l'Eglise Paroissiale des SS. Innocens, qui les reçût très favorablement, & eut la bonté de signer sur leur Registre. L'Abbé de Maziere, Docteur de la Faculté de Paris, Chevalier Ecclesiastique de l'Ordre de S. Lazare, & Aumônier de cette Confrairie, complimenta la Reine, & lui presenta un Cierge au nom de la Confrairie.

Le 18. le Roy & la Reine entendirent la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique, pour l'anniversaire de Monseigneur le Dauphin, Pere du Roy.

408 MERCURE DE FRANCE.

Le premier de ce mois, le P. Vicaire General des Religieux de la Mercy, accompagné de trois Religieux du Convent du Marais, eut l'honneur de présenter un Cierge à la Reine, pour satisfaire à une des conditions de l'établissement de ces Religieux, fait à Paris en 1615. par lequel la Reine Marie de Medicis, qui fonda leur Maison, voulut que ces Religieux la reconnussent, & toutes les Reines de France, pour leurs Fondatrices, & les chargea de leur présenter un Cierge tous les ans, en signe d'hommage à la Fête de la Purification.

Le 5. M. le Blanc, Ministre d'Etat de la Guerre, reçut à l'Hôtel Royal des Invalides, plusieurs Soldats, dans le nombre desquels il s'en trouva un qui en étoit sorti de son bon gré il y a quelque temps pour épouser une fille qui avoit porté le mousquet pendant 19. ans dans les Troupes du Roy. Il fut reçu en considération de sa femme, dont il fit voir des Certificats de sagesse pendant tout le temps qu'elle a servi: on a accordé à ce Soldat une double portion de vin.

Le 14. de ce mois, le Roi & la Reine revinrent à Versailles du Château de Marly.

Le 15. premier Dimanche de Carême; Leurs Majestez entendirent dans la Chapelle

pelle du Château, la Messe chantée par la Musique, & l'après midi la Prédication de l'Abbé Couturier.

Le 31. Janvier, M. Viel, Recteur de l'Université, accompagné des Doyens des Facultez & des Procureurs des Nations, alla à Marly, où il eut l'honneur de présenter un Cierge au Roy & à la Reine, selon l'ancien usage.

Le Roy a donné le Gouvernement de Bourbon l'Archambault, sur la présentation de M. le Comte de Charolois, comme Duc de Bourbonnois, au Marquis de la Palun, Capitaine des Gardes de ce Prince.

Le Roy a accordé le Gouvernement de Charlemont, au Marquis de Cilly, Lieutenant General des Armées de S. M. Grand Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, cydevant, Gouverneur de Fontarabie.

Le Gouvernement de l'Hôtel Royal des Invalides, vacant par la mort de M. de Boyveau, a été donné à M. de Beaujeu, Maréchal de Camp, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, qui en étoit Lieutenant de Roy, & qui en avoit la survivance. La Lieutenance de Roy du même Hôtel, a été donnée au Chevalier de Ganges.

M. Anfossy, Premier Secretaire du

I. v Car-

410 MERCURE DE FRANCE.

Cardinal de Fleury, est à present chargé de la Feuille des Benefices, qu'avoit M. Millain. La place que ce dernier avoit de Secretaire des Etats de Bourgogne, a été donnée, par le Duc de Bourbon, à M. Girard, Secretaire des Commandemens de ce Prince.

M. Herault, Lieutenant General de Police, a engagé volontairement plusieurs Communautez Religieuses de Paris, à avoir toujous dorénavant chez elles une provision de bled pour deux ou trois années. Il est a souhaiter que ce sage Reglement puisse s'établir par tout le Royaume, pour prévenir la cherté des bleds.

Le Baron de Penteriender, Conseiller du Conseil d'Etat de l'Empereur, & troisième Ministre Plenipotentiaire de S. M. I. au futur Congrès de Cambray, qui étoit parti de Vienne le 7. Janvier, arriva à Paris le 30.

On mande de Saumur, qu'entre la Chapelle Blanche & Bourgueil en Anjou, il y a un Loup qui fait de grands ravages, & qu'il a devoré en dernier lieu une jeune femme enceinte.

On mande du 15. Decembre dernier, de la Martinique, que les frequens tremblemens de terre y avoient renversé presque tous les Edifices bâtis en pierre, soit
habi-

F E V R I È R. 1728. 411
habitations de particuliers ou Maisons Re-
ligieuses.

Le 19. Fevrier, M. l'Abbé de Pontchartrain soutint en Sorbonne avec beaucoup de succès, une These de *Tentative*, à laquelle présida M. Nicolas de Saulx de Tavannes, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, Premier Aumônier de la Reine, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. L'Assemblée fut des plus nombreuses, & composée de quantité de personnes de distinction de la Cour & de la Ville. M. le Cardinal de Noailles, qui devoit s'y trouver, n'y assista pas à cause d'une indisposition; les Cardinaux de Rohan & de Bissy, & les Archevêques de Sens, de Vienne, de Rouën, de Tours, de Cambrai & de Toulouse s'y trouverent, ainsi que presque tous les Evêques qui sont actuellement à Paris avec les Generaux de la Congrégation de S. Maur, de Prémontré, de Ste. Genevieve, des Mathurins & de l'Oratoire. La These étoit gravée dans une très grande feuille, ornée d'une magnifique Estampe representant le Roi S. Louis mourant & donnant ses derniers conseils au Prince son fils aîné, d'après un beau Tableau de M. Coypel, & gravée par le sieur Poilly. La dédicace étoit en ces termes: REGI, PATRI, HEROI CRISTIANISSIMO. La question

I vj Théolo-

Théologique sur laquelle on disputa, étoit telle : *Per quid Reges regnant & legum Conditores justa decernunt*, tirée du Livre des Proverbes, Chap. 8. v. 15.

BENEFICES DONNEZ.

LE Roy a donné l'Abbaye de la Magdelaine de Châteaudun, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Chartres, à l'Abbé d'Hericourt.

L'Abbaye Reguliere d'Auchy, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Boulogne, à Dom Marissal.

L'Abbaye d'Andecy, même Ordre, Diocèse de Châlons sur Marne, à la Dame de Boufflers Remiencourt.

L'Abbaye de N. D. des Anges de Coustances, à la Dame de S. Germain de Gonfreville.

Le Prieuré de S. Mars, Diocèse de Luçon, à l'Abbé Perrin.

Le Prieuré de Léroux, même Diocèse, à l'Abbé Pleaux.

L'Evêché de Beauvais, vacant par la démission de M. de S. Aignan, à l'Abbé de Gesvres, frere du Gouverneur de Paris.

L'Evêché de Digne, à l'Abbé d'Yse de Saleon.

L'Abbaye de S. Victor de Marseille, à l'ancien Evêque de Beauvais.

MORTS,



*MORTS, NAISSANCES,
& Mariages.*

Henry de Puget, Evêque de Digne,
& Abbé de Simorre, Ordre de saint
Benoît, Diocèse d'Auch, mourut dans
son Diocèse, sur la fin du mois dernier.

Marie-Philippe-Henriette Martel de
Cleret, épouse d'Alexandre d'Orléans,
Marquis de Rothelin, Comte & Sei-
gneur des deux Moussi, Vicomte de
Lavedan, Marquis de Benac, Brigadier
des Armées du Roy, mourut le 3. de ce
mois en son Château de Moussi-le-Vieux,
dans la 33. année de son âge.

Le Marquis de Janfon, Maréchal des
Camps & Armées du Roy, ci-devant
Sous-Lieutenant de la premiere Compa-
gnie des Mousquetaires, & Gouverneur
des Ville & Citadelle d'Antibe, est mort
depuis peu à Aix, en Provence.

Le 3. Dame Claire-Guillemette de Bar-
côs, épouse de Hubert-Gabriel Arnoul,
Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roy,
mourut à Paris, âgée de 45. ans.

Le 4. Dame Catherine-Antoinette He-
rinx, veuve de M. Alexandre Mandat,
Maître des Comptes, mourut âgée de 78.
ans. Dame

14 MERCURE DE FRANCE.

Dame Marie-Magdelaine Tulde de Courtin de Villiers, épouse de M. Henry Boucher Dorfay, Brigadier des Armées du Roy, premier Capitaine des Grenadiers du Regiment des Gardes Françoises, mourut le 6. Fevrier, âgée de 45. ans.

M. Rodot, ci-devant Intendant en Canada, qui s'étoit retiré à la Maison des Peres de S. Lazare du Faubourg S. Laurent, y mourut subitement le 10. de ce mois, âgé de 90. ans.

Le même jour, Dame Elisabeth Mailly Dubreuil, Epouse de Charles-Henry Gaspard de Saulx, Vicomte de Tavanès, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de Bourgogne & Brigadier des Armées de S. M. mourut à Paris dans la 26. année de son âge.

M. Alexandre de Boyveau, Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, y mourut le 11. âgé de 82. ans, ou environ.

Dame Marie-Françoise Rouillé, veuve de M. Charles-Michel Bouvard de Fourqueux, Procureur General en la Chambre des Comptes, mourut le 11. Fevrier, âgée d'environ 62. ans.

Le 13. Guillaume Alexandre, Marquis de Vieux-Pont, Lieutenant General des Armées du Roi, Gouverneur des Villes de Charlemont & Givay, Marquis de Senecay

FEVRIER. 1728. 415

neçay, de S. Vaubourd, Seigneur de Stynne, &c. mourut à Paris, âgé d'environ 75. ans.

Louis de Bethune, Chevalier, Marquis de Chabris, &c. ci-devant Gouverneur d'Ardres & de la Comté de Guisnes, mourut à Paris le 28. Fevrier, âgé d'environ 80. ans, laissant de son mariage avec Dame Elizabeth du Grippon, un fils unique, Hippolite, Marquis de Bethune, Mestre de Camp de Cavalerie. Il étoit fils d'Hippolite de Bethune, Comte de Selles, &c. Chevalier des Ordres du Roy, & d'honneur de la Reine Marie-Therese d'Autriche, & de Dame Anne-Marie de Beauvilliers S. Aignan.

Dame Emilie de la Rochefoucault, épouse de Charles-Emanuel, Duc de Crussol, Pair de France, &c. accoucha le 1. Janvier d'un fils, qui fut ondoyé par nécessité, & auquel les Ceremonies du Baptême furent suppléées le 26. Il fut nommé François Emanuel, par François, Duc de la Rochefoucault, Pair de France, Prince de Marillac, &c. Chevalier des Ordres du Roy & Grand-Maître de la Garde-Robe de S. M. & par Dame Anne-Marie-Marguerite de Bullion, Duchesse d'Uzez.

Le 11. Janvier dernier, Dame Anne le Brest, épouse de François Dupuy, Chevalier

416 MERCURE DE FRANCE.

valier, Marquis du Montbrun, Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orleans, accoucha d'une fille, qui fut tenuë sur les Fonts, & nommée Anne-Marie par M. Hector, Marquis de la Chaux-Montauban, Chevalier, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, aussi Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orleans; & par Dame Marie-Nicole Tardif, veuve de Barthelenty le Brest, Ecuyer, Trésorier General des Fortifications de France.

Le 29. du-même mois, les Ceremonies du Baptême furent suppléées à la Printesse Louise Magdelaine, fille de M. le Duc d'Orleans & de Marie-Jeante-Auguste, Princesse de Bade Baden, née le 5, Août 1726. Cette Princesse fut nommée par M. Charles Martel, Guidon de la Gendarmerie, Mestre de Camp de Cavalerie, & par Dame Magdelaine de Jauche Bouton de Chamilly, Comtesse de Clerc, veuve de François Martel, Comte de Clerc, Guidon de la Gendarmerie, &c.

Dame Catherine-Scholastique Bazin de Bezons, épouse de N. Hubert, Vicomte d'Aubusson Comte de la Feuillade, Seigneur du Duché de Roanez, &c. Mestre de Camp du Regiment Royal de Piémont, Cavalerie, accoucha le 30. Janvier, d'un fils qui fut
nom-

nommé Jean-François-Marie, par Jacques Bazin de Bezons, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Cambrai; & par Dame Marie Lucrece de S. Chamand, pour & au nom de Dame Françoisse de Rattignac, Marquise d'Aubuffon.

Jean-Baptiste Budes, Comte de Guebriant, Capitaine au Regiment du Roy Infanterie, épousa le 1. de ce mois, dans la Chapelle Royale de Versailles, Françoisse-Armande Acton de Marlay.

Il est l'aîné & le chef de l'ancienne & illustre Maison de Budes en Bretagne, qui a produit plusieurs Heros à la France, dont nous avons vû sortir dans ce dernier siecle le Maréchal de Guebriant, tué devant Rothwieil en 1673. Cette Maison joint à l'ancienneté & à l'illustration, les alliances des illustres Maisons du Guesclin, Gonion, Maletroit, Coetquen, Rohan, Couvrau, Montmorenci, Sevigné, Beauveau, Guemadeuc, Romillé, Querouisy, &c. il ne reste plus de cette famille, que le Comte de Guebriant dont il est ici question, trois freres & une sœur, dont Joseph-Marie, Comte de Budes, marié en 1726. à Marie-Angelique de Varenne, riche veuve du feu Comte de Langie.

Le 9. de ce mois, le Marquis du Guesclin,

418 MERCURE DE FRANCE.

clin , Mestre de Camp d'Infanterie ,
Chambellan du Duc d'Orleans , époufa
M^{lle} Bosc ; fille de M. Bosc , Chancelier
de l'Ordre de S. Lazare.

M. Sonning , Receveur General des
Finances de Paris , a époufé M^{lle} des Al-
leurs , fille du Marquis des Alleurs , ci-de-
vant Ambassadeur à Constantinople.

AU MERCURE DE FRANCE.

*Envoy sur son Logogryphe du mois
de Decembre 1727.*

UN Pot rempli de vin fait plaisir à tout *Age*
Disoit un jour *Geta* , bûvant avec son *Page* ;
Quand je bois , je suis tout , Roi du *Pô* , Roi
du *Tage*
Lors un *Pet* à *Goa* l'envoya pour *Otage* ;
Il crût en revenir à la fin de sa *Page* ,
Mais un soupir d'amour en fit un *Jean-Potage*

Par Florimons de Saint Amour.

AUTRE EXPLICATION du Logogryphe.

SANS tant tourner autour du pot ,
Et passer à rever le plus beau de mon âge ,
Du

Du premier coup j'ai rencontré le mot,

Le Logogryphe est un *Potage*.

Les preuves les voici : suivez-moi, s'il vous plaît ;

L'Italie a le *Pô*, le *Tage* est en Espagne ;

Le *Pos* pour un bûveur est un puissant attrait ;

Le temps est partagé par l'*Age*. Sa compagne...

Mais quoi ! quelle barriere arrête mon esprit ?

Où trouver dans l'histoire, & même dans la fable,

Ce Prince si fameux par son sort déplorable,

Dont le nom à rebours est dans le mot écrit ?

Je t'invoque, Mercure, en ce besoin extrême...

Ah ! je le tiens ce nom, & sans tant de détours,

C'est *Geta*, qui l'eût dit ? Oui, c'est *Geta* lui-même,

Dont un frere cruel trancha les tristes jours.

Poursuivons l'analyse, & reprenons haleine.

La Ville de *Goa* se présente à mes yeux ;

Pour le vent, c'est un *Per* ; ce couple curieux

Se trouve dans le mot qui fait couler ma veine.

En lui coupant la tête, il change de maintien,

Et par une métamorphose

Dont

F E V R I E R. 1728. 421

taires du Roy des Chancelleries Præsidentiales.
Donné à Versailles au mois de Décembre 1727.
Registré en Parlement le 30. Janvier suivant.

A R R E S T du 13. Janvier, qui proroge
pendant l'année 1728. le délai porté par celui
du 7. Janvier 1727. qui modere à moitié les
Droits de Marc d'or, Sceau, Enregistrement
chez les Gardes des Rôles, frais de Reception
& Installation des Offices qui seront levez va-
cans aux Revenus Casuels de Sa Majesté pen-
dant le courant de la presente année 1728. &
qui les dispense du payement du Droit de
Confirmation.

A P P R O B A T I O N .

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde
des Sceaux le *Mercure de France* du mois
de Février, & j'ay crû qu'on pouvoit en per-
mettre l'impression. A Paris, le premier Mars
1728.

HARDION.

T A B L E .

Pieces Fugitives, Epitre au Cardinal de Fleury,	211
Lettre sur le nouveau Systeme de Chant,	217
Voyage de Blois à Nantes, en Vers,	230
Ouverture & Description du Tombeau de François II. Duc de Bretagne,	255
	Triolets

Triolets ,	260
Rondeau ,	261
Explication d'une ancienne Epitaphe ,	262
Couplets de l'Hermitte de Salonique ,	264
Lettre sur les Lunaifons , &c.	267
Panegyrique du mois de Février , <i>Triolet</i> ,	294
Madrigal ,	299
Lettre sur quelques Monumens d'Antiquité ,	300
A l'Auteur du Voyage de Paphos , <i>Vers</i> ,	305
Reflexions ,	306
Explication des Enigmes & du Logogryphe du second volume de Decembre ,	307
Explication des 12. Enigmes de Janvier ,	311
Nouvelles Enigmes ,	312
Nouvelles Litteraires , &c. <i>Bibliothèque Ger-</i> <i>manique</i> ,	314
Differtation sur le droit de battre Monnoye ,	315
Eloge de quelques Femmes sçavantes ,	316
Actes Litteraires de Suede ,	319
Couteau avalé par une femme ,	320
Erreur sur la mort du Pere Pagi ,	324
Bibliothèque Angloise , &c.	327
Essais , &c. sur le Poëme Epique , &c.	328
Les Sentences d'Ali , &c.	329
Essais sur divers sujets ,	331
Lettres écrites de Malabar ,	331
Relation de la Mission à Tranguebar ,	334
Mémoires Philosophiques de la Societé Royale ,	336
Histoire d'Amenophis , &c.	339
Reflexions sur l'amitié ,	340
Histoire du Peuple de Dieu ,	344
Recueil des Titres & Pieces sur l'Annexe , &c.	347
Méthode pour étudier l'Histoire , &c.	352
Traitez Philosophiques & Pratiques d'Elo- quence & de Poësie , du P. Buffier .	353
	Mé-

	423
Methodes pour regler les Montres & Pendules,	355
Nouveaux Jettons gravez en Taille-douce,	359
Nouvelles Estampes de Watteau, grayées,	362
Chanſon notée,	365
Spectacles, l'Amant Prothée, <i>Extrait</i> ,	<i>ibid.</i>
Les Amans Déguifez, <i>Extrait</i> ,	375
Concert aux Thuilleries,	385
Nouvelles du tems,	387
Morts des Pays Etrangers,	403
France, Nouvelles, &c.	404
Promotion & reception de Condons Bleu,	405
Benefices donnez,	412
Morts, Naiffances & Mariages,	413
Envoi ſur le Logogryphe,	418
Autre Explication du Logogryphe,	419
Edit & Arrêt,	420

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P**Age 218. ligne 2. ne comprenant alors,
lisez ne comprenant pas alors.
- P. 219. l. 4. entre mains, *l.* entre les mains,
- P. 236. l. 13. est, *l.* c'est.
- P. 271. l. 9. du ſurcroît, *l.* de ſurcroît.

La Planche des Jettons doit regarder la page 359
La Chanſon notée doit regarder la page 365

LISTE DES LIBRAIRES
qui débitent le Mercure dans les
Provinces du Royaume, &c.

- A Toulouse, *chez la veuve Tene,*
 Bordeaux, *chez Raymond Labottiere, chez*
Charles Labottiere l'aîné, vis-à-vis la Bour-
se, chez Etienne Labottiere, & chez Cha-
pui, fils, au Palais.
 Nantes, *chez Julien Maillard, & chez du*
Verger.
 Rennes, *chez Vattar.*
 Blois, *chez Masson.*
 Tours, *chez Gripon.*
ibid. chez Masson,
 Rouen, *chez Herault.*
Idem, chez la veuve Vaultier.
 Châlons-sur-Marne, *chez Seneuze*
 Amiens, *chez François, & chez Godard,*
 Arras, *chez C. Duchamp.*
 Orleans, *chez Rouzeaux.*
 Angers, *chez Fourreau.*
 Chartres, *chez Fetil, & chez J. Roux.*
 Dijon, *chez la veuve Armil.*
 Lille, *chez Danel.*
 Versailles, *chez Pigeon.*
 Besançon, *chez Charmet.*
 Saint Germain, *chez Doré.*
 Lyon, *à la Poste.*
 Reims, *chez Godard.*
 A Vitry-le-François, *chez Vitalis,*
 Beauvais, *chez De Saint.*

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

M A R S. 1728.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.

LA VEUVE PISSOT, Quay de Conti,
à la descente du Pont Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

J. E A N D E N U L L Y, au Palais,
à l'Ecu de France & à la Palme.

Chez

M. DCC. XXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de sette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .

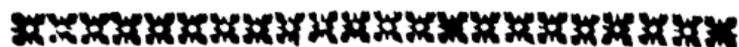


MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

M A R S. 1728.



PIECES • FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

O D E.

SUR LA FUREUR DU JEU.



Aste fils d'un desir avide,
Et d'une lâche oisiveté,
Vil Esclave du sort perfide,

Nourricier de la Pauvreté,

Démon qui souffles dans les ames,

Transports fougueux, indignes trames,

A ij Mauvaise

428 MERCURE DE FRANCE.

Mauvaise humeur , mauvaise foi ,
Laisse respirer tes Victimes ,
Et vien apprendre dans mes Rimes ,
L'horreur que j'eus toujours pour toi.



Jeu monstrueux , je te déteste ,
A l'égal du plus grand des maux :
La guerre , la faim & la peste ,
Me semblent de moindres fléaux.
Contre ta fureur indomptable ,
Un courroux , non moins intraitable ,
S'est emparé de tous mes sens ;
Oui , les haines les plus outrées ,
Des Thyestes & des Atrées ,
Sont ce que pour toi je ressens.



Homme , qui consumes sans honte ,
A ce passe-temps odieux ,
Tant de momens dont tu dois compte
Au Public , à toi-même , aux Dieux ;
Qui , dans une seule journée ,
Bien souvent de plus d'une année ,
Sçais engloutir le revenu ,

Comme

Comme je m'aveugle peut-être,
 Parle, & da moins fais-moi connoître,
 Un plaisir qui m'est inconnu.



Sans ces agreables Parties,
 Helas ! comment passer les jours ?
 Que d'ennuyeuses réparties !
 Que d'importuns & froids discours !
 On suë, on baaille, tout nous choque,
 Par une langueur réciproque,
 L'un à l'autre on se fait pitié :
 Au lieu qu'un semblable commerce,
 Nous interesse, & nous exerce,
 Et réveille enfin l'amitié.



Je t'entens ; tu n'as rien à faire :
 Tu prens la consolation
 De ceux que le Ciel en colere,
 A privez d'occupation,
 Qui, sans ce Jeu qui les enivre,
 Auroient du peu qu'ils ont à vivre ;
 Un dégoût presque illimité,
 Et qui de la plus longue course,

A iij

Avec

430 MERCURE DE FRANCE.

Sans ce Jeu fatal à leur bourse ,
Verroient trop-tôt l'extrémité.



Puisque tout te semble insipide ,
Hors ce cher objet de tes vœux ,
Va , sui le penchant qui te guide ;
Qu'il soit transmis à tes neveux-
Amis , dont j'admire le nombre ,
Dans un Quadrille , dans un Ombre ,
Allez dissiper votre ennui ;
Allez , que rien ne vous arrête :
Que votre Dieu voye à sa Fête ,
Des Ministres dignes de lui.



Suivons , les portes sont ouvertes ,
A tous les curieux Mortels.
Six tables de cartes couvertes ,
Du Temple affreux sont les Autels.
Grands Dieux ! qu'entens-je dans ces Sales ?
Les Goths , les Scythes , les Vandales ,
Sont-ils au milieu d'un festin ?
Ce Sanctuaire qu'on honore ,

D'un

D'un Escadron Arabe ou More,
Est-il devenu le butin ?



Ainsi, Discorde, ton épée
Épargne le sang étranger,
Tandis qu'au dedans occupée,
Elle sçait s'en dédommager.
C'est peu qu'à ta voix meurtrière,
Le frere armé contre le frere,
Conçoive les plus noirs desirs ;
Chose étrange ! l'amitié même
Réverant ton pouvoir suprême,
Cherche, trouve en toi des plaisirs.



Faute d'un travail plus utile,
Sur un *As*, *Damis* est cloué ;
Son esprit stupide, infertile,
En sera-il plus enjoué ?
Pour être témoins de sa joye,
Attendons qu'une vile proye,
Ranime ses yeux presque morts ;
Fuyons, si dans un coup funeste,

A iij) Mé-

432 MERCURE DE FRANCE.

Megere de l'impie Oreste ,
Renouvelle en lui les transports.



Difons-le , puisqu'il le faut dire ,
Où , de ces lieux empoifonnez ,
Il fort peu de gens prêts'à-rire ,
Bien moins d'amis paffionnez.
Vaincu , dont la langue féconde ,
A tout ce qui respire au monde ,
Du fort contes la trahifon ,
Respecte le vainqueur plein de gloire ;
Il s'applaudit d'une victoire ,
Qui te fait perdre la raifon.



Tailleurs , qui dans le revers même ,
Confervez un cœur tout Romain ,
Pontes , douiez d'un flegme extrême ,
Soit pour la perte , ou pour le gain.
De Porus ou bien d'Alexandre ,
Ma Lire vous fera descendre ,
Si vous le jugez à propos :
On doit élever jufqu'aux *Aftres* ,

Les

Les conquêtes & les defaïtes ,
De qui fait la guerre en Héros.



Pour vous qui fans beaucoup d'attache ,
D'un sobre jeu sçavez user ,
Qui l'employez comme un relâche ,
Qu'aucun ne doit se refuser
Contre vous , prudente *Uranie* ,
Ma Muse aujourd'hui rembrunie ,
Ne va point à de tels excès ,
Mais au nom des Dieux prenez garde
Qu'un jour cette Muse hagarde ,
Ne vous fasse votre procès.



Elle craint qu'un tel exercice ,
Sous le beau nom d'amusement ,
N'ouvre enfin quelque précipice ,
A votre heureux temperament.
On ne veut s'égayer qu'une heure ;
Une autre succede , on demeure ,
Le poison s'empare du cœur :
Le jour s'enfuit , la nuit se passe ,

A V L'

L'œil s'affouplit, le teint s'efface,

Le corps perd toute sa vigueur.

F... de Roseval.



LA TRAHISON PUNIE ;

Histoire Espagnole.

DE toutes les offenses qui nous arment les uns contre les autres, il n'y en a point de plus difficiles à pardonner que la trahison, sur-tout quand elle part d'une personne en qui nous avons mis toute notre confiance, & sur qui nous avons répandu nos bienfaits ; il faut être au-dessus de l'homme pour se refuser à la vengeance, quand on y est excité par un motif si pressant ; & le Ciel qui nous demande le sacrifice d'un ressentiment qui paroît si juste, se réserve la punition de pareils Monstres. On le verra dans l'Histoire suivante.

Dans la Ville de Cadix, si celebre par les richesses de son commerce, étoit un jeune Cavalier, d'une illustre naissance, & dont la vertu répondoit à la noblesse du Sang dont il étoit sorti. Mille bonnes qualitez jointes à tout ce qui peut rendre

rendre un homme aimable aux yeux d'une Belle, lui acquirent bien-tôt les bonnes grâces de toutes les Dames; elles se disputoient, à l'envi, la conquête d'un cœur jusqu'alors impénétrable aux Traits de l'Amour. Mais son heure fatale ne tarda pas à venir. Des yeux qui ne le cherchoient pas, triomphèrent de sa liberté. Cette victoire étoit réservée à l'aimable Laure. A peine avoit-elle atteint l'âge de treize ans, quand elle se montra pour la première fois à l'insensible Octave, c'est le nom du Cavalier dont je viens de parler. Je ne m'arrêterai point sur la naissance & les progrès d'une passion qui leur coûta si cher. Octave & Laure s'aimèrent tendrement presque'aussi-tôt qu'il se connurent; le Ciel qui les avoit fait l'un pour l'autre, avoit mis dans leurs cœurs cette invincible sympathie qui force la raison à se taire dès qu'elle entreprend de s'y opposer. Comme ils étoient tous deux d'une naissance à peu près égale, & qu'ils avoient d'ailleurs assez de biens pour pouvoir faire une alliance qui pût les rendre aussi heureux du côté de la fortune, qu'ils croyoient l'être déjà du côté de l'amour. Octave n'eut pas beaucoup de peine à faire consentir Dom Alonso, pere de son Amante, à les unir d'un nœud indissoluble. Tout étoit prêt pour cette grande

A v j cere-

436 MERCURE DE FRANCE.

cérémonie qui devoit les mettre au ombre de leurs vœux, quand un Orage imprévu vint troubler le calme profond dont ils avoient jouï jusqu'à ce moment. Valere, intime ami d'Octave, avoit insulté le fils d'un des principaux Habitans de Cadix, qui s'appelloit Horace. Il n'est pas nécessaire d'exposer ici le genre d'insulte; il falloit que l'outrage fût des plus sanglans, puisqu'il obligea l'offensé à en tirer raison par un assassinat contre toutes les loix de l'honneur. Dans une nuit assez obscure, pour empêcher de distinguer les objets, Octave accourut à un bruit d'épées & à une voix qu'il reconnut pour être de son ami Valere; il le trouva environné de quatre assassins qui l'avoient déjà réduit aux dernieres extrémitez. L'inégalité de la partie ne le laissa pas balancer un moment à faire ce que l'honneur & l'amitié exigeoient de lui; des quatre Assassins, trois prirent la fuite, & le quatrième percé d'un coup mortel, de la main d'Octave, se fit connoître pour Horace, proche parent du Gouverneur de Cadix. Il n'en fallut pas davantage pour obliger Octave & Valere à se sauver; & quoique l'assassinat semblât les mettre à l'abri de la rigueur des loix, ils n'auroient pas été long temps en seureté de leurs vies, s'ils avoient fait un plus long séjour à Cadix;

un

un Vaisseau prêt à partir pour les Indes, favorisa leur évasion, non sans un mortel regret de la part de l'amoureux Octave, qui par ce coup fatal du sort, se voyoit arraché à sa chere Laure. *e)*

Que devint cette tendre Amiante quand elle apprit cette funeste nouvelle? Le péril qui menaçoit les jours de son futur Époux, lui avoit d'abord fait souhaiter son absence, mais son départ la plongea dans une tristesse que rien n'étoit capable de soulager. Elle en reçut pourtant quelque legere consolation par une Lettre qu'on remit entre ses mains, & dont Octave avoit chargé un de ses amis avant que de s'embarquer pour les Indes.

Quel démon conjuré contre tout le bonheur de ma vie m'arrache à vous, ma chere Laure, au moment que nous allions être unis pour jamais. Je pars pour les Indes, mais je n'aurois point quitté Cadix, sans les frayeurs dont on m'a appris que vous étiez agitée. Je dois prendre soin d'une vie à laquelle vous daignez prendre un intérêt si tendre: hélas! s'il arrivoit jamais quelque changement dans votre cœur, vous ne devez pas douter que je ne vinisse me livrer entre les mains de ceux qui sont assez injustes pour vouloir me punir d'une action de generosité. Sans moi, mon ami alloit perdre la vie par un indigne assassinat;

438 MERCURE DE FRANCE.

sinat ; pouvois-je ne le pas secourir sans me perdre d'honneur ? Je suis persuadé , genereuse Laure , que le crime dont on m'accuse va me rendre plus cher à votre cœur ; je ne laisse pas cependant de me voir condamné à quelque chose de plus affreux que la mort dont j'étois menacé , puisqu'on m'a réduit à une absence qui me prive du plus grand plaisir qu'un Mortel puisse éprouver. A cette cruelle absence se joint la crainte mortelle de vous perdre pour toujours. Le Gouverneur de Gadix n'est que trop redoutable ; je tremble que l'Auteur de vos jours , intimidé par mes ennemis , ne change de sentiment à mon égard , & qu'il ne vous ordonne de ne plus penser à notre hymen & de m'oublier. Le pourrez-vous , équitable Laure ? c'est à vous de me rassurer , je crains que votre devoir ne soit plus fort que votre amour , & que vous ne me sacrifiez à l'intérêt d'un pere ; j'attens votre réponse pour me déterminer à vivre ou à mourir. Une Frégate legere que nous avons laissée à Cadix doit nous rejoindre au premier vent favorable ; qu'elle ne parte point , je vous en conjure , sans être chargée de mon arrêt ; je le subirai , quel qu'il soit , s'il me condamne à vous perdre , j'en mourrai , sans doute ; mais quand je pourrois y survivre , je sens bien que je n'aurois ja mais la force de vous imiter , & j'atteste

le

le Ciel, que quoiqu'il arrive, je serai toujours votre fidele.

Octave.

La triste Laure ne put lire cette Lettre sans ressentir tour-à-tour divers mouvemens qui se succedoient rapidement les uns aux autres. A peine la douleur s'étoit emparée de son ame, que la joye cherchoit à s'y introduire; la crainte suivait de près ces deux sentimens opposez. Elle dépendoit d'un pere; elle appréhendoit avec quelque apparence de raison, que la frayeur de son Amant ne fut trop bien fondée. Si elle n'eût consulté que son cœur, elle n'auroit pas tardé un seul moment à le rassurer du côté de sa fidelité; mais scrupuleusement attachée à son devoir, en fille bien née, elle crut ne devoir rien promettre sans l'aveu de Dom Alonso. Elle lui montra la Lettre d'Octave, & obtint de lui la permission de lui répondre aussi favorablement qu'elle le devoit à un homme qui lui étoit destiné pour époux. Voici en quels termes elle s'exprima dans la Lettre qu'elle devoit lui envoyer par la Frégate prête à partir.

La fortune qui nous frappe d'un même coup, mon-cher Octave, nous doit rendre notre douleur plus legere à supporter, puisque l'amour nous la fait partager. Que cet amour nous unisse à jamais malgré l'espace

pace immense qui va nous separer. Mon pere consent que je vous aime toujours ; il fait plus , il me le commande. Jugez si j'aurai besoin de me faire un grand effort pour obéir à une si douce loi. Sa generosité n'a pas démenti mon attente ; malgré votre infortune , vous lui êtes aussi cher que si vous étiez déjà mon époux. Calmez donc une frayeur qui lui a paru injurieuse , & s'il vous reste encore quelque défiance sur l'avenir , recevez le serment que je vous fais de n'être jamais qu'à vous , quelque changement qui puisse arriver dans le cœur de celui qui m'a donné la vie. On peut bien m'arracher ce que j'aime , mais rien ne pourra jamais m'attacher à quelqu'autre objet. Soyez-moi seulement fidele , c'est la seule restriction que je mets à mon serment. Je me flatte que vous n'aurez pas beaucoup de peine à observer la condition que vous impose la plus tendre & la plus malheureuse Amante qui fût jamais.

Octave reçut cette consolante Lettre trois jours après son départ. Il crut emporter avec lui le cœur de son Amante , ou plutôt son Amante elle-même avec ce précieux témoignage de sa tendresse ; & ce cher garant de sa fidelité. Le vent qui le conduisit aux Indes fut assez favorable , si l'on peut appeller de ce nom ce qui nous éloigne de l'objet de nos

VŒUX.

vœux. Il ne fut pas plutôt arrivé à la nouvelle Espagne, qu'à la faveur de quelques Lettres de crédit, dont il s'étoit muni, il se trouva en état de se dédommager des pertes qu'il pourroit faire à Cadix.

En effet son absence laissant un champ libre à ses ennemis, non-seulement ils le firent condamner à perdre la tête sur un échaffaut, mais ils firent encore confisquer tous ses biens. Quelle douleur pour Laure de voir son Amant si injustement opprimé. Ce n'étoit pourtant là que la moindre partie des maux qu'elle avoit à souffrir; la fortune lui en réservoir de plus cruels, & d'autant plus sensibles, qu'elle devoit la frapper du côté de son amour.

Son Pere l'aimoit tendrement, mais cette même tendresse le rendit, sinon cruel, du moins sévère à son égard. Cet ave dépoüillé de tous ses biens, ne lui parut plus un parti sortable pour une fille qui lui étoit chere. C'étoit l'exposer à devenir malheureuse, que de lier son sort à celui d'un proscrit, & manquer toutes les occasions d'un établissement avantageux, que de se picquer de constance pour un absent, qui peut-être ne reverroit jamais sa Patrie. Il tâchoit d'insinuer adroitement à la triste Laure ces sentimens de pere, qui se presentoient dans un point de vûë bien different aux yeux
d'une

442 MERCURE DE FRANCE.

d'une fille, prévenue qu'on ne peut jamais manquer de rien avec ce qu'on aime. En vain Laure lui faisoit entendre par les Lettres qu'Octave lui écrivoit que sa fortune devenoit tous les jours plus brillante dans les Indes ; il n'en étoit pas plus persuadé, & ne cessoit point de la presser de se deffaire d'un amour qui seroit suivi d'un long repentir.

Pour surcroît de malheur, le frere de celui qu'Octave avoit tué, devint éperdument amoureux de la malheureuse Laure. Non-seulement il avoit succédé aux grands biens de son frere, il s'étoit encore enrichi de ceux de son Meurtrier qui avoient été confisquez à son profit. Il la fit demander à son pere par le Gouverneur de Cadix, à qui il appartenoit de bien près, comme nous l'avons déjà dit. Ce Rival, ou plutôt cet irréconciliable ennemi d'Octave s'appelloit Dom Pedro, digne heritier d'un frere qui avoit péri dans un projet d'assassinat, que le Ciel vengeur avoit fait retomber sur lui ; il commença par tyranniser un cœur qu'il ne croyoit pas pouvoir gagner en l'attaquant dans les formes. Le pere de Laure eut la foiblesse d'ouvrir les yeux à une superficie ébloüissante de fortune qui sembloit venir au-devant de sa fille ; il lui en parla comme d'un avantage qu'elle ne devoit

devoit pas négliger. Quoi ? mon pere, lui répondit - elle avec une surprise qui marquoit l'indignation qu'une pareille proposition lui causoit : » le lâche , le » cruel Dom Pedro aura grossi ses biens » d'une injuste usurpation ! il se fera en- » richi des debris du naufrage de celui » que vous m'aviez destiné pour époux , » & je pourrois accepter sa main ? Ah ! » qu'il jouïsse à son gré , puisque telle est » la corruption du siecle , qu'il jouïsse im- » punément du prix d'un sang justement » répandu , mais qu'il ne me rende pas » complice de cette indignité. D'ailleurs » quand on n'auroit pas à lui faire un » reproche aussi honteux , & qu'il me fau- » droit partager avec lui , ignorez-vous » mille autres vices qui le deshonnorent ? » Et pourriez-vous consentir qu'un Monf- » tre détesté de tout le monde entrât dans » votre famille ? Enfin , oubliez-vous que » c'est par votre aveu que j'ai promis au » malheureux Octave de lui garder ma » foi ? Ah ! faut-il , poursuivit-elle , que » tout se déclare contre la vertu , dès qu'elle » le cesse d'être favorisée de la fortune ?

Le-pere de Laure ne put résister à des sentimens qui partoient d'une ame véritablement noble ; il lui promit de ne la plus presser sur un hymen pour lequel il lui voyoit tant de répugnance , & fit entendre

444 MERCURE DE FRANCE.

tendre à Dom Pedro que sa fille lui étoit trop chère pour la vouloir contraindre à prendre aucun engagement. Ce refus rendit Dom Pedro furieux ; il sentit que c'étoit Octave qui regnoit absolument dans son cœur. Un Amant plus vertueux auroit respecté une fidélité à l'épreuve de la mauvaise fortune & de l'absence ; mais des sentimens si beaux lui étoient tout-à-fait inconnus ; plus on desespéroit son amour, plus il s'obstina à une poursuite qui alla jusqu'à la persécution. Le Gouverneur de Cadix s'intéressa hautement pour lui, & en vint jusqu'à menacer le pere de Laure de le perdre, s'il ne réparoit la honte du refus que son parent venoit d'essuyer ; mais tout ce grand éclat fut inutile, & Laure déterminée à entrer dans un Convent plutôt que d'épouser un aussi méchant homme que Dom Pedro, obligea l'Auteur de ses jours, qui avoit pour elle des entrailles de pere, à relâcher à son égard de l'autorité que le Ciel lui avoit donnée sur son destin.

Dom Pedro ne pouvant réussir par la force, eut recours à l'artifice. Il suborna un homme qui ne faisoit que d'arriver des Indes ; cette ame venale publia dans Cadix, qu'Octave devoit épouser une veuve qui lui apportoit en dot des richesses immenses. La fourberie fut si bien appuyée

puyée, que le bruit en vint jusqu'aux oreilles de Laure; elle rendit d'abord assez de justice à son Amant pour le croire innocent, elle imputa la calomnie à Dom Pedro; mais ce qui arriva quelque temps après ne lui laissa aucun doute sur son malheur.

Octave avoit été instruit des propositions d'hymen que Dom Pedro avoit faites au pere de Laure; ces propositions soutenues de l'autorité du Gouverneur de Cadix, l'allarmerent vivement. Il craignit que Laure qu'il avoit toujours vuë soumise aux loix de son devoir, ne sacrifiat son amour à l'obéissance qu'elle devoit à des ordres qui lui étoient sacrez. Il ouvrit son cœur à son ami Valere, qui ne l'avoit point abandonné depuis le jour qu'ils étoient partis ensemble de Cadix, quoiqu'il eût la liberté d'y revenir; en effet, les informations furent faites de maniere à le disculper & à faire tout retomber sur Octave; on supprima tout ce qui pouvoit donner le moindre indice d'assassinat, de peur que cela ne fût à la décharge d'Octave, & sur la déposition de quelques témoins que l'avarice avoit séduits, Octave passa pour Assassin, au lieu qu'il n'avoit fait qu'une action d'honnête homme en deffendant son ami contre le plus noir de tous les attentats.

La liberté que Valere avoit de revoir

446 MERCURE DE FRANCE:

Patrie, n'ayant pû l'arracher à son gene-
reux deffenseur, il ceda à ce penchant na-
turel, dès qu'Octave lui eut fait connoi-
tre que son retour à Cadix lui étoit né-
cessaire; Octave étoit alors dans une for-
tune brillante, on amasse bien-tôt des ri-
chesses dans un pays qui en est la source;
retournez, dit-il à Valere, retournez à
Cadix, si j'ai eu le bonheur d'y deffendre
vos jours contre de lâches assassins, vous
pouvez m'y conserver quelque chose de
plus cher que ma vie. Tout est perdu pour
moi, si je perds l'aimable Laure. Votre
presence pourra dissiper l'orage qui vient
de s'élever contre mon amour. Faites
briller aux yeux du pere tout l'éclat de ma
nouvelle fortune, mais ne parlez à la fille
que de la constance de mon amour.

Valere, qu'une veritable amitié unissoit
à Octave, se deffendit quelque temps de
la proposition qu'il lui faisoit; mais en fin
l'interêt de son ami l'emporta, il consen-
tit à l'abandonner pour parer le coup fa-
tal qui le menaçoit.

La Flotille prête à partir, favorisa le
dessein d'Octave. Pour ne rien oublier de
ce qui pouvoit contribuer à lui conserver
le cœur de Laure, il remit entre les mains
de Valere la Lettre qu'elle lui avoit écrite,
& dans laquelle il avoit reçu les assurances
d'une fidelité éternelle; ces deux tendres

amis

amis s'embrassèrent cent fois au moment de leur séparation : qui eût dit à Octave que cet ami si fidele ne deviendrait qu'un perfide ? Mais que peut l'amitié contre l'amour ?

La suite dans le prochain Mercure.



A M * * * *

En lui envoyant la Fable des Amours de Tython & de l'Aurore.

DEs Amours de l'Aurore, acceptez le portrait,

Eh comment pourriez-vous en refuser l'hommage ;

Des graces qu'Apollon répand dans un Ouvrage,

N'êtes-vous pas toujours le modele ou l'objet ?

On ne plaît point sans vous, ce n'est que sur vos traces

Que cheri des neuf Sœurs on habite leur Cour,

Heureux, cent fois heureux qui vous devoit les graces

Qu'il auroit à rendre à l'Amour !

RE-



REMARQUES

SUR LES GEANS, &c.

Pendant que tout ce qu'il y a de Mathématiciens en France s'appliquent à trouver du faux dans les preuves de M. Mathulon; je n'ai envisagé son défi qu'avec les mêmes yeux qu'autoit fait Maître Etienne Pasquier, s'il étoit encore au monde. Qu'on dise tant qu'on voudra que mille écus sont bons à gagner; je les abandonne à ceux qui en ont plus envie que moi. Ce que j'en ai lû dans votre Journal, n'a pas tant excité mon attention que certains autres articles de matière moins abstraite & moins voisine de l'Algebre. Pasquier trouva plaisamment la Quadrature du Cercle dans une chose qui est fort commune, surtout parmi les gens d'Eglise & du Barreau: C'est en parlant de l'origine des Bonnets, *lib. 4. c. 15.* qu'il égaye ainsi son sujet. Après avoir avancé que c'est une *coûtume très-inepte que nous reparions nos têtes rondes avec des Bonnets quarrez*, il ajoute en badinant, ce qui suit: *En quoi, dit-il, l'on peut dire que par une grande bigarrerie, nous avons par hazard trouvé la Quadra-*

ture du Cercle, amufoir ancien des Mathématiciens, où ils ne purent jamais donner atteinte. Cette décision d'un celebre Jurifconfulte, ne fera pas, je m'affure, du goût de nos Mathématiciens ; ils passeront, ou effayeront de passer outre. Ils font trop perfuadez qu'on peut ajoûter bien des perfections aux recherches des Anciens, & que l'on découvrira toujous de temps en temps de quoi les redreffer. Je fuis affez de cet avis jufqu'à un certain point, & je vous l'avois déjà fait connoître. En voici une preuve toute récente. Comme l'on n'est pas obligé de déferer aveuglement à tout ce que les anciens Auteurs marquent dans leurs écrits touchant les effets de la Nature, & que perfonne, par exemple, ne s'avife de dire aujourd'hui avec quelques-uns d'entre eux, que la Terre est quarrée ou toute platte ; j'avois crû pouvoir ne pas ajoûter foi à ce que S. Auguftin marque dans fon quinzième Livre de la Cité de Dieu, Chapitre 9. touchant la dent molaire d'un homme, qui fut trouvée de fon temps fur le rivage de la Mer, proche la Ville d'Uttique, & qu'il affure avoir vûe lui-même. Il témoigne qu'elle étoit d'une groffeur fi énorme, que fi on l'eût voulu tailler en morceaux, on eût pû faire de cette feule dent une centaine des nôtres. *Vi di*

B ipse

ipse, non solus, sed aliquot mecum in Viicensi littore molarem hominis dentem tam ingentem, ut si in nostrorum dentium modulos minutatim consideretur, centum nobis videretur facere potuisse. Quoique ce saint Docteur ajoute que cette dent lui paroît- soit provenir de quelque Géant extraordinaire, j'avois crû, sans perdre le respect qui lui est dû, qu'il auroit pû se faire aussi que cette dent fût venue d'un Monstre Marin. Mais la découverte du Squelette d'un Géant, marquée dans le Mercure du mois dernier, me fait changer de sentiment. Si cette découverte est bien véritable, elle laisse à penser qu'il y avoit à peu près la même proportion de corps dans le Géant d'Afrique que dans celui de Macédoine, puisque si une dent de celui-cy pesoit dix-huit livres de France, il est constant qu'il y avoit de- quoi faire plus de cent de nos dents communes. Ainsi S. Augustin paroît n'avoir pas exagéré la chose, ni avoir été trop crédule. Ce S. Pere ajoute qu'on trouvoit encore de tems-en-tems des Ossemens qui prouvent que la taille commune des anciens avoit été bien plus grande qu'on ne la voit aujourd'hui parmi les hommes : & comme les Géants devoient encore surpasser les autres, il en infere que la dent qu'il vit, venoit d'un des Géants de ces premiers temps. *Sed illum*

illum Gigantis alicujus fuisse crediderim.
 Nam præter quod erant omnium multò
 majora quàm noſtra tunc corpora, Gigan-
 tes longè cæteris anteibant... Verùm ut dixi
 antiquorum magnitudines corporum in-
 venta plerumque oſſa, quoniam diuturna
 ſunt, etiam multò poſterioribus ſeculis pro-
 dunt. Qu'on ceſſe donc de vanter la pro-
 digieuſe grandeur de ce Géant dont on
 dit que Jean I. Duc de Berry, vit en
 1466. les Oſſemens proche Valence en
 Dauphiné, dans la Baronie de Cruſſol, &
 dont il fit apporter une partie à Bour-
 ges; Chaumeau, qui n'eſt point accou-
 tumé à diminuer le mérite des Raretez de
 la Ville de Bourges, & qui en vit des reſ-
 tes à la Sainte-Chapelle, dit qu'il n'a-
 voit que quinze coudées de hauteur. (a)
 Etoit-ce-là un ſujet qui méritât d'être re-
 levé par les pompeux Vers qu'il rapporte,

Durant le cours de ce Princè notable,
 Fut mis à mort d'une maſſe maſſive,
 Un grand Géant de grandeur exceſſive,
 Qui ſurmontoit en hauteur juſtement,
 De douze pieds ceux qui ſont maintenant.
 Le Duc voyant, l'horrible Créature,

(a) Jean Chaumeau, *Histoire de Berry* 1566.
 pages 239, 235.

452 MERCURE DE FRANCE,

Tant excéder les Metes de Nature ,
Eit colliger par defir curieux ,
Des Ofsemens du Monstre furieux ;
Et pour montrer tant merveilleux Spectacle ,
Les enchaina sous ce grand habitacle.

Je ne ſçai ſi Gulliver a cru forger une idée de hauteur dans les hommes qui n'eût jamais exiſté, lorsqu'il a décrit ſon Royaume imaginaire ; quoiqu'il en ſoit , les Geans de Macedoine & d'Afrique ſe trouvent comparables à ceux de ce Royaume, C'eſt ce qui doit mettre à l'abri de la critique les Sculpteurs ou plutôt les Architectes qui ont donné aux Statuës de S. Chriſtophe une taille de trente , quarante , cinquante pieds , & même davantage , telles qu'on les voit à Paris , à Auxerre & à Rome ; & ſi l'on n'avoit pas d'autre argument contre la Legende de ce Saint , que l'énormité de ſa ſtature , je vous déclare franchement que je ne crois pas qu'on fût bien fondé à la combattre.

Vous voyez , M. qu'il n'eſt pas toujours inutile de mettre à part certains traits historiques & ſinguliers qu'on rencontre en liſant les Ouvrages des Saints Peres ou des Historiens , ſoit Eccleſiaſtiques , ſoit

soit profanes. L'Extrait que plusieurs Journaux ont donné du Livre intitulé, *les Chats*, m'a aussi rappelé une particularité qui pourroit trouver place dans ce Livre, & qui ne convient gueres ailleurs. C'est Jean, Diacre de Rome, qui nous fait remarquer dans la vie qu'il a écrite de S. Grégoire Pape I. du nom, qu'il y eut un Solitaire de si grande vertu du temps de ce S. Pontife, que Dieu lui révéla qu'il jouïroit du même degré de Beatitude que ce S. Pape. Or ce Solitaire ne possédoit rien au monde qu'une Chatte. *Vir magna virtutis qui nihil in mundo possidebat præter unam Cattam quam blanditiis crebrò quasi cohabitatricem in suis gremiis refovebat.* (a) La grande pauvreté de cet Hermite l'empêchoit de comprendre comment il pourroit n'être récompensé qu'à l'égal de S. Grégoire qui possédoit des biens immenses. Une seconde révélation lui apprit qu'il n'étoit pas si pauvre ni si détaché qu'il le pensoit, puisqu'il avoit pour sa Chatte plus d'attachement que S. Grégoire n'en avoit à tous les grands biens dont il jouïssoit. *Cur audes paupertatem tuam Gregorii divitiis comparare, qui magis illam Cattam quam habes, quotidie*

(a) Joan. Diac. Rom. lib. 2. Cap. 60. l'Édition des Benedictins met *Gattam*. M. du Cange a mis dans son Glossaire, *Cattam*.

palpando, nullique conferendo diligere comprobas quàm ille qui tantas divitias non amando sed contemnendo cunctisque liberaliter largiendo dispergit? Ce trait historique peut servir en même-temps d'apologie & de leçon à ceux & celles qui aiment les Chats. J'aurois voulu que M. de Montcrif ne l'eût pas oublié.

Ce 15. Septembre 1727.



EPITHALAME

*Sur le Mariage de M. Sonning, Receveur
General des Finances de Paris,
avec M^{lle} Des Alleurs.*

AU bord d'une Fontaine où naissent mille
fleurs,

Qui lui rendent l'éclat que leur prête son
Onde,

Amour, las de blesser des cœurs,

Jouïssoit du repos qu'il ôte à tout le monde.

Des Alleurs apperçoit ce superbe ennemi:

Examinons, dit-elle, il a le sommeil tendre,

Il ne dort souvent qu'à demi,

Et le traître pour mieux surprendre,

Fcint

Feint quelquefois d'être endormi :

Mais, non, plus je le vois, plus ma joye est
extrême ;

Le paisible sommeil enchaîne tous ses sens ,

Et je puis sans crainte moi-même ,

Enchaîner aujourd'hui le plus fier des Tirans.

Des cordes de son Arc lions ses mains cruelles,

Que ma ceinture & mes rubans ,

Attachent les perfides aîles ,

Qu'il prete aux volages Amans.

L'Amour s'éveille avec surprise ,

Veut rompre ses liens , menace , fond en pleurs.

Inexorable Des Alleurs ,

Tu ris de sa vaine entreprise ,

De ses cris & de ses fureurs.

Chargé de ces nouvelles chaînes ,

Il suit tes traces en tous lieux ;

Un seul de tes regards adoucit ses peines ,

Mais tu ne daignes pas sur lui tourner les
yeux.

Un jour l'Hymen sur son passage ,

Rencontra ce triste Captif ,

Et de son cruel esclavage ,

Fut , malgré leurs débats , pénétré jusqu'au vif.

B iiij Mon

456 MERCURE DE FRANCE.

Mon frere, lui dit-il, je vole à ta deffense ;
Je vais briser ta chaîne & venger tes mal-
heurs,

Donne-moi par reconnoissance ,
Quelque Trait pour blesser Sonning & Des
Alleurs.

Il faut leur faire violence ,
En unissant contre eux nos Traits & nos Dou-
cœurs ;

Votre bonté pour moi, dit l'Amour, est ex-
trême,

Mon frere & vous devez compter sur mon
retour ,

Mais qui peut mieux que l'Amour même
Lancer les Fleches de l'Amour.

Débarraffez mes mains de ces chaînes cruelles,
Et vous verrez sur eux tomber mes premiers
coups.

Je consens d'oublier nos fameuses querelles ,

Et ne demande point l'usage de mes aîles ;

Je veux bien me fixer auprès d'eux & de vous,

L'Hymen signe un Traité si doux.

Aussi-tôt l'Amour libre avec l'Arc de son frere,

Frappe de mille Traits Sonning & Des Alleurs.

Arrête, dit l'Hymen, defarme ta colere ;

C'est trop blesser deux jeunes cœurs.

Non .

Non, non, reprit l'Amour, par ces atteintes
sûres,

Mes Traits ne vengent point ce qu'on m'a fait
souffrir,

Je prens pour leur bonheur les plus justes me-
sures;

Quand pour remplir leurs vœux vous venez
vous offrir,

Pourrois-je trop les attendre ?

Je leur veux chaque jour faire tant de bles-
sures,

Que vous ne les puissiez guérir.

Des Sandrais.

※※※:※※※※※※※※※:※※※※※※

*LETTRE sur la joye & la tristesse,
le rire & le pleurer, &c.*

Vous embrassez beaucoup de choses,
Monsieur, dans l'Ouvrage dont vous
m'avez envoyé le projet. Vous l'intitulez
Dissertation, mais il y a de quoi en faire
cinq ou six fort étenduës; car vous y
faites entrer ce qui regarde le *babil*, la
joye & la tristesse, le *rire & le pleurer*,
qui sont autant de Chapitres à traiter, ou,
si vous voulez, de sujets de *Dissertations*
B y qu'on

qu'on peut orner de Recherches curieuses & agreables à lire.

Vous avez trop bonne opinion de mes lumieres & de ma capacité. Je ne puis vous donner là-dessus que de foibles secours. Mais comme je suis toujours soumis à vos ordres, je vais jeter sur le papier indistinctement ce que je croirai pouvoir vous être de quelque usage. Vous rectifierez & amplifierez tant qu'il vous plaira.

Je ne suis pas de votre avis au sujet des larmes. Je pense que même les plus ameres ont une sorte de volupté. Cela ne seroit pas si difficile à prouver que vous pourriez le croire. Quelques Medecins croyent qu'elles sont souvent utiles à la santé, & que rien ne sert davantage à purger le cerveau, surtout dans le bas âge. J'ai lû quelque part que les Indiens usent d'une espece d'ortie, avec laquelle ils frappent les petits enfans pour les faire pleurer, ce qu'on croit leur procurer la santé, en déchargeant la tête des humeurs qui s'y amassent.

On lit que le fameux Peintre Zeuxis, qui sçut si bien tromper les Oiseaux par des Raisins sortis de son Pinceau, après avoir peint une vieille femme d'une maniere grotesque & singuliere, il trouva cette Figure si naïve & si plaisante qu'il

se

se prit à rire avec tant de violence & si long-temps, qu'il en mourut.

On prétend aussi que le Peintre Verrius mourut à force de rire.

Julie mourut de joye en embrassant son fils qu'elle croyoit avoir été tué à la Bataille de Trasimene.

Crysipe mourut aussi à force de rire, voyant un âne manger des Figues.

Diagoras, Rhodien, voyant ses trois fils victorieux en un seul jour aux Jeux Olympiques, en mourut de joye.

Sinan, Pacha, General des Galeres de Soliman II. expira en voyant son fils unique qu'il croyoit perdu.

Le fameux Poëte Sophocle, pour avoir remporté le Prix de la Tragedie à l'âge de 72. ans.

Le Poëte Philippe, pour avoir remporté le Prix de la Comedie.

M. Boneti, dans son Recueil latin des Observations faites dans le Nord, sur la Medecine, imprimé à Genève, *in folio* en 1686. remarque qu'il y avoit de son temps un Curé dans la Silesie, qui ne pouvoit voir certains gateaux très-communs en ce Pays-là, sans s'éclater de rire d'une telle force, qu'il auroit étouffé si on n'avoit eu la prudence de lui ôter cet objet de devant les yeux. Louis Vivez, nous apprend au Livre 3. de l'Ame. que

B vj les

460 MERCURE DE FRANCE.

les premiers morceaux qu'il mangeoit après un long jeûne, le faisoient rire malgré qu'il en eût.

Ceux qui étoient descendus dans l'Antre de Trophonius, ne rioient plus le reste de leur vie. l'Antiquité prétend que Parménisque en fit l'épreuve; qu'il fut toujours depuis extrêmement sérieux, & que rien n'étoit plus capable de le divertir, ni de l'exciter à la joye.

Tout un Peuple étoit si disposé à la joye & à la gayeté, qu'il n'étoit plus capable de rien, c'étoient les Tirinthiens: comme ils ne pouvoient plus reprendre leur sérieux sur quoi que ce soit, tout étoit en desordre parmi eux. S'ils s'assembloient, tous leurs entretiens rouloient sur des folies, au lieu de rouler sur les affaires publiques: s'ils recevoient des Ambassadeurs, ils les tournoient en ridicule. S'ils tenoient le Conseil de Ville, les avis des plus graves Sénateurs n'étoient que des bouffonneries, & en toutes sortes d'occasions, une parole ou une action raisonnable, eût été un prodige chez cette Nation. Ils se sentirent enfin fort incommodez de cet esprit de plaisanterie; ils allerent consulter l'Oracle de Delphes, pour lui demander les moyens de recouvrer un peu de sérieux. L'Oracle répondit, que s'ils pouvoient sacrifier un Taureau à Neptune sans rire,

il

il seroit desormais en leur pouvoir d'être plus sages. Un Sacrifice n'est pas une action si plaisante d'elle-même ; cependant pour le faire sérieusement ils y apportèrent bien des précautions. Ils résolurent de n'y point recevoir de jeunes gens , mais seulement des vieillards , & non pas encore toute sorte de vieillards , mais seulement ceux qui avoient ou des infirmités , ou beaucoup de dettes , ou des femmes fâcheuses & incommodes. Quand toutes ces personnes choisies furent sur le bord de la Mer , pour immoler la Victime , il fallut encore , malgré les femmes diablesses , les dettes , les maladies & l'âge , qu'ils composassent leur air , baissassent les yeux , & se mordissent les levres ; mais par malheur il se trouva là un enfant qui s'y étoit glissé. On voulut le chasser , & il cria : *Quoi ! avez-vous peur que je n'avale votre Taureau.* Cette sottise déconcerta toutes ces gravitez contrefaites ; on éclata de rire , le Sacrifice fut troublé & la raison ne vint point aux Tirinthiens.

Les Medecins ont aussi observé que le grand babil n'est pas contraire à la santé , ils croient au contraire qu'il y contribue beaucoup , & qu'il tient lieu d'un exercice violent. Les personnes qui parlent beaucoup , comme il arrive souvent aux femmes , ont moins besoin de faire de l'exercice.

462 MERCURE DE FRANCE.

cice pour se bien porter , que les hommes , en qui la Nature paroît admirable. Les Prédicateurs & les Avocats , les Comédiens même , qui parlent haut & souvent d'une manière violente , jouissent ordinairement d'une très-bonne santé , & se font une bonne constitution ; ils se déchargent , en parlant , d'une infinité d'humeurs qui pourroient causer diverses maladies.



A MADE LA MARQUISE DU ROURE ,

*Sur ce qu'étant grosse de six mois ,
elle s'est blessée.*

Vous vous êtes blessée ; ah ! j'en sçais la raison ,

Illustre & charmante Artenice ;

L'affreuse jalousie a verlé son poison ,

Dans un cœur qui jamais ne vous sera propice

Qui vous haït tout de bon ,

Et qui pis est avec justice.

C'est celui de Venus , elle étoit avant vous

La Reine des cœurs par ses charmes ,

Maintenant tout vous rend les armes ,

On

On la réduit à son crasseux époux.

Et vous ne voulez pas que son cœur soit jaloux ?

Elle a contre vos traits, qui causent ses alarmes,

Armé la maladie & toutes ses fureurs ;

Vos Traits en ont été vainqueurs,

Venus vous voit toujours plus belle ;

Elle est femme ; jugez quel supplice pour elle ;

Ce n'étoit pas assez ; deux Astres radieux,

Sortis de votre sein, embellissent la Terre.

Et d'un nouvel éclat embelliront les Cieux ;

Que de motifs pour vous faire la guerre !

Tous les dons que sur vous prodiguèrent les Dieux,

Sagesse, esprit, douceur, vertu constante,

Ce sont des forfaits à ses yeux.

Avec tant de mérite on n'est pas innocente ;

Et sur tel cas le sexe est furieux.

Mais ce qui plus la desespere,

Vous allez nous donner un fils ;

Ce fils aura la grace de la mere ;

Et L'air noble & le cœur du pere ;

Nouveau sujet de rage pour Cypris.

La

464 MERCURE DE FRANCE:

La cruelle vouloit empêcher sa naissance :

Ne craignez rien ; ce sera vainement ,

Et le grand Jupiter m'en a fait le serment.

Ce fils naîtra , que Venus s'en offense ,

Ce.n'est de quoi se soucie autrement

Du Roy des Dieux la suprême puissance ;

Et malgré les soins de Venus ,

Pour assurer sa jalouse vengeance ,

Ce ne sera pour vous qu'un triomphe de plus.

J. B. P.

A Aix le 14. Février 1728.



LETTRE écrite le 3. Janvier 1728. au
sujet d'un Livre intitulé : Suite des
Maladies Chroniques , &c. par P. V.
Dubois , &c.

LE Livre , Monsieur , dont j'ai à vous
entretenir aujourd'hui , est intitulé ,
*Suite des Maladies Chroniques , aiguës ,
où l'on traite de la Goute , du Rhuma-
tisme rebel , de la Paralysie , & par oc-
casion de l'Apoplexie , des Vapeurs &
de l'Epilepsie , de l'Asthme , de la Pul-
monie & de la Pleuresie , & des Remèdes
convenables*

convenables pour guerir toutes ces Maladies. Par P.V.D. ancien Prevôt & Garde des Maîtres Chirurgiens de Paris. *Tomme II. A Paris, au Palais, chez Paulus-Dumesnil, Imprimeur-Libraire, Grande Salle, au Pilier des Consultations, au Lion d'or, 1727. in 12. de 465. pages sans la Préface.*

P. V. Dubois vous est déjà connu par plus d'un Ouvrage qu'il a fait imprimer, ainsi la nature des maladies dont il traite dans ce dernier, leur pronostic & la méthode de les guérir, y étant expliquées, comme dit l'Aprobateur, à la maniere ordinaire, il ne vous sera pas difficile de juger du stile dont il est écrit, & quelle utilité le Public en retirera.

La Préface fait voir quel est le dessein de notre Chirurgien. Il y fait connoître les raisons qui l'ont engagé à donner ce nouveau volume, & la principale est qu'il l'avoit annoncé & promis dans son précédent. Il nous y avertit aussi qu'il le finit par une Dissertation sur la Pleuresie, afin, dit-il, qu'il ne paroisse pas que j'aye passé une maladie si fréquente sans en dire mon sentiment.

Son dessein étoit après avoir fini ce volume des Maladies Chroniques, d'en interrompre le cours, afin de mettre au jour son Histoire naturelle de l'homme ;
mais

466 MERCURE DE FRANCE.

mais je suis, dit-il, si instamment sollicité de la faire précéder par un Traité des Maladies de la peau, que je me suis déterminé à donner encore cet Ouvrage. . . où je tâcherai de ne laisser rien à desirer surtout pour la cure des Pâles-couleurs, des Dartres vives, de la Lepre & de l'Elephantie. Ensuite de quoi, continuë-t'il, je donnerai l'Ouvrage annoncé, qui est un Cours entier d'Anatomie, différent de tous ceux qui ont été publiez jusqu'à présent. Vous voyez, Monsieur, l'obligation que l'on doit avoir à notre Chirurgien de l'exactitude qu'il a de s'acquitter des engagements qu'il prend avec le Public.

Il entre en matière par traiter de la Goute, & il fait voir que quoiqu'elle soit une très-fâcheuse maladie, tant à cause des violentes douleurs dont elle travaille ceux qui en sont attaquez, que par la difficulté de sa Cure; elle est pourtant en un sens plus supportable que beaucoup d'autres maux. 1°. dit-il, Elle n'interresse ordinairement que des personnes aisées. 2°. Les accès de la Goute étant d'abord assez éloignez les uns des autres, elle est moins dangereuse que les maladies qui ne donnent aucun relâche. 3°. Ceux qui sont attaquez de ce mal, ne laissent pas de remplir à peu près leur carrière.

OB

On voit ensuite ce que les Anciens ont pensé de la Goute ; & M. D. sans s'embarasser de la Chronologie, expose le sentiment des Auteurs Grecs, Latins, François, Arabes, &c. c'est-à-dire, Hippocrate, le Long, Medecin à Provins, son Commentateur, Galien, Paracelse, Ettmuler, Tachenius, Gui de Choliac, Pigray, Rasis, Avicenne, &c.

Après le sentiment de tous ces Auteurs, Monsieur, que j'ai nommez ici suivant l'ordre que leur donne notre Auteur, on voit la définition qu'il fait lui-même de la Goute. » La Goute, dit-il, est une » tumeur contre Nature, causée par la » congestion d'une lymphe Saline, plus » ou moins âcre, qui attaque pour l'ordinaire les jointures, accompagnée de » douleur, de tention, & souvent d'inflammation, dont la douleur est plus » ou moins vive à proportion de la qualité & de la quantité de l'humeur qui » la produit.

M. Dubois, après quelques Auteurs, reconnoît quatre especes de Goutes qu'il tire d'abord des parties où elles arrivent, de l'humeur qui les produit, de l'intemperie qui les accompagne, & des accidens qui en sont la suite ; & en conséquence des parties qui en sont attaquées, il leur donne les dénominations qui conviennent,

468 MERCURE DE FRANCE.

ment, comme celles de Podagre, Chîragre, Gonagre, &c.

Les causes de la Goute, suivant notre Auteur, sont prochaines ou éloignées, c'est-à-dire, qu'elles sont hereditaires ou acquises; l'on entend, continuë-t-il, par les causes hereditaires de la Goute, celles qui viennent de la premiere conformation, qui coulent de source, & qui passent du pere dans l'enfant, &c.

Les causes acquises des Goutes sont primitives, antecedentes ou conjointes. Les causes primitives les plus generales, sont la bonne chere, la vie oisive, & l'usage immoderé de l'Amour. La bonne chere, dit-il, est une source de Goute, en ce qu'elle devient la cause occasionnelle des passions, & surtout de celle de l'amour. C'est pour cela que notre Chirurgien reconnoît deux puissantes causes de la Goute; Bacchus, comme son pere, d'autant que le vin pris par excès fournit dans les fluides un acide picquant, & un tartre agaçant, qui ne peuvent être surmontez par le ferment de l'estomac, qui en est lui-même troublé & perverti. Nous regardons, dit-il, Venus comme sa mere, parce que c'est dans les plaisirs immoderez de l'amour, que les substances les plus douces, les plus balsamiques, & les plus spiritueuses sont dissipées, & tous

tous les fluides appauvris. Enfin la colere est, dit-il, un troisième Agent dans cette maladie, propre à en accélérer les accès. Cette passion furieuse, fôïette le sang & les esprits, les exalte & les dissipe.

M. D. remarque que c'est particulièrement depuis l'âge de 25. ans jusqu'à 40. C'est pendant ces temps-là, continuë-t-il, que s'établissent le fond de la Goute, &c.

De ces deux grandes sources, il naît encore une autre cause secrete & équivoque de la Goute. . . . Nous entendons, dit-il, par cette cause secrete de la Goute les fruits d'un amour impur, les galanteries cuisantes, mal gueries dans leur tems, dont nous pourrions fournir plusieurs exemples, mais nous nous bornons, continuë-t-il, à un événement tout récent.

Après une digression faite sur cet événement, notre Chirurgien revient à son sujet, il croit qu'on peut encore ajouter à toutes les causes de la Goute dont il a parlé d'abord, les vapeurs des souffres grossiers qui s'exhalent des Mineraux en les travaillant, c'est à quoi les Ouvriers qui sont occupez aux Mines, aux préparations du Mercure, aux Fontes de plomb, &c. sont assez sujets.

Les Pronostics de la Goute, selon lui, dépendent du temps qu'il y a que le malade

470 MERCURE DE FRANCE

lade a commencé d'en être attaqué, de la durée de ses accès, de leur violence, du genre de vie qu'ont mené les malades, &c. La cure de la Goute a deux temps, & deux vûes pour principal objet, sçavoir, celui du paroxisme, & de palliation, & celui de l'absence ou de la fin du paroxisme de préservation ou de cure radicale.

A l'égard du paroxisme, comme il est excité par un effort de la Nature qui pousse au-dehors les humeurs viciées & piquantes, il faut seconder les mouvemens, & lui aider en flatant d'abord l'humeur effarouchée, & dans une espece d'orgasme, & suivre exactement les quatre tems de l'accès, en administrant en chacun de ces temps les secours nécessaires suivant la nature des symptômes; car, dit-il, quand la nature est foible, & que le paroxisme ne remplit pas bien tous ces temps, qu'il reste dans la masse des fluides une partie de l'humeur qui auroit dû produire la crise parfaite, cette humeur, si elle n'est rappelée à sa destination, peut être portée sur d'autres parties & devenir funeste.

Pour éviter cet inconvenient, on ordonne un régime convenable, comme sont quelques potions diaphoretiques; Les Narcotiques doivent aussi être prudemment

demment employez ; il faut même , dit-il , mettre en usage jusqu'à la saignée , car c'est une erreur , dit notre Chirurgien , de penser que la saignée y soit nuisible . . . Les lavemens anodins dans le temps même du commencement de l'accès , aussi bien que les purgations minoratives , sont d'un grand secours. Les vomitifs peuvent avoir lieu dans la suite de l'accès , pour peu qu'ils soient indiquez par la disposition du malade ; mais entre tous les Emetiques le Kermés minéral , quoique moins sûr dans ses effets que tous les autres Emetiques , doit néanmoins leur être préféré , parce qu'entre autres qualitez , étant diaphorétique , il pousse par la transpiration

Dans le déclin de l'accès , les boissons vulnérables , &c. légèrement sudorifiques sont fort convenables , telles que sont l'usage du Thé léger , les Ptisanes de Squine , de Salsepareille pour la cure de ce mal , tant pour adoucir les aigres du sang , que pour procurer la transpiration , suivant les sages conseils d'un habile Medecin : enfin , M. Dubois propose encore plusieurs remedes pour la guérison de la Goute ; il expose le sentiment d'Ettemuler ; mais quoiqu'à son jugement , ce soit un Auteur respectable , il donne la préférence à ceux , dit-il , de
David

472 MERCURE DE FRANCE:

David Planis-Camp, son Auteur favori
en fait de remedes.

Voilà, Monsieur, une idée de ce qui est
contenu dans ce volume, à l'égard de la
Goute; les autres maladies énoncées dans
le titre, y sont traitées à leur rang & de
la même maniere. Je suis, &c.



REFLEXIONS.

IL y a lieu de s'étonner que l'Astrolo-
gie judiciaire & les fausses Prophéties
aient conservé quelque crédit dans un
siècle aussi éclairé que le nôtre, mais la
passion de connoître l'avenir, plus forte
que les plus sages réflexions, maintien-
dra toujours ce goût déraisonnable, tan-
dis que l'avidité de connoître sa destinée
& l'avidité de gagner en feignant de l'ap-
prendre, subsisteront.

Nous ne sommes jamais chez nous,
nous sommes toujours au-delà de nous.
La crainte, le desir, l'esperance, nous
élancent vers l'avenir, & nous dérobent
le sentiment de ce qui est, pour nous
amuser à ce qui sera, même quand nous
ne serons plus.

Il n'y a que l'expérience qui puisse apprendre aux hommes à ne pas préférer ce qui les picque dans le présent, à ce qui les doit toucher bien plus essentiellement dans l'avenir.

On connoît toujours mieux les autres qu'on ne se connoît soi-même : les défauts d'autrui nous blessent bien plus que les nôtres : le commerce que nous avons avec nos propres inclinations nous les déguise ; il se fait, pour ainsi-dire, une espece d'habitude entre notre raison & nos deffauts, qui les fait subsister ensemble sans se faire la guerre.

Tous les hommes sont persuadez de la nécessité qu'il y a de se connoître ; cependant rien ne leur paroît si insupportable que cette connoissance, parce qu'elle leur découvre leur misere interieure dont ils ne peuvent supporter la vûe. De là vient cet amour pour les occupations dissipantes, qui ne sont en effet que le secret de se dérober à soi-meme.

La connoissance de soi-même est le fondement de toutes les vertus & de toutes les perfections : comme l'ignorance de soi-même est la source de tous les vices & de tous les deffauts.

C Une

474 MERCURE DE FRANCE.

Une grande beauté dans une femme se convertit en laideur, & un homme avec beaucoup d'esprit est ridicule par la seule force de l'affectation.

N'avoir rien de rude & rien d'affecté, c'est être poli ; car la rusticité naît de la rudesse, & le précieux de l'affectation. Le seul but de la politesse est de se rendre agréable à tous par des manières attrayantes.

L'affectation n'est jamais exempte d'orgueil, ni de tout soupçon de vanité.

Toute affectation est vicieuse, surtout dans le stile. Des termes recherchés, des tours étudiés, trop de pensées jettées dans la narration, fardent un Ouvrage, & lui ôtent plus de beauté qu'ils ne lui en donnent. C'est un faux gout, dont bien des gens sont infectés.

La vraie constance est comme une enclume, qui s'endurcit plus elle est battue.

La constance des Sages n'est que l'art de renfermer leur agitation dans leur cœur.

On ne résiste pas long-temps à la crainte

te de la persecution, & à l'esperance de la faveur.

Pour être heureux & tranquille dans la retraite, il faut y être conduit par d'autres motifs que ceux de la colere, du dépit, & du chagrin; car dès qu'ils sont passez, on regrette le monde, on s'ennuye, on se dégoûte, & souvent on se desesperere.

C. Sulpitius Galba, faisant semblant de dormir, pendant que Mecenas parloit d'amour à sa femme, & voyant en même-tems un de ses valets qui déroboit du vin au buffet, pendant qu'il dormoit de cette maniere: *Puer, non omnibus dormio.* Mon Garçon, lui dit-il, je ne dors pas pour tout le monde.

C'est un plus grand secret qu'on ne pense, que de sçavoir souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

Nous croyons toujours qu'on devine nos sentimens secrets; mais nous ne craignons point qu'on nous soupçonne de ceux que nous n'avons pas.

Il faut bien de l'art à feindre de la déference pour les sentimens d'autrui, & à ne cacher le sien que pour porter tout le monde à le suivre.

C. ij On

476 MERCURE DE FRANCE:

On justifie souvent par la conduite ce qu'on blâme par son raisonnement.

Le succès autorise souvent une conduite imprudente & même folle. Ce qui prouveroit que la plupart des choses du monde se font d'elles-mêmes.

Dans la conduite des affaires, il faut espérer en Dieu, comme s'il n'y avoit point de moyens humains, & se servir des moyens humains, comme s'il n'y avoit pas lieu d'espérer en Dieu.

Une armée de Cerfs, conduite par un Lion, est plus à craindre qu'une armée de Lions conduite par un Cerf.
Chabrias, Capitaine Athénien.

Quelque facile que soit une chose, elle devient difficile & odieuse, quand on la fait malgré soi.

Nulla est tam facilis res, quin difficilis fiet, quam invitus facias. Terence.

L'homme se porte d'ordinaire au contraire de ce qu'on exige de lui, il aime toujours mieux suivre que de souffrir qu'on le mene. *Senec.*

Nous voulons toujours faire ce qui nous

nous est deffendu , & avoir ce qu'on nous refuse.

*Nititur in vetitum semper , cupimus-
que negatum.*

Rien n'est si fatigant qu'un homme qui croit ne fatiguer jamais ; si ce n'est celui qui croit de fatiguer toujourns.

::***

*LETTRE d'une Dame à son Amie,
sur les Etats de Languedoc , tenus
à Nismes.*

Vous me faites , ma Chere , une si jolie Description de nos Etats de Nismes , qu'il me semble que tous les plaisirs s'y sont rassemblez ; effectivement il en reste fort peu ailleurs. Je m' imagine que la Cour de Paphos est déserte , & que tout est parti pour le Languedoc.

Les jeux , les plaisirs , les graces ,

Ont abandonné Paphos ;

Les amours suivent leurs traces ,

Les voilà dessus les flots ;

Cette Troupe vagabonde ,

Sans crainte , traverse l'Onde ,

Sur les Carquois de l'Amour ,

C iij

Sans

478 MERCURE DE FRANCE.

Sans se fixer de séjour.

Ils arrivent en Provence ;

La vivacité , la danse ,

Ni les fortunés climats ,

Ne les arrêteraient pas.

Ils traversèrent le Rhône ,

Le Pont du Gar les étonne ,

Trois ou quatre Cupidons ,

Volent le long du Gardons.

Ils rencontrent là des filles.

Si charmantes , si gentilles ,

Qu'ils en furent enchantez ,

Et l'un d'eux , dit : Arrêtez ,

Amathonte , ni Cythere ,

N'ont rien qui puisse me plaire ;

Plus que tout ce que je vois :

Venus est ici , je crois.

Poursuivons notre voyage ,

Dit un jeu des plus badins ,

Pour moi je veux rendre hommage ,

A Comus , Dieu des Festins.

Je sçais qu'en cette Contrée ,

La Fare tient les Etats ,

La Champagne transportée ;

Fournit

Fournit à tous les repas,
 Il est digne fils d'un pere,
 Qui jusques à sa mort conserva l'art de plaire,
 Favori des neuf Sœurs, de Mars & d'Apollon,
 Et le seul heritier du Luth d'Anacreon.
 Cette Troupe si charmante,
 S'avance, court, vole & chante,
 La Fare tient les Etats,
 Hé pourquoi n'y serions-nous pas.



*LETTRE écrite d'Auxonne le 3.
 Décembre 1727. à M. Tercier, par
 M. Berbis de Mailly, sur le Clou que les
 Payens attachoient solennellement dans
 leurs Temples.*

MONSIEUR,

Pour entrer en matiere sur l'explication du Clou dont parle Tite-Live, lib. 5. je vous dirai d'abord que je me sers de l'Edition de Velstein de 1715. in 8. faite à Amsterdam, par les soins de M. le Clerc.

La ceremonie du Clou avoit à Rome un jour fixe, qui étoit le 13. Septembre

C iiiij &

480 - MERCURE DE FRANCE.

& comme apparemment la cérémonie se faisoit le matin, il est marqué dans le Calendrier N. P. ce qui signifie que la première partie du jour étoit interdite aux actions judiciaires, ce qu'on appelle parmi nous *Férie au Palais*.

Les Volsiniens, Peuples d'Etrurie, avoient un Temple ancien & fameux de la Déesse Nortia. Cincius, Auteur cité par Tite-Live, dit que: *In eo clavos indices numeri annorum fixos comparere affirmat*. Pompeius Festus, en parlant du Clou en question, dit, *Clavus annalis appellabatur qui figebatur in parietibus sacrarum* *Ædium per annos singulos ut per eos colligeretur numerus annorum*; c'est-à-dire, de la fondation du Temple. Tite-Live, dans l'endroit cy dessus, en rend raison; c'est que du temps de la fondation du Temple de la Déesse Nortia, *rara erant Litteræ*, en Italie s'entend, où elles ne furent apportées par Evander, qu'environ l'an du Monde 2700, qui répond à la Judicature de Gédéon. Ainsi ce Temple de Nortia, si ancien, précède au plus de peu d'années celui de Salomon. Dès le temps de Gédéon les Lettres étoient communes chez les Hébreux & dans l'Orient, ainsi on n'avoit pas besoin de Clou pour conserver la mémoire des Epoques fameuses. Voilà l'origine & le dessein de ce Clou
chez

chez les Peuples plus anciens que Rome. Cette Ville prit les superstitions des Peuples qu'elle avoit vaincus. Pour cela , dit Tite-Live , *lex vetusta priscais Litteris , verbisque scripta , utque Prator Maximus sit Idibus Septembris Clavum pangat.*

Cette Loi, malgré le mot antique , *pangere Clavum* , seroit peu ancienne si on prenoit le mot *Prator* en la signification qu'il avoit l'an 391. temps auquel en parle cet. Auteur , & qui vit le fils du grand Camille exercer le premier la Prêture , créée peu de mois auparavant ; mais le mot *Maximus* me fait juger que les termes de la Loi sont pris de celle des Volfiniens. Ces Peuples avoient des Magistrats , Albe avoit des Dictateurs avant Rome , qui dans la suite donna à ses Magistrats les noms de ceux des Peuples vaincus. Je conjecture que *Prator Maximus* étoit le premier Magistrat chez les Volfiniens ; si Tite-Live avoit parlé d'une Loi faite à Rome , il n'auroit pas dit *Lex vetusta* , on ne commença à l'établir qu'après l'expulsion des Rois , & en 391. à Rome c'étoit mêmes Lettres & même Langue qu'alors.

M. Horatius , ex Lege Templum Jovis O. M. dedicavit anno post Reges exalto.
Glareau, sur Tite-Live, croit ces mots transposés-là d'un autre endroit, & les traite

C v d'in-

482 MERCURE DE FRANCE:

utiles. Sigonius les soutient du Texte ; il auroit dû ajouter, pour le prouver, que l'Historien a raison de parler de ce Temple, parce que c'est à l'occasion de la fondation de cet Edifice sacré, le premier bâti par le Peuple libre; que quoique la rareté des Lettres ne subsistât plus, on institua, à l'imitation des Volsiniens, la cérémonie du Clou, annuel pour compter les années de la fondation de ce Temple dédié au premier des Dieux. En effet, *Fixus fuit à latere dextro adis Jovis O. M. ex ea parte quâ Minerva Templum est, eoque Minerva Templo dicatam Legem, quia numerus Minerva inventum fit.*

Ce dernier Texte me fait conjecturer que la même année qu'Horatius dédia le Temple de Jupiter, pour perpétuer la mémoire de ce Fait, il fit faire la Loi qui ordonnoit la Fête de la Dédicace de ce Temple chaque année, qu'il la fit placer dans le Temple de Minerve cette année 245. & que les termes de la Loi nouvelle furent copiez sur celle des Volsiniens. Sans cette conjecture il est difficile d'expliquer comment cette Loy ancienne, écrite en caracteres & mots antiques, contenant les mots *Prator Maximus*, Magistrat, non alors créé, auroit été dédiée dans le Temple de Minerve, proche celui de Jupiter au Capitole.

Ce

Ce qui fortifie ma conjecture, est que cette Loi ne dit pas que le Consul fût obligé de faire la cérémonie du Clou, mais elle désigne le premier Magistrat par ces mots, *Prator Maximus*, & cependant en vertu de cette Loi, les Consuls en firent la cérémonie; mais les besoins de la République ayant obligé de créer des Dictateurs, le Consulat ne fut plus regardé comme la première Magistrature; c'est pourquoi à *Consulibus ad Dictatores*, (lorsqu'il y en avoit) *solemne Clavi figendi transmissum est*. Mais ensuite, *intermisso more*, c'est-à-dire, n'y ayant pas eu des Dictateurs tous les ans, les Consuls firent la cérémonie; ce qui parut une innovation contre l'usage de la faire faire par un Dictateur, qu'on crût punie par des fleaux de peste & de sédition, pour réparation de quoi, *aspernantibus Diis placamina ira... digna per se visa res est propter quam Dictator crearetur*; les Dieux Romains vouloient un Dictateur fait exprès pour cette cérémonie, & un vrai Dictateur avec son *Magister Equitum*, sans quoi il auroit paru de contrebande.

Voilà, Monsieur, l'établissement de cette cérémonie chez les Romains & ses divers progrès; ce n'étoit pas chez eux seuls qu'on célébroit par des Fêtes l'anniversaire de la Dédicace du principal

484 MERCURE DE FRANCE.

Temple. A Ephese, on celebrait la Fête de la Dédicace du Temple de Diane, à Delphes, de celui d'Apollon Pythien, &c. mais le caractère des Romains dans leurs Fêtes, étoit de faire de grandes Processions, les Triomphes, les Ovationes, les Sacrifices publics étoient des Processions, le Senat, les Chevaliers, tous les Corps y assistoient, le terme en étoit au Capitole où se faisoient les grands sacrifices. Ils appelloient *Piacula, placamina*, ceux qui étoient faits pour expier quelques fautes, &c.

Tite-Live dit aussi *T. Genucio, L. Emilio Mamercio, Coss. (391.) cum piaculorum magis conquestio animos quam corpora morbi afficerent*, alors on rappella les vieilles dévotions. J'ai cherché dans Tite-Live & dans Denis d'Halicarnasse, mais je ne trouve point d'années précédentes, où il y ait eû la peste & en même temps un Dictateur, si ce n'est en 320. Il étoit facile de trouver des hommes qui se souvinrent de 70. années, mais le Dictateur fut créé en 320. pour la Guerre de Fidenes; & s'il planta le Clou, ce fut par occasion, ou bien Tite-Live n'en a pas fait mention en son lieu.

Il en est de même de ce que cet Auteur dit sur la fin de l'année 422. *Moria ex annalibus repetita in secessantibus*

nibus plebis Clavum à Dictatore fixum alienatasque discordia mentes eo piaculo compotes sui fecisse.

Je trouve des Séditions en 360. & 377. mais il n'y a point de Dictateur, j'en trouve en 260. 370. 413. il y eut un Dictateur, mais il fut créé pour d'autres causes que pour planter le Clou; & s'il le planta, l'Historien n'en fait pareillement point mention.

Au reste, que la peste ait cessé à Rome, que les cœurs du Sénat & du Peuple se soient réünis après qu'on avoit planté le Clou, en étoit-ce une fuite nécessaire? non. La maladie étoit peut-être à son dernier période, les deux Ordres de la République commençoient à se relâcher de leurs prétentions, les Préliminaires de Paix étoient signez, &c.

M. Morisot de Dijon, qui, à l'imitation d'Ovide, a fait les Fastes des Romains des six derniers mois qu'Ovide n'avoit pas faits, dit sur le 13. Septembre, en parlant de la cérémonie du Clou.

Idi'us hoc faciat, non illo tempore factum,

Iratos nobis sensimus esse Deos.

Je ne sçai où il a trouvé qu'on ait fait cette cérémonie dans un autre temps, Tite-Live, ni aucun autre Historien n'en a parlé.

Tout

486 MERCURE DE FRANCE.

Tout ce que je vous dis de *Clavo panendo*, n'est que le fruit de la lecture seule de Tite-Live. Aucun de plus de vingt Commentateurs ne m'a donné là-dessus la moindre ouverture. Rosin m'a seulement enseigné l'endroit de *Pompeius - Festus*.

Je suis, Monsieur, &c.



ÉPIÎRE EN TRIOLETS,

*Envoyée à Vannes, le Mardy gras dernier, à Madame la Comtesse de Men***

Par M. Desforgeries-Maillard.

Certes, mieux vaut tard que jamais,
Vous souhaiter la bonne année,
C'est un peu tard que je le fais.
Certes, mieux vaut tard que jamais;
Puissiez-vous, selon vos souhaits,
Vivre contente & fortunée !
Certes, mieux vaut tard que jamais,
Vous souhaiter la bonne année.



Croyez-moi, gardez votre cœur,
De peine & de mélancolie;

De

De ce poison qui me fait peur,
 Croyez-moi, gardez votre cœur.
 Recevez d'une égale humeur,
 Le beau temps, la grêle & la pluie.
 Croyez-moi, gardez votre cœur,
 De peine & de mélancolie.



Bon jour, bon an, cher Mardi gras,
 Tu tardois long-temps à paroître,
 Pere des excellens repas,
 Bon jour, bon an, cher Mardi gras.
 Quoi! mon gros ami, tu t'en vas,
 Lorsque tu ne fais que de naître!
 Bon jour, bon an, cher Mardi gras,
 Tu tardois long-temps à paroître.



Le Carême te suit de près,
 Le dos tout chargé de Moruë,
 Criant aux bons Harangs forets,
 Le Carême te suit de près.
 Puisqu'il n'a que ces tristes mets,
 Laissons-le coucher dans la ruë.

Le

488 MERCURE DE FRANCE

Le Carême te suit de près,
Le dos tout chargé de Moruë



Les Grecs disoient le verre en main,
Profitons de ce jour qui passe ;
Peut-être mourrons-nous demain,
Disoient les Grecs le verre en main ;
Heureux qui vivant sans chagrin ,
De l'avenir ne s'embarrasse ,
Les Grecs disoient le verre en main,
Profitons de ce jour qui passe.



Sapho , du bon Pays Breton ,
Vous n'en voulez qu'à l'Hipocrêne.
Voilà votre peché mignon ,
Sapho , du bon Pays Breton.
Pour vous le sçavant Apollon ,
Lâche les torrens de sa veine.
Sapho du bon Pays Breton ,
Vous n'en voulez qu'à l'Hipocrêne.



Qu'il fait beau vous voir sous les yeux,
Cicéron , Virgile ou Terence ;

Lcs

Les Auteurs les plus curieux,
 Qu'il fait beau vous voir sous les yeux !
 Vous quittez volontiers pour eux,
 Le Jeu, les Festins & la Danse.
 Qu'il fait beau vous voir sous les yeux,
 Ciceron, Virgile ou Terence !



Quels sont les plaisirs d'ici bas ?
 Jamais la source n'en est pure :
 Tout n'est que tumulte & fracas,
 Quels sont les plaisirs d'ici-bas ?
 S'il est de sôlides appas,
 Ils ne sont que dans la lecture.
 Quels sont les plaisirs d'ici bas ?
 Jamais la source n'en est pure.



Si je suis pourvu d'un Emploi,
 L'embarras m'assiege sans cesse.
 Je ne suis presque plus à moi,
 Si je suis pourvû d'un Emploi
 Par fois je m'échappe & je bois,
 Une goutte d'eau du Permesse.
 Si je suis pourvû d'un Emploi,
 L'embarras m'assiege sans cesse.

Vous

Vous brillez seuls dans l'Univers ;
 Mortels que la faveur seconde ;
 Riches à l'esprit de travers,
 Vous brillez seuls dans l'Univers.
 Sans faim ni soif, faiseurs de Vers,
 Devroient, corbleu, venir au monde.
 Vous brillez seuls dans l'Univers,
 Mortels, que la faveur seconde.



Adieu Sapho, c'en est assez ;
 Je vous dérobe à quelque Ouvrage.
 Muse des Triolets, cessez ;
 Adieu Sapho, c'en est assez.
 Que des Villiers, des Senecé, *
 Le Ciel vous laisse atteindre l'âge !
 Adieu Sapho, c'en est assez,
 Je vous dérobe à quelque Ouvrage.



L'an mille sept cens vingt & huit,
 De Février le jour dixième ;
 Ceci le matin fut écrit,

** Deux Auteurs dont il est fait mention dans
 les Mercurus de France, qui passent l'un &
 l'autre quatre-vingt ans.*

L'an

L'an mille sept cens vingt & huit.

D'un cœur penitent & contrit,

Attendant demain le Carême.

L'an mille sept cens vingt & huit,

De Février le jour dixième.



EXPLICATION de l'Epitaphe qui se lit dans l'Eglise de S. Aspais de Melun, imprimée dans le Mercure du mois d'Août 1727. pag. 1852. Par Dom Antoine Prevot, Benedictin de saint Germain des Prez.

IL est clair que cette Epitaphe est un badinage de quelque Sçavant du dix-septième siècle, qui a voulu préparer des tortures aux futurs Saumaises. Peut-être s'est-il flatté que son Ouvrage passeroit quelque jour en proverbe, & que pour signifier une chose inintelligible, on diroit elle est obscure comme l'Epitaphe de Melun. Si c'étoit-là son esperance, il a eû raison de croire que ceux qui viendroient après lui trouveroient la Piece obscure & très difficile à expliquer; mais il s'est trompé assurément, s'il a crû que cette obscurité paroîtroit admirable, & qu'elle lui donneroit quelque droit à no-
tre

492 MERCURE DE FRANCE.

tré estime. Il devoit mieux connoître le goût de notre Nation. Nous ne ressemblons pas aux Espagnols , qui estiment leur Gracien , précisément à cause qu'ils ne l'entendent presque point , & qui ont donné le nom de *Maravilloso* à Luis de Gongoras , parce qu'il est impossible de comprendre quelque chose aux deux Poëmes qu'il a composez sur la Solitude. Maynard auroit dit à l'Auteur de l'Épigramme de Melun.

Mon ami , chasse bien loin
Cette noire Rhétorique ;
Tes Ouvrages ont besoin
D'un Devin qui les explique.
Si ton esprit veut cacher
Les belles choses qu'il pense ,
Dis-moi , qui peut t'empêcher
De te servir du silence ?

Quoiqu'il en soit , l'Épigramme est proposée au Public , & une personne que je considère m'en a demandé l'explication , cela me suffit.

J'ai trouvé dans les anciens Grammairiens Latins & dans les Ouvrages de quelques Jurisconsultes , l'interprétation de tous les termes qui la composent. Je leur

ai conservé le même ordre qu'ils ont dans l'Epitaphe, afin qu'on puisse découvrir sans peine à quoi ils se rapportent. Je n'ai rien donné aux conjectures; tout est fondé en autorité, excepté le mot, *Binira*, dont je n'ai trouvé nulle trace dans les Anciens. J'ai crû pouvoir le regarder comme le nom de l'Epouse même qu'on fait parler dans l'Epitaphe: cela s'accorde si bien avec les Lettres initiales de l'Inscription, que je ne doute presque point que ma conjecture ne soit juste. Il est inutile d'ajouter que le sens que je donne aux douze Lettres initiales, est tout-à-fait dans le goût de l'Antiquité, & que rien n'est plus ordinaire que de voir sur les Pierres Sépulchrales des Anciens; *Patri Bene Merenti, Filius Posuit.*

EPITAPHE DE MELUN,

Texte D. O. M. S.
Version. *Deo optimo, Maximo, Sacrum.*

T. P. P. B. M. B.
V. *Petro Patri, Binira Matri, Bene*
T. M. F. P.
V. *Merentibus, filius Posuit.*

T. Ob te sacro hemo ruspare &
V. *Obsecro te, Homo, inquire diligenter &*
res.

494 MERCURE DE FRANCE:

- T. agrorum præbiæ comperce dejugato.
V. agritudinem remedio compeſce vidua
T. querqueræ cojus cor luxum lapit
V. tremētis, cujus cor commotum dolore
T. quæ P. Reginaldi mora-
V. languet. qua Petri Reginaldi: cenſoris
T. toris egregis & diſcuſſoris delicti
V. morum egregii, & judicis eruditiffimi
T. unicuba, emem topper extran-
V. unica uxor, eundem præmaturè ercep-
T. tem vagitatur antigerio. Exillat
V. tum luget vehementer. Diſſungitur ab
T. in ante diem Id. Maefi, CIO. IO. III^{XXV}.
V. illâ ipſo die Idib. Maii, 1585.
T. Inibi ſtammionum recidua Proca-
V. Itaque è partu multipliſi nata Pro-
T. pis diſſarreationem ſupparat.
V. genies Patris Jacturam ſupplet. Mi-
T. Inori duo Poſt alterum
V. nores filii duo. Poſt natu minimum,
T. Puera minerrima curuſtus memut
V. Puella minor. Major natu Jam
T. Parectatus & gallulans, uls
V. pubeſcens & firma voce, nec non
T. gaſiandus cubio. Citimi ſubube-
V. Hæres maſculus. Extremit adhuc ſub
T. res, nedum in Luſtrico.
V. ubere, nec dùm nomen eis impoſitum.
T. e queis quando ve-
V. e quibus alterum, quia corpore male
grandes

- T. grandes pedepressim favilubrium
 V. *sanus, agrè artium*
 T. gnaritas industriat. colustram ruma
 V. *cultura sustentat. lac (eis) e mamma*
 T. purimè tetini. Hec mi ob
 V. *purissimè dedi. Hoc mihi contrà*
 T. oloes suppedium. Hac nis speres
 V. *dolorem subsidium. Hac nobis spes*
 T. dique ruis redubiæ at
 V. *denique post ruinam reliqua. verùm*
 T. ex quo Lubinæ * Orispicis
 V. *ex quo mortiferi Horarum inspectoris*
 T. lax laciens convotos oximè per-
 V. *fraus allectans sponfos citissime di-*
 T. cartapfit, tum dividos frea
 V. *visit, ex eo divisos vis quadam*
 T. falcitans taxim lumbarat, opido des-
 V. *rodens sensim destruit, oppido con-*
 T. tricat, numero collutulat, conna de-
 V. *sumit, multum dedecorat, occultè de-*
 T. panatur. * ennam Biniram creduas ?
 V. *pascit. Etiam-ne Biniram credas ?*
 T. nenu dicassis. Illicet ?
 V. *nequaquam dixeris. Sine dubio*
 T. virops * quæ vi-
 V. *opus habeo viro, (jungi) que viro*

* C'est le temps qui s'appelle Orispex, l'inspecteur des heures.

* Me prendroit-on encore pour Binira ?

* Il faut que je me rejoigne à mon Epoux, puisque mon âge & ma foiblesse m'ont rendue mûre & propre à lui être réunie par la mort.

ripas.

496 MERCURE DE FRANCE.

- T. ripos. In letalem reapse
 V. *matura sum. Illi qui lethum dat reipsa*
 T. redhostians vidubium capli...
 V. *gratias agens viduitatis cursim peregi..*
 T. * atat corgo dividuæ duali, tam
 V. *Atat profectò separatio sponsa tam*
 T. desiduo a metatore dif-
 V. *lento a preparatore mansionum ces-*
 T. *fialefcere. Hippacans diffitisco Æqui-*
 V. *sare incipit. Suspirans morior. Æqui-*
 T. *diali Mamertis cis. io. c. II. Corpora*
 V. *diali Martii 1602. Corpora*
 T. dejugum unose
 V. *sponsorum morte disjuntorum, simul*
 T. *confædusta, proneprope raricantia,*
 V. *conjuncta, proximè putrescentia,*
 T. *sugrundatio fraccescunt.*
 V. *sepulchro in corruptionem abeunt.*

Veni, abii, vos qui venistis, abibitis omnes.

* C'est-à-dire, *Preparator mansionum mo-
 ras rumpit qua sponsam distinebant.*



FABLES



FABLES,

Pour servir d'Inscriptions aux Loges
de la Ménagerie de Chantilly.

Pour la Loge du Lyon.

LE Roi des Animaux, un jour,
D'un seul rugissement mit en fuite sa Cour :
Triste effet du pouvoir suprême !
Il ne put rassurer, par son repentir même,
Des cœurs par la crainte glacez.
O Rois, faites que l'on vous aime,
On vous craindra toujours assez.

LE P. BRUMOY, Jéf.

Pour la Loge des Taureaux sauvages.

AUX Pays des Taureaux sauvages,
Dans un des plus gras pâturages,
Sans noise & bons amis, on voyoit maint
Taureaux,
Une Genisse vient, & les voilà rivaux,
D. Grand

Grand combat, grand carnage: en étoit-ce
la peine ?

La source des débats est toujours quelque
Helene.

LE P. BRUMOY, Jéf.

*Pour la Loge de la Pintade, ou Poule
peinte.*

LE Cygne à la Pintade, un jour disoit: la
Belle,

Votre teint sent un peu la peinture & le fard.

Vous le nierez en vain; votre nom le décelle.

Ma beauté, répond l'autre, est toute naturelle;

Il est vrai qu'elle semble être un effet de l'Art;

Mais jamais fard ne défigure,

Quand il est mis par la Nature.

LE P. BRUMOY, Jéf.

Pour la Loge du Loup Cervier.

UN Loup Cervier, mangeur de chair hu-
maine,

Vivoit en vrai brigand; il en porta la peine.

Tandis qu'on l'assommoit; quel crime ai-je
commis,

Dit-il? je ne vois pas de quoi ces gens se van-
gent.

J'ai crû l'homme un gibier permis.

Ai-je

Ai-je eu tort ? Peuples, Rois, Epoux, parens,
Amis,

Tous les hommes enfin, eux-mêmes s'entremangent.

LE P. BRUMOY, Jéf.

Pour la Loge de la Cigogne.

LA Cigogne veilloit & gardoit nuit & jour
Son Epoux allité. Tant de veilles cruelles,
Vous rendront, lui dit-il, malade à votre tour.

Non, dit l'autre, & dans mon amour,

Je trouve des forces nouvelles,

Je n'appréhende que pour vous.

Humains, vous dédaignez de si parfaits modèles

Il n'est donc plus d'heureux époux.

LE P. BRUMOY.

Pour la Loge des Demoiselles de Numidie.

UNE troupe d'Oiseaux, qu'on nomme *Demoiselles*,

S'en alloit au combat d'un air leste & propret,

Pour vuider certaines querelles.

Un Vautour vient; adieu le Troupeau dameret.

Damoiseaux, c'est votre portrait.

LE P. ROUILLE', Jéf.

D ij *Pour*

Pour la Loge de la Souris des Indes.

UN Souris du Gange, en Dame délicate,
Jamais ne mangeoit rien, qu'avec sa blan-
che patte,

Elle n'eût lavé tous ses mets.

Un maître Chat, qui vit ce badinage,

La guette à la Fontaine & la croque au pas-
sage :

Ma Commere, dit-il, je dîne à moins de frais.

Dans la propreté même il faut fuir tout excès.

LE P. ROUILLE', J.

Pour la Loge du Bouquetin.

EN vain, un Bouquetin, par une prompte
fuite,

Prétendoit d'un Chasseur éluder la pour-
suite :

Il fut atteint d'un trait fatal.

Le Chasseur eut son tour : la froide pleuresie

Le glaça tout à coup : c'étoit fait de sa vie.

Il eut recours au sang du chetif animal.

Le remede est souvent dans la cause du mal.

LE P. ROUILLE',

P 047

Pour la Loge du Cerf de Siam.

DES Indes jusqu'ici la traite est assez forte :
 Peu de Voyageurs de ma sorte ;
 Ont changé plus souvent de gîte & d'horison,
 Dit le Cerf de Siam , captif dans sa Cloison.
 Falloit-il tant courir pour trouver l'esclavage ?
 L'on va , l'on vient , l'on voit bien du Pais ,
 Etre aussi mal qu'on étoit , même pis ;
 C'est pour plusieurs tout le fruit d'un voyage.

LE P. DE FONTENAY. Jes.

Pour la Loge du Mouton de Barbarie.

CESSEZ d'appeller Barbarie ,
 L'heureux climât où je reçus la vie ,
 (Au Mouton de Berri, dit un de ces Moutons,
 Récemment apporté des Africains rivages ,)
 Je viens regner jusqu'en vos pâturages.
 Le premier rang m'est dû. Comparons nos
 Toisons ;
 La vôtre est plus commune , & la mienne plus
 rare :

Tout Etranger n'est pas Barbare.

LE P. DE FONTENAY.

D iij *Pour.*

Pour la Loge du Perroquet Harrac.

DU Perroquet Harrac admirez le plumage,
C'est un assortiment des plus belles couleurs,
Mais n'écoutez pas son langage,
C'est le moins sensé des Parleurs.
Gens du bel air voilà votre figure.
Dans votre état j'en conte une moitié,
Dont on admire la parure,
Et dont le discours fait pitié.

LE P. DE LA SANTE, Jcf.

*Pour la Loge du Choucas, qui ne se prend
qu'au Miroir.*

EPris de sa beauté,
Le Choucas certain jour admiroit son
image :
Il court après l'objet dont il est enchanté.
Un miroir le séduit, il perd sa liberté.
L'amour propre est notre apanage,
Mais après l'avoir écouté,
Le repentir est le partage
De nôtre sottise vanité.

LE P. MASQUERIER, Jcf.

Pour

Pour la Loge de l'Oiseau Royal.

L'Oiseau Royal se trouvant dans les rets ,
 D'un Oiseleur ; le prie en sa maniere ,
 De le sauver de la voliere ;
 Se vante de son nom , & contre ses filets ,
 Proteste hautement. Oiseau de haut parage ,
 Répartit l'Oiseleur, vous portez un beau nom
 J'en suis ravi , passez en cage ,
 Et recevez cette leçon :
 Un grand nom n'est souvent qu'un brillant esclavage.

LE P. MASIRIER. Jef.

Pour la Loge des Poules Sultanes.

LA Sultane d'un Coq , mari tendre & jaloux ,
 Porta ses feux ailleurs : pour punir l'Infidelle ,
 Jupiter , dit le Coq , faites qu'aux yeux de tous ,
 Son inconstance criminelle ,
 Soit peinte en son plumage & vange son époux.
 Le Ciel exauça sa priere ,
 En ajoutant ces menaces , dit-on :
 D iij *Pour*

504 MERCURE DE FRANCE.

Poulettes qui ferez de même caractère,
Craignez-en la punition.

LE P. NIC. PETIT. Jéf.

Pour la Loge du Corbeau blanc.

PAR un fingulier avantage,
Un Corbeau naquit blanc. Bientôt, fuyant
l'ufage,
Par fes freres jaloux, perfecuté, battu,
Il fut contraint de fuir en cet heureux azile.
Ainsi le vice à la Cour, à la Ville,
Ne peut fouffrir l'éclat de la vertu.

LE P. NIC. PETIT.

Pour la Loge du Porc-Epic.

POURquoi me méprifer ? difoit à l'homme un
jour,
Le Porc-Epic heriffé de colere.
Je rampe & vous rampez, lâches, à votre
tour ;
Sur le reftant vous ne l'emportezguere.
Contre mes ennemis je lance mille traits ;
Mais vous, contre un Rival, un bienfaiteur,
un frere,

En

Engéance sans pitié, n'en lancez-vous
jamais ?

LE P. NIC. PETIT, J.

Pour la Loge du Chameau.

UN Cheval, un Chameau surchargez de ba-
gage,

S'avançoient vers la Mecque. Au milieu du
voyage,

Le Cheval n'en peut plus : Compere, en verité,

J'admire ta vigueur, dit-il au Dromadaire ;

Mais où la prens-tu donc, faisant si maigre chere ?

Je la trouve, dit l'autre, en ma sobrieté.

LE P. NIC. PETIT.

*Pour la Loge du Mouflon ou Belier
d'Afrique.*

ISfu du Chien qui brille aux Cieux,

Tayan pronoit par tout l'éclat de sa naissance.

Le Mouflon fatigué d'une telle arrogance,

Lui dit : ainsi que toi j'ai d'illustres ayeux ;

Je ne les vante point, mais sur moi je ras-
semble,

Du Celeste Belier tous les traits radieux.

On n'est fils d'un Heros, qu'autant qu'on lui
ressemble.

LE P. BREBANT, J.
D V Pour

Pour la Loge du Sagoin.

L'Hermine à Dom Sagoin reprochoit, ce
dit-on,

Son poil mauffade & conforme à son nom;

Pauvre animal, dit le Renard sauvage,

Que te sert cet éclat dont tu fais étalage,

Tu ne brilles que par l'habit,

Le mien n'est pas d'une étoffe si fine;

Qu'importe si j'ai de l'esprit?

Esprit vaut mieux que peau d'Hermine.

LE P. BREBANT, J.

Pour la Loge de la Civette.

L'Animal qui répand le parfum le plus doux,

S'applaudissoit de ce rare avantage.

Mais guidé par l'odeur, un Chasseur sous ses
coups,

Fit expirer la Civette peu sage.

Dieux! dit-elle en mourant, vos présens les
plus beaux,

Ne sont que trop souvent la source de nos
maux.

LE P. DE DESSUSLEPONT, J.

Pour

Pour la Loge du Castor.

UN Castor eut à peine élevé sa maison,
 Qu'il vit par un affreux orage,
 En un moment détruire son ouvrage.
 L'instinct en ce revers fit plus que la raison.
 Sans perdre cœur, le Castor recommença.
 Tout bon succès dépend de la constance.

LE P. DE DESSUSLEPONT.

Pour la Loge de l'Aigle.

TAndis qu'effrayez du Tonnerre,
 Mille Oiseaux fuyoient vers la Terre,
 L'Aigle bravant l'orage & les éclairs,
 S'élançoit au plus haut des airs.
 Les timides Oiseaux furent réduits en poudre.
 L'Aigle à peine entendit de loin gronder la
 foudre.
 Un Héros est toujours au-dessus des revers.

LE P. DE DESSUSLEPONT, J.

Pour la Loge de la Gruë.

UNe Gruë à long col, prétendoit l'em-
 porter
 Sur la Cigogne sa rivale;

Celle-cy répliquoit, je puis le disputer;

D vj

De

508 MERCURE DE FRANCE:

De votre col , du mien , la longueur est égale :
Thémis en jugera ; Thémis dit : vils Oiseaux ,
Vantez-moi vos vertus & non pas vos défauts.

LE P. DE DESSUSLEPONT.

Pour la Loge des Goilans.

D'Un plomb fatal un Goilan fut blessé,
Lorsqu'aux Nochers , fatiguez d'un voyage ,
Il venoit par ses cris annoncer le rivage.
Son zele , dit quelqu'un , est mal récompensé.
Bon ! reprit l'Assassin , cet Oiseau , l'an passé ,
Nous a prédit une horrible tempête.
Toujours l'ingrat a son excuse prête.

LE P. DE DESSUSLEPONT.

Pour la Voliere.

D'Es Oiseaux séparés de toute compagnie,
Dépérissoient en cage, & ne fredonnoient plus,
Un Prince en ce séjour rassemblant ces reclus,
Leur rendit aussi-tôt leurs chansons & la vie.

Depuis ce temps , Chantres rivaux ,
Ils forment à l'envi , les Concerts les plus
beaux.

Sans émulation , à quoi sert le génie.

LE P. DE DESSUSLEPONT.

Pour

Pour la Loge de l'Outarde.

L'Aigle fendoit les airs ; quelle témérité,
Lui dit l'Outarde, Oiseau qui vole terre à
terre !

Preuant l'effor trop haut, redoutez le Ton-
nerre.

Cache du moins ta lâcheté,

Lui répondit l'Aigle en colere.

Le brave aux yeux d'un lâche est toujours té-
meraire.

• LE P. FLEÛRIAU, J.

Pour la Loge du Capriol & de sa Femelle.

LE Capriol, un jour disoit à sa Femelle,
Nous courons, nous volons ainsi que l'Hi-
rondelle ;

Mille arpens à passer ne nous semblent qu'un
jeu.

Qui pourroit nous atteindre ? il est aisé, dit-
elle,

Nous faisons trop de tours, nous avons trop
de feu ;

Qui fait trop de chemin, souvent en fait trop
peu.

LE P. FLORIAU.

Pour

SI⁶ MERCURE DE FRANCE.

Pour la Loge du Tigre.

Implacable ennemi de l'humaine nature,
Un Tigre à belle peau, de trompeuse figure,
Dans l'atelier d'un Phydias,
Voit un buste, l'insulte, & le met en éclats,
Souvent la plus riche parure,
Cache les plus grands scelerats.

Nous ajoûterons à ces Fables, l'excellente Epigramme Latine, qui fut faite presque en même temps sur une Fontaine d'Eau Médicinale, trouvée près de Chantilly.

IN FONTEM salutiferum in agro Cantiliaco,
nuper exortum & Serenissimi Principis
jussu exornatum.

O Ferrugineo qua margine, Nympha, salubrem

Claudis aquam, Domino, Nympha, futura salus!

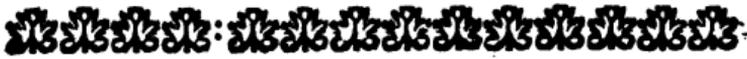
Si, per te, renum & stomachi sedabitur astus,

Et cursu sanguis liberiore fluet,

Quamvis orta recens. Sis & postrema sororum;

Prima tamen patri gloria ruris eris.





B O U T S - R I M E Z

à remplir.

Tout-Puissant,

Victorieux,

Affreux,

Constant.

Soupirant,

Generoux,

Douloureux,

Mal-faisant.

Recours,

Secours,

Charnelle.

Détour,

Retour,

Rappelle.

BRE-



PREMIERE ENIGME.

ON me voit mal attifée,
 Et grossièrement coiffée ;
 C'est-là ton tmon vêtement.
 Et puis, tant que le jour dure,
 On arrache ma coiffure.
 Un très-petit instrument,
 Autour de moi tournant incessamment,
 Grossit de mon débris qui change de figure,
 Deux doigts font tout ce changement.

DEUXIEME ENIGME.

MOn pere est petit, je suis grand :
 Il ne me produit qu'en mourant.
 On me garde avec soin lorsque je prens nais-
 sance,
 On me voit profiter avec indifferance,
 Et je n'ai pas plutôt atteint un âge mûr,
 Que j'éprouve cent fois des destins le plus dur :
 Mais c'est toujours au fort de la torture,
 Que je change de nom, de sexe & de figure.
 Mais, comme fait tout bon Chrétien,

A qui me fait du mal, je rends toujours le bien
 Sous des noms differens , sous diverse figure ,
 Je cours les Mers , sur terre on me voiture.
 Je suis present au bien , je suis present au mal ;

Et l'un ou l'autre m'est égal.

Je suis le pauvre & je me niche ,
 Bien moins chez lui que chez le riche.

Je fers l'homme dès le berceau ,
 Et je le suis jusqu'au tombeau ;

Mais quand je n'en peux plus , après de longs
 services ,

On m'abandonne, hélas ! parmi les immondices,

Alors je me sens obligé ,

A celui qui m'a négligé ;

C'est par lui que j'acquiers une vie immor-
 telle ,

Puisqu'enfin je renais d'une espece nouvelle.

T. A. B. C.

On a dû expliquer les deux Enigmes
 du mois dernier par les *Dez à jouer* ,
 & le *Canon*.

Voici une Enigme d'une espece par-
 ticuliere , qu'on nous prie de proposer
 dans notre Livre.

Siam

§14. MERCURE DE FRANCE.

*Summum crede nefas animam præferre pudori,
Et propter vitam vivendi perdere causas.*

Ces deux Vers dont on demande le véritable sens, sont gravez sur un Marbre noir, placé au-dessus d'une grande Porte de Maison, ornée d'Architecture & de Sculpture, qui est dans la rue saint Martin, vis-à-vis S. Julien des Ménéstriers.

La personne qui demande cette Explication, trouvera bon que nous ajoûtions que les deux Vers en question sont tirez de Juvenal, *lib. 3. Sat. 8.* & que les Scholiastes & les Commentateurs de ce Poète en donnent l'interprétation. L'Énigme, si c'en est une, ne peut donc consister que dans le rapport qu'il y a ou qu'il y avoit autrefois entre la vieille Maison, au Frontispice de laquelle sont gravez ces Vers, & le sens qu'ils renferment. Les Figures en bas-Relief, dont on dit que la Porte est ornée, serviront peut-être à cet éclaircissement. Nous nous en rapportons aux Curieux.



EX.

E X P L I C A T I O N du Logogryphe,
inseré dans le second volume du mois
de Decembre dernier.

Sans être un Oedipe, je gage,
 Que du Logogryphe, le mot,
 N'est autre que le mot ; Potage ;
 Et pour ne pas passer pour sot,
 De ce mot faisons l'Analise.
 D'abord, ami, je le divise
 En trois syllabes simplement,
 De ces trois libéralement,
 Je donne les deux tiers au Tage,
 Et l'autre au PÔ, pour tout partage ;
 Ensuite, en deux mettant ce mot,
 La moitié, c'est à-dire, Pot,
 Tout plein aux buveurs sçaura plaire.
 L'Age, comme à son ordinaire,
 Sera la mesure des temps ;
 Mais je ferois des plus contens,
 Si je pouvois dans ma mémoire,
 Trouver quel Prince, & quelle Histoire
 Nous rappelle Tage à rebours ;

J'y

516 MERCURE DE FRANCE.

J'y suis, c'est Géta, dont les jours
Furent abrégés par son frere,
Pour suivre d'ordre cette affaire,
Et Ville & vent trouver,
Dans ce mot sans rien innover,
Il faut transposer chaque lettre,
Et de telle façon les mettre,
Qu'une moitié fasse Goa,
Dans l'autre un Pet te restera;
Si ce vent par trop t'embarasse,
Remets chaque lettre en sa place,
Et puis après avoir coupé
La tête, c'est-à-dire, P.
Tu sçauras bien-tôt que pour gage
De ta foi se donne l'Otage,
Pour sa nature, & les repas,
Qui sans ce mot ne plairoient pas,
Tout cela, sans que je l'explique,
S'entend de son être physique.
Reste à faire voir maintenant,
Qu'en ôtant successivement,
Trois lettres de ce mot, *Potage*;
On trouve, Otage, Tage & Age;

Qui

Qui font ainsi séparément,
Fleuve, Homme, Espace justement.

Par M. D. P. F.

QUESTION proposée par M....

L Equel des deux donne davantage ?
du Fils qui sauve la vie à son Pere,
ou du Pere qui la donne à son Fils ?



NOUVELLES LITTERAIRES
DES BEAUX ARTS, &c.

LA SCIENCE DES SCIENCES, où
l'on apprendra le moyen de bien
connoître Dieu & soi-même, sa foi, &
les devoirs de sa Religion, qui est l'es-
sentiel en cette vie, préférable à toute
autre Science. Divisée en 4. Parties. *A*
Paris, rue des Amandiers, chez L. Se-
vestre.

LES REGLES de la prononciation de
la Langue Françoisé, par M. B**.
Chez le même Libraire.

SELECTA CARMINA, Orationes-
que clarissimorum quorundam in Uni-
versitate

518 MERCURE DE FRANCE.
veritate Parisiensi Professorum. Ou Recueil de Discours publics, prononcez par plusieurs Professeurs très-célebres de l'Université de Paris. Chez Quillau, fils, rue Galande, 1728.

ORAISSONS de Démosthene & de Cicéron, traduites par M. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Française, avec des Notes de M. le Président Bouhier, de la même Académie. *Chez le même Libraire, 1727.*

METHODE de Plein-Chant, selon un nouveau Systême très-court, très-facile & très-sûr. Approuvé par M^{rs} de l'Académie Royale des Sciences & par les plus habiles Musiciens de Paris. Par M^{***} Prêtre. Brochure in 12. de 38. pages sans l'Épître Dédicatoire à M. le Curé de S. Sulpice & la Préface. *A Paris, chez G. F. Quillau, fils, Imprimeur Juré de l'Université, rue Galande, près la Place Maubert, 1728.*

Un Auteur est toujours loüable quand il travaille à la perfection des Arts, sur tout quand il s'efforce d'en rendre la pratique également courte, facile & assurée. Un petit Mémoire qui nous a été envoyé avec cette Brochure, nous apprend que le S^r Lorrain, demeurant à Paris, près la Porte S. Michel, *au Roi François, enseigne*

enseigne publiquement, même aux petits enfans, depuis huit heures du matin jusqu'à dix, la pratique de ce nouveau Systême de Chant, & que sur la fin il répond aux difficultez qu'on lui propose. L'après-midy, il va donner en ville des leçons sur le même sujet.

TRAITE' des petits Tourbillons de la Matiere subtile, où l'on fait voir par les seuls effets du choc, que l'Univers est rempli d'une Matiere très-fluide, très-agitée, & composée d'une infinité de Tourbillons, de figures spheriques, qui produisent tous les ressorts de la Nature, pour servir d'introduction à une nouvelle Physique, & d'éclaircissement à la Picce qui a remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences en 1726. Par un Prêtre de l'Oratoire. *A Paris, rue S. Jacques, chez Jombert, chez la veuve Pissot, Quay de Conty, 1727. in 4. de 56. pages.*

CANTATES FRANÇOISES, avec & sans Symphonie, par M. Campra, Maître de Musique de la Chapelle du Roi. Livre troisième, *in folio*, gravé. Prix 10. livres. *Se vend à Paris, chez l'Auteur, rue Bertin-Poiré, & chez Boivin, à la Regle d'or, rue S. Honoré, 1728.*

Les Paroles de ces Cantates sont de
Mrs

520 MERCURE DE FRANCE.
M^{rs} Danchet, le Roy & la Vislede,

DE LA MANIERE D'ENSEIGNER & d'étudier les Belles-Lettres, par rapport à l'esprit & au cœur. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *Tom. 3. de l'Histoire. Rue S. Jacques, chez Etienne, 1728.*

On trouve chez le même Libraire la seconde Edition corrigée des deux premiers volumes.

RELATION de ce qui s'est passé dans le Concile Provincial d'Embrun, au sujet de la condamnation des Ecrits de M. l'Evêque de Senez, & du Jugement prononcé contre la personne de ce Prélat. Par M. l'Abbé de Michel, Chanoine d'Embrun, & Abbé Commandataire de S. Marcel, Secrétaire du Concile. *Rue S. Jacques, chez la Veuve Mazieres, & J. B. Garnier, 1728.*

EXPLICATION du Mystere de la Passion de N. S. J. C. suivant la Concorde. *Rue S. Jacques, chez J. Etienne & F. Babuti, 1728. 2. vol. in 12.*

INSTRUCTIONS CHRETIENNES sur
la

la Priere, où l'on prouve par l'Ecriture Sainte & par la Tradition, sa necessité, ses differentes especes, ses effets, les dispositions dans lesquelles il faut la faire, les conditions dont elle doit être accompagnée, & généralement tout ce qui y a rapport, tirées du Catéchisme de Montpellier. On y a rapporté au long les Passages de l'Ecriture Sainte, des Conciles & des Peres de l'Eglise, traduits en François. *A Paris, rue S. Jacques, chez Simart, 1728. 2. vol. in 12. 3. liv. 10. sols.*

LA RELIGION CHRE'TIENNE, prouvée par l'accomplissement des Propheties de l'ancien & du nouveau Testament. Par le R. P. Baltus, de la Compagnie de Jesus. *A Paris, rue de la Harpe & rue Galande, chez Billot & Quillan, fils, 1728. vol. in 4. 4. liv.*

LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES, écrites des Missions Etrangères, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. 18^e Recueil, où il est parlé :

Du caractère du nouvel Empereur de la Chine, de son application au Gouvernement de l'Empire, & de plusieurs Ordonnances & Reglemens qu'il a faits
E pour

§ 22 MERCURE DE FRANCE.

pour procurer le bonheur de ses Peuples.

De l'état present de la Religion dans cet Empire.

De plusieurs particularitez & de quelques découvertes faites dans un voyage de France aux Indes.

De la cruelle persecution suscitée aux Princes du Sang Imperial, de leur dégradation, & des autres mauvais traitemens qu'on leur a faits, & de leur fermeté à tout sacrifier & à tout souffrir pour se maintenir dans la Foi.

D'une nouvelle découverte de plusieurs Isles inconnues jusqu'ici, & habitées par un grand Peuple : des usages de ces Insulaires, de leurs Loix, du Systême de leur Religion, de leurs occupations, de leurs divertissemens, &c. avec une Carte Géographique de ces Isles.

De la persecution excitée dans le Tonkin, avec le détail de tout ce qui s'y est passé, & les circonstances de la mort soufferte en haine de la Foi, par deux Missionnaires & neuf Chrétiens Tonkinois.

D'une nouvelle Mission établie dans la Guyane, & du succès qu'on en doit attendre.

Du Voyage de l'Evêque de S. Thomé, depuis le Cap de Comorin, jusqu'aux confins de la Chine, avec diverses particularitez de ce Voyage, & la Description

M A R S. 1728. 523

tion de tous les endroits par où ce Prélat a passé. *A Paris, chez le Clerc & le Mercier, fils, rue de la Bouclerie, & près la Fontaine S. Severin, 1728. in 12. 35. sols en blanc.*

On trouve chez les mêmes Libraires les 18. Recueils, dont le prix est de 28. livres en blanc; c'est-à-dire, les dix derniers en blanc, 19. liv. 10. sols, & les 8. premiers en blanc, qui se relient en six volumes, 8. liv. 10. sols.

METHODE POUR ETUDIER L'HISTOIRE, avec un Catalogue des principaux Historiens, & des Remarques Critiques sur la bonté de leurs Ouvrages, & sur le choix des meilleures Editions. Par M. l'Abbé Langlet du Fresnoy. Nouvelle Edition, proposée par Souscription, avec des Cartes Geographiques & Chronologiques. 3. vol. in 4. grand papier. *A Paris, Quay des Augustins, chez Gandoin & la veuve Contelier, 1728.*

La premiere Edition de cette Méthode parut en 1713. en 2. vol. in 12. Elle fut reçüe avec applaudissement, & comme un de ces Ouvrages utiles que l'intérêt des sciences demandoit que l'on portât au plus haut point de perfection qu'il seroit possible. C'est ce qui a engagé divers Scavans étrangers à le faire traduire

E ij en

524 MERCURE DE FRANCE.

en leurs Langues & à le faire réimprimer avec leurs Remarques, & ce qui détermine aujourd'hui l'Auteur à en donner une nouvelle Edition considérablement augmentée.

M. l'Abbé Langlet ne se borne pas comme dans la première Edition, à des Reflexions succinctes sur la Méthode d'étudier l'Histoire, il y joint l'Histoire même des Nations anciennes & modernes. Il s'attache principalement à celles des Peuples sur lesquels nous n'avons rien encore de suivi, & il a soin de faire observer les difficultés principales qui se rencontrent dans cette étude, d'en donner le dénoüement, ou de renvoyer aux sources où l'on peut le trouver.

On n'a pû donner moins de trois volumes *in 4.* d'étendue à cet Ouvrage. Le premier qui contiendra plus de 600. pages, renfermera l'Histoire ancienne avec des Canons Chronologiques; l'Histoire des Monarchies modernes fera le sujet du second volume, à quoi l'on joindra les instructions nécessaires pour marcher à pas sûrs dans l'étude qu'on en doit faire.

Ces deux volumes seront ornez de Cartes Géographiques: elles sont indispensables pour connoître les relations que les Peuples ont eûes ensemble; c'est la clef de leurs divers intérêts, de leurs différens démêlez.

Le

Le troisieme volume est destiné au Catalogue des principaux Historiens de tous les temps & de tous les Pays. On sçait combien ces sortes de Catalogues sont utiles , & combien ils abregent de temps. M. l'Abbé Langlet a profité , non-seulement des Remarques & des Additions que des Sçavans étrangers avoient faites sur cette partie de son Ouvrage , mais encore de les propres Réflexions. Il ne se contente pas de transcrire les titres des Livres , il parle de chacun en particulier , mais en peu de mots. On avoit crû que l'on pourroit encore donner une Edition *in 12.* de cet Ouvrage , mais cela n'est point praticable à cause des Canons Chronologiques qui ne peuvent pas se renfermer dans l'étendue d'un petit volume ; ainsi on est obligé de se borner à l'*inquarto.*

Le prix de la Souscription est de 30. livres , dont partie à present & le reste en retirant l'Ouvrage au mois de Novembre prochain. Ceux qui n'auront pas souscrit le payeront 45. livres.

M. l'Abbé Langlet propose en même temps une autre Souscription pour un Ouvrage relatif à sa Méthode. Ce sont quatre Tables Chronologiques , elles sont de 6. livres , 3. liv. à present & 3. en retirant les Tables. Elles coûteront 12.

E iij livres

526 MERCURE DE FRANCE:

livres à ceux qui n'auront pas souscrit.
On ne sera admis aux Souscriptions que
jusqu'à la fin d'Avril.

TRAITE' DU JAUGEAGE, ou le
Jaugeage réduit à des principes généraux
& Géométriques, & à une pratique courte
& facile. *A Paris, chez Claude Jombert,*
ruë S. Jacques, au coin de la ruë des Ma-
thurins, à l'image Notre-Dame, 1728.
in 16. de 52. pages, sans le Tarif pour le
Jaugeage en 80. Tables.

Le titre de ce Livre promet de la fa-
cilité & de la brieveté: cette promesse
est exactement remplie. La connoissance
parfaite du Jaugeage est si nécessaire au
Commerce, que le Public ne sçauroit trop
applaudir aux soins qu'on a pris de lui
procurer cet avantage. Le nouveau Traité
du Jaugeage a obtenu les suffrages éclairés
de l'Académie Royale des Sciences, sur le
rapport de M^{rs} de Lagny & Nicole. *La*
Compagnie, dit l'Extrait de ces Registres,
a jugé que dans cette Méthode tout étoit
très-bien démontré, & que la pratique en
devoit être très-facile.

L'Approbation de M. Saurin, Censeur
Royal, tient un langage uniforme. *On*
trouvera, dit-il, dans ce petit Ouvrage
beaucoup de clarté & de précision; l'in-
strument que l'Auteur a construit sur les Re-
gles

M A R S. 1728. §27

gles de sa Théorie, m'a paru joindre à une grande facilité dans l'usage, toute l'exactitude qu'on peut desirer. Les noms des Approbateurs que l'on vient de citer renferment le Panegyrique le plus flatteur, & cependant le moins suspect de l'Ouvrage que nous annonçons ici.

JUSTIFICATION DE L'EGLISE ROMAINE sur la Réordination des Anglois Episcopaux, ou Réponse à la Dissertation & à la Dessenf de la Dissertation sur la validité des Ordinations Angloises. Par le R. P. *Théodoric de S. René*, Carme des Billettes, ancien Professeur en Théologie, & ancien Commissaire General de son Ordre en Angleterre & en France. *A Paris, au Palais, chez Paulus Dumesnil, 1728. 2. vol. in 12.*

On vend chez Michel Brunet, Salle du Palais, au Mercure Galant, chez Etienne Ganneau aux Armes de Dombes, & chez Claude Robustel, à l'image S. Jean, rue S. Jacques, la cinquième Edition, grand in 8. du Livre de l'usage des Globes & des Spheres, suivant les differens Systèmes du Monde, précédé d'un Traité de Cosmographie, où est expliqué avec ordre tout ce qu'il y a de plus curieux dans la Description de l'Univers,
E iiij suivant

528 MERCURE DE FRANCE.

suivant les Memoires & Observations des plus habiles Astronomes & Géographes , accompagné des Figures nécessaires pour l'intelligence de ce Traité. Il est dédié au Roy.

L'Auteur a revû , corrigé & augmenté son Ouvrage , c'est M. Bion , Ingénieur du Roi pour les Instrumens de Mathématique ; on trouvera chez lui ces Instrumens dans leur perfection ; il demeure sur le Quay de l'Horloge du Palais. Il donne à l'entrée de son Livre les définitions qu'il est nécessaire qu'on sçache , afin de parvenir à l'intelligence du reste ; Il partage ensuite son Ouvrage en trois Livres. Il expose dans le premier Livre tout ce qui appartient aux Corps Célestes ; sçavoir , leurs nombres , leurs grosseurs , leurs dispositions , leurs mouvemens , leurs distances de la terre , & généralement toutes leurs proprietés , suivant les differens Systêmes. Il s'est un peu étendu sur celui de Copernic , comme étant le plus propre pour expliquer facilement toutes les apparences des mouvemens célestes. Ce premier Livre est terminé par l'explication des Phénomènes de la Nature , qui ont rapport à ce Traité ; & entre autres du flux & reflux de la Mer , des Météores & autres choses curieuses.

Le

Le second Livre contient tout ce qui peut appartenir à la Description de la Terre & de l'Eau, par rapport à la Géographie, & les principaux termes de cette science y sont expliquez d'une maniere si intelligible, qu'on ne peut manquer de les comprendre; de plus, on y trouve plusieurs Méthodes curieuses pour parvenir à la connoissance des Longitudes des Villes; comme aussi la maniere de mesurer la circonference de la Terre. Enfin on donne une Description Historique des principaux Païs qui couvrent la surface du Globe Terrestre; & cet article, quoiqu'abregé, ne laisse pas de donner une idée assez juste des Etats qui composent les quatre Parties du Monde.

Dans le 3^e & dernier Livre, on trouvera d'abord la maniere de tracer les Fuseaux pour la construction des Globes Celeste & Terrestre & les Cartes de Géographie, tant universelles que particulieres. Ensuite on y rapporte plus de cent usages differens, les plus beaux & les plus utiles qui puissent s'appliquer aux Spheres & aux Globes, tant Celestes que Terrestres, comme aussi les usages de la Sphere & du Globe monté suivant Copernic; enfin ce troisiéme Livre est terminé par un Chapitre sur la distribution du Temps & du Calendrier, & par plusieurs Tables curieuses. De sorte

E v que

530 MERCURE DE FRANCE.

que ce Traité peut servir d'introduction à l'Astronomie & à la Géographie.

On doit sçavoir bon gré à M. Bion ; de son application & de son exactitude ; il n'a rien épargné pour rendre cette Edition parfaite. Un Livre qui malgré la variété & la difficulté des matieres , est si méthodique & à la portée de tout le monde, ne peut que plaire infiniment au Public.

ESSAI de Physique, ou Conjectures fondées sur quelques Observations qui peuvent conduire à la connoissance & à l'explication des Courans de la Mer Méditerranée. *Par le S^r Peyssonnel*, Docteur en Medecine, & Correspondant des Académies Royales des Sciences de Paris & de Montpellier. Imprimées par ordre de M^{rs} les Echevins & Députez de la Chambre de Commerce de la Ville de Marseille. Brochure in 12. de 27. pages. *A Marseille, chez J. Antoine Mallard.*

Nous n'avons rien à dire de ce petit Ouvrage, pour en laisser le jugement entier aux Marins. Il est adressé aux Echevins & Députez du Commerce de Marseille, par une courte Epitre, datée de la même Ville le 21. Septembre 1726. Cette date nous rassure & nous tire de l'inquiétude où nous avons été sur la personne de l'Auteur. C'est le même M. Peyssonnel,

sonnel, dont nous avons parlé d'une manière avantageuse dans notre Journal du mois de May 1724. page 258. à l'occasion de son Voyage de Barbarie, pour lequel il partit de Marseille le 19. Fevrier de la même année, chargé des Mémoires & des instructions de l'Académie Royale des Sciences, auxquelles nous avons pris la liberté d'ajôter quelques Observations particulieres à faire dans le même País, dont quelques-unes sont imprimées dans le même Journal. Notre Voyageur devoit, entre autres courses, aller voir dans le Royaume de Barca, le fameux *Pays pétrifié*, Pays où toute la Nature, jusqu'aux Animaux mêmes, est changée en pierre, brulé d'ailleurs par les plus ardentés & presque continuelles chaleurs du Soleil. Ce qui, joint au silence constant de M. Peyssonnel, à notre égard, nous faisoit craindre avec raison qu'il ne lui fût arrivé quelque fâcheuse aventure. Voilà donc son retour bien assuré par l'Ouvrage que nous annonçons: quand il lui plaira il satisfera à ses promesses, en faisant réponse à plusieurs de nos Lettres, &c.

RE CUEIL de plusieurs Plans des Ports & Rades de la Mer Méditerranée. Dédié à M. le Grand-Prieur de France, Gene-

E vj rat

ral des Galeres; levez & dessinez sur les lieux par les S^{rs} *Michelot*, Hydrographe & Pilote Real des Galeres du Roy, & *Bremond*, Hydrographe du Roy & de la Ville. Gravé par P. Starck-Man. *A Marseille, chez Bremond, sur le Port, au coin de Reboul, in 4. oblong, 1727.*

Nous apprenons de Toulouse que la veuve de Tenne, vient de réimprimer un Livre fort utile, rangé dans un nouvel ordre, avec des augmentations très-considerables que l'Auteur y a faites. En voici le titre. BERENGARII FERMANDI J. V. Doctoris, & in Academia Tolozana Antecessoris celeberrimi, universa Opera, non solum ea quæ huc usque evulgata fuere; sed & alia quam plurima in lucem nunquam edita. Accesserunt enim huic postrema Editioni octodecim tractatus copiosissimi & perutiles, penitus ignoti, & qui maximo Jurisprudentiæ dispendio, sepulti jacebant. 1. vol. in fol. Tolozæ, apud Viduam Arnaldi Tenne, Bibliopola in via Porta Arietis, sub signo Corona aurea, cum Privilegio Regis.

DESCRIPTION de la Mécanique de l'œil, par Jean Taylor, Chirurgien de Norwich. *A Londres, 1727. brochure in 8. en Anglois.*

DIC-

M A R S. 1728. 533

DICTIONNAIRE des Arts & des Sciences. Par M. Chambers. *Idem.* Deux gros volumes *in folio*, 1728.

Pierre Vande-Capelle & André Wydts, Libraires à Bruges, proposent par Souscription : *Description Historique de Dunquerque, son origine & son progrès, la Conversion de ses Habitans au Christianisme, les Grands Hommes qu'elle a produits, leurs mérites & la fortune à laquelle ils se sont élevez.* Par Pierre Faulconier. 2. vol. *in folio.*

BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE, &c. Tome IV. Année 1722.

LA VIE de Frédéric Premier, Margrave de Brandebourg Archi-Chambellan & Electeur de l'Empire, Burgrave de Nuremberg, &c. Par M. Gundling, &c. *A Halle*, in 8. de 552. pages. *Allemand.*

DISSERTATION de M. de Beaufobre, sur les *Adamites* de Bohême.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE CIVILE, par M. Krantz. *A Brislau*, chez J. Blesing, 1721. in 8. de 528. pages. *Latin.*
L'Auteur appelle cet ouvrage *Histoire Civile.*

534 MERCURE DE FRANCE.

Civile, c'est-à-dire, Histoire des Empires & des Etats du Monde, pour la distinguer de l'Histoire Ecclesiastique, qui roule sur l'état de l'Eglise, dans les divers Siecles. Il partage son Histoire en Millenaires ou Périodes de mille ans chacune, le Millenaire en Siecles, & chaque siecle en Sections, selon l'abondance ou la sterilité des matieres, &c.

On apprend de Zurick en Suisse, qu'il y paroît toutes les Semaines une Brochure de demi feuille, intitulée : *Discours des Peintres*. Ce sont des Reflexions sur les principaux caracteres des hommes, que les Auteurs font faire aux plus fameux Peintres, Raphael, M. Ange, &c. On a dédié le premier Tome au *Sp. Etater*, qu'on s'est proposé pour modele.

Il paroît à Wittemberg un petit Ouvrage de 14. feüilles d'impression en Allemand, sur les erreurs des Peintres par rapport à l'Histoire Sacrée. C'est une simple traduction des Observations de M. M. Fabrici, K.ohr, Licbatantz, Hilscher, Thomas Brown, &c.

M. Jean George Pfeiffer de Brunswick, travaille depuis quelque temps à un Ouvrage, où il traitera des Sorciers, des Apparitions,

M A R S. 1728 535

Apparitions d'Esprits, &c. On dit qu'il veut l'intituler : *Histoire des Diabes*, ou *Bibliothèque Diabolique*. Il est aussi occupé à un *Traité des Amulettes & des Monnoyes Talismaniques*. On verra bientôt ses Observations sur les *Injures Hébreües, Grecques, Latines & Allemandes*.

M. Jean Rodolphe Marei fait imprimer à Wolfembutel un Ouvrage, dont le but est de montrer qu'une bonne partie des Jeux d'Enfant qui sont en usage aujourd'hui, étoient connus des Anciens, Grecs & Romains.

T O M E C I N Q U I È M E , 1723.

EXAMEN de l'Eclipse qu'on croit avoir été vüe à la Chine, quand J. C. fut crucifié. Avec quelques Preceptes touchant la Langue Chinoise. *Par Theophin Sigefroy Bayer*. A Konigsberg en Prusse, 1718. in 4. de 60. pages, petit caractere. *Latin*.

COURTE DISSERTATION sur la même Eclipse, *par M. Kirch*. Traduction libre. *Latin*.

HARANGUE sur la simplicité du Discours en tout genre d'études, mais principalement lorsqu'on traite de la Religion.

536 MERCURE DE FRANCE.
gion. Par *Antoine Rodolphe Fabrice de Helmstadt. Latin.*

LA POMERANIE ancienne & moderne, ou Recueil de diverses Pieces qui peuvent servir à l'Histoire de Pomeranie. Par *M. Chr. Schoettgen. A Stutgardt, 1722. 4. Parties. Allemand.*

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE sur les Natures Plastiques. Par *M. Zimmermann. Latin.*

LETTRE de *M. Breynius, Docteur en Medecine à Dantzic, &c.* sur les *Melons pétrifiés*, qu'on appelle autrement *Melons du Mont Carmel*, adressé à *M. Anderson*. On y joint deux Lettres écrites à l'Auteur, l'une sur les Eaux Minerales d'*Olonitz*; l'autre sur un faux Ambre qu'on apporte depuis quelques années d'*Afrique en Hollande. A Leipzig, chez E. Titius, 1722. in 4. de 48. pages. Latin.*

La premiere partie de cette Lettre, qu'on peut appeller Historique, roule sur le lieu où ces Melons se trouvent, & sur l'origine fabuleuse de leur pétrification.

La seconde, qui est proprement Physiologique, expose ce que l'Auteur pense sur leur sujet.

Ces Melons sont des pierres, dont la figure n'est pas constamment la même. Elle

Elle est tantôt Sphérique, tantôt Elliptique. Leur grosseur varie depuis celle d'un œuf de poule, jusqu'à celle d'un Melon médiocre : quelquefois elle égale celle des plus gros. Ces Pierres sont renfermées dans une espece de croute ou d'enveloppe, qui semble s'être formée de gravier. Quand on les a dégagés de cette croute, qui est de couleur de cendre foncée, elles ont une surface assez unie, quoiqu'un peu raboteuse; & leur couleur approche du gris de fer. Lorsqu'on les casse, on trouve dans le milieu une cavité d'une figure irreguliere, pour l'ordinaire, tantôt plus grande, tantôt plus petite, à raison de la grosseur ou du volume de la Pierre. Cette cavité est revêtuë, pour ainsi dire, de petits Cristaux qui ont de l'éclat & de la transparence, & dont les pointes hexagones ont leur direction vers le centre de cette concavité. Ou, pour mieux dire encore, ces Pierres sont d'une substance de Marbre, & peuvent être polies. Leur couleur tire sur le jaune, à peu près comme le Marbre de Florence. Leur épaisseur n'est pas par tout la même. Elle est d'un pouce dans quelques endroits, d'un demi pouce dans d'autres. Le dedans est tout parsemé de petits Cristaux; & ces Pierres dans une largeur de quelques lignes, sont d'une couleur plus foncée que
le

le reste, & imitent assez bien la véritable écorce.

Après cette description, l'Auteur expose les raisons qui détruisent, selon lui, le sentiment qu'il combat.

1°. Si l'on compare exactement, dit-il, ces Pierres à de véritables Melons, on trouvera, 1. que leur surface est unie & non sillonnée, comme sont pour l'ordinaire celles des Melons & des Citrouilles. 2. On n'y découvre aucune trace de pedicule; ce qui assurément ne seroit pas si elles avoient jamais été des Melons vegetaux. 3. On n'apperçoit point dans leurs cavitez, ces divisions régulières, ou cellules, qui se présentent dans les Citrouilles ou Melons d'eau, *Citrulli* & dans les Melons; beaucoup moins y remarque-t-on des grains de Semence; car pour les grains qu'on fait passer pour de la Semence, notre Auteur prétend que ce sont de pures cristallisations, & il en prend les yeux à témoin.

On voit dans la Bohême, continue l'Auteur, un endroit dont la terre doit avoir une grande disposition à se pétrifier, car tout s'y change en pierre. Les Coquillages, les Limaçons, les Serpens s'y pétrifient, & ces derniers conservent si bien leur première figure, que leur rencontre effraye souvent les Voyageurs. M. Lucas rapporte

rapporte » qu'à trois journées d'Ougella,
 » à l'Oueft, & à 8. journées de Bingazi,
 » il y a un pays qu'on nomme *Rassini*, ce
 » qui signifie en Arabe, *tête de poison*, ou
 » *Pays empoisonné* : que ce Pays est pétrif-
 » fié ; qu'il étoit autrefois habité comme
 » Ougella ; qu'il y avoit des Forêts de Pal-
 » miers & d'Oliviers, qui sont présente-
 » ment réduits en pierre à fusil, sans avoir
 » changé de figure ; qu'il y en a même
 » encore plusieurs sur pied, & tous gene-
 » ralement pétrifiés.

*Tous les Arabes que j'ai vû dans ce
 Pays-là, & des Esclaves Chrétiens qui y
 ont passé, ajoute le même M. Lucas, m'ont
 assuré avoir vû des corps d'hommes & de
 femmes pétrifiés, des bestiaux de même,
 & un cheval sur ses quatre pieds, qui
 paroissoit en vie.*

Pour revenir aux Melons pétrifiés, il
 ne faut pas dissimuler, dit notre Auteur,
 qu'il est difficile de comprendre que ces
 Melons se soient pétrifiés, sans conser-
 ver aucune trace de leur pédicule. Car
 s'il y a dans ce fruit une partie qui soit
 disposée à la pétrification, c'est assuré-
 ment celle-là. Cependant il n'est peut-être
 pas impossible de satisfaire à cette diffi-
 culté ; nous en laissons le soin aux Natu-
 ralistes de profession.

540 MERCURE DE FRANCE.

BIBLIOTHEQUE GRECQUE de
M. Fabricius. Tome neuvième. *A Ham-*
bourg, chez Felginer, 1722. in 4. de
808. pages.

REMARQUES sur un Mémoire de
M. l'Abbé Renaudot, de *l'Origine de la*
Sphere, communiquées à la Société des
Anonimes au mois de Fevrier 1719.

On écrit de *Berne*, que M. Lauffer,
Professeur d'Eloquence & d'Histoire, à
fait imprimer une Dissertation contre le
trop grand nombre de Livres & d'Au-
teurs.

M. George Altmann, qui s'est déjà fait
connoître par sa Dissertation *sur la Lan-*
gue Opique, (a) en va publier une autre
sur le *Chant du Cocq*, (b) dont il est parlé
dans l'Histoire de la Chute de S. Pierre.
Αλέκτωρ signifie, selon M. Altmann, un
Crieur de nuit, qui en annonçoit les veil-
les au son de la Trompette, &c. Cette
opinion bien prouvée, leveroit diverses
difficultez. Tout le monde ne sera pas de

(a) Les *Opiques*, c'étoit un ancien Peuple
d'Italie, que Saturne y amena, dit-on, avec
lui.

(b) On a sur ce sujet une Harangue de l'il-
lustre M. Reland.

ce sentiment, & il y a lieu de croire que la singularité de cette opinion n'aura gueres de partisans.

M. Jean-Jacques Ulrich publia à Zurich un Ouvrage périodique, in 8. dont il paroît 4. feuilles tous les mois; on y trouve divers articles curieux. On a commencé au même endroit dès le mois de Février 1722. les *Nouvelles Littéraires de Suisse*.

On vend à Ulm une *Instruction exacte pour prolonger & conserver sa vie & sa santé, par des Regles tirées de l'Ecriture Sainte, & par l'usage moderé de quelques Remedes choisis, en évitant les Medecins imprudens, & l'abus des meilleurs*. Par M. *Frederic Hoffmann*, en Allemand; on y a joint d'autres instructions sur le Vin de Hongrie, l'utilité des Bains, & l'usage du Tabac.

On voit à Tubingue un nouveau Journal Allemand, intitulé, *Histoire de la Littérature Théologique*.

On a imprimé à Nuremberg une *Dissertation sur les Os Gigantesques*, qui ont été trouvez en Stirie.

On

542 MERCURE DE FRANCE.

On écrit d'Hannover, qu'une femme rendit par les urines, en 1722. un ver long de 17. pouces, dont le dos est brun & le ventre d'un jaune foncé. On a aperçû avec le Microscope une assez grande ouverture à la tête de cet Insecte.

L'Art de parler, du Pere Lami, a été imprimé à Jene, traduit en Allemand.

M. Thummig a donné à Halle la seconde Partie de ses *Eclaircissemens sur quelques Phénomènes de la Nature*, en Allemand. Elle contient des *Observations sur les Thermometres*, sur les *Générations des Araignées*, sur un *Aveugle qui voyoit par le nez*, sur un *Aveugle-né*, Professeur de *Mathématique* à Cambridge, sur les *Arbres qui viennent de feuilles*, sur la *différence des gouttes de pluye*.

M. Bruckmann, Medecin de Brunſwich, a écrit en Latin & traduit ensuite en Allemand, un *Traité de la fameuse Biere de Dukstein*, qui se brasse à Brunſwick. Il lui attribue divers effets salutaires.

M. Guillaume Ulric Waldschmidt, Professeur en Medecine, a publié à Kiel une *Dissertation sur ceux qui vivent pendant long-temps sans nourriture*; elle doit

M A R S. 1728. 543

doit être suivie d'une seconde sur le même sujet. Voyez les *Memoires Philosophiques de la Societé Royale d'Angleterre*. Tome XI. p. 35.

BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE,
Tome 6. 1723.

JUGEMENS IMPARTIAUX sur des Livres de Droit & d'Histoire. A Francfort & à Leipzig, 1722. chaque partie d'environ cent pages.

M. Ch. N. Lange, Sénateur à Lucerne, Membre de l'Académie Imperiale, & de la Societé Royale de Prusse, a publié, en Latin, une *Méthode nouvelle & aisée de ranger les Coquillages sous leurs classes*.

On apprend de Moscou, que M. Gotlob Schober, Medecin, a fait depuis peu, par ordre de la Cour, un voyage à Casan, Astracan, &c. & jusqu'à la Mer Caspienne, pour y observer principalement les curiositez de la Nature. Il a mis en ordre ses Observations; elles doivent être publiées incessamment.

On voit paroître tous les mois à Königsberg, des *Remarques choisies* de M. *Lilienthal* sur l'Histoire de Prusse.

Monu-

544 MERCURE DE FRANCE

Monumenta Prussica : c'est un Recueil de M. Bayer , pour servir à l'Histoire de son Pays , dont la premiere Partie paroît à Leipzig. L'Ouvrage du même Auteur sur les Médailles Romaines trouvées dans la Prusse , vient d'être imprimé.

On écrit de Vienne , que le Pere *Antoine Francus* , Jesuite , vient de publier un Recueil des Religieux de sa Compagnie qui se sont rendus recommandables par leurs vertus , ou par leur martyre , tant en Portugal , que dans les dépendances de cette Couronne , en Asie , en Afrique & en Amerique.

D'*Ulm* , que *Bartholomei* , Libraire de cette Ville , imprime actuellement un *Essai sur l'Histoire des Cartes de Géographie* , en Allemand. M. *Hauber* , Regent à *Tubingue* , est l'Auteur de cet *Essai*. Il a recueilli sur ce sujet quantité de matériaux qui pourront un jour former un Ouvrage considerable.

Les Lettres de *Francfort sur le Mein* , portent que M. *George Chrétien de Jean* (*Joannis*) , continue à enrichir le public de nouvelles Editions de plusieurs Ouvrages considerables qui étoient devenus
rarez

rares, & même de plusieurs qui n'avoient point encore paru. On lui est redevable d'une nouvelle Edition de l'Histoire de Mayence, que le sçavant Jesuite *Nicolas Serarius* donna au Public en 1504. L'Ouvrage de cet habile Editeur, consiste en deux gros Volumes *in-folio*, dont le premier contient l'Histoire même de *Serarius*, accompagnée partout de Notes très-amples & très-instructives, & qui peuvent être regardées comme un Supplément à l'Ouvrage de *Serarius*. L'autre contient plusieurs Pieces concernant la même Histoire. Le même Sçavant prépare au Public une nouvelle Edition des Ecrivains de l'Histoire des Empereurs, autrefois ramassés par *Reuber*, Conseiller du Palatinat.

THEOLOGIE PHYSIQUE, ou Démonstration de l'existence & des attributs de Dieu, tirée des œuvres de la création, accompagnée d'un grand nombre de Remarques & d'Observations curieuses. Par *Guillaume Derham*, Recteur d'Upminster, & Membre de la Société Royale. Traduite de l'Anglois. A Rotterdam, chez *J. D. Breman*. *in-8°*. de 226. pages, sans compter les Préfaces, les Planches, & une Analise du Livre.

Le sçavant Auteur de cet excellent
F Ouvra-

Ouvrage , prouve l'existence & les attributs de Dieu , par tout ce qu'il y a de plus merveilleux dans la nature , & de plus curieux dans la Physique. L'Atmosphère est un grand sujet d'admiration pour l'Auteur & pour tous ceux qui réfléchissent attentivement sur les usages sans nombre, dont le principal & celui auquel il nous est le moins permis d'être insensibles , est la respiration & la vie dont nous jouissons avec tous les animaux. Les vents, les nuages & les pluies, sont évidemment dans les mains de l'Être suprême qui les gouverne , quelquefois un sujet de terreux pour l'homme rebelle , le plus souvent une ressource pour l'homme foible & indigent , & toujours une preuve sans réplique de l'existence & de la supériorité absolue de cet Être Tout-puissant.

La rapidité de la lumière qui en transmet en peu de minutes l'impression depuis le Soleil jusqu'à notre œil , passe celle de tous les mouvemens les plus vifs qui nous environnent. Le son est bien rapide , & un vent qui en auroit la célérité , renverseroit non seulement les Villes & les Forêts , mais les Rochers & les Montagnes ; & cependant une lumière qui n'auroit que la vitesse du son , seroit 17. ans & demi à parvenir depuis le Soleil

leil jusqu'à nous. Avons nous de mouvement sensible plus rapide que celui d'un boulet de Canon ? Si la lumiere ne l'étoit pas davantage , il nous faudroit 32. ans & demi pour voir le Soleil après qu'il s'est élevé sur l'horison. Comment donc l'œil dont la substance est si fragile, dont le sentiment est si délicat , soutient-il sans peine , sans effort & avec plaisir, une impression si vive & si brusque ?

Dans le 4. Livre , l'Auteur parcourt les cinq sens des animaux. Sur l'œil , il confirme que les taupes en ont , que le Cameleon tourne ses yeux en même-temps vers divers endroits opposés ; que les chats voyent pendant la nuit ; que les hommes mêmes , après avoir bû , ou dans les accès de la fièvre ou de la colère , lisent dans les tenebres. Il ne doute pas lui-même que la taupe ne voye sous terre ; & il conjecture qu'elle n'a les yeux si petits , qu'afin qu'étant plus globuleux, ils ramassent mieux le peu de lumiere qui regne dans les endroits les plus sombres.

Au sujet de l'ouye , il est fait mention de gens sourds qui entendent par les yeux en voyant le mouvement des levres de ceux qui leur parlent. Le plus surprenant , est le récit d'une fille sourde qui entendoit sa sœur en lui mettant la main sur la bouche , après l'avoir interrogée à sa maniere.

F ij L'Equi-

548 MERCURE DE FRANCE.

L'Equilibre conservé dans le nombre des animaux; afin que l'un ne prévaille point l'autre, & que la terre en ait à peu près en tout temps tout ce qu'elle en peut entretenir, est un endroit admirablement traité. Pour cet effet, dit l'Auteur, le Créateur a assigné à la vie de chaque créature une durée convenable; il a fixé la multiplication de chaque espèce à un certain nombre plus ou moins grand, selon l'utilité qu'elle apporte au monde. La vie de quelques animaux est très longue; mais ils se multiplient très-lentement: par exemple, le Candore, qui est un oiseau prodigieux en force & en voracité, jusqu'à attaquer les bœufs & enlever les hommes, est assez rare, même au Perou & au Chily où on le trouve.

Selon les observations & les supputations faites en Angleterre & ailleurs, chaque mariage produit régulièrement quatre enfans, deux mâles & deux femelles; mais le nombre des mâles passe communément un peu celui des femelles.

Ceux qui trouvent l'homme bien malheureux d'être né nud, sans vêtemens, sans armes, sans défense, ne prennent pas garde que de tous les animaux il est le mieux partagé. . . . à lui seul est réservé d'amollir & de plier le fer même pour ses usages. Celui qui pour se mocquer

quer des François, peignit toutes les Nations avec leurs habits ordinaires, & le François seul tout nud, avec de l'étoffe devant lui & des ciseaux à la main, à fait une cruelle injure à tous les autres, lorsqu'il n'a peint que le François en homme.

M. Derham, loin de traiter de fable la propriété qu'a le Cameleon de prendre la couleur des choses qui l'environnent, cite d'autres animaux qui ont la même vertu. Il remarque même, que la plupart des insectes, surtout des chenilles, prennent la couleur des lieux qu'ils habitent.

On remarque qu'il est au pouvoir des poules de pondre plus ou moins d'œufs; qu'elles en pondent en effet davantage, lorsqu'on a soin de les leur ôter, que si on les laissoit. . . . Le Docteur Lister, a vû pondre 19. œufs à une hironnelle, à qui il avoit soin de les enlever à mesure.

L'Auteur trouve que c'est, & il y a effectivement un grand avantage pour la société, que chacun puisse être reconnu à son visage, à son ton de voix, & jusqu'aux traits de son écriture. Quelle foule d'inconveniens, si tout cela se ressembloit!

Le 9. Livre est sur les Reptiles & les animaux aquatiques. Un trait merveilleux, rapporté par Kirker & adopté par

550 MERCURE DE FRANCE.

M. Derham, d'après Olaus Vormius, est la grotte aux serpens de Bracciano. Selon ces Auteurs, on met les malades dans cette grotte : les vapeurs dont elle est remplie, les font suer, les épuisent & les endorment. Pendant ce temps-là, il sort de quelque trou voisin, des serpens qui viennent lecher la sueur des malades & achever leur guérison.

On apprend de Londres, que M. Durham donne l'*Histoire naturelle de l'Or & de l'Argent*, par maniere de Traduction du Livre XXXIII. de Pline, avec des Notes. *In-folio*, chez Coderc.

Idem. Recherche critique & philosophique des causes pour lesquelles on rapporte dans l'Histoire tant de Prodiges & de Miracles. *In-8°.* en Anglois.

Idem. M. Turner, Curé de S. Pierre à Colchester, dans un *in-8°.* de 228. pages, recherche les causes des calomnies répandues par les Payens contre la Primitive Eglise. En Anglois.

On mande de Pontarlier, Ville de Franche-Comté, à 5. lieuës de Bezançon, du 17. du mois dernier, que le sieur . . . âgé d'environ 34. ans, étant tombé en démence il y a près de cinq ans, ses parens n'ont rien oublié pour le faire guerir, & par l'avis des Medecins, les saignées

gnées n'ont pas été épargnées. A la dernière saignée du bras qu'on lui fit ces jours passez, au premier coup de lancette il ne sortit rien; le Chirurgien aperçut dans la playe, quelque chose qui en boucheoit l'ouverture. Il piqua plus haut, faisant une plus large ouverture, & il se présenta la tête d'un animal en vie qu'il tira hors de la veine par une espee de barbe. C'étoit un ver fort velu, ayant environ 3. lignes de diametre & un peu plus de 2. pouces de longueur, la queue se terminant en pointe. Le ver mourut peu de temps après. Le Chirurgien tira aussi le ver qui avoit paru à la première piqueure. Nous attendons des nouvelles des suites de cette maladie, & quelque Dissertation sur ce Phénomene, pour en faire part au Public.

On vend à Paris, chez François Chereau, Graveur du Roy, rue S. Jacques, aux deux Pilliers d'or, *l'Histoire de Samson*, en 40. Planches, gravées par les plus excellens Maîtres du temps, comme, les sieurs Benoist Audran, Jean Audran & Simonneau, l'aîné. Le prix est de 10. livres.

On trouve chez le même, *l'Histoire de Jephthé*, en trois Planches, gravée par le sieur Jean Audran, & *l'Histoire*
F iij de

552 MERCURE DE FRANCE.

de Jacob , aùssi en trois Planches , gravées par Benoist Audran.

Plus , un Livre à dessiner , en 18. Planches , d'après M. le Brun , gravé par le sieur Simonneau. Il représente des Phisionomies & expressions très-utiles aux Peintres , & quelques morceaux gravez d'après le sieur Lancret , très gracieux Peintre , dans le goût de Wattau.

Les Prêtres de l'Oratoire ont fait les premiers mois de cette année , deux pertes considerables , l'une du Pere Jean-Joseph Maure , connu par ses grands talens pour la Chaire. L'autre du Pere Charles Reyneau , de l'Académie Royale des Sciences , celebre par ses excellens Ouvrages de Mathématiques. Ils sont morts tous les deux à Paris dans la Maison de S. Honoré , le premier le 27. de Janvier , âgé de 64. ans , & le second le 24. de Fevrier , âgé de 72.

Le P. Maure , natif d'Arles , entra dans l'Oratoire à Aix l'an 1680. âgé de 17. ans. Il enseigna les Humanitez & la Rhetorique avec distinction. Il prêcha ensuite avec applaudissement à Caën & à Rouën. Appellé à Paris , il fût encore plus goûté pendant sa Dominicale , qu'il ne l'avoit été dans la Province. Il se fit une si grande réputation , qu'on desira de l'entendre ,

dre à la Cour, où il prêcha l'Avent de l'an 1700. avec tant de succès, que Louis le Grand lui dit le dernier Dimanche: *Nous attendions beaucoup de vous, Monsieur, mais vous avez été au-dessus de nos esperances; on ne peut être plus content que je le suis, & que toute la Cour le paroît: ce n'est pas peu dire à votre gloire.* S. M. lui demanda ensuite quel âge il avoit, trente cinq ans, Sire, répondit-il; à quoi le Roy repliqua: *Vous avez bien employé votre temps.* A la délicatesse de ses Sermons, il joignoit tous les agrémens de la déclamation & tous les talens qui font le parfait Orateur. Le compliment qu'il fit au Roi le jour de Noël, fut estimé un chef-d'œuvre; on le lui demanda avec empressement pour le faire imprimer; mais il s'obstina à le refuser. Quoique M. le Duc du Maine lui promit de ne le faire voir qu'à Madame la Duchesse du Maine qui ne l'avoit pas entendu; il ne put se résoudre à le lui donner par écrit, mais il alla le réciter à cette Princesse. Le P. Massillon, à présent Evêque de Clermont, prêcha dans ce temps-là son premier Carême à la Cour avec un égal succès. Comme ces deux grands Orateurs étoient de la même Province, de la même Congregation, qu'ils avoient le même âge & qu'ils commençoient à

554 MERCURE DE FRANCE:

se faire connoître à la Cour, on fit imprimer un parallele en leur honneur, dans lequel on peut voir en quoi ils excelloient particulièrement. Quelque grandes que soient les louanges qu'on leur donne, le Public est convenu qu'ils les méritoient. Le P. Maure prêcha encore devant le Roy l'Avent de l'an 1704. il fut écouté avec autant de plaisir que la première fois; il a prêché aussi le Carême à N. Dame & dans les principales Eglises de Paris avec un concours extraordinaire, jusques à ce que la foiblesse de sa poitrine & ses infirmités continuelles l'ayent mis hors d'état de monter en Chaire. Dans cette triste situation qui a duré presque les quinze dernières années de sa vie, il a fait un sacrifice au Seigneur de tous ses talens avec une parfaite résignation.

Le P. Reyneau naquit à Brissac, Diocèse d'Angers, l'an 1656. il étoit âgé de 20. ans lorsqu'il entra dans l'Oratoire à Paris. De là il alla enseigner deux cours de Philosophie à Toulon, & un à Pezenas, d'où il se rendit à Angers pour y Professer les Mathématiques; ce qu'il fit pendant 22. ans avec une très-grande réputation. Il vint demeurer à Paris en 1705. dans la Maison de la rue S. Honoré; il fit paroître l'an 1708. son *Analyse*

M A R S. 1728. 555

19^e Démontrée, en 2. vol. in-4°. qu'il dédia à M. le Duc de Bourgogne. En 1714. il mit encore au jour *sa Science du Calcul* in-4°. il n'en donna que les deux premiers Livres, la suite paroîtra dans peu. Ses Ouvrages ont été reçus des Mathématiciens avec de grands éloges. Il avoit l'esprit clair, méthodique pénétrant, & se distinguoit autant par sa solide pieté, que par son profond sçavoir. En 1716. il fut reçu à l'Académie Royale des Sciences de Paris. Le Pere Mallebranche, avec qui il étoit très étroitement uni, a fait l'éloge de ses Ouvrages dans la dernière Edition de sa Recherche de la Verité, *Ch. 5. 6. de sa Méthode*. L'amitié qu'il avoit pour lui, ne doit pas rendre son témoignage suspect; il n'a parlé que comme parlent tous les connoisseurs. Ses autres amis étoient le Marquis de l'Hôpital, le Maréchal & l'Abbé d'Estrades, le Duc & la Duchesse de Brissac; il avoit appris les Mathématiques à celle-ci, aussi-bien qu'au Duc de Bellegarde. Enfin il a été particulièrement lié jusques à sa mort avec M. d'Argouges, Lieutenant Civil de Paris, M. de Verthamont, premier Président du Grand Conseil, & surtout M. le Chancelier, qui l'honoroit d'une estime particulière. Le Pere Reyneau étoit de

Fvj. l'Acad-

l'Académie d'Angers, & de celle de Bourdeaux. M^{rs} de l'Académie Royale des Sciences de Paris, qui connoissoient tout le mérite de leur confrere, l'ont extrêmement regretté ; on s'attend que M. de Fontenelle nous donnera dans son éloge un détail plus circonstancié.

Le III. Vol. de la nouvelle Edition de Polybe, traduit du Grec, par le R. Pere Dom Vincent Thuillier, Sous-Prieur de l'Abbaye S. Germain, avec des Notes Critiques & Historiques, &c. par M. de Follard, Chevalier de S. Louis, Mestre de Camp d'Infanterie, paroît depuis le commencement de cette année. Ceux qui pourroient n'être pas encore instruits sur cette Edition, pourront lire ce que nous en avons dit assez au long dans le I. vol. du Mercure de Juin 1727. p. 1149.

Dans l'Assemblée de l'Académie Royale des Belles Lettres du Vendredy 19. de ce mois, le Marquis de Vaubonais, Premier Président de la Chambre des Comptes de Grenoble, fut proposé pour être reçu en qualité d'Académicien honoraire. Cet illustre Magistrat est extrêmement âgé & aveugle depuis quelques années. Outre plusieurs écrits particuliers pleins d'esprit & d'érudition, il est Auteur
de

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Nous savons nous faire aimer.

~~Am~~

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATION.

M A R S. 1728. 357

De l'Histoire de Dauphiné, imprimée à
Genève en 1722. en 2. vol. in-fol.

EXTRAIT d'une Lettre de Chambery.

IL court ici une maladie assez extraordi-
naire, & à laquelle jusqu'à présent nos
Medecins n'ont pû trouver de remede.
Ceux qui en sont atteints, ressentent d'a-
bord un violent mal de tête & un point;
ils sont attaquez d'une fièvre qui finit
avec la vie au bout de quatre ou cinq
jours. On a ouvert plusieurs de ceux qui
sont morts de cette maladie; on leur a
trouvé le poumon cangrené, & une pe-
tite vessie enflammée au cœur; & c'est à
l'endroit de cette vessie qu'ils ressentoient
le point. Comme vous êtes en lieu où les
Medecins ont de la réputation, je vous
prie de sçavoir ce qu'ils penseront là des-
sus & de m'en donner avis.

M U S E T T E.

DAns nos paisibles retraites,
Occupez du soin de charmer,
Nous goûtons des douceurs parfaites;
Nous sçavons nous faire aimer.

Aux

Aux doux fons de nos Mufettes ,
Tous les cœurs font attendris ;
Et nos vives Chanfonnettes ,
De nos defirs nous obtiennent le prix.

Sans foupirer & fans nous plaindre ,
Sans avoir de jaloux à craindre
Nous profitons des beaux jours.

La tendresse est pour la jeunesse ;
Livrons-nous fans cefse aux ris , aux amours.
La tendresse est pour la jeunesse ;
Livrons-nous fans cefse aux ris , aux amours.



S P E C T A C L E S .

LE 17. Fevrier , les Comédiens François representerent à la Cour , les *Amans Déguifsez* , Piece nouvelle en trois Actes , en profe , & l'*Ecole des Maris* , Comédie de Moliere.

Le 19. *Heraclius* & les *Precieuses Ridicules*.

Le 24. les *Bourgeoifes de Qualité* ou la *Fête de Village* & la *furprife de l'Amour*. Le

Le 26. le *Cid* & la *Serenade*.

Le 2. Mars, le *Malade Imaginaire* & l'*Epreuve réciproque*.

Le 4. *Bajazet* & le *Procureur Arbitre*, Piece nouvelle du sieur Poisson, qui fit autant de plaisir à la Cour, qu'elle en avoit fait à la Ville.

Le 8. le *Dépit amoureux* & *Crispin Rival*.

Le 10. *Pourceaugnac* avec tous ses agréments.

Cette Piece fut parfaitement bien représentée, & les Intermedes excellemment exécutez. On n'en sera pas surpris en apprenant le nom des personnes qui y ont chanté & dansé.

Les S^{rs} Mantiene & Dangerville y remplirent les Rôles des deux Musiciens, *Bondi*, &c. & des deux Avocats.

Les D^{lles} Antier, Hermance, & Pelissier, chanterent divers morceaux détachés & choisis.

La D^{lle} Prévost & les D^{lles} Camargo, Sallé & du Rocher, dansèrent plusieurs Entrées ensemble & séparément.

Les Danseurs étoient le S^r Blondi & les S^{rs} du Moulin, Laval, Maltaire.

Les trois freres du Moulin, les deux Maltaires & Laval, danserent l'Entrée des six Matassins.

Le dernier Divertissement finit par les Caracteres de la Danse, que la D^{lle} Camargo

560 MERCURE DE FRANCE:

margo dansa avec applaudissement.

Le Ballet avoit été composé par le sieur Balon, Maître des Balets du Roy.

Le 9. de ce mois, on remit au Théâtre François la Tragédie d'Oedipe, de M. Voltaire, que le Public revit avec un grand plaisir. La D^{lle} le Couvreur & le sieur du Fresne y jouent les deux principaux Rôles dans la plus grande perfection. Le sieur le Grand, qui remplace feu son pere dans le Rôle du Grand-Prêtre, y est fort applaudi.

Le Samedi 13. on représenta, selon la coûtume, la Tragédie de Polyucte, pour la clôture du Théâtre, jusqu'après la Quinzaine de Pâques. Le sieur du Breuil fit un Compliment qui fut fort bien reçu.

Le 12. l'Académie Royale de Musique donna la quatorzième & dernière représentation de l'Opera d'*Orion*, avant la clôture du Théâtre. Elle donna aussi le 8. & le 13. deux représentations de *Roland*, pour la Capitation des Acteurs, comme cela se pratique toutes les années. Le concours fut prodigieux. Le sieur Thévenard & la D^{lle} Antier, jouèrent les Rôles de Roland & d'Angelique, & la D^{lle} Camargo, dansa les caracteres de la Danse avec applaudissement.

OR

On prépare l'Opera de Belkerophon , pour être donné après Pâques.

Le 19. Février , l'Académie Royale de Musique donna la premiere représentation de la Tragédie d'*Orion* ; l'Assemblée fut très-nombreuse & assez tumultueuse , ce qui empêcha de pouvoir porter un jugement équitable sur cet Opera , tant par rapport à la Musique , que par rapport au Poëme ; il y eut cependant des morceaux qui se firent sentir , & qui furent applaudis. Les représentations suivantes ne furent gueres moins nombreuses , mais beaucoup plus tranquilles.

La Musique est de M. de la Coste , Maître de Chant de la même Académie , Auteur des Tragédies de *Philomele* & de *Telegone*. Le Poëme est de M. *** Il a mis à la tête de son Opera un court Avertissement , par lequel il fait voir que quelque droit qu'il eût d'inventer sa Fable , il ne s'en est pas prévalu ; il cite les Auteurs sur lesquels elle est fondée , & déclare que *Pallante* est le seul personnage de sa façon.

P R O L O G U E.

Le Théâtre représente l'Isle de Cythere. Venus excite les Arts & les Jeux à achever d'élever un Trône pour l'Amour , à qui
tous

562 MERCURE DE FRANCE.

tous les Dieux doivent venir rendre hommage ; Jupiter montre l'exemple ; il dépose son Tonnerre aux pieds de l'Amour ; Minerve même , à la tête de ses Guerriers , vient assister à son Triomphe , & confesse hautement que tous ses Héros sont ses Sujets. La seule Diane s'en dispense ; ses Nymphes se font entendre derrière le Théâtre ; elles chantent ces Vers :

Déclarons à l'Amour une guerre éternelle ;

Qu'il soit banni de nos Forêts :

O Diane , aimable Immortelle ,

Nous ne vous quitterons jamais.

L'amour irrité de cette insulte , descend de son Trône & exprime son ressentiment par ces paroles :

Quels odieux Concerts ! Dieux , témoins de l'offense ,

Vous le ferez de la vengeance.

Tous les Dieux se joignent à lui & approuvent sa vengeance par ce Chœur.

L'Amour est outragé :

Qu'il soit vengé.

Ce consentement unanime de tous les Dieux , qu'on peut appeller un Arrêt du destin ,

destin , autorise l'Amour à se venger de Diane , & sa vengeance fonde le sujet de la Tragedie : voici comment ce Dieu outragé s'exprime en parlant de Diane.

Malgré son injuste rigueur ,

Le trop tendre Orion , pour elle brule encore

A la faveur d'un songe , éteignons dans son cœur ,

Le feu fatal qui le devore :

Que Diane l'aime à son tour ;

Que l'ingrate éprouve en ce jour ,

Combien d'aimer en vain , l'horreur est sans égale ;

Mais ce n'est pas assez , qu'elle aime sans espoir ,

Pour mieux frapper son cœur , il faut lui faire voir

Le Triomphe d'une Rivale.

TRAGEDIE.

ACTE I.

Le Théâtre représente une Campagne riante auprès de la Ville de Thebes en Egypte. On voit la Statuë de Memnon , tournée du côté de l'Orient , pour recevoir les premiers regards de sa Mere l'Aurore , dont la vûë le ranime & lui fait pro-

564 MERCURE DE FRANCE.

prononcer des oracles. Orion est couché sur un lit de verdure ; Palemon , son Confident , le reconnoît à la faveur du Crépuscule. Orion s'éveille en sursaut , & récite à Palemon le songe effrayant qu'il vient de faire : Le voici :

Je goûtois le repos sous cet épais feuillage,

Quand j'ai vû sortir d'un nuage ,

Le plus charmant de tous les Dieux :

Il offre une Nymphé à mes yeux ,

Qu'il me destine pour partage.

Que d'attraits ! à ses pieds j'allois porter
l'hommage ,

Et de mon cœur & de ma foi :

Je vois Diane : arrête , me dit-elle ,

Un cœur qui soupira pour moi ,

Est-il fait pour une Mortelle ?

A ces mots je vois la cruelle ,

Armer sa main d'un Trait vengeur ;

Je tremble pour l'objet que j'aime ;

Pour lui sauver le jour , prêt à périr moi-même ,

Je vole ; au coup mortel je présente mon cœur.

Mon réveil à mes yeux a dérobé le reste ;

Mais une image si funeste ,

M'a laissé toute ma frayeur.

Après

Après le récit du songe, le jour commençant à paroître, Orion est fort surpris de voir arriver en ces lieux Pallante, Roi des Scythes. Ce Prince genereux lui avoit autrefois prêté un azile dans sa Cour, lorsque Diane le punit par l'exil, de la témérité de son amour. Pallante lui apprend qu'il aime une Nymphe de Diane & qu'il vient l'attendre en ces lieux, où la Déesse doit arriver incessamment, pour obéir à un Arrêt du Destin, qui lui ordonne dans un jour de l'année, de laisser ses Nymphes en liberté de choisir un époux; ce qui est fondé sur une autorité, que l'Auteur anonyme de ce Poëme a citée dans l'Avertissement. La conformité de leur sort & leur ancienne amitié, font résoudre Pallante & Orion à consulter l'Oracle de Memnon. Voici ce qu'il leur répond après la Fête qui a paru fort brillante :

Le Destin, dont je suis l'interprete fidelle,

— Daigne m'apprendre votre sort ;

L'un de vous doit jouir d'une gloire immortelle ;

L'autre ici doit trouver la mort.

Le songe terrible qu'Orion a fait, lui persuade que c'est à lui que la mort est destinée, au lieu que Pallante se flatte d'être
heureux

heureux. Ils se trompent tous deux, comme on le verra dans la suite.

A C T E II.

Orion ayant appris de Pallante que Diane doit arriver incessamment à Thebes, veut éviter sa présence qu'elle lui a interdite pour jamais ; ce qui le détermine encore plus à la fuite, c'est le songe terrible qu'il a fait. Il y réfléchit encore, lorsqu'il entend un bruit de Cors & voit une Nymphé qui présente à ses yeux les Traits de celle qu'il a vûë en songe. Cette Nymphé s'appelle *Alphise*, elle est fille de Borée. La frayeur que lui a causée un Monstre affreux que Diane poursuit, ou plutôt la legereté de la courûe de Diane, l'a séparée de cette Déesse, qu'elle veut aller rejoindre, malgré les tendres discours d'Orion, qui veut la suivre pour partager du moins le péril auquel elle va s'exposer. Le Monstre blessé mortellement par Diane, paroît vouloir se jeter sur *Alphise* ; Orion combat le Monstre & acheve de le tuer ; *Alphise* lui dit :

Puissent les Immortels m'acquitter envers vous,

Orion lui répond tendrement :

Pourquoi remettre aux Dieux votre reconnaissance ?

Vous

Vous avez en votre puissance,
 Le seul prix qui flatte mon cœur :
 L'Amour seul m'a rendu vainqueur ;
 Que l'Amour soit ma récompense.

Alphise s'effarouchant au seul nom
 d'Amour, Orion lui répond :

Si j'en crois votre bouche, au plus puissant
 des Dieux,

Je dois refuser mon hommage ;
 Si je consulte vos beaux yeux ,
 Ils parlent tout autre langage.

Alphise lui protestant qu'elle n'aimera
 jamais ; Orion, fondé sur le songe dont
 il est parlé dans le premier Acte, lui dit :

C'est à l'Amour d'achever son ouvrage.

Vous deviendrez sensible à ma fidelle ardeur ;
 L'Amour, le tendre Amour, contre vous me
 rassure :

L'Auteur du tourment que j'endure ,
 Est le garant de mon bonheur.

Diane arrive avec toutes ses Nymphes.
 Elle apprend le péril que sa chere Alphise
 vient de courir ; elle lui permet de se re-
 tirer pour achever de se remettre de sa
 frayeur ,

frayeur ; elle veut témoigner sa reconnoissance au genereux Inconnu qui vient de lui sauver la vie ; elle reconnoît Orion, & lui pardonne son crime passé, en faveur d'Alphise. Ses Nymphes celebrent la victoire qu'elle a remportée sur le Monstre, en partageant la gloire entre elle & Orion. A la fin de la Fête, Pallante vient se presenter devant Diane ; cette severe Déesse veut le punir de sa témérité ; Orion demande grace pour lui & la prie de favoriser son amour ; il ne songe pas que c'est pour son Rival qu'il implore Diane ; il l'apprend avec un mortel regret, au nom d'Alphise que Pallante prononce, & ce qui acheve de l'accabler, c'est que Diane répond à Pallante :

Diane est propice à vos vœux ;

En faveur d'Orion, elle approuve vos vœux.

A C T E T I I I.

Le Théâtre represente une des Embouchures du Nil, environnée de Rochers, parmi lesquels on a placé de grandes Pyramides & autres Morceaux d'Architecture, qu'on suppose avoir été détruits par le Nil, qui forment divers Groupes, & produisent ces grands effets que le Théâtre demande. Ces Rochers, éclairés par le Soleil, sont

com-

composez & peints d'un gout bizarre & pittoresque, imitant cependant si bien la nature, qu'ils semblent vrais; & par le moyen de la Perspective, l'entente des lumieres & le bon gout des couleurs, ils paroissent ne faire qu'un corps, si bien qu'on ne s'apperçoit pas des Coulisses. Ces Rochers sont si bien opposez par la grandeur des uns & la petiteffe des autres, & si bien peints, qu'ils laissent voir un lointain surprenant au-delà de la chute du Nil, laquelle forme une Cascade très-naturelle de 10. pieds de haut, sur 16. de largeur. Elle est très-ingénieusement inventée, sur tout, vû les inconveniens qui se trouvent sur le Théâtre de l'Opera. On y voit un Ciel vague, qui s'accorde fort bien avec toute la Décoration, dont le point de vûe est de côté. Le sieur Servandoni est l'Auteur de ce beau Morceau qui a reçu de grands applaudissemens. Il est tout peint de sa main.

Alphise fait connoître qu'elle aime Orion, par ce Monologue en Rondeau.

Ah ! ne m'as-tu sauvé la vie,

Qu'aux dépens de ma liberté ?

Faudra-t-il qu'à jamais elle me soit ravie ?

Que devient ma raison ? Que devient ma fierté ?

G Ah !

Ah ! ne m'as-tu sauvé la vie ,

Qu'aux dépens de ma liberté ?

Elle veut se retirer , voyant approcher Orion ; il l'arrête , & lui reproche la préférence qu'elle donne à un Rival couronné , il ne nomme point Pallante , dont la Nymphé ignore l'arrivée ; Alphise lui répond sur le même ton :

Mais d'un desir ambitieux ,

Lorsque vous soupçonnez mon ame ,

Après votre première flamme ,

Pouvez-vous pour Alphise avoir encor des yeux ?

Des feux qu'allume une Immortelle ,

Doivent être immortels comme elle.

Ce petit mouvement de jalousie prépare l'aveu qu'elle lui fait dans la suite de cette Scene ; l'Amour s'est glissé dans son cœur à la faveur de la reconnoissance. Orion la prie de lui permettre de la demander à Diane ; elle y consent , mais elle lui dit de ne point faire connaître à cette sévère Déesse que l'Amour regne dans son cœur. Elle se retire. Orion se reproche la trahison qu'il fait à Pallante , mais ce scrupule ne le retient point ; il ne peut consentir à sacrifier l'Amour à l'amitié.

Il

Il voit venir Diane, il ne lui parle pas encore de son amour pour Alphise, il veut auparavant mériter ses bontez par son zele. Il va donner tous ses soins aux apprêts d'une Fête, dont cette Déesse l'a chargé.

Diane fait connaître ses sentimens secrets par le Monologue.

Vas-tu m'abandonner, repos si plein de charmes

Dont je suis l'aimable loy ?

Et toi, source de tant d'allarmes,

Amour, cruel Amour, viens-tu regner sur moi ?

J'ai fui, j'ai condamné, j'ai détesté ta flamme,

Faut-il que malgré moi j'y trouve des attrait ?

Je sens dans le fond de mon ame,

Ce que je ne sentis jamais.

Vas-tu m'abandonner, &c.

Alphise vient interrompre la tendre rêverie de Diane. Cette Scene a paru une des mieux écrites de la Piece. En voici quelques Vers pour en donner une legere idée.

Diane.

Helas !

G ij *Alphise*

Alphise.

Vous soupirez, n'est-il permis de soupir.

Diane.

Ah! garde-toi de m'arracher.

Aux yeux qui blessent ma gloire.

Alphise.

Si j'osois vous desobéir,

A l'ardeur de mon zèle en feriez-vous un crime?

Ce soupir vient de vous trahir,

C'est ainsi que l'amour s'exprime.

Diane.

L'Amour!

Alphise.

Pardonnez mon erreur.

Diane.

Ton erreur, chere Alphise, il n'est plus temps de feindre :

Tu ne t'abuses point ; mon trouble, ma langueur,

Mes soupirs échappent, hélas ! tout me fait craindre

Que l'Amour ne soit mon vainqueur.

Alphise lui répond d'une manière à lui faire

faire connoître par le soin qu'elle prend d'excuser l'Amour, qu'elle n'est pas insensible. ~~Diane et on~~ qu'elle aime Pallante, pour qui Orion s'intéresse; l'équivoque est bien ménagée par l'Auteur. Alphise accepte l'époux que la Déesse lui offre, ~~parce qu'elle se figure que c'est~~ Orion. Elle en est dérompée à la fin de la Scene par ces Vers.

Je vais de son prochain bonheur,

Affurer le tendre Pallante.

Diane s'étant retirée, Alphise réfléchit sur l'arrivée de Pallante, qu'elle ignore, sur la promesse qu'elle a faite de l'épouser & sur d'autres circonstances qui ne lui font que trop entendre que Diane est sa Rivale. Voici comme elle s'exprime :

Objet de tous mes vœux, un autre auroit
ma foi!

Pardonne-moi en ce à ma tendresse extrême.

Le cœur trop plein de ce que j'aime,

J'ai crû qu'on ne pouvoit m'en parler que de toi;

Le cœur trop plein de ce que j'aime,

Tout étoit Orion pour moi.

Pallante vient témoigner à Alphise la joye qu'il ressent de son bonheur pro-

chain, dont Diane vient de l'assurer. Alphise lui répond d'une manière à lui faire prendre le change, quoiqu'elle n'y contribue pas. Les Sujets de Pallante célèbrent la Fête de ce troisième Acte en l'honneur de celle qui est désignée pour leur Reine.

A C T E I V.

Le Théâtre représente le Temple de Diane. C'est la belle Décoration du Palais de Ninus, qui a servi dans l'Opera de Pirame & Thisbé, dont nous avons donné dans le temps une ample description. Elle est aussi du sieur Servandoni, & paroît aujourd'hui plus belle que jamais. On a placé dans le fond le Trône de Diane avec tous les attributs de cette Déesse.

Orion se plaint d'avoir préparé cette Fête pour l'Hymen de son Rival. Alphise vient. Elle lui annonce que Diane l'aime, & le prie de répondre à l'amour de cette Déesse; cette Scene est très-intéressante & finit par un Duo généralement applaudi. En voici les paroles :

Vole, Amour, vien nous secourir ;

D'un injuste pouvoir nous sommes les victimes ;

Mais

Mais c'est toi qui fais seul nos crimes ;

Voudrois-tu nous laisser périr ?

L'approche de Diane oblige Alphise à se retirer ; la Déesse qui se croit toujours aimée d'Orion, lui parle d'une manière à lui rendre l'espérance ; mais la froideur avec laquelle il lui répond, l'empêche d'en dire davantage ; elle lui ordonne d'aller donner ordre que la Fête commence, & témoigne ce qui se passe dans son âme par ce Monologue :

Fatal Auteur de mes allarmes,

Triomphe, Dieu estuel, tu vois couler mes larmes.

Quelle étoit mon erreur ! ah ! je ne croyois pas

Que l'Amour eût des maux plus grands que l'Amour même ?

J'ignorois le supplice extrême,

De soupirer pour des ingrats.

Fatal Auteur, &c.

Les Nymphes viennent célébrer la Fête fondamentale de la Tragedie ; elles sont suivies de Bergers qui viennent les demander en mariage. Cette Fête est fondée sur un Arrêt du Destin qui ordonne qu'à un certain jour de l'année, Diane

G iiij per-

376 MERCURE DE FRANCE.

permette à ses Nymphes de renoncer au célibat. Elle leur donne une Guirlande , qu'elles vont présenter à celui qu'elles choisissent pour époux. C'est par là que Diane reconnoît Alphise pour sa Rivale ; elle refuse la Guirlande qu'on veut qu'elle présente à Pallante. Diane fait sortir tout le monde , hors Alphise ; & l'ayant convaincuë de sa trahison , elle lui dit qu'elle lui laisse le choix de la main de Pallante ou du couteau mortel.

A C T E V.

Le Théâtre représente un Bois , où l'on a dressé un Autel , sur lequel on voit d'un côté le Flambeau de l'Hymen , & de l'autre un couteau mortel.

Diane se plaint de ce que l'Amour fait éclater sa vengeance contre elle dans un temps où elle se soumet pour la première fois à sa puissance. Orion paroît saisi d'horreur à l'aspect funeste de l'Autel ; mais que devient-il quand il apprend de la bouche de Diane , que ce couteau mortel qu'il voit , est destiné à percer le cœur de son Amante , si elle refuse la main de Pallante ? Cette Scène a paru très-vive : ce qui en fait la plus grande beauté , c'est un Duo de fureur , dont voici les paroles :

Trans.

Transports de haine & de rage,
 Emparez-vous de mon cœur.
 Amour, c'est toi qu'on outrage ;
 Vole en ces lieux , Dieu vengeur :
 Vien , répans sur ce Rivage ,
 L'effroi , la mort & l'horreur.
 Transports de haine & de rage ,
 Emparez-vous de mon cœur.

Alphise vient, conduite à l'Autel par
 Pallante. Diane lui propose le choix du
 Flambeau d'Hymen ou du couteau mor-
 tel ; elle choisit le dernier : Pallante le lui
 arrache , & aime mieux se donner la mort
 que de contraindre Alphise à l'épouser.
 Son exemple attendrit Diane. Voici par
 où elle finit la Tragedie :

Quoi ! je ne voi couler que du sang & des
 larmes !

Se peut-il que pour moi ce spectacle ait des
 charmes ?

A quoi m'as-tu portée, implacable courroux ?

Est-ce à moi de ceder au feu qui me devore ?

Suis-je Diane ? ô ciel ! à mes transports jaloux,

Puis-je me reconnoître encore ?

Tout es que je vois en ces lieux ,

G v Reproche

578 MERCURE DE FRANCE:

Reproche à mon amour son injustice extrême :

Pallante expirant à mes yeux,

Aime mieux s'immoler lui-même,

Que de contraindre ce qu'il aime ;

Faut-il que les Mortels montrent l'exemple
aux Dieux ?

Après avoir chanté ces Vers, elle pardonne à Orion & Alphise, & consent qu'ils soient unis. Les Peuples chantent sa nouvelle victoire.

Cette Piece a trouvé des Censeurs & des Apologistes, nous avons recueilli ce qui s'est dit de part & d'autre, pour en faire part aux Lecteurs à qui nous laissons la liberté de décider.

On a critiqué le caractère de Diane, qui devient une Médée à la fin du quatrième Acte.

On a répondu que l'Amour outragé change les caractères; que Cybele, quoiqu'on lui donne le nom de bonne Déesse, est bien plus barbare dans Athis, que Diane dans Orion. Que c'est ici une vengeance de l'Amour qui veut faire sentir à sa mortelle ennemie, toutes les fureurs qu'il peut inspirer.

Le caractère de Pallante a été trouvé trop tendre pour un Scythe. On a répondu que l'Amour adoucit les mœurs les plus

plus sauvages. Pallante à paru trop crédule aux Critiques. Quoi ! ont-ils dit, sur un simple hélas : il se croit aimé !

Les Apologistes ajoûtent quelque chose de plus à cet hélas ! ils remontent plus haut : Pallante, disent-ils, vient d'être assuré par le témoignage de Diane qu'Alphise consent à son Hymen ; la Déesse peut encore lui avoir dit que la Nymphe le souhaite : en faut-il davantage pour lui persuader qu'il est aimé.

Voilà à peu près ce qui est venu jusqu'à nous. Au reste tout le monde convient que cet Opera est parfaitement bien exécuté & que le Ballet & les Décorations font un grand effet qui ne doit pas peu contribuer au succès.

Les Rôles d'*Orion* & de *Pallante*, de *Diane*, & d'*Alphise*, sont remplis par les S^{rs} Tribou & Chassé, & par les D^{lles} Antier & Felisset,

Les D^{lles} Menés & de l'Isle, dansent au Prologue & au premier Acte ; la D^{lle} Prévoist danse dans le second plusieurs Entrées. La D^{lle} Camargo danse au troisième Acte un pas de trois avec les S^{rs} Blondi & Laval, qui a fait un extrême plaisir, &c. Tous ces Divertissemens sont extrêmement variez & fort agréables. C'est toujours le S^r Pécourt qui compose les Ballets.

LE PROCUREUR ARBITRE, petite
Comédie nouvelle, en Vers, représentée
sur le Théâtre François le 25. du
mois dernier.

A C T E U R S.

Ariste.	Le sieur <i>Quinault</i> .
La Veuve.	La D ^{lle} <i>Jouvenot</i> .
Lisette, Suivante.	La D ^{lle} <i>Quinault</i> .
Pyrante.	Le sieur de <i>Fontenay</i> .
Esquivas, Gascon.	Le sieur du <i>Fresne</i> .
Verdac, autre Gascon.	Le sieur <i>Armand</i> .
Lisidor.	Le sieur <i>Dangeville</i> .
Geronte.	Le sieur du <i>Chemin</i> .
La Baronne.	La D ^{lle} <i>la Motte</i> .
Isabelle, fille de Lisidor.	La D ^{lle} du <i>Fresne</i> .
Agenor, fils de Geronte.	Le S ^r le <i>Grand</i> .

La Scene est chez Aristé.

Cette Piece, dont M. Poisson l'aîné est l'Auteur, a été généralement & parfaitement bien reçüe du Public; la versification en est aisée & naturelle; le fond de la Comédie est tout des plus simples: le voici en peu de mots:

Un Procureur est amoureux de la Veuve de celui dont il a acheté l'Office; cette Veuve a si mauvaise opinion des Procureurs, que ce seul nom s'oppose au penchant secret qu'elle a pour Aristé, c'est
le

le nom du Procureur qui la recherche en mariage. Lisette, Confidente de la Veuve, s'intéressant pour Ariste, qu'elle croit honnête homme, lui en parle d'une manière à lui faire entendre qu'il n'a de Procureur que l'habit. La Veuve a de la peine à le croire. Lisette, pour la convaincre de la probité d'Ariste, l'invite à se cacher de manière qu'elle puisse entendre les sages décisions d'Ariste, qui agissant plus en Arbitre qu'en Procureur, doit être consulté par plusieurs personnes. La Veuve accepte le parti, & ayant reconnu par elle même qu'Ariste est un parfait honnête homme, elle ne balance point à le rendre heurieux par un Hymen que la seule prévention où elle étoit contre tous les Procureurs, lui faisoit rejeter.

Voilà précisément l'action principale à laquelle toutes les autres devoient aboutir dans le genre de Comédie le plus reçu au Théâtre François. On y en a pourtant vû dans ce second genre qui ont beaucoup de succès; sçavoit *Esope à la Ville*, *Esope à la Cour* & le *Mercuré Galant*, ou la Comédie sans titre; peu d'autres ont réussi sur le même Théâtre; mais il n'en a pas été de même au Théâtre Italien, où l'on peut dire que ces sortes de Pièces ont fait fortune, quoiqu'elles ne soient pas les plus estimées des Connoisseurs. On en pour-

roit

582. MERCURE DE FRANCE.

roit cependant tirer un avantage qui consisteroit en la pluralité des caracteres qu'on y traiteroit ; la correction des mœurs qui doit être le principal but de la Comedie, tomberoit sur plus de gens , & par là le fruit qu'on peut rapporter du Théâtre seroit plus grand. Il seroit pourtant à souhaiter que toutes les Scenes détachées eussent du moins quelque espece de liaison avec l'action principale ; l'Auteur du *Procurreur Arbitre* a tâché, autant qu'il l'a pû , de mettre cette regle en pratique, & il y a réussi en quelque maniere, puisque les différentes Scenes de la Piece contribuent à faire connoître la probité d'Ariste, & à disposer la Veuve qui a tout entendu , au mariage, par où la Comedie finit.

La Scene des deux Vieillards tient de plus près à l'action principale , en ce qu'elle non seulement elle sert à rendre heureux deux jeunes Amans pour lesquels les Spectateurs s'interessent ; mais qu'elle invite la Veuve à faire un double mariage , pour récompenser Ariste d'avoir porté les deux peres à consentir à l'Hymen de leurs enfans , & à leur donner le trésor qui est en arbitrage. Nous avons crû qu'on nous scauroit bon gré d'ajouter ici quelques fragmens de Scenes , qui puissent faire juger de la bonté de la Piece entiere.

Lisette

Lifette parlant à Ariste de la Robe dont il est revêtu, s'exprime en ces termes :

Elle vient de l'Ayeul du pere du deffunt ,
 Insigne grapignon , ou fripon , c'est tout un.
 Ensuite elle passa , la chose est bien sincere ,
 A son fils , qui devint plus fripon que son
 pere ;
 Et le dernier enfin , qui s'en vit possesseur ,
 Fut encor plus fripon que son prédecesseur.
 Que vous allez par elle acquerir de science !
 Depuis que vous l'avez ; dites en conscience ,
 Ne vous a-t-elle pas déjà bien inspiré ?

Ariste répond :

D'abord elle a voulu me tourner à son gré ;
 Et dans mes bras Lifette , à peine je l'eûs mise
 Que de l'ardeur du gain mon ame fut éprise.
 La chicane m'offrit tous ses détours affreux ;
 Je me sentis atteint de desirs ruineux ;
 Mais ma vertu , pour lors , en moi fit un pro-
 dige.
 Vous en aurez menti , maudite Robe , dis-je ;
 Vous ne pourrez jamais me porter dans le
 cœur ,
 Rien de votre poison ni de votre noirceur.
 Pour

Pour Soleil d'équité, je veux qu'on me reconnoisse,

Et qu'on voye une fois, sous vous, un honnête homme.

Ariste, faisant un détail des différentes raisons qui engagent les Plaideurs, ou autres gens à venir le consulter, dit à Lifette :

Ah ! je t'en conteroïis pendant un jour entier

Des plus folles : tantôt c'est un coheritier

Qui demande, pour être unique legataire,

Quelle fausse manœuvre alors il pourroit faire.

L'un vient secretement implorer mes avis,

Sur les fonds d'une Caisse un peu trop divertis :

Un autre me demande, attendu qu'on le blâme,

Des conseils sur les faits & gestes de sa femme :

D'un brevet de calotte, un autre s'offensant,

Veut intenter Procès à tout le Regiment, &c.

Dans le cours de la Piece, un Gascon vient sçavoir d'Ariste, à quel sujet il lui a écrit de venir chez lui ; le Procureur Arbitre lui témoigne sa surprise, & lui dit

dit qu'il ne doit pas ignorer le fait dont il s'agit, c'est-à-dire, les mille francs qu'il doit à M. de Verdac, autre Gascon; le premier qui s'appelle M. d'Esquivas, dit à Ariste, qu'il ne se souvient pas d'avoir jamais emprunté cette somme, & pour appuyer son manque de memoire, deffaut qui lui est ordinaire, il cite trois traits, qui pourroient, avec distinction, trouver place dans les Vasconiana. Les voicy :

Et pour vous le prouver, écoutez je vous prie,

Un trait bien singulier. Un jour je me marie;
C'étoit dans mon pays, je m'en souviens fort bien ;

Après tout le détail du conjugal lien,
Ayant eu bonne dot, & voulant de Toulouse
Emmener à Paris sur le champ mon épouse ;
Apparemment troublé de la possession
D'un objet qui faisoit toute ma passion ;
Je pris sans y penser la poste, sur mon ame,
Bref, j'emportai la dot, & j'oubliai ma femme.

Voicy le second trait.

Dernierement encor, chez un gros Joual-
lier,

Achet-

§ 86 MERCURE DE FRANCE.

Achetant promptement pour quelques Demoiselles ,

Girandoles , Brillants & d'autres bagatelles ,
Je sortois sans payer , comptant peu revenir.
Sans le Marchand , Monsieur , qui m'en fit
souvenir :

Ce manque de memoire est fort désagréable.

Troisième trait.

Voicy ce qui m'arrive encor : écoutez moy.
Avec un homme un jour , je pris une querelles
Ce fut pour une Dame aimable , riche &
belle :

L'endroit où nous étions , ne nous permettoit
pas

De finir sur le champ par le fer nos débats ;
C'étoit au Bal ; & là , si l'on eut vû nos ar-
mes .

Nous aurions effrayé plus de soixante Dames :
Il me dit à l'oreille ; à tel endroit demain :

Tope , lui répondis-je , en lui serrant la main ;
Eh ! bien ? le lendemain , quel bonheur pour
sa vie !

C'est la premiere chose , en un mot , que j'ou-
blié.

Le Gascon à qui les milles francs sont
dûs , vient plaider contradictoirement.
Le

Le débiteur convient de la dette , mais il en remet le paiement après une prétendue vente de bois qu'il va faire couper dans la terre d'Esquivas ; le créancier veut être satisfait sur le champ , & assure que d'Esquivas a gagné le jour d'au paravant plus de deux cent Louis au jeu ; & sur le refus que le débiteur fait de payer , attendu , dit-il , que ces deux cent Louis lui sont absolument nécessaires pour jouer , le Procureur Arbitre prononce ainsi :

La compensation ici doit être faite :

C'est sur l'argent du jeu qu'il faut payer la dette

Que vous avez promis d'acquitter tant de fois ,

Et garder pour le jeu la vente de vos bois.

Nous grossirions trop cet Extrait , si nous voulions y insérer tous les morceaux de détail qui ont frappé ; nous finirons par celui-cy. C'est un jeune Garçon de dix-sept ans qui parle ; son pere ne veut pas le marier , parce qu'il ne le croit pas d'âge competant.

Sans l'avoir pratiqué , du monde j'ai l'usage ;

Et je sens que chez moi tout à devancé l'âge.
J'ignore

58 MERCURE DE FRANCE.

J'ignore à quoi l'on doit m'employer quelque jour,

Si je serai de Guerre, ou de Robe, ou de Cour ;

Mais, si je dois remplir quelque poste honorable,

Je m'en sens, croyez-moy, dès aujourd'hui capable.

S'il faut être de guerre, et à quoi je ne sçais je pas

Le renom qu'on acquiert au milieu des combats ?

Qu'on y doit de son sang, soutenir la noblesse ?

Que l'honneur s'y ternit par la moindre foiblesse ?

Et que dans ce métier, soutenu du bonheur, On s'avance bien-tôt avec de la valeur.

Si pour la Robe on veut que je me détermine,

Je sçais que l'on doit être, au moins, je l'imagine,

Sage, judicieux, rempli d'intégrité,

Et sans cesse n'avoir pour but que l'équité.

S'il faut être à la Cour, sans beaucoup de méthode,

Je suivrai comme un autre & l'usage & la mode ;

Peu

Peu de sincerité, beaucoup d'airs empressez;

Rire toujours de rien, flatter les moins
sentez

Sur le masque des Grands composer son vi-
sage

Voilà, je croi, la Cour; en faut-il davan-
tage

La jeune Amante ne parle pas avec
moins de raison; leurs peres sont en dif-
pute sur un trésor trouvé, aucun d'eux
ne prétend qu'il lui appartienne. Le Pro-
cureur Arbitre, termine ce genereux dé-
bat par cette décision.

Que, dès cette journée,

Soit sans aucun appel, jointe par l'Hyme-
née,

La fille de Geronte, au fils de Lifidor,

Et qu'aux jeunes époux soit donné le trésor.

Un jugement si sage ne plaît pas moins
à la veuve, qu'aux Spectateurs; elle con-
sent à épouser Ariste, ce qui finit la Pie-
ce d'une maniere également satisfaisante
pour tout le monde.

Au reste cette Piece a été fort suivie,
& elle a été très-bien représentée. La
D^{lle} la Motte y a été fort applaudie dans
le Rôle d'une Femme altiere & empor-
tée, qu'elle a très-bien joué.

Le

Le 1. de ce mois, les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation de trois petites Pieces nouvelles d'un Acte chacune, intitulées : l'*Amant à la mode*, *Arlequin Hulla*, & *la Revûe des Théâtres*. La premiere de ces Pieces n'a été jouée qu'une fois ; le Public ne l'ayant pas goûtée. Les deux autres qui sont ornées de chants & de danses, ont été très-bien reçues & jouées, jusques à la clôture du Théâtre. Les S^{rs} Dominique & Romagnesi en sont les Auteurs. Ces trois Pieces furent précédées d'un Prologue, intitulé : *la suite des Comédiens Esclaves*, Piece jouée à l'Hôtel de Bourgogne, le 10. Août 1726. Pour l'intelligence de ce dernier Prologue, il faut supposer que dans le premier, la Troupe des Comédiens Italiens, ayant été poussée par un orage sur les côtes du Royaume de Maroc, ils ont eu le malheur de tomber dans l'esclavage ; le Roy de Maroc les retient dans sa Cour pour leur faire jouer la Comedie, &c. Voicy un petit Extrait du nouveau Prologue.

Ali, Officier du Sultan, vient dire au Docteur, à Pantalou & à Arlequin, de se préparer à donner au Grand Seigneur un Divertissement complet & nouveau. Cet ordre embarrasse fort les Comédiens ; ils répondent que depuis qu'ils sont dans le

le

le Serrail, ils ont représenté toutes les Pièces qu'ils sçavoient, & qu'ils n'en ont plus de nouvelles. Pantalon propose d'en donner une Italienne avec ses camarades. Ali répond que cela ne convient pas, parce que son Maître est fort amoureux d'une jeune Françoisse qui n'entend point l'Italien, & qu'il faut absolument du François. Le Sultan arrive enfin avec sa Maîtresse pour faire jouer la Comédie, & menace les Comédiens, s'ils ne font pas ce qu'il a ordonné. Un Turc arrive, sur ces entrefaites, qui donne avis au Sultan, qu'un Armateur vient de faire une prise considérable, & que parmi le butin qu'il a fait, il y a un captif qui ne veut point abandonner une cassette qui renferme, dit-il, un trésor précieux. On fait venir ce captif; c'est un Poëte & qui paroît dans la dernière désolation de se voir obligé d'abandonner son cher trésor. Le Sultan fait ouvrir la cassette, où l'on trouve le Manuscrit des Pièces dont on vient de parler. Il demande au Poëte ce qu'il vouloit faire de ces Ouvrages, *pour enrichir les Comédiens*, répond-il. Le Sultan lui dit qu'il a des Comédiens dans sa Cour capables de bien jouer ses Pièces, & que, pour peu qu'elles le divertissent, il lui rendra la liberté. Les Comédiens & le Poëte rentrent pour se préparer

592 MERCURE DE FRANCE.
parer à la représentation de ces Pièces
nouvelles.

EXTRAIT d'Arlequin Hulla.

ACTEURS.

Achmet, Pacha, *le sieur Romagnesi.*
Zaïde, Esclave d'Achmet, *la D^{lle} Thom-*
massin.
Fatime, amie de Zaïde, *la D^{lle} la Lande.*
Un Iman, *le sieur Dominique.*
Le Mufti, *le Chanteur.*
Le Cadi, pere de Zaïde, *le sieur Mario.*
Arlequin.

La Scene est dans une Isle du Royaume
de Maroc.

*Plusieurs Turcs & Sultanes, dansant
& chantant.*

ZAïde & Fatime ouvrent la Scene.
La premiere raconte à son amie
comme elle fut enlevée avec sa mere par
des Corsaires ; qu'elle étoit si jeune quand
sa mere mourut , qu'à peine se souvient-
elle qu'elle lui mit au bras un bracelet
qu'elle a toujours porté ; qu'elle fut d'a-
bord conduite à Maroc, & destinée à être
Sultane favorite du Pacha qui la reçut
dans son Serrail avec tout l'éclat que cette
dignité exige ; qu'on la fit passer ensuite
dans

dans l'Appartement magnifique qu'on lui avoit préparé ; & qu'un jour en attendant l'arrivée du Pacha , elle se mit à une des fenêtres de son Appartement, d'où elle apperçut un jeune homme qui l'examinoit avec une attention qui lui devint suspecte ; qu'elle lui fit signe de se retirer par la crainte du peril où il s'exposoit ; mais cet homme n'entendit pas , ou feignit de ne pas entendre ce signe , qu'il s'approcha encore davantage de l'endroit où étoit Zaïde , & que malgré les instances qu'elle fit pour l'en empêcher , il trouva le moyen d'entrer dans son Appartement par cette fenêtre ; qu'aussi-tôt il se jeta à ses genoux , en l'assurant que depuis plus d'un an il avoit cherché l'occasion de lui donner des preuves de sa tendresse. Ils se jurèrent deslors une fidélité éternelle. Ils projettoient enfin de s'évader ensemble ; quand le Pacha arriva , lequel ayant apperçû un étranger dans l'Appartement de sa Maîtresse , l'avoit fait jeter par une fenêtre qui donnoit sur la mer. Zaïde fut renvoyée sur le champ , avec ordre de la vendre au premier Marchand qu'on trouveroit ; & qu'enfin étant arrivée dans une Isle dont Achmet étoit Pacha , elle lui fut vendue ; mais comme elle ne l'aimoit point , & qu'elle n'étoit occupée que de son cher

H Etran-

Etranger de Maroc , Achmet la répudia sans l'avoir même épousée. Il ne fut pas long-temps à s'en repentir , & devint dans la suite si amoureux de Zaïde , qu'il lui proposa de prendre un *Hulla* *. Zaïde y consent , pourvû qu'il la quitte d'abord après la ceremonie. Achmet croit que Zaïde ne consent de prendre un *Hulla* que pour avoir le plaisir de retourner avec lui , en quoi il se trompe très-fort.

Zaïde rentre avec Fatime , en disant qu'elle va songer à son évafion , & à retrouver , si elle peut , son premier Amant.

Achmet ordonne à l'Iman de lui trouver un *Hulla* pour épouser Zaïde ; l'Iman lui répond qu'il y a un Etranger qui lui a demandé azile dans sa Mosquée , & qui fera tout ce qu'on voudra pour de l'argent. L'Iman propose l'affaire à Arlequin , qui est cet Etranger ; il consent à tout ce qu'on veut pour 200. sequins , quoi qu'il dise à l'Iman qu'il a déjà promis la foi de mariage à une jeune personne qu'il a connue à Maroc ; à quoi l'Iman répond , que cette ceremonie n'empêchera pas qu'il ne tienne sa parole ,

* Lorsqu'un Mahometan a répudié sa femme , il ne peut la reprendre qu'un autre homme ne l'ait épousée , & répudiée auparavant , & ce second mari s'appelle *Hulla*.

puisqu'il

puisque'il ne va épouser Zaïde que pour la répudier le lendemain. Achmet impatient de sçavoir si l'Iman a trouvé un *Hulla*, vient s'en informer, & trouve justement Arlequin avec l'Iman qui viennent de convenir de tout. Achmet est charmé de la figure extraordinaire d'Arlequin, & dit à l'Iman qu'il ne pouvoit trouver un homme plus propre pour la ceremonie d'épouser, & de répudier en même temps Zaïde.

Le Divertissement commence ici par plusieurs Sultanes, qui au son des Instrumens, conduisent en ceremonie Zaïde voilée; Achmet & l'Iman, précédés de plusieurs Turcs, conduisent de même Arlequin voilé. Le Mufti chante les paroles suivantes:

Par le Turban, & par l'Aigrete
De Mahomet notre Prophete,
Hulla, promettez & jurez
Que dès demain vous la repudierez.

Le Chœur chante qu'Arlequin consent de repudier Zaïde, &c.

Après la ceremonie, Arlequin veut suivre Zaïde, mais on lui refuse la porte de son Appartement; il s'en plaint à l'Iman qui lui dit de ne pas s'impatienter,
Hij qu'on

qu'on va lui amener sa femme ; mais qu'auparavant il faut qu'il soit instruit de quelle maniere il doit en agir avec elle, & lui dit que la loi ordonne au *Hulla* de passer la nuit avec sa femme sans lui adresser seulement la parole, sans lumiere, & sur un siegé éloigné du sien. L'Iman lui recommande très-fort de songer serieusement à ce qu'il vient de lui dire pour ne point enfreindre les loix. Arlequin croit de bonne foi tout ce qu'on vient de lui prescrire, & se met sur un fauteuil au bout du Théâtre, dans le dessein de dormir.

Fatime conduit Zaïde dans l'endroit où est Arlequin, & à l'autre bout du Théâtre, sur un autre fauteuil, en lui disant de ne rien craindre ; parce qu'elle va rester dans une chambre voisine, & se retire. Zaïde croyant que le *Hulla* s'approche d'elle, s'en éloigne encore davantage, & Arlequin en fait de même de son côté. Après plusieurs jeux de Théâtre, très-plaisans de la part d'Arlequin, Zaïde voyant que le *Hulla* n'est pas fort à craindre, entre en conversation avec lui, & lui demande s'il n'a rien à lui dire : Non, répond Arlequin, je sçais seulement que vous êtes jolie, & c'est pour cela que je vous crains : ce n'est pas d'aujourd'hui que je passe par les aventures

amon-

amoureuses ; la fin m'en est toujours funeste. Vous avez donc été amoureux , répond Zaïde. Arlequin lui dit qu'il a perdu une Maîtresse qu'il aimoit tendrement. Zaïde lui répond qu'elle est dans le même cas , & qu'elle n'a jamais resté plus d'un quart d'heure avec son Amant. Cette circonstance oblige Arlequin de s'approcher de Zaïde , à laquelle il raconte son aventure de Maroc , & le faut qu'il a fait par la fenêtre ; Zaïde , qui lui parle aussi de cette aventure , ne doute plus qu'elle ne soit avec son cher Arlequin. La lumière qu'on apporte acheve de l'en convaincre. Achmet arrive , & veut donner une bourse de 200. sequins qu'il a promis à Arlequin. Il la refuse , disant qu'il ne les a pas gagnés , puisqu'il veut garder sa chere Zaïde. Le Cadi survient pour être témoin de la répudiation , & menace Arlequin de la bastonnade , s'il ne veut pas la faire. Zaïde veut faire présent de son bracelet au Cadi , pour obtenir la grace d'Arlequin ; mais à peine le Cadi a-t-il jetté les yeux sur ce bijou , qu'il lui demande de qui elle le tient : *Il étoit à ma mere* , répond Zaïde ; *elle me l'attacha au bras quelques jours avant sa mort.* Le Cadi l'embrasse , & la reconnoît pour cette chere fille qui lui fut enlevée si jeune , avec sa mere , par des Corsaires , &

consent enfin qu'elle garde son cher Arlequin pour époux. Ce mariage est célébré par des danses & par un Vaudeville qui termine la Piece.

VAUDEVILLE.

On en trouvera l'air noté page 557.

SI vous voulez voir des Epoux

Fâcheux, jaloux,

Venez chez nous,

Vous en verrez en abondance;

Mais si vous cherchez des Maris,

Qui soient commodes & polis,

Ailez en France.



Ici, l'on termine un Procès

Avec succès,

A peu de frais,

Et dès la première audience;

Mais si vous voulez chicaner,

Bien attendre & vous ruiner,

Plaidez en France.



Lorsque l'on nous grille chez nous,

C'est aux verroux,

Que

Que nos Epoux ,
 Doivent toute nôtre constance ;
 Mais lorsque par un heureux sort ,
 Nous prenons une fois l'effor ,
 C'est comme en France.



Quand des *Hullas* dans ce Pais
 Sont établis ,
 C'est aux maris
 Qu'ils doivent cette préférence :
 Ailleurs on ne suit point ces loix ;
 C'est par les femmes que le choix
 S'en fait en France



Les Peuples des autres Climats ,
 Moins délicats ,
 Ne sçavent pas
 Décider avec connoissance.
 Où peut-on trouver des esprits ,
 Qui du bon connoissent le prix ?
 Ce n'est qu'en France.

La Revûe des Theatres.

ACTEURS.

Momus. *Le sieur Dominique.*

La Surprise de l'Amour des Italiens. *La*

D^{lle} la Lande.

La Surprise de l'Amour des François. *La*

D^{lle} Lelio.

Hortensius, Bibliothequaire. *Le S^r Am-
broise.*

L'Amant Protée en Crispin. *Le sieur Ro-
magnesy.*

L'Amant déguisé en Valet. *Le S^r Mario.*

L'Opera personifié. *Le Chanteur.*

La Foire en femme. *Le S^r Paquety.*

L'Isle de la Folie. *La D^{lle} Thomassin.*

Arlequin Roland. *Le sieur Thomassin.*

La Scene est à Montmartre.

MOMUS ouvre la Scene, & paroît n'être pas trop content de l'Emploi qu'Apollon lui a donné de faire un examen general des Pieces qui ont été représentées pendant le cours de l'année. Il dit que pour épargner aux Auteurs les frais du voyage, il a convoqué cette Assemblée à Montmartre plutôt qu'au Parnasse. Deux femmes se presentent à Momus pour avoir audience. La premiere est la *Surprise de l'Amour des Italiens*, &

la

l'autre, la *Surprise de l'Amour des François*, elles se querellent devant Momus, sur ce que l'aînée soutient qu'elle vaut mieux que la cadette, qui prétend être plus aimable. Après une dispute de part & d'autre, Momus, qui fait le Portrait des deux sœurs, conclut qu'il y a entre elles un grand air de famille, mais que cependant il va décider en faveur de la cadette. Hortensius arrive dans ce moment, & s'étonne que cette cadette veuille entrer dans une concurrence onéreuse à son individu. Momus surpris de ce langage, demande à la cadette qui est cet homme; elle répond que c'est Hortensius son Bibliothécaire, un fameux Philosophe, quoiqu'un peu pédant. Momus dit qu'il l'auroit pris plutôt pour un Huissier que pour un philosophe, & qu'il est venu bien à propos pour tout gêner. Ainsi l'aînée est charmée du triomphe qu'elle remporte sur sa sœur, & se retire.

On vient annoncer l'*Amant Protée* & les *Amans déguisez*, qui entrent sur le Théâtre en disputant. L'*Amant Protée* veut avoir le pas sur l'*Amant déguisé*, disant qu'on lui a fait les mêmes honneurs qu'à *Dom Ramire*. Momus demande quel est ce *Dom Ramire* dont il n'a point encore entendu parler: Je le crois bien, répond l'*Amant Protée*, il a passé comme un éclair.

H v Après

Après quelques traits de Critique que Momus lâche contre la Tragedie d'*Alceste* & l'Opera d'*Orion*, & le Pas de Trois dansé à l'embouchure du Nil, il condamne l'*Amant Protée* & l'*Amant Déguisé* à se faire imprimer à leurs depens. On annonce ensuite les *Amans Réunis*, à quoi Momus répond: *N'est-ce pas cette Piece qui a réussi sur le Théâtre Italien, & qui est imprimée? Eh bien! je la lirai au premier jour; j'ordonne, en attendant un plus ample informé.*

L'Opera Personifié arrive; Momus surpris, qu'il soit entré sans se faire annoncer, lui demande ce qu'il veut, & son nom; l'Opera chante:

Par mes accords doux & touchans,

J'inspire la tendresse;

Tous mes pas sont des sentimens,

De mes chants la délicatesse;

Mes sons harmonieux, mes Spectacles brillans,

Offrent des plaisirs innocens,

Et bannissent la tristesse.

Je sçais des Mortels & des Dieux,

Tracer une image fidele;

Tantôt je vole jusqu'a x Cieux,

Et tantôt je descends dans la nuit éternelle.

Du celebre Lully j'ay consacré le nom,
 Au fameux Temple de Mémoire.
 C'est à moi seul qu'il doit toute sa gloire,
 Enfin, je suis Atys, Roland, Bellerophon,
 Pirithous, Renaud, Jason,
 Tancrede, Thesée, Orion,
 Et le Protecteur de la Foire.

Voilà bien du verbiage, répond Mommus, pour me faire entendre que vous êtes l'Opera; mais je ne vous ai point mandé: que souhaitez-vous? La Foire arrive en même temps, & se jette aux pieds de Mommus, pour lui demander justice contre l'Opera, avec lequel elle a passé un Bail sans pouvoir jouir de son Privilege; elle chante sur l'air des Rats:

La Foire.

J'ai payé d'avance,
 Monsieur l'Opera;
 Il a ma finance.

L'Opera.

Et la gardera.
 Notre Bail est en bonne forme,
 Pardevant Notaire passé.

H vj La

La Foire.

Il sera cassé.

L'Opera.

La Belle, attendez-moi sous l'orme.

De l'argent touché,

Fait toujours tenir le marché.

Momus reproche à l'Opera de s'être faufilé avec la Foire : *votre gloire*, dit-il, *en est obscurcie.*

L'Opera lui répond sur un air d'Atys :
Aimons un bien plus durable.

La gloire la plus durable,

N'a qu'un éclat inconstant,

Rien n'est plus aimable,

Que l'argent comptant.

La Foire propose à l'Opera de lui céder son Théâtre, puisqu'elle n'en a pû avoir à la dernière Foire. Momus répond sur l'air : *Je ne suis né ni Roi ni Prince.*

Momus.

Sur son Théâtre quel scandale !

La Foire.

Je prétends être son égale ;

N'y déroger non plus que lui.

Tout

Tout est commun dans nos Coulisses ,
 Et son privilege aujourd'hui ,
 S'étend jusques sur mes Actrices.

La Foire propose à l'Opera de lui rendre du moins l'argent qu'elle lui a donné d'avance. L'Opera répond sur l'air : *Pour toucher son Isabelle.*

Avez vous dû vous attendre ,
 Que l'argent que j'ay sçû prendre ,
 De ma Caisse fortira , a , a , a , a ,
 Ah ! vraiment je suis bien tendre ,
 Quand il s'agit de cela , a , a , a , a ,
 Recevoir tout , sans rien rendre ,
 C'est le ton de l'Opera , a , a , a , a .

Enfin la Foire fort fort mécontente de l'Opera , après avoir bien déclamé contre lui ; & pour dernière imprécation , elle souhaite que les Auteurs de la Foire puissent devenir un jour ceux de l'Opera. Celui-ci ne s'embarrasse pas beaucoup de toutes ces menaces, & répond en chantant :

La seule Musique ,
 Dans les Opera ,
 Nous flate & nous picque ;
 Que les Vers soient plats ;
 N'y a pas de mal à çà. *bis*

L'Ha-

L'Habitante de l'Isle de la Folie, vient se presenter à Momus, pour lui dire que ses Auteurs l'ont envoyée à Montmartre pour se faire juger en dernier ressort ; à quoi Momus répond qu'ils n'étoient pas trop bons eux-mêmes pour y venir en personne. *Mais, continue-t-il : n'est-ce pas vous qui vous mariez tous les jours, & pensez-vous bien qu'il y a un fond de coquetterie qui regne dans toute cette Scene.* *Quoi ! Seigneur Momus,* répond l'Habitante, *mes Auteurs pourroient-ils mieux caractériser l'Isle de la Folie, qu'en faisant marier tous les jours ses Habitans ?* Roland, monté sur un âne, est le dernier qui se presente à Momus ; il a d'abord quelque dispute avec l'Habitante, qui soutient qu'elle vaut mieux que lui, & qu'il n'y a eu que le tapage qu'il a fait, qui a fait réussir la Piece.

L'Habitante chante.

Monseigneur Roland en bonne foi,

Peut il se comparer à moi ?

A lequin.

Mais voyez quelle suffisance,

L'Habitante.

Avance, avance, avance,

Avec tes cruchès de fayance.

Roland

Roland presse enfin Momus de décider sur le sort de ces deux Pieces. Celui-cy pour les contenter tous deux, dit : *Eh bien ! par respect pour le Public qui s'y est divertii, je vous appoinie ; c'est la plus grande grace qu'on puisse faire à une mauvaise cause ; point d'appel sur tout, car l'audiance est finie. Non pas pour moi,* répond l'Habitante, *je veux soutenir jusqu'à la fin mon caractère de folle & donner le Bal à Montmartre.*

Des Danseurs & des Danseuses entrent au son de la simphonie, & forment le divertissement qui finit par un Vaudeville. La Musique des Divertissemens de ces deux Pieces, qui est de M. Mouret, est parfaitement bien caractérisée aux sujets, & les deux Vaudevilles ont été trouvez très jolis.

V A U D E V I L L E.

D'Une differente manie,
Chacun fait son bien souverain ;

L'un jouit d'un heureux destin,

Au sein de la Philosophie ;

L'autre se plonge dans le vin ;

Celui cy n'aime que Silvie :

Chacun a sa folie.



D'enc

608 MERCURE DE FRANCE.

D'une foule d'Amans suivie,

Iris, les trompe tour à tour ;

En public le seul mot d'amour,

Offense la prude Uranie.

Qu'on lui fasse en secret la cour,

La bonne Dame en est ravie.

Chacun a sa folie.

Arlequin au Parterre.

Dans tous les états de la vie,

On cherche à bannir le chagrin.

Je n'aime le jeu ni le vin ;

Ce qui rend mon ame ravie, ,

C'est de voir le Parterre plein .

Applaudir une Comédie.

Pour moi c'est ma folie.



NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

ON a fait à Constantinople pendant trois jours, des réjouissances publiques, à l'occasion du Traité de Paix conclu avec les Persans ; l'échange des ratifications s'est faite avec beaucoup de solennité, & l'on attendoit à la
fin

fin du mois dernier dans cette Capitale une Ambassade solennelle de la part du Sultan Acheraf. Ces Lettres ajoutent que la dernière guerre avoit coûté la vie à plus de 450000 Turcs, que le Gr. S. y avoit dépensé plus de 40 millions de Sultanins d'or, dont les Juifs & les Grecs avoient avancé la plus grande partie, & qu'il y avoit eu du côté des Persans plus de 500 mille personnes massacrées, tant dans les Batailles que dans les prises des Villes où les Turcs n'avoient fait quartier à qui que ce soit.

R U S S I E.

ON espere que le Czar aura au Printemps prochain du côté de la Mer Caspienne, une Armée de 150. mille hommes, en comptant les Cosaques & les Tartares qui se sont mis sous sa protection.

Le General Wiesbach est allé par ordre de la Cour, brûler les Campagnes des environs de Bender, jusqu'à 18. lieues de cette Place, afin que les Turcs n'y puissent trouver de subsistance, en cas qu'ils ayent dessein d'y former un Camp.

Par le nouveau Tarif, publié depuis peu à Peterfbourg, l'entrée des eaux de vie de France, continue d'être permise, en payant deux Talers pour l'Ancre; les droits d'entrée de plusieurs especes de Bijoux & de Quincaille-rie, ont été réduits de dix à cinq pour cent, mais on levera toujours le même droit sur les couverts de table, comme cueilleres, fourchettes & couteaux, sur les gardes d'épées d'or & d'argent, & sur les instrumens de Mathematiques & de Chirurgie, de quelque métal qu'ils soient.

Ceux qui découvriront en Siberie, au de-là
de

610 MERCURE DE FRANCE

de Tobolskoy, des mines d'or, d'argent, ou d'autres métaux, pourront, sans autre permission, les mettre en valeur, en payant seulement l'ancien droit : les mines leur appartiendront en propriété, & ils seront exemts pendant dix ans des dix pour cent qu'on levoit cy devant sur le produit des mines. Il est permis aussi à ceux qui trouveront des mines de pierres précieuses, de les vendre sans payer aucun droit.

Le Czar partit de Petersbourg le 21. Janvier pour se rendre à Moscou. Il arriva le 27. à Olonitz, où S. M. Cz. s'arrêta pendant deux jours pour voir les Fonderies. Elle séjourna aussi deux jours à Novogrod pour faire ses dévotions & pour visiter les Reliques des Saints & les Tombeaux de ses Ancêtres. Cette Ville, autrefois la résidence des Grands Ducs de Moscovie, a fait des dépenses extraordinaires pour la réception du Czar qui lui a accordé la confirmation de ses Privilèges. S. M. Cz. trouva sur le chemin par où elle passa, jusqu'à l'Arc de triomphe qu'on avoit élevé hors de la Ville, une Compagnie de 400. jeunes garçons, habillés de blanc, avec des écharpes rouges. Ils avoient à leur tete trois Drapeaux, l'un desquels étoit fait sur le modele de celui dont l'Empereur Constantin se servoit à la Guerre, avec le nom de Christ en chiffre ; dans les deux autres étoit le nom du Czar sous une Couronne Imperiale. Deux de ces jeunes garçons haranguerent S. M. Cz. en Langue Latine & Russe.

La marche continua jusqu'au Faubourg où on avoit élevé un autre Arc de triomphe. Là l'Archevêque de Novogrod, à la tête du Clergé & en habits Pontificaux, portant la Croix, complimenta le Czar, qui baisa la Croix & en-

ensuite la main de ce Prélat. Après cette cérémonie, S. M. Cz. se rendit à pied, précédée par le Clergé qui chantoit des Cantiques, à l'Eglise Metropolitaine, au bruit continuel du Canon & au ton des Fanfares, la Garnison étant rangée en double haye dans les rues, Tambour battant & Enseignes déployées.

Le Czar entendit debout, de même que les Princesses Nathalie & Elitabeth, la Liturgie chantée en Musique. S. M. Cz. visita ensuite les Reliques des SS & les Tombeaux de ses Ancêtres, après quoi elle se rendit au Palais Archiepiscopal, où l'on avoit préparé six tables qui furent servies avec autant d'abondance que de délicatesse. Le Czar dîna avec sa Famille, dans la grande Salle magnifiquement ornée. Il y eut un beau Concert, & l'on fit des salves réitérées de l'Artillerie & de la Mousqueterie, pendant que les Musiciens de la Chapelle chantoient des Pseaumes & des Hymnes à l'honneur de ce Prince, qui après le repas, alla faire ses dévotions au Monastere de S. Antoine.

Le 25. le Czar partit de Novogrod & arriva le 29. avec les Princesses ses sœur & Tante, au village de Wsesuiarzko, à deux lieues de Moscou, où S. M. fit son entrée solennelle le 14 Fevrier, & alla descendre au Château de Kremel, résidence ordinaire des Czars ses Prédecesseurs.

P O L O G N E.

ON a appris par les Lettres des Frontieres qu'un détachement de Troupes Moscovites avoit forcé le poste de Horihocz, & qu'il s'y étoit logé après avoir chassé la Garnison que le General du Grand-Duché de Lithuanie

Y

y avoit mise. On a dépêché un Courier à Dresde, pour donner avis au Roy de Pologne de cet Acte d'hostilité.

S U E D E.

LE Roy qui alla le mois dernier à Sudertelli avec plusieurs Seigneurs de sa Cour, pour y chasser l'Ours, alla ensuite chasser l'Elan dans les environs d'Upsal. L'Aga Turc y accompagna S. M.

Au commencement du mois dernier, l'Aga Turc donna une fort belle Fête à l'occasion de la paix conclüe entre la Porte Ottomane & le Sultan Acheraf. Tous les Ministres Etrangers & plusieurs autres personnes de distinction y furent invités. On donna du Café & du Sorbec à la maniere des Orientaux, & on servit toutes sortes de rafraîchissemens & du vin en abondance.

On a publié à Stockolm une Ordonnance du Roy par laquelle il est deffendu sous de rigoureuses peines, d'enrôler qui que ce soit par force, & d'engager de jeunes gens au dessous de 18. ans. Il est même ordonné aux Officiers de conduire leurs Recrues devant les Magistrats des Villes, afin que les nouveaux Soldats y soient interrogez sur leur âge, & sur la maniere dont ils auront été engagez.

D A N N E M A R C.

LA Flote que le Roi fait armer dans ses Ports, pour la mettre en mer au mois de May, si la conjoncture des affaires le demande, sera composée de 18. Vaisseaux de ligne, de cinq Frégates & de deux Galioles à bombes.

Il se forme à Altena, sous la protection de S. M. Dan. une Compagnie de Commerce, qui prétend être en état d'envoyer tous les ans trois ou quatre Vaisseaux aux Indes Orientales & à la Chine. Les Marchandises qui proviendront des retours, seront déchargées & vendues dans la même Ville où l'on doit établir un Comptoir qui sera tenu par trois ou quatre Directeurs.

Les Actions de cette nouvelle Compagnie seront, les unes de 500. & les autres de mille Rischdales, dont on ne payera d'abord que le cinquième.

Le Roy de Danemarck a déclaré formellement, que jamais il ne touchera aux deniers de cette Compagnie pour quelque cause que ce puisse être, même en temps de Guerre, & qu'au contraire S. M. s'engage à la soutenir de tout son pouvoir, & à ne la charger jamais d'aucun impôt extraordinaire.

Que les deniers destinés à l'établissement de cette Compagnie, seront inscrits dans la Banque publique d'Altena, qui en donnera des Receptifles convenables, lesquels ne pourront jamais être sujets à aucune imposition. Qu'il sera permis à chaque Porteur de ces Receptifles de les vendre, ou ceder par transport, à condition de payer par chaque transport deux Rischdales & demie, dont les quatre cinquièmes appartiendront à la Compagnie & l'autre cinquième sera distribué aux pauvres. Cette perte, à chaque mutation, sera répartie par moitié sur le vendeur & sur l'acheteur.

Il sera permis à toutes personnes de s'intéresser dans cette Compagnie, jusqu'à ce que le principal des Actions soit entierement rempli.

L'argent monnoyé & les marchandises que

la Compagnie enverra à la Chine, ne payeront aucun impôt pour la sortie des Etats de Dannemarck.

Le Roy a encore accordé d'autres avantages & Privilèges à cette Compagnie, mais on n'en donne connoissance qu'à ceux qui souscrivent pour mille Risdales. On dit qu'on a déjà levé de ces souscriptions pour près de cinq millions.

Le bruit court depuis peu que S. M. Danoise a changé de résolution par rapport à cette nouvelle Compagnie, & qu'elle a pris le parti d'abandonner ce projet, parce qu'on lui a fait connoître qu'il étoit d'une trop difficile execution.

Le sieur de Montaigu a obtenu du Roy une pension de 1500. Risdales par an, pour l'aider à établir à Copenhague une Comédie en Langue Danoise.

A L L E M A G N E.

ON a appris de Rome que l'Electeur de Cologne avoit obtenu du Pape deux Brefs d'Eligibilité pour l'Evêché de Liege & pour celui d'Osabruck, à condition cependant que si dans la suite il venoit à les posséder tous deux, il seroit obligé de se démettre de celui de Paderborne.

Le Roy de Prusse & le Prince Royal, son fils, arriverent le 12. du mois dernier à Postdam, très-satisfaits des différentes Fêtes que le Roy de Pologne leur a données pendant leur séjour à Dreïde.

Les mouvemens des Troupes Ottomanes du côté d'Azof, font croire qu'ils ont dessein de déclarer la Guerre au Czar; & comme l'Empereur s'est engagé à lui donner des secours, il

il a été résolu dans le dernier Conseil de Guerre de faire défilér des Troupes du côté de la Transilvanie, d'achever au plûtôt les nouvelles fortifications de Belgrade, & de rassembler de ce côté là un Corps de Troupes considérable pour faire diversion.

La fête que l'Electeur de Bavière donna à Munich le mardy 10. Fevrier pour la clôture du Carnaval, étoit une des plus belles qui se soit jamais vûe. Elle representoit une nôce de village. A cinq heures du soir; les Seigneurs & Dames invités & habillés en Paysans & Paysannes, se rendirent au Château, où étoit le rendez-vous general pour une course de Traineaux, qui commença par un grand Chariot, en maniere de Jardin, tiré par six Chevaux, avec un grand nombre de Musiciens. Vingt Cavaliers habillés en Paysans, de différentes manieres, suivoient & précédoient le Traineau où étoient l'Electeur & l'Electrice de Bavière, representant l'Hôte & l'Hôtefle qui donnoient le Festin. Sur le devant du Traineau on avoit dressé une table remplie de volaille, de gibier, &c. dont quelques perches & branchages posés sur les bords du Traineau, étoient pareillement garnis.

L. Alt. Elect. étoient suivies de 58. autres Traineaux, divisés à certaines distances par sept Chariots remplis de Musiciens, pareils au premier. Chaque Traineau étoit accompagné de quatre Domestiques à cheval, habillés en Paysans, portant chacun un flambeau.

Toutes les maisons des principales rues par où la course passa, étoient illuminées. Après qu'on eut fait quelques tours, on donna au pillage, le gibier, la volaille, les pâtés, &c. dont les Traineaux étoient garnis; ce qui donna

na

na un spectacle des plus divertissans. Toute la Compagnie se rendit ensuite par le grand escalier aux appartemens du Château, où on s'amusa à danser & à jouer jusqu'à neuf heures du soir, qu'on vint avertir que tout étoit prêt pour la cérémonie du mariage qui se fit dans une grande salle par un Discours ou Harangue en Vers Burlesques & propres au Sujet.

Après cette cérémonie, on se rendit dans une autre grande salle du Palais, éclairée par 42. Lustres, où l'on avoit dressé une table de 140. couverts, servie des mets les plus rares & les plus exquis, où se placèrent avec l'Electeur & l'Electrice, l'Electeur de Cologne & le Prince Theodore: ces deux derniers Princes n'étoient pas déguisés.

Les Cavaliers & les Dames qui avoient été de la Course en Traîneaux, étoient habillés en Paysans & Paysannes François, Italiens, Allemands, Espagnols, Hollandois, Anglois, Frisons, &c. On avoit dressé dans les Chambres voisines plusieurs autres Tables de 20 à 30. Couverts pour le reste de la Compagnie qui n'étoit pas masqué. On sortit de table à minuit, & toute la Mascarade se rendit à la Redoute, où il y eut Bal jusqu'à six heures du matin que tout le monde se retira, très-content d'un divertissement où l'ordre, la magnificence, le bon goût, la richesse des Traîneaux, avoit surpris & satisfait tout le monde.

On écrit de Vienne que le Pacha Turc qui étoit à Trieste, en est parti, & le bruit court qu'il s'est rendu en Suisse, où il se croit plus en sûreté.

I T A L I E.

LE 25. Janvier, la Princesse Douairiere de Toscane, partit de Rome en chaise, étant accompagnée du Prince de Saxe & de plusieurs Gentilshommes Allemands, à cheval.

Le même jour, le Pape tint un Consistoire secret, dans lequel le Cardinal Ottoboni, Protecteur des Affaires de France, proposa l'Evêché de S. Pons pour l'Abbé Guenet, Grand-Vicaire de l'Evêché de Chartres.

Dans le même Consistoire, le Pape accorda le Pallium pour les Archevêques de Saltzbourg, de Toulouse & de Raguse, & déclara que M. Finy, son Maître de Chambre, étoit l'un des Cardinaux qu'il avoit réservés *in petro* dans le Consistoire du 9. Decembre 1726.

On mande de Naples, que le 24. de Janvier, on y avoit fait une Procession generale du Clergé Seculier & Regulier, & qu'on avoit découvert dans l'Eglise des Carmes le Crucifix miraculeux qui est en si grande veneration dans cette Ville, pour obtenir du Ciel la cessation de la pluye.

On apprend de Genes, que le Dimanche 18. Janvier, M. Jerôme Veneroso, ayant achevé ses deux années, en qualité de Doge, quitta le Palais Ducal, & se retira chez lui avec les ceremonies accoustumées. Le Jeudy d'après, le Grand-Conseil éleva à cette Dignité M. Lucas Grimaldo.

Toutes les terres enssemencées des environs de Naples, sont couvertes d'eau; les chemins sont devenus impraticables, & les gens de la campagne ne peuvent apporter leurs denrées qu'avec beaucoup de risque; de sorte qu'on est dans la crainte d'une disette prochaine, si

I la

la Mer continue d'être orageuse.

Le Cardinal d'Altan a reçu de Vienne un Decret de l'Empereur, qui le continue pour trois ans dans la Vice-Royauté du Royaume de Naples.

Le 2. du mois dernier, le Sacré College alla complimenter le Pape qui entroit ce jour-là dans la 80. année de son age.

On apprend de Bologne que le Comte Malvezzi avoit donné le 2. Fevrier un Bal magnifique dans son Palais, que le fils aîné du Chevalier de S. George en avoit fait l'ouverture avec la fille du Sénateur Bargellini, mais que le Chevalier de S. George, ni la Princesse Sobieska, son épouse, n'y avoient point paru.

Il y a eu pendant le Carnaval dernier à Rome, sept courses de Barbes. Les Chevaux du Connétable Colonna, ont gagné les six premiers prix, & un cheval du Marquis Gabrieli a eu le septième.

Plusieurs personnes qui avoient été arrêtées pour s'être intéressées dans les Jeux ou Loterie de Genes, furent absoutes le 11. du mois dernier de l'excommunication qu'elles avoient encourues, par M. Becari, Evêque de Bojano, & Vicegerent; & après l'absolution, elles furent reconduites dans les prisons. Le 16. du même mois, on fit partir de Rome pour Civita-Vecchia, une chaîne de 54. Forçars, dont trois ont été condamnés pour avoir distribué des billets de la Loterie dont on vient de parler.

Le Prince de Montemiletto, & le Duc de Sicignano, Neveu du Pape, ont été inscrits depuis peu dans le Livre d'or de la premiere Noblesse de Venise, & la République leur a accordé ces honneurs, tant pour eux que pour leurs

leurs descendans , en reconnoissance du Cha-
peau que S. S. a donné au Cardinal Fini , Ve-
nitien.

On a appris de Lugano, dans le Milanois ,
que le Courier de Lindau avoit été enseveli
sous ses négés , en traversant une montagne,
& que le même jour deux Capucins , trois
Marchands, une femme & deux valets, avoient
perî de la même manière.

On écrit de Turin , que le Roi de Sardaigne
a rendu depuis peu une Ordonnance , par
laquelle tous les biens que le Clergé & la
Noblesse possèdent depuis un certain tems, sont
assujettis au payement de la Taille, comme
ceux des autres Particuliers.

ESPAGNE.

ON a reçu avis de Cadiz que les Trou-
pes Espagnoles du Camp de S. Roch ,
s'étoient retirées dans leurs anciens quartiers ,
avec toute l'Artillerie qui a servi au Siege de
Gibraltar ; qu'on avoit relevé le cordon ou
ligne qui étoit avant le Siege entre cette Place
& les terres , pour empêcher la contrebande
des Marchandises dans l'interieur du Royau-
me ; que tout l'argent du retour de la Flotille
avoit été distribué aux Intereffés ; qu'on avoit
commencé à leur remettre les Marchandises ;
que l'or & l'argent qui reviennent au Roi
d'Espagne pour son droit d'Indult , avoient été
envoyés à Seville , pour y être monnoyés ,
conformement aux dernières Ordonnances .
& qu'il y avoit deux Vaisseaux d'avis dans la
Baye de Cadiz , prêts à partir pour les Indes ,
où l'on croyoit qu'ils alloient porter les ordres
nécessaires pour le retour des Gallions.

Le Commerce de Gibraltar avec l'interieur

I ij du

620 MERCURE DE FRANCE.

du Royaume est rétabli, & tous les Marchands Espagnols qui étoient sortis de cette Ville pendant le Siege, y sont retournés.

P O R T U G A L

LE 17. & le 18. Janvier, le Marquis de Los-Balbazes, Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'Espagne à Lisbonne, fit représenter dans son Palais une Comédie Italienne, intitulée *Les Amazones d'Espagne*, & une Pastorale Espagnole en Musique, avec des Intermedes.

GRANDE BRETAGNE.

LE 9. du mois dernier la Chambre des Pairs alla au Palais de S. James, présenter au Roi l'Adresse suivante.

NOUS, les très-humbles & fideles sujets de Votre Majesté, les Seigneurs Spirituels & Temporels assemblés en Parlement, demandons à V. M. la permission de lui rendre les très-humbles remerciemens de cette Chambre pour sa très-gracieuse Harangue prononcée du Trône; & de feliciter V. M. des grandes esperances qu'il lui a plu de nous communiquer de voir la paix & la tranquillité publique bien-tôt rétablie. Nous devons très-humblement reconnoître que ce sont les heureuses suites de cette vigueur & de cette résolution avec lesquelles V. M. a soutenu ses droits comme Souverain de ce Royaume, en renonçant à toute la gloire qui auroit pu accompagner le succès de ses armes dans la poursuite d'une guerre juste & necessaire, & de ce que V. M. a bien voulu préférer à ses intérêts, le repos & la prospérité de ses sujets,

jets. C'est une disposition d'esprit véritablement grande dans un Prince instruit de si bonne heure dans l'art de la Guerre, & formé par la nature pour les grands Exploits, de choisir plutôt les moyens de Procéder à la paix à ses sujets, que les occasions favorables de les mener aux Victoires, & d'aimer mieux orner son Règne par des acclamations sincères & reconnaissantes d'un Peuple heureux, que par la splendeur des Triomphes. Ce sont ces soins tendans à la gloire de V. M. pour le bien de ce Royaume, qui vous ont porté à remédier un ressentiment si obligeant & si affectionné de la dernière situation désagréable des affaires, quoiqu'occasionnée par une nécessité que la prudence humaine ne pouvoit prévenir. Mais quelques inconveniens qui en soient arrivés, ils nous sont légers, quand nous observons que V. M. comme un véritable père de la Patrie, sent chaque incommodité que ses sujets souffrent; & comme V. M. a justement rejeté toutes les propositions qui étoient préjudiciables & injurieuses à son honneur & à l'intérêt de son peuple, nous ne pouvons douter que les efforts de V. M. & ceux de ses Alliés, ne terminent bien-tôt par un succès favorable, les troubles & les désordres de l'Europe. Ces négociations sont de telle nature, qu'il étoit impossible d'éviter cette longueur qu'il plait à V. M. de regretter, & la patience qu'elle a eue, n'ayant pour objet qu'un desir sincère de procurer une paix sûre & honorable à ses sujets, doit exciter toute la Nation par des raisons de devoir & de reconnaissance, à faire des efforts pour soutenir l'honneur de V. M. & défendre les droits de votre Couronne. Si contre toute attente, la sûreté de votre peuple demandoit des remèdes plus puissans que celui des Négociations,

nous nous en rapporterons dans ce cas-là très-volontiers à la valeur & à la prudence de V. M. à laquelle nous ne doutons pas que Dieu ne veuille accorder sa benediction ; c'est pourquoy concourant humblement de sentimens avec V. M. nous sommes convaincus qu'il est d'une necessité absolue d'agir comme vos Alliés, & de rendre efficace cette fidelité mutuelle que nous observons entre eux & vous, en continuant les préparatifs de Guerre qui nous ont mené à une apparence de paix si prochaine, afin que V. M. ne se trouve pas hors d'état de défendre ses droits par la force ; quelque repugnance qu'elle ait pour ces moyens violens, & que nous sommes persuadés cependant qu'il ne sera pas nécessaire d'employer. Les gracieuses esperances que V. M. nous donne du desir qu'elle a de réduire ses dépenses publiques, & la conviction dans laquelle nous sommes, que tout sera menagé avec le plus grand soin, nous mettent dans l'obligation de faire ce qui est en notre pouvoir pour la réussite des mesures prudentes & necessaires que V. M. continue de prendre, afin d'établir une paix solide & durable. La condescendance de V. M. à communiquer à votre Parlement les articles préliminaires de la Pacification generale & les autres Traités & conventions qui peuvent être exposés à la vûe du Public sans un préjudice manifeste, va audelà de tout ce que nous pourrions raisonnablement demander dans la conjoncture présente des affaires. Nous avons encore une nouvelle preuve de l'application continuelle de V. M. à l'intérêt réel de ce Royaume en ce qu'il lui a plu de nous recommander de prendre des mesures pour augmenter le nombre des Matelots, & les encourager à servir sans contrainte. Nous avons senti trop

vivemens de quelle utilité ont été les forces
 Navales de la Grande-Bretagne pour l'hon-
 neur de la Couronne & les droits & possessions
 de notre Patrie ; pour n'être pas portez à
 prendre ces mesures si utiles & si nécessaires ,
 afin que les Malabars puissent être invités au
 service par des moyens plus conformes à l'hu-
 manité , à la tendresse reconnue du Prince
 qu'ils doivent servir , & aux libertés dont ils
 doivent jouir. Nous ne saurions donner à
 V. M. de meilleures preuves de notre devoir &
 de notre amour envers notre Patrie , que
 par notre assiduité à votre zele & notre
 prompt expédition des affaires publiques ;
 nous espérons que ce Parlement convaincra le
 monde qu'il n'y a aucun de vos sujets assez las
 de son propre bonheur , pour souhaiter par en-
 vie , ou par malice , une oppression publique ,
 ou pour fomenter des difficultés dans la veüe
 d'éloigner nos esperances présentes qui nous
 promettent un bonheur si stable. Nous regar-
 dions de tels incendiaires comme indignes
 du nom d'Anglois ; ils seroient détestés chez
 nous & méprisés au dehors même par ceux dont
 ils voudroient servir la Cause. La juste indi-
 gnation qu'un esprit si dénaturé feroit nai-
 tre dans les coeurs de tous vos fideles sujets ,
 les exciteroit nécessairement à prendre encore
 avec plus de zele la défense de P. M. & de
 son Gouvernement , de laquelle dependent
 notre prospérité & la paix que nous esperons ;
 Et comme nous sommes fort sensible au bonheur
 dont nous jouissons sous un Gouvernement si
 sage , administré par le meilleur des Rois ,
 nous ferons voir que nous savons mettre prix
 à ces benedictions , en n'admettant d'autres
 contentions entre nous , que celles qui tendent
 à conserver & à augmenter la fidelité publique ,

624 MERCURE DE FRANCE.

Et à rendre le Regne de V. M. aussi agréable & aussi glorieux pour elle; qu'il est heureux & avantageux pour son peuple.

Le Roy ayant répondu très gracieusement à cette Adresse; les Païs retournèrent dans leur Chambre, où ils s'assemblerent au 31. Janvier (vieux style) parce que le 30. on celebra, suivant la coutume, l'Anniversaire du Martyre de Charles I.

Le 13. Février (nouveau style), les Communes allèrent en corps présenter leur Adresse au Roy, & elles le remercièrent comme avoit fait la Chambre des Païs; des soins que S. M. s'est donné pour procurer une paix sûre & honorable à ses peuples; elles déclarèrent ensuite qu'elles accorderoient avec une très-grande joye & avec unanimité, tous les Subsidés dont le Roy auroit besoin pour le service de l'année courante, étant persuadés que S. M. ne demanderoit jamais que ceux qu'elle jugeroit absolument nécessaires pour l'intérêt & la sûreté de la Nation, & qu'elle ne les employeroit que de la maniere qui sera la plus avantageuse, &c.

Le Roy a nommé M. Etienne Pointz, pour un de ses Ambassadeurs Plenipotentiaires au futur Congrès de Cambray, & M. Thomas Pelham pour Secetaire d'Ambassade.

M. Joseph Gage, frere du Vicomte Gage, du Royaume d'Irlande, ayant obtenu de S. M. Cat. des Lettres Patentes pour travailler à l'extraction de l'or des mines de diverses Pfovinces d'Espagne, & pour repêcher les vaisseaux qui font naufrage sur la côte de ce Royaume & sur les cotes Espagnoles des Indes Occidentales, a engagé à Londres, avec la permission du Roy, plusieurs Ingenieurs, Mineurs & Ouvriers qui doivent passer incessamment en Espagne

pagne pour l'aider dans cette entreprise.

On mande de Bristol, qu'un homme dont la femme mourut en couche le 29. Janvier, se pendit de désespoir, après avoir coupé la gorge à sa propre fille, âgée d'environ 4. ans, & que son corps avoit été enterré sur le bord du grand chemin, avec un pieux au travers, suivant la loy.

M. Eyles, fils du Chevalier Jean Eyles de Londres, fut arrêté la nuit du 19. au 20. du mois dernier, par des Messagers d'Etat, dans le tems qu'il se préparoit à aller au bal; un de ses domestiques, Allemand de nation, avoit déclaré l'après midi que son Maître devoit la nuit suivante tuer le Roy d'un coup de pistolet, chargé d'une prétendue poudre blanche. On se saisit de ses coffres, de ses papiers & de trois paires de pistolets qu'on trouva dans son appartement; on le conduisit chez le Vicomte Townsend, Secrétaire d'Etat, qui l'interrogea, ainsi que son dénonciateur & ses autres domestiques jusqu'à 4. heures du matin. Ils furent remis à la Garde d'un Messager d'Etat, mais le 21. après midi, ils furent mis en liberté en donnant caution de se représenter. On assure que son valet n'avoit fait cette fausse dénonciation contre son Maître que pour se venger de quelque mauvais traitemens: on a appris depuis que ce valet avoit pris la fuite.

Le 14. du mois dernier, l'Orateur des Communes communiqua à la Chambre, la Réponse suivante du Roy à leur Adresse.

MESSIEURS

Je vous remercie de cette Adresse si pleine de marques de fidélité & d'affection. Des démonstrations pareilles de respect & de reconnaissance,

IV *noissance,*

noissance, augmenteroient, si quelque chose en étoit capable, les résolutions que j'ai prises d'avancer & de procurer en toute occasion le bien & la prospérité de mon peuple. L'entière confiance que vous mettez en moi, m'engagera plus fortement à me servir du pouvoir & de l'autorité que vous me confiez, pour apaiser l'intérêt & votre satisfaction. Vous me trouverez toujours disposé à diminuer & à réduire les dépenses publiques selon votre attente.

Le nommé Barret dont on a parlé, accusé & convaincu d'avoir tué son propre fils, âgé d'onze ans, a été condamné à mort & exécuté.

Le 23. du mois dernier, il fut résolu dans la Chambre des Communes d'accorder au Roy 158900. liv. sterlin, pour l'entretien & la paye des garnisons des Places de l'Amérique, de Gibraltar & de l'Isle de Minorque: 10897. liv. sterlin pour les Pensionnaires qui sont hors de l'Hôpital de Chelsea: 50428. liv. sterlin pour les dépenses extraordinaires auxquelles le Parlement n'a pas pourvû l'année dernière; 58000. liv. sterlin pour les Officiers à la demie paye, tant de terre que de mer: 230928. liv. sterlin pour le paiement des troupes du Landgrave de Hesse-Cassel, qui sont à la solde du Roy d'Angleterre: la même Chambre a aussi accordé 50000. liv. sterlin pour la première année du subside que S. M. s'est engagé de payer au Roy de Suede, par le Traité du mois de Mars de l'année dernière; 25000. liv. sterlin pour la première année du subside promis au Duc de Brunswick Wolfembuttel. 117442. liv. sterlin pour l'année du service de terre de la présente année: 80261. liv. sterlin pour les dépenses extraordinaires de Munitions & Artillerie, envoyées l'année dernière à Gibraltar &

& dans l'Isle de Minorque, & 279360. liv. sterlin pour remplacet ce qui a manqué aux sommes accordées pour le service de la même année.

Le 24. du mois dernier, l'Archevêque de Cantorbéry, à la tête du Clergé, présenta une Adresse au Roy qui y fit la Réponse suivante.

Ce témoignage public de votre fidélité & de votre affection, & le zèle que vous exprimez pour le soutien & l'honneur de mon gouvernement, me sont fort agréables. Vous pouvez compter que je maintiendrai toujours la Constitution de l'Eglise Angloise, telle qu'elle est établie par la loy, & que de ma part je serai prêt à faire exécuter avec vigueur les loix contre le blasphème, l'irréligion & la lizence.

Le 27. du même mois, le Roy & la Reine, accompagnés du Duc de Cumberland, de la Princesse Royale, & des Princesses Amelie & Carolinne, allèrent au Theatre françois du marché au foin, voir la Tragedie de Jules César, qui fut représentée par de jeunes Gentilshommes de l'Ecole Royale de Westminster. Le lendemain L. M. allèrent voir l'Opera de Siroë.

Il s'est formé depuis peu de tems à Londres, une troupe de 30. à 40. voleurs, armez de poignards & de pistolets, qui volent impunément toutes les nuits, même dans les lieux les mieux gardés. Quelque recherche qu'on ait pu faire jusqu'à présent, on n'a pû les découvrir.

Le Capitaine du Vaisseau la Marie & Jeanne, arrivé depuis peu de la Jamaïque, a rapporté que le Vaisseau de guerre le Diamant, y avoit amené un Vaisseau de guerre Espagnol de 50. à 60. pieces de canon, qu'il avoit pris dans la Baye de Honduras.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

ON celebra le 19. du mois dernier à Utrecht & dans toutes les autres Villes d'Hollande, le jour de jeûne, de prières & d'actions de grâces, qui avoit été ordonné par les Etats Generaux.

M. de Mendouça Cortereal, Envoyé Extraordinaire de Portugal auprès des Etats Generaux, auxquels il a notifié, de la part du Roy son Maître, la conclusion du double mariage, &c. a fait, à cette occasion, chanter le *Te Deum* dans la Chapelle, auquel assistèrent le Comte de Konigslegg-Erps, Envoyé Extraordinaire de l'Empereur, & les autres Ministres Etrangers qu'il avoit invitéz.

Après le *Te Deum*, l'Envoyé de Portugal donna un magnifique repas à tous les Ministres Etrangers, & aux Seigneurs de la Regence; la table étoit de 30. couverts, & fut servie de tout ce qui se trouve de plus exquis: les santé furent buës au son des Timbales, des Trompettes & de la Musique. Ce festin dura jusqu'à la nuit que toute la façade de l'Hôtel se trouva en un moment illuminée. On voyoit au milieu un grand Tableau transparent, surmonté d'un Cintre, représentant les Armes de Portugal & d'Espagne, & l'on y voyoit des cœurs couronnéz, unis, & environnez de Palmes & de Lauriers. Dans le Cintre étoient les deux Chronogrammes suivans.

Regales Inter Infantes ConnVBIVM DV-
pLeX.

LVsItanIæ & hIspanIæ hIMenæis Dato
pLaVsVs CIVes.

Aux deux côtez de ce Tableau étoient deux
Pira-

Piramides en Mosaïque verte & blanche, qui sont les couleurs de Portugal; les Frontons au dessus des fenêtres étoient peints de même avec les chiffres des Princes & Princesses. Le tout faisoit une très-belle illumination.

Le 24. Février, ce Ministre donna une nouvelle fête; où les Dames furent invitées & où le peuple eut part: il avoit fait distribuer des billets à 400. personnes, qui se rendirent au Theatre de la Comédie, où l'on representa *Democrite Amoureux* & les *Folies Amoureuses*. L'Orchestre étoit rempli de l'élite des Musiciens. Dans les Entrée - Actes & entre les deux Pièces, on servit avec profusion toutes sortes de confitures & de liqueurs froides & chaudes. La petite Piece fut terminée par une Chaconne de caractère, qui fit l'ouverture d'un Bal; & fut en même tems le signal pour servir à l'Assemblée toutes sortes de mets froids & des vins exquis. Le dehors de l'Hôtel des Comédiens étoit illuminé en flambeaux de cire blanche; &c. & orné d'une verdure qui régnoit sur toute la face de l'Hôtel, du milieu duquel on fit couler pour le peuple deux fontaines de vin. Cette fête, qui a été trouvée d'un très-bon goût, se termina à la satisfaction de tout le monde.



MORTS, NAISSANCES,
& Mariages des Pays Etrangers.

LE Cardinal Nicolas Carraccioli, Archevêque de Capoue, y mourut le 7. du mois dernier, dans la 70. année de son âge, étant né le 8. Novembre 1658. Clement XI. le
fit

fit Cardinal le 16. de Decembre 1715. & il lui donna le Titre de S. Martin du Mont. Il étoit Neveu du Cardinal Del-Guidice, & Frere cadet du Prince Ferdinand de Villa-Santa, Duc de Gessi. Il vaque par la mort un 2. lieu dans le Sacré Collège & des places dans les Congrégations des Evêques Regulliers, des Rits, des Immunitéz Ecclesiastiques, de l'Examen des Evêques & des visites Apostoliques. Le Pape nomma le 12. à l'Archevêché de Capoue, l'Abbé Orfini son Neveu.

Le Major Robert Broudnax mourut sur la fin du mois dernier à Londres dans la 106. année de son âge, ayant conservé jusqu'à la mort sa mémoire & son bon sens. Il avoit été fait Lieutenant d'Infanterie sous le Regne du Roy Charles I. Colonel de Cavalerie du tems de Cromwell, & Lieutenant Colonel avec Commission de Major, sous le Roy Guillaume.

Le 11. Fevrier au soir, la Princesse de Wirtemberg, fille du Prince de la Tour-Tassis, accoucha à Bruxelles d'un fils.

Le 16 vers les 8. heures du matin, la Reine de Dannemarc accoucha à Copenhague, d'un Prince qui fut baptisé le même jour, & nommé Charles, en presence du Clergé, du Magistrat & des principaux Seigneurs de la Cour. Le Confesseur du Roy fit les fonctions de cette Ceremonie, & la Princesse Charlotte assistée du Prince Royal, au nom du Prince Charles, Frere du Roy, tint le jeune Prince sur les Fonts.

La Princesse de Ligne, née Princesse de Salin, y accoucha le 17. d'une fille, qui est le premier enfant qu'elle ait eu depuis plusieurs années de mariage.

Le Prince nouveau né dont la Ducesse de Holstein-Gottorp est accouchée, fut baptisé à Kiel

Kiel le 29. du mois dernier , & nommé Charles Pierre Ulric, ayant eu pour Parrains, l'Empereur & le Czar, representez par l'Evêque de Lubec , & par le Prince Frederic Auguste, & pour Marainès , la Reine de Suede & la Princesse Elisabeth de Russie , Sœur de la Duchesse d'Holstein, representées par la Comtesse de Ballowitz & par la Comtesse de Bond.

Le 3. Fevrier , la Cérémonie du mariage du Duc de Parme , avec la Princesse Henriette de Modene , se fit à Modene ; le Prince héritaire , Frere de cette Princesse , avoit eu les Pleins pouvoirs du Duc de Parme , pour l'épouser en son nom.



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

On apprend par les Lettres de M. Perier, Gouverneur de la Louisiane, qu'il y a grande apparence d'augmenter cette Colonie, par la quantité de plantations d'indigo & de tabac qu'on y fait. La Compagnie des Indes a accordé 170. Nègres d'augmentation, sur la représentation de ce Gouverneur. Son application à ménager & contenir les Sauvages qui sont en grand nombre, fait esperer qu'il réussira dans l'établissement de toutes les Concessions. On apprend aussi par ces Lettres, qu'un Sauvage ayant assassiné un François dans la nouvelle Orleans, le Gouverneur obligea les Sauvages de lui remettre l'assassin, qu'il fit rompre vif en leur presence.

On

632 MERCURE DE FRANCE.

On assure que tous les Militiens doivent s'assembler au 1. May prochain , aux lieux destinez pour former leurs Bataillons , où ils feront l'exercice pendant environ trois mois , les jours de Dimanches & de Fêtes , & qu'en suite ils retourneront chez eux. On croit qu'on leur fera faire la même chose tous les ans , pour les instruire & les accoutumer au Service Militaire.

Le 15. du mois dernier , les Princes , Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour, complimenterent le Roy à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance , S. M. étant entrée ce jour - là dans la dix-neuvième année de son âge.

Après les Exercices de piété & les Conseils , le Roy à souvent pris le divertissement de la chasse pendant ce mois. S. M. a chassé le Dain & le Loup , dans la Forêt de S. Germain en Laye , le Cerf dans la Forêt de Marly , & dans les Bois de Fosserepose , près Versailles.

CEREMONIE de la Benediction de la grosse Cloche , de l'Eglise de la Charité de Paris.

SON A. R. Mad. la Duchesse d'Orleans & M. le Duc d'Orleans ayant fait l'honneur d'accorder aux Religieux de la Charité de Paris , de nommer leur grosse Cloche , envoyerent pour représenter leurs Alteſſes Royales , Madame la Marquise de Clermont & M. le Marquis de Clermont , premier Ecuyer de M. le Duc d'Orleans , qui se rendirent Jeu di 26. Fevrier dern. à 4. heures après midi à l'Eglise de la Charité. Ils furent reçûs à la porte de l'Eglise avec la Croix & l'Eau benite par le P. Provincial , accompagné du P. Prieur & de ses Religieux. Le P. Provincial leur fit un petit discours

discours pour marquer combien lui & tout son Ordre étoient sensibles à l'honneur que leur faisoient son Altesse Royale, & M. le Duc d'Orleans, Mad. la Marquise & M. le Marquis de Clermont, répondirent avec beaucoup de politesse, & de bonté. Ils furent ensuite conduits au son des Cloches, au bruit des Tambours & au son des Orgues & de la Symphonie par le même P. Provincial & par sa Communauté sur une magnifique Estrade, où étoient deux Prie-Dieu & deux Fauteuils. L'Eglise, rendue de riches Tapisseries, & éclairée d'un grand nombre de Lustres, étoit remplie d'une quantité prodigieuse de Spectateurs, parmi lesquels, il y avoit des personnes de la premiere distinction. La Cloche étoit suspendue sous un Dais, & couverte de riches étoffes d'or. Après les Ceremonies ordinaires, elle fut nommée **MARIE - LOUISE - FRANÇOISE.**

Les Religieux de la Charité ont tâché de ne rien omettre pour rendre cette Ceremonie solennelle, & pour répondre à l'honneur qu'ils ont reçu en cette occasion. Leurs Altesse Royales, de leur part, toujours attentives aux besoins des pauvres malades, que ces Religieux, selon leur Institut, sont obligés de soulager, leur ont donné des marques de cette attention, par des liberalitez considerables.

M. Boudin, premier Medecin de la Reine, ayant demandé la permission de se retirer, le Roy a nommé pour le remplacer, M. Helvetius, qui étoit déjà Medecin ordinaire du Roi. Il prêta serment de fidelité pour cette Charge, entre les mains de la Reine, le 28. du mois dernier.

Le Duc de Grammont, Colonel des Gardes Françaises, a obtenu du Roi la création d'une place de Gentilhomme à Drapeau, dans cha-

634 MERCURE DE FRANCE.

chacune des 33. Compagnies de ce Regiment. Ils doivent faire preuve de Noblesses , & avoir environ 1500. liv. de revenu. Ils seront preferés pour remplir les places d'Officiers qui viendront à vaquer. Ils auront rang après les Enseignes qui quittent le Drapeau & prennent le Sponton.

Le 29 Fevrier, les Deputez des Etats d'Artois eurent audience du Roi, étant presentez par le Prince d'Isenghien, Lieutenant General de la Province, & par M. le Blanc, Secretaire d'Etat. Ils furent conduits par le Marquis de Dreux, grand-Maitre des Ceremonies, & par M. Desgrange, Maitre des Ceremonies. La Deputation étoit composée de l'Evêque d'Arras, pour le Clergé, qui porta la parole; du Marquis de Lillers, pour la Noblesse; & de M. Macau, Conseiller Pensionnaire, de la Ville de S. Omer, pour le tiers-Etat.

Le 5. de ce mois, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & S. M. communia par les mains de l'Evêque, Comte de Châlons, son premier Aumonier.

Le 7. quatrième Dimanche de Carême, L. M. entendirent dans la même Chapelle, la Messe chantée par la Musique, & l'après midi la Prédication de l'Abbé Côturier.

Le Marquis de la Luzerne, Lieutenant Général des Armées Navales de S. M. & M. Duquay-Trouin, Chef d'Escadre, ont été nommés Commandeurs de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

Le 14. Dimanche de la Passion, le Roi entendit dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe chantée par la Musique, pendant laquelle l'Evêque de S. Pons prêta serment

ment de fidelité entre les mains de S. M. L'après midi, le Roi assista à la Prédication de l'Abbé Couturier.

Le Samedi, veille du Dimanche des Rameaux, suivant un usage qui se pratique tous les ans, Messieurs de la Chambre des Comptes, après leur scéance, ont assisté en Robes ordinaires à une Messe solennelle qui a été célébrée dans l'Église de la Sainte Chapelle avec une excellente Musique à grand Chœur, de la composition du sieur de la Croix; & après le Service ils ont été adorer la vraie Croix, dont un grand morceau est conservé dans un précieux Reliquaire en forme de Crucifix, que M. le Trésorier a présenté à baiser à chaque Officier. Il est à remarquer que la Chambre des Comptes est ordonatrice des dépenses particulieres qui concernent la Sainte-Chapelle, laquelle en rend compte à la Chambre par un Chefcier, sur les Mandemens de ladite Chambre.

Le 25. jour du Jeudy Saint, le Roy entendit le Sermon de la Cène, de l'Abbé Burgevin, Trésorier de l'Eglise de S. Jacques de l'Hôpital, & Aumônier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis; après quoi l'Evêque de Sarepte, Coadjuteur de l'Evêque de Limoges fit l'Absoute. Ensuite le Roi lava les pieds à douze Pauvres, & S. M. les servit à table. Le Duc de Bourbon, Grand-Maitre de la Maison du Roy, à la tête des Maitres d'Hôtel; précédoit le service, dont les plats étoient portez par le Duc d'Orleans, le Comte de Clermont, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Comte de Toulouse, & par les principaux Officiers de S. M. Après cette ceremonie, le Roy se rendit à la Chapelle du Château de Versailles, où

636 MERCURE DE FRANCE.

S. M. entendit la grande Messe, & assista à la Procession.

L'après midi, la Reine entendit le Sermon de la Cène de l'Abbé de Ciceri, Prédicateur ordinaire de S. M. après quoi le Cardinal de Fleury, Grand-Aumônier de la Reine, fit l'Abfoute. Ensuite S. M. lava les pieds à douze pauvres filles & les servit à table. Le Marquis de Villacerf, Premier Maître-d'Hôtel de la Reine, précédoit le service, dont les plats étoient portez par Mademoiselle de Clermont, Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, & par les Dames du Palais de S. M.

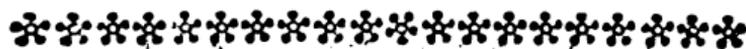
Le Duc d'Harcourt, Capitaine des Gardes du Corps du Roy, a été nommé Chevalier des Ordres de S. M. dans la dernière Promotion que le Roi a faite à Versailles, & le nom de ce Seigneur a été omis par inadvertance, dans l'article du mois dernier où nous avons parlé de cette Promotion.

On fait aujourd'hui un grand usage du Sirop de Capillaire, & comme il est rare d'en trouver de bon, on croit faire plaisir au Public de donner l'adresse de la personne qui y réussit le mieux. C'est M. le Capitaine Ferret, qui demeure à la Rochelle, quartier S. Nicolas. Il vend son Sirop 3. livres la pinte, & fait les frais du baril. Ceux qui en voudront, se donneront la peine de lui écrire, & auront soin de lui remettre l'argent qu'ils voudront employer. M. Assilly, Banquier à Paris, rue Beau-bour, voudra bien fournir des Lettres de change sur la Rochelle, à ceux qui lui en demanderont.

Le Capitaine Ferret prie ceux qui s'adresseront à lui, d'écrire leurs noms & adresses lisiblement.

La

La D^{lle} Lamotte, M^{me} Perruquiere à Paris, rue S. Nicaise, donne avis qu'elle a depuis peu inventé une nouvelle façon de Coëffure en cheveux, qui imite parfaitement le naturel. Elle en fait pour tous les âges & pour les Dames de Province, en envoyant un échantillon de la couleur qui convient & la mesure de la tête.



MORTS, NAISSANCES
& Mariages.

LE 22. Février, Nicolas Beaulieu, Menuisier de cette Ville, demeurant aux Petits-Carreaux, mourut dans sa maison, âgé de 102 ans.

Le 23. du même mois, M. Pierre Gruyn de Villegrand, Conseiller du Roy & Doyen de M^{rs} du Grand-Conseil, mourut à Paris, âgé de 89. ans.

LETTRE écrite de Joinville ce 16. Mars 1728.
par M. de V. Avocat.

VOici, Monsieur, un grand âge bien averé d'une fille que j'ai vûë, à qui j'ai parlé, & chez qui j'ai mangé plusieurs fois. Elle avoit connu Voiture dans le temps qu'il brilloit à la Cour, & en sçavoit des particularitez qui ne sont pas venues à la connoissance du Public. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'elle se nourrissoit d'ordinaire de légumes & de laitages, préférables, selon elle, à la viande, & qu'elle ne buvoit point de vin.

On a trouvé parmi les papiers de cette Demoiselle un Mémoire très-exact, écrit sans rature & signé de la main de Pierre le Bas son pere, Receveur de la Principauté de Joinville,
sur

638 MERCURE DE FRANCE.

sur lequel il avoit marqué de suite la naissance de tous les enfans , en commençant par Pierre le Bas l'aîné, qui est mort il y a long-temps, Procureur en la Cour à Paris , & qui étoit aussi né à Joinville l'an 1603. ainsi que le porte ce Memoire qui m'a été communiqué, & dont j'ai extrait ce qui suit. Après l'avoir verifié sur les Registres de notre Paroisse, qui sont en bon ordre depuis le commencement du dernier siecle. Catherine le Bas, fille de Pierre le Bas & de Louise Petit-Jean, est née à Joinville, le Vendredi 25. Novembre 1605. & a été baptisée le 27. Son Parain, Maître Jean Fisseux, Lieutenant au Bailliage de Joinville. Ses Marainnés, Demoiselle Gabrielle de la Haye, femme de M. Thomassin, Seigneur de Dongeux, & Dame Catherine Petit-Jean, femme de Maître René le Seurre, Gruyer du dit Joinville. Elle fut nommée Catherine, tant pour le nom de sa seconde Maraine, qu'à cause qu'elle nâquit ledit jour de sainte Catherine. Elle est morte en la Paroisse de Fronville, à une lieüe de Joinville, le vingt-cinquième Février 1728. âgée de 122. ans & trois mois.

C'étoit un fort bon esprit, qui s'est conservé dans toute sa vigueur jusqu'aux derniers momens de sa vie. Je vous en parle comme témoin oculaire, digne de foi, & grand amateur de la verité. Vous pouvez donc en toute assurance me croire sur tous les faits que je rapporte & sur la sincerité avec laquelle je vous proteste que je suis, &c.

Nous avons appris qu'il reste encore une fille de cette famille, âgée de 98. ans.

Dame Catherine le Pilleur, veuve de M. Charles Pavyot, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils & son Procureur General en la
les

Cour des Comptes, Aydes & Finances de Normandie, Seigneur & Patron de Musiegros, Bezu-la-Forêt, le Mesnil sous Verqueville, &c. decedée le premier Mars 1728. âgée d'environ 77. ans.

*LETTRE écrite de Marseille le 3. Mars 1728.
sur la Mort de M. le Marquis de la Salle,*

ENfin, Messieurs, le Marquis de la Salle, Jean-Baptiste de Villages, mourut hier matin dans son Château de la Salle, près de cette Ville, à l'âge de cent ans presque accomplis, étant né au mois d'Avril de l'année 1628. Son corps a été transporté le même jour & déposé dans la Chapelle de l'Eglise des Grands Augustins de Marseille, où est la sépulture de sa Maison, en attendant ses Obseques, &c. Ce Seigneur a joui toute sa vie d'une santé parfaite, & sa vieillesse a été exempte des infirmités qui sont inseparables d'une si longue carrière; ensorte qu'en changeant un seul terme, on a pû dire de lui pendant long-temps ce que Virgile a dit d'une Divinité subalterne.

Jam senior sed cruda Deo viridisque Senectus.

Vous avez parlé de la vieillesse florissante de M. de la Salle, dans le Mercure du mois de May 1727 à l'occasion de la Fête qu'il préparoit alors pour célébrer avec sa nombreuse Postérité, ses principaux parens & l'élite de la Noblesse, le commencement de sa centième année. Ce respectable Vieillard étoit moins considéré de toute la Province par son âge & par sa naissance, que par les rares qualitez de son cœur & de son esprit, & sur tout par une probité à toute épreuve. Il fut nommé premier Consul de Marseille dans le Conseil de l'Electon du 28. Octobre

bre

bre 1657. comme un sujet propre, quoiqu'en-
 core jeune, pour rendre la paix à sa Patrie,
 alors agitée par de fatales divisions. Les Regis-
 tres publics nous apprennent là dessus une chose
 remarquable, sçavoir, que Gaspard de Villages,
 son pere, qui avoit d'abord cru qu'on le nom-
 moit lui-même Consul, s'opposa fortement
 à cette nomination, & soutint que son fils n'a-
 voit pas l'âge requis par les Reglemens, c'est-
 à-dire 30. ans accomplis, étant né, dit il,
 le 6. Avril 1628. ce qui n'empêcha pas que son
 nom ne fût mis dans la Boëte dorée avec ce-
 lui des trois autres Gentils-hommes, nommez
 pour le premier Consulat; mais le sort seul
 maître de l'Electon, en décida autrement. Le
 jeune Marquis de la Salle n'en marqua pas
 moins de zele pour le service du Roy & pour
 le bien public, en travaillant de toutes ses
 forces à la réunion des esprits & à la pacifi-
 cation des troubles de Marseille.

Sur quoi, s'il est permis de le dire en passant,
 on ne sçauroit trop se recrier contre quelques
 Ecrivains, mal instruits ou mal intentionnez,
 qui en se copiant les uns les autres, n'ont ren-
 du justice à personne sur le sujet de ces trou-
 bles, & n'ont imprimé que des faussetez. Par-
 mi les Auteurs de ce caractère je me con-
 tenterai de citer ici les deux plus récents,
 sçavoir, le S^r de Larrey, dans son Histoire de
 France sous le Regne de Louis XIV. publiée
 en 1721. T. III. page 181. & le Compilateur
 des Mémoires du Marquis de Montglat, im-
 primez en 1727. T. IV. p. 235. J'ai en main de
 quoi démontrer un jour leurs égaremens.

La Maison de Villages est une des plus con-
 siderables de Provence, & alliée avec les meil-
 leures Maisons de cette Province. Elle tire son
 origine de la Ville de Bourges; Capitale du

Berry

Berry, d'où Jean de Villages vint s'établir à Marseille, sous le Regne de René d'Anjou, Roi de Sicile, Comte de Provence. Il fut Conseiller & Maître d'Hôtel de ce Prince, puis Chambellan du Duc de Calabre son fils. Le Roi René le fit enfin son Amiral ou son Capitaine General de la Mer, comme portent les Lettres ou le Brevet de cette Charge, daté du 8. Janvier 1453. C'est en cette qualité que Mauvo, Doge de Venise, lui écrivit le 19. Mars 1463. une Lettre, pour le prier de donner un sauf-conduit aux Galeres & aux Vaisseaux de la République qui devoient venir charger des Marchandises, à Aigues-Mortes.

Jean de Villages vivoit encore après l'union de la Provence à la Couronne de France; ce qui arriva en 1481. par le Testament de Charles du Maine, dernier Comte de Provence, de la seconde Branche de la Maison d'Anjou. Louis XI. Roi de France, devenu Comte de Provence, employa ce Seigneur en de grandes & importantes affaires, dont il s'acquitta avec toute la sagesse & le succès possible.

Cette Maison a donné de grands sujets à l'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem. La Religion & la Ville de Marseille, n'oublieront jamais la memoire des Commandeurs Thomas & Nicolas de Villages, freres; le premier mort Grand-Croix de son Ordre & Baillif de Manosque, & le second Commandeur de Comps, oncles paternels du Marquis de la Salle qui vient de mourir. Ils se trouverent tous deux au fameux combat donné le premier jour de Septembre 1638. devant le Port de Genes, entre quinze Galeres de France, & un pareil nombre de celles d'Espagne. Nos deux Chevaliers commandant chacun une Galere du Roi, s'y dis-

K tingue-

42 MERCURE DE FRANCE.

singuerent extrêmement par leur valeur & par leur conduite; enforte qu'ils eurent beaucoup de part au succès de cette memorable journée, dans laquelle tout l'avantage & toute la gloire demeurèrent au Pavillon François.

Il me reste à vous dire que le Marquis de la Salle, fils de Gaspar de Villages, comme on l'a déjà marqué, & de Leonor de Ville-neuve, laisse de son mariage avec Dame Aiman de Valbelle, de la branche de Valbelle Montfuron, célébré le 10. Octobre 1647. quatre fils, sçavoir N. de Villages, Marquis de la Salle & de Villevieille; Leon de Villages, Abbé de la Salle; deux Chevaliers de Malte, dont l'un est Capitaine de Galere, & l'autre Lieutenant de Vaisseaux du Roi, & deux filles, dont l'aînée est Abbessé du Mont de Sion de Marseille, Ordre de Citeaux, & la cadete Abbessé de sainte Catherine, Diocèse d'Apt, Ordre de S. Benoist.

Madame de Venel, sous-Gouvernante des enfans de France, dont toute la Cour du feu Roi a connu le merite & la solide vertu, étoit fille de la Marquise de Villages, & de Pierre de Gaillard, Trésorier des États de Provence, & petite-fille de Cesar de Villages, & de Magdelaine de Cauvet. Elle avoit épousé Gaspar de Venel, Conseiller au Parlement, dont elle n'a pas eu d'enfans.

La Maison de Villages porte pour Armes, *d'Argent à un double Delta, ou deux Triangles entrelassez l'un dans l'autre, de Sable, enfermant un Cœur de Gueulles. Pour supports & Cimier des Lions d'or; celui du Cimier soutient un Cœur de Gueulles.*

M. l'Abbé Guillaume Mengui, Conseiller de la Grand-Chambre, & Chanoine de Notre Dame

Dame, mourut à Paris le 6. de ce mois, âgé de 70. ans, généralement regretté à cause de ses profondes lumieres & de son integrité. Le Chapitre de l'Eglise Metropolitaine alla le lendemain en grand Convoi prendre son corps dans la maison où il est décedé, rue d'Enfer, & le conduisit à l'Eglise de Paris, où il fut inhumé. Le Chapitre avoit indiqué un Service solennel au Mercredi 10. du même mois; mais le Parlement ayant délibéré d'y assister, M^{rs} de N. D. le remirent au Samedi suivant 13. Le Service fut célébré ce jour là, auquel, outre le Parlement, plusieurs autres personnes de Robbe & de distinction assisterent. Pendant les derniers jours de sa maladie, le Doyen du Chapitre, accompagné de plusieurs Chanoines, lui administra les Sacremens: il alla pour ce sujet prendre en ceremonie le saint Viatique dans l'Eglise des PP. Feuillans de la rue d'Enfer qui se trouva la plus proche de la Maison de l'Abbé Mengui. M. l'Abbé de Gouffier a été pourvû de son Canoniat & M. de Tourmont, Doyen de la troisième Chambre des Enquêtes, est monté en sa place à la Grand-Chambre.

François-Germain le Camus, Marquis de Bligny, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut à Paris le 9. de ce mois, âgé de 71. ans.

Dame Catherine Voisin, veuve de Nicolas de Bauquemarre, Président aux Requêtes du Palais, mourut à Paris le 10. Mars, dans la 96. année de son âge. Elle s'appelloit Dozambrey, du nom de son premier mari.

Le 12. Pierre-Antoine de Castagnere, Marquis de Châteauneuf, Conseiller d'Etat, Ancien Prévôt des Marchands, & ci-devant Ambassadeur du Roi à la Porte, en Portugal & en

K ij Hol-

Hollande, mourut dans la 84. année de son âge.

Le 13. M. Pierre Viel, Recteur de l'Université de Paris, mourut au College du Plessis-Sorbonne, âgé de 63. ans.

Le 14. de ce mois, Jean-Baptiste, Marquis de Clermont-Tonnerre, ci-devant Mestre de Camp d'Infanterie, mourut à Paris, âgé d'environ 70. ans.

Le 16. Dame Anne Françoisse Dubois de Guedreville, épouse de Jacques Guynet, Conseiller d'Etat, mourut âgée d'environ 58. ans.

Le 17. Gabriel-Claude d'O, Marquis de Franconville, Bazemont, Herbeville, &c. Lieutenant General des Armées Navales, & Grand Croix de l'Ordre Royal & Militaire, de saint Louis, mourut dans la 74. année de son âge.

Le 20. François de Vienne, Comte de Vienne, Chevalier, Seigneur de Fontenay, Brigadier des Armées du Roy, Chevalier Pensionnaire de l'Ordre de S. Louis, mourut âgé de 78. ans.

Le Baron de Breteuil, & de Preuilly, ci-devant Introduceur des Ambassadeurs, mourut en cette Ville le 24. de ce mois, âgé de 84. ans, laissant de son mariage avec Dame Gabrielle de Froullay, fille du Comte de Froullay, Chevalier des Ordres du Roi, & grand Maréchal des Logis de sa Maison, un fils Capitaine de Cavalerie, un dans l'état Ecclesiastique, & une fille mariée au Marquis du Châtellet-l'Aumont, Gouverneur de Semur, & Mestre de Camp d'Infanterie. Il étoit fils de M. de Breteuil, Controlleur General des Finances & Conseiller d'Etat ordinaire, & oncle du Marquis de Breteuil, Commandeur des Ordres du Roi, Chancelier de la Reine, ci-devant Secretaire d'Etat, de M. l'Evêque de Rennes, Grand-Maitre de la Chapelle-Musique du Roi, & du Comte de Breteuil, Capitaine-
Lieu

Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de Bretagne.

Le même jour, Charles, Comte de la Motte-Houdancourt, Grand d'Espagne, Lieutenant General des Armées du Roi, & Gouverneur de Bergues, mourut âgé de 85. ans.

Dame Marie Marguerite du Rey, épouse de M. René Herault, Chevalier, Seigneur de Fontaine l'Abbé, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Conseiller d'honneur en son Grand-Conseil, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Lieutenant General de Police de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, accoucha le 25. de Fevrier, d'une fille qui fut tenuë sur les fonts, & nommée Marie-Adelaide par M. Pierre-Charles Herault, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Abbé Commandataire de Landais, Diocèse de Bourges, & par Dame Marie-Louise Adelaide du Rey, épouse de M. Etienne-Claude d'Aligre, Président au Parlement.

Charles-Marie, Marquis de Choiseul-Beaupré, Baron d'Is, & de Meuvi, Seigneur de Daillecourt, &c. Lieutenant General au Gouvernement de la Province de Champagne, Mestre de Camp de Cavalerie & Guidon de Gendarmerie, fils d'Antoine Cleriadus, Comte de Choiseul, Lieutenant General des Armées du Roi & son Lieutenant General en Champagne, & de Dame Anne-Françoise de Barillon, petite-fille du Chancelier Bouchérat, épousa le vingt-cinq Fevrier dernier, dans la Chapelle du Château de Sauvigny en Lorraine, Anne-Marie de Bassompierre, fille unique & heritiere du Marquis de Bassompierre, Brigadier des Armées du Roi, & de Dame Anne-Eleonor d'Hamal, d'une des plus grandes Maisons de Flandres.

Les

Les Maisons de Choiseul & de Bassompierre sont trop connues pour entrer ici dans un long détail à l'occasion de ce mariage; celle de Choiseul est des plus illustres du Royaume, tant par son ancienneté, & par les Dignitez de Ducs & Pairs, Maréchaux de France, Generaux d'Armées, Gouverneurs de Province & Chevalier des Ordres du Roi, que par ses grandes alliances avec plusieurs Maisons Souveraines, &c. Sa principale illustration vient du mariage de Renaud Siro de Choiseul, avec Alix de France, petite-fille du Roi Louis le Gros. Plusieurs Abbayes considerables reconnoissent les Seigneurs de Choiseul pour leurs Fondateurs, entr'autres l'Abbaye de Morimon, quatrième fille de Cîteaux dans le Diocèse de Langres, fondée en l'année 1115.

La Maison de Bassompierre, qui tire son origine des Ducs de Cleves, est une des plus anciennes & des plus illustrées; elle a donné à l'Allemagne plusieurs Grands Generaux, & à la France le Maréchal de Bassompierre, Chevalier des ordres du Roi & Colonel General des Suisses. Cette Maison est alliée à plusieurs grandes Maisons de France, de Lorraine & d'Allemagne. Les Seigneurs de Bassompierre prennent la qualité de Princes de l'Empire par concession des Empereurs & des Electeurs.

T A B L E.

P ieces Fugitives, Ode sur le Jeu,	427
La trahison punie, Historiette,	434
Vers à M. *** , sur les Amours de Tython,	447
&c.	448
Remarques sur les Géans,	454
Epithalame,	454
	Lettre

Lettre sur la Joye & la Tristesse, &c.	647
ers à la Marquise du Réare,	457
Lettre sur le Livre des maladies Chroniques,	462
Reflexions,	464
Lettre en Vers, sur les Etats de Languedoc,	471
Lettre sur le Clou que les Anciens attachoient dans leurs Temples,	477
Epitre en Triolet,	479
Explication de l'Épitaphe de Melun,	486
Fables pour la Ménagerie de Chantilly,	491
Bouts-Rimez à remplir,	497
Enigmes à expliquer,	511
Autre Enigme, &c.	512
Explication de Logogriphe,	514
Question.	515
Nouvelles Litteraires des beaux Arts, &c. <i>ibid.</i>	517
Méthode de Plein Chant,	518
Lettres édifiantes & curieuses, &c.	521
Methode pour étudier l'Histoire, &c.	523
Traité du Jaugage, &c.	526
Usage des Globes de M. Bion,	527
Essai de Phisique, &c. sur les courans de la Mer, &c.	530
Bibliotheque Germanique, &c.	533
Lettre sur les Melons petrifiez, &c.	536
Theologie Phisique, &c.	545
Animal sorti par l'ouverture d'une saignée,	550
Mort du P. Maure & du P. Reyneau, Prêtres de l'Oratoire.	552
Chanfon notée, Musette & Vaudeville,	557
Spectacles,	558
Extrait de l'Opera d'Orion, & Decorations, &c.	561
Le Procureur Arbitre, <i>Extrait</i> ,	580
L'Amant à la mode, Arlequin Hulla, & <i>Extrait</i> ,	590
Revue des Theatres,	600

Nouvelles du tems, de Turquie, & Russie, Po logne, Suede, Danemarck, & <i>Allemagne</i>	61
D'Italie, d'Espagne, de Portugal,	61
Grande Bretagne, Adresse au Roi de la Cham bre des Pairs,	620
Réponse du Roi à la Chambre des Communes, &c.	625
Hollande & Pays - Bas; Rejouïssance sur le double Mariage, &c.	628
Morts, Naissances & Mariages des Pays Etrangers,	629
France, Nouvelles de la Cour de Paris, &c.	631
Benediction d'une Cloche,	632
Morts, Naissances & Mariages, personnes ex traordinairement âgées, &c.	637
Lettre sur la mort du Marquis de la Salle,	639

Errata de Février.

P. 224. lig. 24. ligne, *lisez signe.*
 P. 258. l. 6. un Caveau de 3. pieds de pro
fondeur, sur 3. pieds de largeur, &c. *lisez un*
 Caveau voûté, de six pieds, 9. pouces de lar
geur, de 9. pieds, 9. pouces de longueur, &
 de six pieds de profondeur.
 P. 268. derniers Vers, *timi*, *lisez tempi.*
 P. 275. l. 11. mois *lisez mots.* *ibid.* l. 17. Embo
lismaque, *l.* Embolismique. P. 276. l. 15. *coe*
vum. *l.* *coevum.* P. 283. l. 6. Saltat, *l.* Saliat.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P. 432. ligne 12. *le lisez un.* P. 462. l. 2.
 en qui, *l.* en quoi. P. 516. l. 17. mot, *l.*
 mets. P. 520. l. 1. le Roi, *l.* Roi. P. 541. l. 4. pu
blia, *l.* publie. P. 572. l. 5. à un aveu, *l.* un aveu.
 P. 583. l. 4. Grapignon, *l.* Grapignian.
La Chançon notée page

29

23-

FEB 19 1931

Presented by

to the
New York Public Library

